

Université d'Heinrich Heine Düsseldorf

Faculté de philosophie

Thèse

En vue d'obtenir le grade de docteur de l'université

Heinrich Heine Düsseldorf

Thème

La polyphonie au sein du discours journalistique

Présentée par : **MONIR RIADH.**

Sous la direction de :

Prof. Dr. ROLF KAILUWEIT..... Université Heinrich Heine.

Dr. MAZOT OUDA.....Université de Mascara.

Prof. Dr. FERNAND HÖRNER.....Université Hochschule.

Membres du jury:

PROF. DR. ROGER LÜDEKEUniversité Heinrich Heine.

PROF. DR. ALEXANDER NEBRIG...Université Heinrich Heine.

PROF. DR. URSULA HENNIGFELD...Université Heinrich Heine.

D61

Dédicace

Je dédie ce travail ma mère Yamina, mon père, mes chères frères Amine et Abdelkrim et à tous mes oncles maternels : Monsieur l'érudit Maïzi Mokhtar, monsieur, Monsieur l'intellectuel Maïzi Hocine, l'écrivain Maïzi Mohammed, monsieur le médecin Maïzi Benaoumeur.

J'offre ce travail à toutes mes tantes maternelles.

Ce travail est également à la mémoire de :

Mon grand-père Si Maïzi Abdelkader

Mes deux grand-mères Nana et Lala khedidja

Remerciements

Je tiens à remercier mes directeurs de thèse : Monsieur Rolf Kailuweit, Madame Mazot Ouda et Monsieur Fernand Hörner.

Je tiens également à remercier Madame Julia Siep, et Monsieur Timo Skrandies.

Je voudrais remercier tous les gens qui m'ont soutenu et qui m'ont aidé sans exception.

Résumé

Dans notre travail de recherche, nous présentons une étude descriptive de la diversité linguistique sous ses différentes formes : îlot textuel, néologisme, traduction...etc.

Nous présentons, aussi, une analyse polyphonique de ces formes de diversité linguistique, notre recherche nous a conduit vers un résultat, qui montre que la diversité linguistique est une diversité discursive, c'est-à-dire, pluralité de discours créé par les différentes formes de la diversité linguistique à l'instar de l'emprunt, l'alternance codique...etc. chaque discours présente au moins une voix et la multitude de ces discours expose une pluralité de voix et c'est ce qu'on appelle la polyphonie, alors la diversité linguistique est une réelle marque polyphonique.

Mots-clés : polyphonie-diversité-linguistique-bilinguisme-plurilinguisme-alternance codique-emprunt-traduction-crétion lexicale-ilot textuel.

Summary

In our research work, we present a descriptive study of linguistic diversity in its different forms: textual block, neologism, translation, etc.

We, also, present a polyphonic analysis of these forms of linguistic diversity, our research led us to a result, which shows that linguistic diversity is a discursive diversity: plurality of discourse created by the different forms of linguistic diversity like the 'borrowing, code alternation... etc. every speech presents at least one voice and the multitude of these speeches exposes a plurality of voices and this is called polyphony, so linguistic diversity is a real polyphonic mark.

Keywords: polyphony-linguistic-diversity-bilingualism-plurilingualism-codic alternation-borrowing-translation-lexical creation-textual block.

Table des matières

Introduction	13
---------------------------	-----------

Partie théorique

Chapitre 01

1.1 Media ou medium:.....	22
1.2 Mass media ou media de masse:	23
1.3 Multimédia :.....	24
1.4 Hypermédia :	25
1.5 La radio :.....	25
1.6 La presse écrite :.....	26
1.7 L'article journalistique :.....	26

Chapitre 02

2. Discours :.....	32
2.1 Les genres du discours :.....	36
2.2 La polyphonie :	38
2.3 Dialogisme :.....	40
2.3.1 Dialogue :.....	41
2.3.2 Dialogisme:.....	42

Chapitre 03

3.	Enoncé :	47
3.1	Enonciation :	48
3.2	Locuteur :	51
3.3	Enonciateur :	55
3.4	Point de vue :	58
3.5	Sujet parlant :	62
3.6	Sens :	65

Chapitre 04

4.	Bilinguisme :	71
4.1.1	Types de bilinguisme :	74
4.2	Diglossie :	74
4.3	Triglossie :	78
4.4	Tetraglossie :	80

Chapitre 05

5.	La diversité linguistique :	85
5.1.1	L'arabe :	85
5.1.2	Le berbère :	88
5.1.3	Les langues étrangères :	90
5.2	La situation linguistique en Algérie :	97
5.3	La situation médiatique en Algérie :	98
5.3.1	Presse audiovisuelle :	98
5.3.2	Les radios algériennes :	99

5.3.3	La presse écrite :.....	100
5.3.4	La presse en ligne :	101
5.4	La liberté d’expression en Algérie :.....	101

Partie empirique

Chapitre 01

1.	Collecte du corpus :.....	105
1.2	Description du corpus :.....	106
1.3	Aperçu du journal El watan :.....	106
1.4	Aperçu sur le journal Le Quotidien d’Oran.....	106
1.5	Justification de notre choix de corpus :.....	107
1.6	La politique des journaux choisis :	108
1.7	Méthodologie :	108

Chapitre 02

2.	Initiation à l’îlot textuel :.....	111
b.	Fonctionnement de l’îlot textuel :	115
c.	Analyse des îlots textuels repérés dans notre corpus :.....	117
d.	Pourquoi le locuteur-journaliste fait recours à l’îlot textuel ?	126

Chapitre 03

3.	Figement :.....	129
3.1.2	Etude linguistique sur la possibilité du figement du proverbe :.....	133
3.2	La manifestation des proverbes au sein de l’énoncé:.....	137

3.3	La visée du locuteur-journaliste par l'utilisation du proverbe :	149
-----	--	-----

Chapitre 04

4.	Initiation à la maxime :	153
4.1	Définition de la maxime :	153
4.2	Étude sur l'importance de la maxime au sein de l'analyse polyphonique :	154
4.3	Le degré de figement dans la notion de la maxime :	158
4.3.1	Niveau compositionnel :	158
4.4	La manifestation de la maxime au sein de l'énoncé :	160
4.4.1	Le pronom :	161
4.4.2	Le présent :	162
4.4.2.1	Comment le présent se manifeste dans la maxime ?	163
4.6	Pour quelle visée le locuteur-journaliste emploie la maxime dans son énoncé journalistique ?	166

Chapitre 05

5.	Initiation à l'alternance codique :	169
5.1	La typologie d'alternance codique :	169
5.1.1	La typologie de Shana Poplack :	169
5.1.2	La typologie de Gumperz	170
5.2	Manifestations de l'alternance codique au sein de l'énoncé journalistique	172
5.5	Quel est l'objectif d'utilisation de l'alternance codique par le journaliste dans son article journalistique ? :	184
5.5.1	La contextualisation :	184

5.5.2	La communication et la compréhension :	187
--------------	---	------------

Chapitre 06

6.	Initiation à l'emprunt :	191
6.2	Les catégories d'emprunt :	194
6.2.1	Emprunt lexical :	194
6.2.1.1	L'emprunt hybride :	195
6.2.1.2	Faux emprunt :	195
6.2.1.3	Le calque sémantique :	195
6.2.1.4	Calque morphologique :	196
6.2.1.5	Calque idiomatique :	196
6.2.2	L'emprunt syntaxique :	197
6.2.3	Emprunt phonétique :	197
6.3	Manifestation de l'emprunt au sein de l'énoncé journalistique :	197

Chapitre 07

7	Initiation à la traduction :	208
7.2	La traduction au sein de l'énoncé :	212
7.3.1	le choix lexical:	213
7.3.2	Le style de traduction :	214
7.3.3	La focalisation :	214
7.6	Etude sur l'hétérogénéité de la traduction au sein de l'énoncé :	223
7.7	La finalité de la traduction :	224

Chapitre 08

8.	Initiation à la création lexicale :.....	228
8.2	typologie de la néologie :.....	232
8.3	Manifestation du néologisme au sein de l'énoncé journalistique :.....	237
8.4	Le but du journaliste-locuteur par l'utilisation de la néologie :.....	244
9.	conclusion	245
	Bibliographie	248
	Table de figures	255
	Annexes.....	259

Introduction

La diversité linguistique, étant un usage d'un mélange de plusieurs langues, est largement étudiée en linguistique comme en sociolinguistique. Beaucoup de recherches ont abordé le sujet de la diversité linguistique sous des différents angles. Nous avons constaté, que la diversité linguistique n'est pas étudiée sous l'angle de la polyphonie, c'est pour cela, nous avons décidé d'établir cette étude, qui se caractérise par sa singularité, tout en abordant la diversité linguistique, étant une marque polyphonique.

Notre marque de polyphonie, qu'est la diversité linguistique, se présente en plusieurs phénomènes à l'instar de l'alternance codique, l'emprunt, le néologisme. Notre projet de recherche vise à analyser la diversité linguistique dans toutes ses formes et aspects, qui se trouvent au sein de l'article de presse algérienne, nous allons élaborer notre analyse sur des articles issus des journaux locaux algériens. Nous planifions, également, de comprendre Comment la diversité linguistique, comme étant une marque de polyphonie, manifeste au sein de l'énoncé journalistique issus des journaux algériens, *el watan*, *le quotidien d'Oran* et *liberté* ?

Afin de répondre à notre question de recherche centrale, nous avons des résultats prévisionnels, qui sont :

- La diversité linguistique représenterait au moins une voix, qui se cohabite avec les autres voix, qui se trouvent déjà dans l'énoncé journalistique algérien.

Notre objectif à travers ce travail de recherche est de répondre en primo à notre problématique, et à étudier la polyphonie d'une autre façon plus rénovée, sous l'angle de la diversité linguistique, qui va nous conduire, par la suite, vers une étude culturelle de l'Algérie. Notre travail s'inscrit dans le cadre de la polyphonie au sein de laquelle, nous allons aborder la diversité linguistique comme l'une de ses marques, pour mener à bien notre recherche nous devons nous appuyer sur les approches suivantes :

Afin d'aborder la polyphonie, nous devons faire recours à Maingueneau (1996), qui présente les principes de base de la théorie de l'énonciation, en mettant en valeur le phénomène de la polyphonie, qui existe au sein d'un discours donné et nous faisons recours à Ducrot (1984), qui décrit le phénomène de la polyphonie en montrant son fonctionnement au sein d'un discours, en outre Ducrot (*ibid.*) aborde les éléments périphériques du discours tels que l'énoncé, point de vue..., et les éléments produits par le discours tels que le sens, la signification...etc. Pour aborder la diversité linguistique en général, nous devons nous pencher vers Marques (2011), qui explique, polyphoniquement, le plurilinguisme au sein du discours, en revanche la diversité linguistique se présente sous plusieurs formes et chacune d'entre elles possède une ou plusieurs approches :

Nous abordons, dans notre travail, la notion de l'îlot textuel, en s'inspirant d'Authier-Revuz, (2020), qui aborde la théorie du discours rapporté, ce travail vise à expliquer les manifestations et les interactions du discours autre. Nous abordons les notions du figement et du proverbe en s'appuyant sur Anscombe (2003), qui expose, clairement, de ces deux notions, nous nous appuyons, aussi, sur Anscombe (2016), qui développe une définition précise et profonde du proverbe, nous nous appuyons sur Greimas (1970), qui explique les manifestations et les interactions polyphoniques du proverbe. Nous étudions le concept de la maxime en faisant recours à Anscombe (1994), qui présente une définition précise du concept, nous faisons recours à Meleuc (1969), qui étudie les fonctionnements intérieurs de la maxime.

Pour l'étude de l'alternance codique, nous faisons appel à Gumperz (1982, 1989), Dabene (1994) et Poplack (1988) qui présentent une typologie fluctuée et des études sur la manifestation du code switching. Nous étudions le concept de la traduction en se basant sur les travaux de Munday (2004) et Munday (2008), qui présentent une étude polyphonique du fonctionnement lié à la traduction, qui est au sein de l'énoncé journalistique algérien. Nous étudions la notion de l'emprunt grâce au travail de Loubier (2011), qui présente la typologie de cette notion. Nous analysons aussi la néologie en faisant recours à Guilbert (1973), qui expose une étude

sur la manifestation du phénomène ainsi que sa typologie. Nous avons fait recours aux approches citées ci-haut, afin de mener à bien notre étude, qui emprunte une démarche analytique qualitative, pour pouvoir analyser notre corpus en accordance avec la méthodologie suivante :

- Localisation des marqueurs polyphoniques en se basant sur nos théories.
- Interprétation des fonctions des marqueurs polyphoniques, qui sont au sein de notre corpus.

Notre travail de recherche se répartit en deux parties en chapitres, la première partie contient cinq chapitres :

Le premier chapitre expose les différents moyens et supports de communication, ce chapitre est établi pour la finalité d'introduire notre travail de recherche, puisque celle-ci porte aussi sur la presse écrite. Le deuxième chapitre aborde la notion du discours et tous ce qui l'entoure, en introduisant aussi la notion de la polyphonie et du dialogisme, afin de mettre en œuvre la théorie de la polyphonie linguistique. Dans le troisième chapitre, nous abordons les éléments constitutants non seulement du discours, mais aussi de la polyphonie linguistique à l'instar de l'énonciation, le sens, le locuteur...etc. Dans le quatrième chapitre, nous abordons les phénomènes de la diversité linguistique d'une façon générale tels que : le bilinguisme, la diglossie...etc. Dans le cinquième chapitre, nous étudions la situation linguistique et médiatique en Algérie, tout en évoquant les lois législatives, qui régissent les medias.

La deuxième partie est dédiée à l'analyse, ceci contient huit chapitres :

Le premier chapitre expose une présentation de notre corpus et la manière de sa collecte. Le deuxième chapitre présente une étude polyphonique de l'îlot textuel, en se basant sur les théories d'Authier-Revuz (2020). Dans ce chapitre, nous dégagons tous les îlots textuels de notre corpus, afin de les analyser et de les

confronter aux théories d'Authier-Revuz (2020). Nous présentons également le motif du journaliste-locuteur par l'utilisation de l'îlot textuel.

Le troisième chapitre présente une étude sur la notion du figement, afin de faire par la suite une analyse polyphonique sur le proverbe, à l'aide de Greimas (1970) et d'Anscombe (2016). Le quatrième chapitre aborde la notion de la maxime, nous présentons une étude polyphonique de celle-ci grâce aux travaux d'Anscombe (1994) et Meleuc (1969). Le cinquième chapitre porte sur l'alternance codique, dans ceci nous allons élaborer une étude détaillée en se focalisant sur les typologies de l'alternance codique et l'analyse polyphonique de cette marque, par le biais des travaux de Gumperz (1989), Dabene (1994), Gumperz (1982) et Poplack (1988).

Le sixième chapitre aborde la marque de l'emprunt, qui se détaille en montrant ces types et ses fonctions polyphonique par le moyen de l'analyse polyphonique, qui s'appuie sur les travaux de Loubier (2011). Le septième chapitre expose une étude démonstrative et polyphonique du concept de la traduction, tout en se basant sur les travaux de Munday (2004) et Munday (2008). Le huitième et le dernier chapitre porte sur la néologie, qui est étudiée typologiquement et analysée polyphoniquement à l'aide des théories de Guilbert (1973).

Première partie

Chapitre 1

Les médias

Dans le chapitre 01, nous allons aborder l'étude descriptive des moyen de communication afin, d'assurer un début harmonique de notre travail. Nous allons aborder l'étude descriptive des notions suivantes : le media ou medium, mass media ou media de masse, multimédia, hypermédia, la radio, la presse écrite et l'article journalistique.

Cadre théorique :

Dans le présent chapitre nous allons exposer les moyens de communication, afin d'aborder, harmonieusement, la notion de l'article journalistique, sur laquelle nous allons effectuer notre analyse de recherche, également nous allons étudier en quoi consiste les medias ? Nous allons discuter la théorie de communication en choisissant Krajewski (2014), pour aborder les notions de media, multimédia, hypermédia et mass-média, sans négliger l'atout qu'apporte *Larousse* 2016 à la théorie de communication.

Nous avons choisi la théorie de Germain (2012), afin de détailler l'histoire de l'apparition de la radio et l'avantage, qu'apporte ce moyen de communication aux individus. Enfin pour aborder les dernières notions, qui sont la presse écrite et l'article journalistique, sur lesquelles nous allons effectuer nos analyses de recherche dans la deuxième partie de ce travail, nous avons opté pour la théorie de Bermont (2014).

Les théories citées ci-haut, nous permettent de définir, précisément, chacun des moyens de communication et de décrire leurs fonctionnements dans le monde communicationnel. Nous avons opté pour cet enchaînement des titres mentionné ci-haut, qui nous paraît logique, afin de pouvoir aborder la théorie de communication, qui s'intéresse à la presse écrite et à l'article journalistique, ces derniers seront nos supports d'analyse dans la deuxième partie de ce travail.

1.1 Media ou medium:

Afin de définir, spécifiquement, ce terme technique, il faut passer par une définition générale. Selon Larousse 2016, le media est : « support de diffusion d'information, tel que la radio, la télévision, la presse, etc. » (2016 :504). Cette citation est restreinte, elle sert de débiter le concept du media, il est indispensable de faire recours à Krajewski (*ibid.*) pour la finalité de définir le média selon la théorie de communication : « la notion ne semble concerner que le domaine des actualités, sous ses deux aspects : les informations (le poids des nouvelles fraîches) et leurs supports de diffusion (journal, télévision, radio). » (2014 :2). Le media est tout moyen de communication qui, comme la télévision et la radio, véhicule une information au public. Le media est un outil intermédiaire entre le fait dans la réalité et le récepteur, qui est l'être humain. Nous allons nous servir du schéma ci-dessous pour récapituler la notion du média :

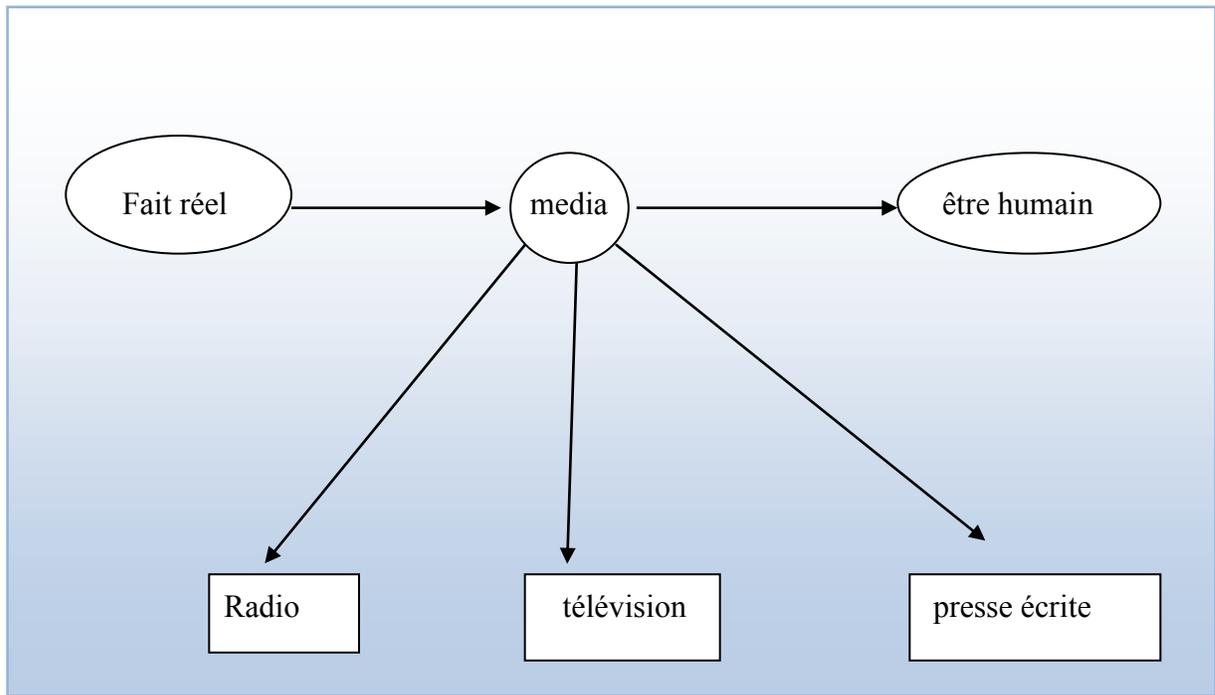


Figure N° 01 : le media.

Donc le media est un moyen intermédiaire, qui est entre le fait produit dans la réalité et l'être humain (l'être humain est un récepteur de fait médiatisé).

1.2 Mass media ou media de masse:

Mass media est un mot composé de mass+media, selon Larousse 2016 le mass media est: « moyens de communication de masse (télévision, radio, presse). » (2016 :500).

Le mass media est défini selon Krajewski (*ibid.*) comme suit : « Finalement, c'est peut-être dans leurs accoutrements de mass-médias que ces médias se cristallisent et se reconnaissent le mieux. Et on peut en dresser l'inventaire succinct bien qu'ouvert. La France a retenu la typologie suivante ² : presse, cinéma, radio, télévision, Internet. » (2014 :2). Le mass media est un media comme la radio, la télévision et la presse écrite, mais il tente d'atteindre un grand nombre de consommateurs.

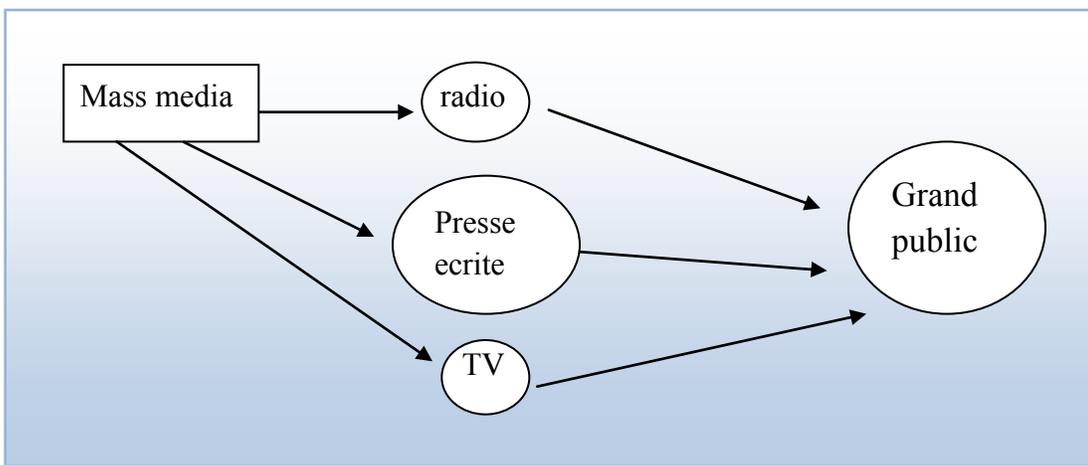


Figure N° 02: le mass media.

1.3 **Multimédia :**

Le terme multimédia se subdivise en deux termes “multi“ et “média“. Selon Larousse 2016 le terme signifie : « la technique qui combine, pour une utilisation simultanée et interactive, textes, sons et images fixées ou animées ; matériels et produits qui offrent cette combinaison.» (2016 : 533)

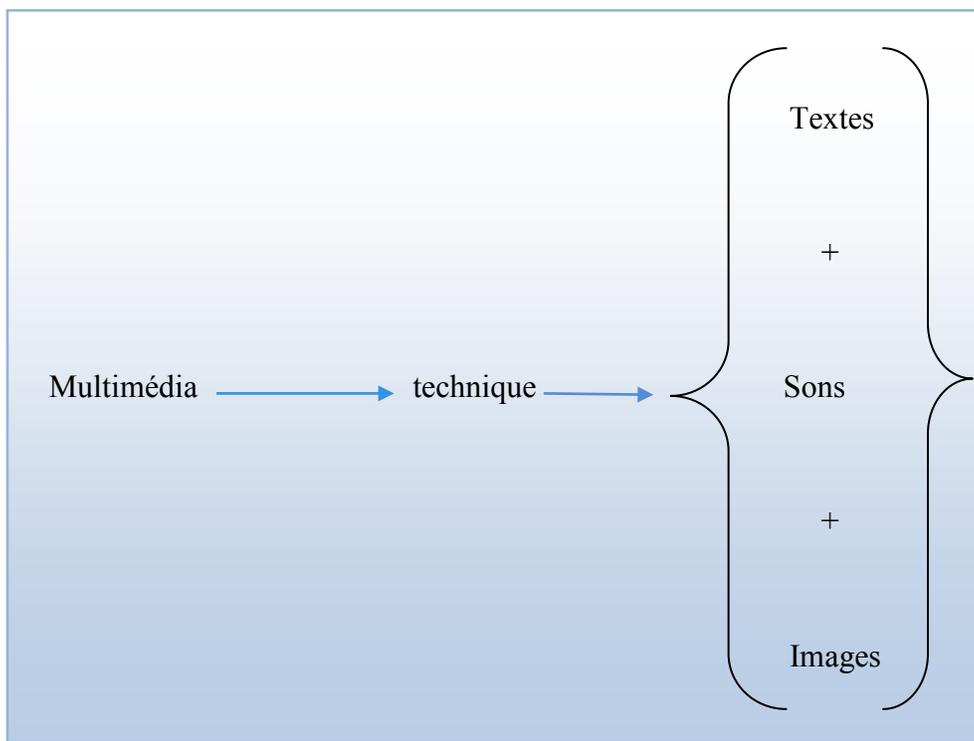


Figure N° 03 : le multimédia.

Selon Krajewski (*ibid.*) le multimédia : « a émergé avec l’arrivée des ordinateurs et d’Internet. Elle stipule que l’informatique autorise le collage au sein d’un même objet de plusieurs médias différents, qui avaient l’habitude d’exister et de s’afficher séparément. » (2014 :3). Le multimédia est une technique, qui rassemble plusieurs formes d’expression, que cela soit textes, sons ou images, on peut donner un exemple d’un appareil multimédia : un téléviseur.

1.4 Hypermédia :

Selon Larousse (2016), l'hypermédia est : « technique qui permet de passer d'un document (texte, son ou image) à un autre dans la consultation d'un système multimédia. » (2016 :401). L'hypermédia est l'action de mettre plusieurs formes d'expressions, comme le texte, l'image ou même le son, en corrélation.

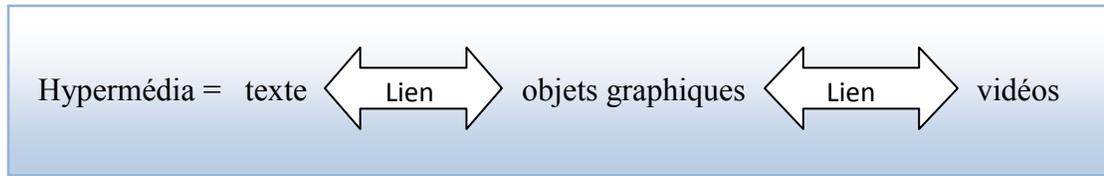


Figure N°04 : l'hypermédia.

1.5 La radio :

Par le biais de James Clerk Maxwell, qui a découvert les ondes magnétiques, qui se déplacent à la vitesse de la lumière dans la nature, la radio (appareil) a fait son apparition ; qui est connectée à une station d'émission d'ondes, qui émettent des messages. En revanche, il est indispensable d'aborder le processus d'émission d'information, par le moyen des ondes magnétiques, qui était la découverte et l'expérience d'Heinrich Hertz¹.

Aujourd'hui, la radio (moyen de communication) occupe une place prépondérante et conséquente dans notre vie quotidienne, elle permet de mettre au courant l'auditorium de ce qui se produit dans la scène de la réalité.

¹ Qui a découvert les ondes magnétiques.

1.6 La presse écrite :

La presse écrite ou le journal voire “le canard“, quelque soit son nom, c’est un intermédiaire entre le fait et les lecteurs. La presse écrite se développe avec le temps en matière de notoriété, nous constatons, qu’il y a des journaux, qui se caractérisent par leurs périodicités ex : des journaux quotidiens ou bimensuels, mêmes il y a des journaux, qui publient leurs numéros une fois par an (annuels).

Nous avons aussi des journaux, qui s’accroissent par leurs genres ex : des journaux adressés au public assez intellectuel à l’instar du *Figaro*², sans oublier aussi des journaux, qui sont dédiés au public féminin comme : “*au féminin*”³

Nous avons aussi les quotidiens, qui se distinguent par leurs positions, cela veut dire qu’il y a des journaux, qui sont les partisans du système politique d’un pays, par contre il y a d’autres, qui sont les opposants de ce derniers.

1.7 L’article journalistique :

Comme tout corps, l’article journalistique possède ses composantes, que nous allons les citer ci-après, tout en les définissant selon Bermont (*ibid.*):

1- Titre : Cet élément indispensable doit exister au début de l’article, il est tantôt court tantôt long, il est fait pour attirer l’attention du lecteur.

2- Surtitre et sous-titre :

Le surtitre se met avant le titre et sous-titre se place après le titre, les deux éléments présentent plus d’informations, qui complètent le titre.

² Journal en France

³ Journal dédié aux femmes.

3- Chapeau ou chapô :

C'est un texte accrocheur, qui se place après le titre, et qui résume l'essentiel⁴ de l'article.

4- Le corps du texte :

Ceci se compose de plusieurs composantes :

- L'accroche : c'est une introduction, qui est sensée faire persister l'attention du lecteur.

- Les cinq W : who, what, when, where, why, en français: qui, quoi, quand, où et pourquoi. Ces éléments peuvent relater tout ce qui s'était passé en détails.

- Les intertitres : sont des mots écrits en caractère gras, qui rythment l'article, et qui donnent au lecteur la trajectoire de la lecture de ce dernier. En outre, ils découpent l'article en paragraphes.

- La chute : est une conclusion en peut de lignes, qui peut clôturer l'article et entamer un autre thème.

- La photo : c'est une illustration, qui donne un sens complet à l'article, et qui aide à expliquer le fait relaté sous les lignes de ce dernier.

⁴ Le plus important.

Chapitre 2

Univers discursif

Dans le chapitre 02, nous allons présenter une étude descriptive du discours et de la polyphonie, afin d'initier ce concept, sur lequel se bâtit notre étude. Nous allons aborder l'étude descriptive des notions suivantes : discours, les genres du discours, la polyphonie, dialogisme, dialogue et dialogisme.

Cadre théorique :

Dans ce chapitre, nous allons aborder la théorie, qui permet de présenter une initiation à la polyphonie, celle-ci sera le sujet central de notre analyse de recherche dans la deuxième partie de ce travail. Nous avons choisi des théories, qui paraissent précises, afin de définir en quoi consiste une polyphonie linguistique.

Afin aborder la notion de la polyphonie, il est indispensable de passer par le discours, car celui-ci est le support de la polyphonie, nous avons choisi la théorie de Maingueneau (1996), qui sera bonne et précise non seulement pour la définition et la description de la notion du discours, mais aussi pour aborder les notions du dialogue et du dialogisme, qui se représentent comme une base centrale de la polyphonie, en revanche la théorie de Maingueneau (*ibid.*) unique semble insuffisante de décrire le dialogisme, pour cela nous avons opté pour la théorie de Bakhtine (1984), qui semble intéressante en sa vertu de description dialogique, il est nécessaire d'aborder les types de dialogisme, afin d'étudier cette notion dans sa totalité, par le biais de Moirand (1990) et Bakhtine (1977), qui paraissent très bonnes théories comparatistes des types de dialogisme.

il paraît utile d'aborder les éléments constitutifs de discours et ses genres, nous avons opté pour Farid (1992) pour discuter minutieusement ces éléments constitutifs du discours, et nous avons choisi la théorie de Maingueneau (2004), pour détailler précisément et comparativement les genres du discours.

Enfin, nous pouvons aborder l'initiation à la notion de la polyphonie, qui s'appuie sur la théorie de Ducrot (1980), Ducrot (1984), Lorda et Zabalbeascoa (2012) et Nølke (2017), ces théories semblent précises, et profondes en matière de description polyphonique.

Les théories que nous avons choisi, permettent de décrire le fonctionnement de la polyphonie, tout en comparant ses éléments constitutifs, tel que le dialogisme

et le dialogue, ces dernières permettent aussi d'effectuer une étude comparatiste de plusieurs notions, à l'instar des éléments constitutifs du discours et genres du discours. les théories choisies sont à la fois descriptives et comparatives, qui permettent de donner une initiation à la polyphonie.

2. Discours :

Nous avons entamé la notion du discours dans ce chapitre, car notre étude s'appuie sur l'analyse du discours, qui s'intéresse à la polyphonie, qui est un discours, qui comporte plusieurs voix, dont nous avons besoin dans la phase de l'analyse linguistique.

Nous nous sommes appuyés sur les travaux de Maingueneau, car il figure parmi les pionniers de la théorie du discours ainsi de la polyphonie, il présente des approches, que nous jugeons claires, lucides et précises, en discours et en polyphonie, par rapport à d'autres approches, qui sont dans le même domaine.

L'approche de Maingueneau est adéquate à notre démarche analytique, car cette dernière présente un caractère de précision, qui définit le fonctionnement du discours, en exposant une description assez profonde et une étude comparative entre les éléments du discours⁵.

Le discours est défini selon Maingueneau (*ibid.*) comme suit : « ce dernier n'y est pas considéré comme une structure arbitraire mais comme l'activité de sujets inscrits dans des contextes déterminés. » (1996 : 28). Le discours n'est pas un bloc de phrases aléatoires, en revanche il est un exercice et une pratique langagière d'un sujet parlant, qui est sommé dans un contexte ou une situation bien précise.

Maingueneau (*ibid.*) ajoute : « Discours / phrase : le discours constitue une unité linguistique constituée d'une succession de phrases. » (1996 : 28). L'auteur définit le discours par rapport à un autre élément, qu'est la phrase, en

⁵ Tel que l'énoncé, l'énonciation, le locuteur... etc.

expliquant que le discours est une suite de phrases gérées par un certain mécanisme⁶ linguistique.

Maingueneau (*ibid.*) amplifie que : « Discours / énoncé : outre son caractère d'unité linguistique (= d'énoncé), le discours forme une unité de communication associée à des conditions de production déterminées, c'est-à-dire qui relève d'un genre de discours déterminé : débat télévisé, article de journal, roman, etc. » (1996 : 28). En plus de l'unité linguistique de l'énoncé, le discours constitue aussi une unité de communication soumise à la situation d'énonciation, qui peut être traduite comme le genre linguistique.

Selon Maingueneau (*ibid.*), la langue est un système de signes gérés par des normes précises, celle-ci est partagée par les locuteurs d'une communauté linguistique donnée, par contre le discours est une pratique de cette langue, cette pratique est personnalisée selon les besoins du locuteur.

Pour Farid (*ibid.*) le discours : « pourrait désigner tout énoncé qui va au-delà de la phrase, considéré sous l'angle des règles d'enchaînement des suites de phrases ». (1992 : 43). Nous voyons ici que Farid montre que le discours pour lui est une succession de phrases soumises à une certaine corrélation logique. Pour Farid (*ibid.*) le discours doit être constitué de plusieurs éléments essentiels, que nous allons les citer par la suite, et qui font de ce dernier un corps doté d'harmonie :

1. Introduteurs, présentateurs ou désignateurs : c'est la phrase avec laquelle on débute notre discours comme : c'est l'histoire de, le carrefour linguistique ne cesse point d'évoquer le Etc.

2. Connecteurs logiques : sont des mots, qui donnent à la fois un sens précis au discours, mais aussi ils donnent une certaine logique temporelle des phrases, parmi les connecteurs il y a : alors, donc, ensuite, mais, et aussi. Ces

⁶ Un système.

connecteurs construisent des liens entre les phrases, tout en sachant que chaque connecteur possède sa propre fonction tel que : l'addition, la cause, l'opposition ...etc.

3. Les terminateurs : sont des termes, qui ont pour fonction d'annoncer la fin du discours par exemple : enfin, vers la fin et finalement.

4. Anaphoriques de type pronom personnel, possessif ou démonstratif, nous allons prendre un exemple de notre corpus cité dans le premier chapitre de la deuxième partie de ce travail, nous avons choisi un article, qui s'intitule ***un duo chic*** tiré du journal *El Watan*, dans lequel nous avons trouvé la présence de l'anaphorique : *le mois de Ramadhan, c'est aussi une occasion pour transmettre et afficher nos traditions*. L'anaphorique est la reproduction d'un segment par un pronom personnel, possessif ou démonstratif.

5. Les reprises lexicales dont la répétition d'un terme est obligatoire, nous allons présenter un exemple tiré du même article journalistique précédent, ***un duo chic*** : « ***Le chaâbi*** est prisé partout en Algérie. La dernière fois, j'ai donné un concert à Tamanrasset. Et on m'a demandé du qcid (longues chansons à textes). On a exigé du pur ***chaâbi***. Cela m'a touché et encouragé et rassuré... »

6. Les reprises lexicales où un terme est remplacé par un autre terme hyperonymique. Nous présentons un exemple tiré de notre corpus, qui se trouve dans les annexes et qui est cité dans le premier chapitre de la deuxième partie de ce travail ; nous avons choisi un article qui s'intitule ***le mutisme du reclus d'El Mouradia***, tiré du journal *le quotidien d'Oran* ; dans cet article nous avons remarqué la présence du remplacement d'un terme par un hyperonymique : ***Abdelkader Bensalah*** qui après avoir renouvelé le 03 juillet l'offre du pouvoir d'un dialogue sur les dispositions à réunir pour l'organisation d'une élection présidentielle honnête et transparente a, selon nos sources, fait approcher des personnalités nationales susceptible de faire partie de l'institution national « collégiale et souveraine dans ses décision » à laquelle seront dévolues les prérogatives de supervision, de contrôle et de suivi

*du processus électoral. Toujours selon les mêmes sources, les émissaires du **chef de l'état nominal et par intérim** n'ont obtenu que refus polis de la part des personnalités qui ont accepté de les entendre...*

7. Des juxtapositions est un emplacement de deux phrases côte à côte, séparées par la ponctuation (point, virgule ou point virgule). Nous présentons un exemple tiré de notre corpus, nous avons choisi l'article, qui s'intitule **Belmadi ou la réhabilitation du technicien algérien**, dans lequel nous avons remarqué le phénomène de juxtaposition : « il y a onze mois, lorsque j'ai dit que la CAN était l'un de nos objectifs, on m'a pris pour un fou ».

8. Indicateurs temporels : sont des termes indiquant une période de temps. Nous présentons le même exemple tiré de l'article, qui s'intitule **le mutisme du reclus d'El Mouradia**, tiré du journal *le quotidien d'Oran* : **Toujours** selon les mêmes sources, les émissaires du chef de l'état nominal et par intérim n'ont obtenu que refus polis de la part des personnalités qui ont accepté de les entendre...

9. Des temps successifs : on assiste au contraste imparfait/passé suivant le contraste situation/événement.

10. Indicateurs spatiaux : sont des mots indiquant le lieu par exemple : en haut, en bas, à droite, là-bas...etc.

11. Les déictiques : comprennent les adverbes de temps, de lieu, des pronoms personnels, démonstratifs. Il est important de noter que les déictiques sont des termes interprétables que par le locuteur, qui produit son énoncé et suivant la situation spatio-temporelle durant laquelle l'énoncé est produit.

12. Les types du discours : nous distinguons deux types de discours (type direct et type indirect)

- Type direct : ici le discours s'énonce par le biais de la juxtaposition, le locuteur reprend les mêmes paroles du personnage sans aucun changement (position⁷, temps des verbes, pronom).
- Type indirect : ici le locuteur transforme le message répété en utilisant un subordonnant (que), cette transformation supprime les marques d'énonciation, et change non seulement les temps des verbes mais aussi les indicateurs de lieu.

13. Successions logiques et chronologiques : ces éléments permettent de mettre en ordre logique les événements ainsi que les personnages; nous remarquons qu'il y a deux types de phrases :

- Phrase présentatrices : sont des phrases, qui décrivent l'état prospère et calme, qu'on trouve généralement au début d'un récit, nous tenons à mentionner que les phrases présentatrices permettent d'identifier les caractères de chaque énonciateur.
- Phrases processives : sont des phrases, qui relatent le déroulement des événements, en produisant de l'intrigue.

14. Les traits prosodiques : cette phase s'attache beaucoup plus au côté oral, car on y trouve la manière de prononcer son discours (accents, intonation, les modulations suspensives et conclusives).

2.1 Les genres du discours :

Selon Maingueneau (*ibid.*), il y a des genres de discours qui sont : « Les genres « institués », en revanche, regroupent les genres qu'on pourrait dire « routiniers » et les « genres auctoriaux » ». (2004 : 180)

⁷ Changement d'idée.

Les genres auctoriaux :

Selon Maingueneau (*ibid.*) les genres auctoriaux sont le:

« Fait de l'auteur lui-même, éventuellement d'un éditeur. En général, leur caractère auctorial se manifeste par une indication paratextuelle, dans le titre ou le sous-titre : « méditation », « essai », « dissertation », « aphorismes », « traité »... Ils sont particulièrement présents dans certains types de discours : littéraire, bien sûr, mais aussi philosophique, religieux, politique, journalistique... En attribuant telle étiquette à telle œuvre, on indique comment on prétend que son texte soit reçu, on instaure de manière non négociée un cadre pour son activité discursive. » (2004 : 180). Les genres du discours auctoriaux se caractérisent par un timbre paratextuel au niveau du titre ou le sous-titre, qui est présent dans des médiations, essai et dissertations. Les genres auctoriaux sont présents beaucoup plus dans les discours littéraires, philosophiques, politiques et journalistiques. Ces genres reflètent la nature du discours (philosophique, politique ou religieux...Etc.).

Les genres routiniers :

Selon Maingueneau (*ibid.*) les genres routiniers sont :

« Les genres qu'étudient avec prédilection les analystes de discours : le magazine, le boniment de camelot, l'interview radiophonique, la dissertation littéraire, le débat télévisé, la consultation médicale, le journal quotidien, etc. Les rôles joués par leurs partenaires sont fixés a priori et restent normalement inchangés pendant l'acte de communication. Ce sont ceux qui correspondent le mieux à la définition du genre de discours comme dispositif de communication défini socio-historiquement.[...]. Les paramètres qui les constituent résultent en effet de la stabilisation de contraintes liées à une activité verbale qui s'exerce dans une situation sociale déterminée. A l'intérieur de ces genres routiniers on peut définir une échelle : d'un côté les genres totalement ritualisés, qui laissent une marge de variation minimale (actes juridiques, par exemple), de l'autre ceux qui, à l'intérieur d'un script peu contraignant, laissent une grande part aux variations personnelles. » (2004 : 181). Les

genres routiniers ont une dimension informative sans aucune réciprocity communicative⁸, ils possèdent une marque socio-historique⁹. Ce qui est important, c'est que les genres routiniers ont une certaine stabilité des contraintes, qui concerne l'exercice linguistique oral¹⁰.

Les genres routiniers impose à la fois des normes strictes relatives à la société, et offrent d'un autre coté une indépendance personnelle. Par exemple, lorsque le journaliste écrit un article journalistique, il doit respecter les normes rituelles-sociétales, afin que l'article puisse être lu et accepté par un consentement social, en dépit de ceci le journaliste a la liberté d'exprimer ses points de vue au public lecteur.

2.2 La polyphonie :

Selon *Larousse* 2016, la polyphonie se définit comme : « assemblage des voix ou d'instruments. » (2016 : 626). Ceci veut dire que la polyphonie est une multitude de voix et/ou d'instruments, qui produisent un certain son cohérent. Si nous essayons de décortiquer le mot 'polyphonie', nous remarquons qu'il se compose de :

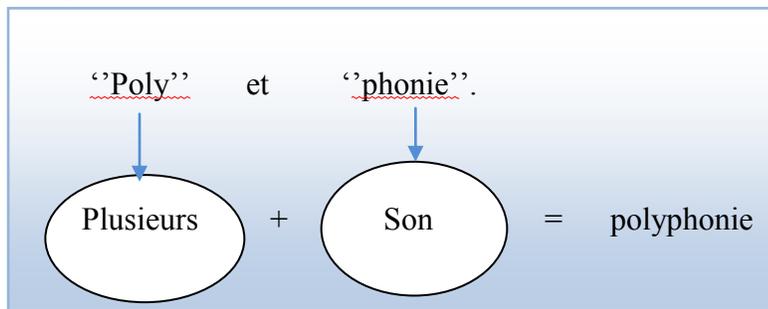


Figure N° 05 : polyphonie.

⁸ Echange de paroles.

⁹ Qui mêle entre la sociologie et l'histoire.

¹⁰ Tous ce qui est verbal et oral.

La polyphonie est un phénomène large, qui couvre plusieurs domaines parmi lesquels on a : la musique, la littérature et notamment la linguistique.

2.2.1 Polyphonie linguistique :

Ducrot (*ibid.*) affirme que : «lorsqu'on interprète un énoncé, d'y entendre S'exprimer *une pluralité de voix* différentes de celle du locuteur, Ou encore comme disent certains grammairiens à propos des Mots que le locuteur ne prend pas à son compte, mais met, Explicitement ou non, entre guillemets, une “polyphonie“ ». (1980 : 44). Cela explique qu'au sein d'un énoncé, on peut trouver plusieurs voix (multitude de voix), qui n'appartiennent pas au locuteur lorsqu'il énonce son discours, en revanche ses propos se mettent tantôt entre guillemets, tantôt ils sombrent dans le discours d'une façon implicite.

Ducrot (*ibid.*) définit la polyphonie en se basant sur la théorie de Bakhtine: « pour Bakhtine, il y a toute une catégorie de textes, et notamment de textes littéraire, pour lesquels il faut connaître que plusieurs voix parlent simultanément, sans que l'une d'entre elles soit prépondérante et juge les autres ». (1984 : 171). Dans chaque texte, il existe forcément une pluralité de voix, qui expriment au même temps des idées précises. Ces voix forment un énoncé cohérent et harmonique, il faut noter que chaque voix est indépendante de l'autre, et qu'elles ont la même importance.

Lorda et Zabalbeascoa (*ibid.*) rapportent que: «Bakhtin (1981: 272) considers all speech utterance as heteroglot since they partake of different-languages. At the same time, they are polyphonic, that is, resonating with *many voices*». (2012 : 206). En traduisant la citation précédente, on obtient que *Bakhtine (1981 : 272) considère tous les énoncés de la parole comme hétéroclites puisqu'ils participent de différentes langues. En même temps, ils sont polyphoniques, c'est-à-dire qu'ils résonnent de plusieurs voix.* Pour Bakhtine, tous les textes sont semblables, car ils partagent le même trait lingual et polyphonique ce qui conduit à

dire, que tous les textes comportent une pluralité de voix, qui se manifeste d'une façon implicite ou explicite.

Nølke (*ibid.*): « it is widely recognised that in most cases texts communicate many different points of view attributable to various speech participants. The normal situation is that two or more voices are heard in the same text; texts are polyphonic » (2017: 36). En traduisant la citation précédente, on obtient qu'*Il est largement reconnu que, dans la plupart des cas, les textes communiquent de nombreux points de vue différents attribuables à divers intervenants. La situation normale est que deux ou plusieurs voix sont entendues dans le même texte ; les textes sont polyphoniques.* Nølke affirme que, tous les textes véhiculent des idées ou des points de vue, mais lorsqu'on trouve qu'un texte comprenant plus d'une voix, ce texte est purement polyphonique.

2.3 Dialogisme :

Le dialogisme est un concept qui s'est répandu dans le milieu linguistique, il est présent sous une certaine forme et une certaine définition et voire sur une fonction précise. Par la suite, nous allons définir le dialogisme et ses fonctions, ainsi que le dialogue, qui est omniprésent dans la vie courante.

Selon Bakhtine (1979/1984), le dialogisme se définit comme : « L'expression d'un énoncé est toujours, à des degrés divers, une réponse, autrement dit : elle manifeste non seulement son propre rapport à l'objet de l'énoncé, mais aussi le rapport du locuteur aux énoncés d'autrui. Les formes de réactions-réponses qui remplissent un énoncé sont extraordinairement variées et, jusqu'à présent, elles n'ont jamais été étudiées » (1979/1984: 299). Le dialogisme est une réaction dégagée d'une réponse, que présente le locuteur à propos des énoncés de son interlocuteur. Le dialogisme est la réciprocité réactive entre le locuteur et son interlocuteur. Il (*ibid.*) ajoute que: « La compréhension responsive d'un tout verbal est toujours dialogique. » (1984 :336-337). Toujours le dialogisme est relié à la

réponse interactive, il concerne l'interaction qui est entre le locuteur et son interlocuteur.

Selon Rabatel (*ibid.*), le dialogisme a une fonction intéressante dans le discours, qui est faite par le biais de sa dimension interactionnelle. Le dialogisme selon Maingueneau (*ibid.*) est un ensemble d'énoncés interactifs, qui engendre un certain échange réciproque de parole (dialogue).

2.3.1 Dialogue :

Le dialogue est une réciprocité communicative entre plusieurs personnes, cette communication est faite pour résoudre un problème dans la vie quotidienne, ou pour débattre un sujet donné.

Par contre si nous nous penchons profondément vers la linguistique, nous pouvons saisir la signification du dialogue par le biais de quelques théories linguistiques à l'instar de la théorie de Maingueneau.

Le dialogue se définit selon Maingueneau (*ibid.*) comme suit : « Il existe deux usages de ce terme. Il peut désigner par opposition au *monologue*, toute forme d'échange, le plus souvent entre deux personnes. Mais beaucoup préfèrent l'utiliser pour référer à des échanges plus formels que la conversation, où il y a une volonté mutuelle d'aboutir à un résultat » (1996 : 27). Le dialogue possède plusieurs définitions, la première se figure en une conversation entre deux ou plusieurs personnes, donc c'est une communication interpersonnelle, cette conversation peut avoir du poids et de l'importance comme elle peut être banale. La deuxième définition se traduit par un échange de paroles entre deux ou plusieurs personnes, mais cette communication doit aboutir à un but, qui peut être, par exemple, une résolution des problèmes de vie, ou tout simplement un dialogue sur quelques choses de très importants.

Si on définit le dialogue par le biais de la seconde signification, on remarque la présence d'un élément indispensable qu'est l'étiq, pour Maingueneau (*ibid.*) tout dialogue, qui conduit à un résultat donné doit respecter l'étiq et on témoigne par la citation suivante : « le *dialogue* tend donc à être affecté d'une valeur étiq » (1996 : 27).

Si on mire, profondément, dans la première définition du dialogue, on va trouver qu'il y a une comparaison implicite entre le dialecte et la conversation. Le dialogue est purement formel puisqu'il discute une chose importante, il peut être utilisé dans les milieux officiels tels que les organisations étatiques, et avec des personnes avec qui on partage des relations officielles, comme les directeurs et les supérieurs. Par contre, la conversation est moins formelle et peut être informelles, car cette dernière s'intéresse aux choses moins importante voire futile.

2.3.2 Dialogisme:

Selon Maingueneau (*ibid.*), le dialogisme peut se définir comme une référence à une ampleur interactive du langage, cela veut dire que le locuteur prône un aspect machiniste et manifeste le but de son discours, qui se transforme en carrefour où se rencontrent les points de vue des interlocuteurs, tout en sachant que le discours porte sur un sujet donné, en présentant la citation-témoin de Bakhtine (1984) :

«Le locuteur n'est pas un Adam, et de ce fait l'objet de son discours devient, immanquablement, le point où se rencontrent les opinions d'interlocuteurs immédiats (dans une conversation ou une discussion portant sur n'importe quel événement de la vie courante) ou bien les visions du monde, les tendances, les théories, etc. (dans la sphère de l'échange culturel) » (1984 : 302).

Selon Moirand (*ibid.*), il existe deux types de dialogisme :

- Le dialogisme intertextuel : qui se rattache fortement à l'hétérogénéité énonciative (une harmonie énonciative au sein de l'énoncé).
- Le dialogisme interactionnel : qui concerne les interactions verbales au sein d'un énoncé.

Il faut noter que pour Bakhtine, il est impossible, quand même, de dissocier ces deux éléments, ils sont comme le recto et le verso de la feuille, nous présentons la citation suivante pour affirmer l'impossibilité citée ci-dessus, Bakhtine (*ibid.*) affirme que :

« Toute énonciation, même sous sa forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes des paroles. Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elles, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci, etc. » (1977 : 106).

Chapitre 3

Univers discursif

Dans le chapitre 03, nous allons présenter l'étude descriptive des êtres du discours et leurs produits énonciatifs. Nous allons aborder l'étude descriptive des notions suivantes : l'énoncé, l'énonciation, le locuteur, l'énonciateur, le point de vue, le sujet parlant et le sens.

Cadre théorique :

Ce chapitre porte sur les êtres du discours, qui peuvent être des énonciateurs, des locuteurs voire des sujet parlants, qui contribuent à véhiculer une énonciation, d'un être discursif à un autre ; cette énonciation peut être envisagée comme : un énoncé ou un point de vue doués de sens. Nous allons présenter une étude descriptive-comparatiste de ces êtres discursifs, nous allons aussi effectuer une étude analytique-comparatiste de l'énonciation, que véhiculent les êtres discursifs, que celle-ci soit un énoncé ou un point de vue doués de sens, afin de démontrer comment manifestent ces êtres du discours. Et comment est leurs produits finals.

Nous avons choisi les théories de Maingueneau (1996) et de Ducrot (1984) pour aborder les notions de l'énoncé, l'énonciation et le sujet parlant, tout en s'appuyant aussi sur Adam (1992), ces théories semblent précises dans la description linguistique et la comparaison de ces notions. Nous avons opté pour Ducrot (*ibid.*), Nølke (2004), Nølke (2013), et Bres et Mellet (2009) afin, d'aborder les notions du locuteur, le point de vue, le sens et la signification, tout en s'appuyant sur Gueye (2020), pour aborder précisément la notion de l'énonciateur; Ces théories semblent fortes en leurs vertus analytiques-comparatistes.

Les théories que nous avons choisies, permettent d'étudier les êtres discursifs selon une approche descriptive-comparatiste, qui permet de décrire l'être discursif et de le comparer à un autre, fin de dégager soit une divergence, soit une convergence. Les théories choisies permettent aussi d'étudier le produit des êtres discursifs (énonciation) selon une approche analytique-descriptive, qui permet de décrire le produit et de l'analyser linguistiquement, afin de dégager son fonctionnement et sa spécificité.

3. Énoncé :

L'énoncé est un élément important dans notre recherche, d'ailleurs cette dernière s'appuie sur l'énoncé journalistique algérien, alors il est indispensable d'évoquer cet élément central (énoncé). Selon Maingueneau (*ibid.*) l'énoncé est défini comme suit : « *l'énoncé* désigne le produit de l'acte *d'énonciation*. » (1996 : 35). Pour l'auteur, l'énoncé est un résultat de l'action de dire son discours, mais la signification reste plus ou moins ambiguë, nous devons citer les explications portées par le théoricien.

Maingueneau (*ibid.*) affirme que :

« Ce terme très polysémique ne prend sens qu'à l'intérieur de diverses oppositions :

- D'un point de vue **syntactique** on oppose souvent *énoncé* et *phrase* en considérant la *phrase* comme un type d'*énoncé*. L'*énoncé* est ici défini comme l'unité de communication élémentaire, une séquence verbale **doué de sens** et **syntactiquement complète** : ainsi « Léon est malade », « oh ! », « quelle fille », « Paul ! » sont autant d'*énoncés*. » (1996 : 36). L'énoncé possède plusieurs sens, mais on peut préciser un sens, d'après cette explication. Pour bien saisir que signifie l'énoncé nous devons aborder la syntaxe, et nous devons comparer entre énoncé et phrase. L'énoncé est au moins l'élément minimal, qui comporte ou véhicule un sens à l'autrui. En outre, il est bien construit syntactiquement, c'est-à-dire que les mots sont bien placés et sont soumis aux normes grammaticales.

Selon Ducrot (*ibid.*) l'énoncé :

« doit être distingué de la phrase, qui est une construction du linguiste, permettant de rendre compte des énoncés. A la base de science linguistique il y a en effet la décision de reconnaître dans les énoncés réalisés *bic* et *nunc*, tous différents les uns des autres, un ensemble d'entités abstraites, les phrases, dont chacune est susceptible d'être manifesté

par une infinité d'énoncé. Faire la grammaire d'une langue c'est spécifier et caractériser les phrase sous-jacentes aux énoncés réalisables au moyen de cette langue. » (1984 : 177)

L'énoncé est le résultat d'une énonciation fait par un énonciateur donné, cette énonciation représente la contextualisation de la phrase. Nous devons affirmer d'avantage, selon Ducrot (*ibid.*), que l'énoncé est un phénomène observable et linguistique, par contre la phrase est un objet abstrait et grammatical :

« Pour mener à bien cette description, il me semble nécessaire d'établir et de maintenir ensuite (même si cela coute un peu) une distinction rigoureuse entre « l'énoncé » et « la phrase ». Ce que j'appelle « phrase », c'est un objet théorique, entendant par là qu'il n'appartient pas, pour le linguiste, au domaine de l'observable, mais constitue une invention de cette science particulière qu'est la grammaire. Ce que le linguiste peut prendre pour observable, c'est l'énoncé, considéré comme une manifestation particulière, comme l'occurrence *bic* et *nunc* d'une phrase. » (1984 : 174).

Enfin Adam (*ibid.*) définit l'énoncé par opposition au texte ainsi : « Un *énoncé*, au sens d'objet matériel oral ou écrit, d'objet empirique, observable et descriptible, n'est pas le *texte*, objet abstrait » (1992 : 15). Adam fait recours à la comparaison entre l'énoncé et le texte, afin de se focaliser sur la nature de celui-ci, qui est palpable et capable d'être descriptible, par opposition au texte, qui est tout à fait abstrait.

3.1 Enonciation :

L'énonciation est linguistiquement défini selon Benveniste (*ibid.*) comme : « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (1974 : 80). Selon Benveniste, l'énonciation est la pratique de la langue, qui est soumise sous une certaine volonté personnelle, plus précisément, c'est le fait de parler une langue, mais cette dernière doit être personnalisée selon les circonstances, qui entourent le locuteur.

Pour Ducrot (*ibid.*) l'énonciation est :

« Ce que je désignerai par ce terme, c'est l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé. La réalisation d'un énoncé est en effet un événement historique : existence est donnée à quelque chose qui n'existait pas avant qu'on parle et qui n'existe plus après. C'est cette apparition momentanée que j'appelle énonciation » (1984 : 179)

Pour l'auteur, l'énonciation est le fait de dire un énoncé oralement ou même par écrit, c'est ce moment qui est intéressant pour Ducrot, car avant l'acte de l'énonciation, l'énoncé n'est pas encore produit, mais après l'acte de l'énonciation, l'énoncé est produit (il existe), donc on comprend que l'énonciation est limitée temporellement (**avant** et **après** l'énonciation), et d'ailleurs de nouveau Ducrot (*ibid.*) confirme ce que nous avons précité : « pour moi, c'est simplement le fait qu'un énoncé apparaisse » (1984 : 179).

Alors nous essayons d'aller plus loin pour voir c'est quoi l'énonciation ? Selon Maingueneau (*ibid.*) : « Elle s'oppose ainsi à *l'énoncé* comme l'acte se distingue de son produit. » (1996 : 37). Maingueneau (*ibid.*) met la lumière sur deux éléments, qui sont :

- L'énonciation est l'acte de dire ou écrire un énoncé.
- L'énoncé est le produit, qui est résulté de l'énonciation.

Nous devons établir un schéma, pour mieux expliquer la corrélation, qui se situe entre les deux éléments (énoncé, énonciation) :

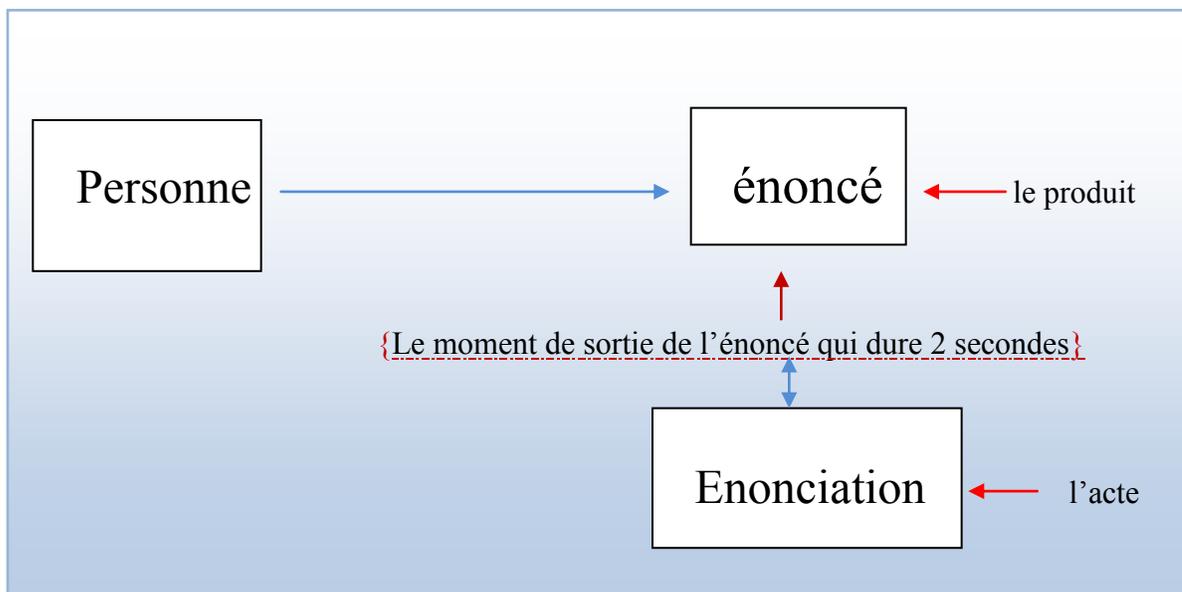


Figure N°06 : l'énonciation.

Il faut noter que l'énonciation n'est plus un acte personnel, elle s'adapte au genre de discours et même à ses besoins, elle n'est pas propre à un seul énonciateur, elle peut être l'appartenance de plusieurs énonciateurs, ces normes citées ci-avant sont selon Maingueneau (*ibid.*) :

« *L'énonciation* ne doit pas être conçue comme l'appropriation par un individu du système de la langue » (1996 : 36)

« *L'énonciation* qu'à travers les contraintes multiples des genres de discours. » (1996 : 37)

« L'énonciation ne repose pas sur le seul énonciateur » (1996 : 37).

3.2 Locuteur :

Nous avons abordé la notion de l'énoncé, et nous avons vu ce que signifie ce concept. Nous avons aussi vu l'énonciation, qui est le fait de produire un énoncé, il reste d'entamer la notion du locuteur. Nous allons faire recours à certaines théories, pour mieux comprendre c'est quoi un locuteur ?

Pour Ducrot (*ibid.*), le locuteur est : « un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé. C'est à lui que réfèrent le pronom *je* et les autres marques de la première personne. » (1984 : 193). Le locuteur est une personne, qui assume la responsabilité de son énoncé, c'est lui qui énonce son énoncé et qui présente plusieurs preuves, qui prouvent qu'un énoncé est le sien, comme toutes les marques de la première personne.

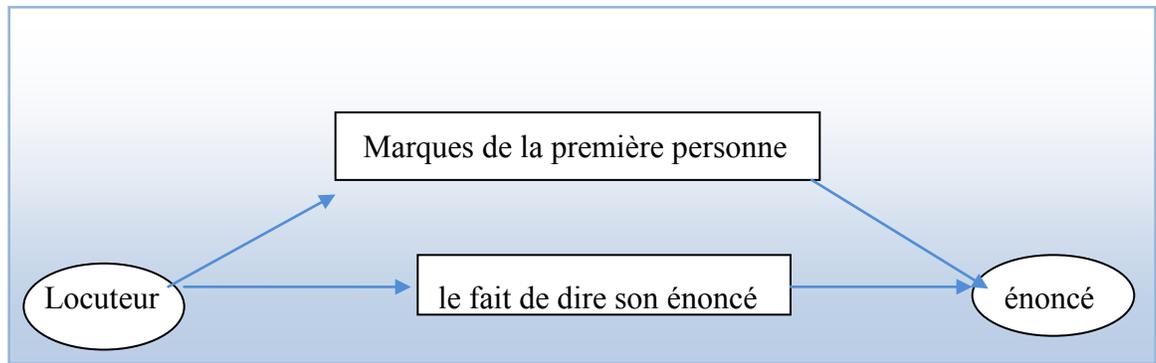


Figure N° : 07 : le locuteur.

Alors, pour mieux comprendre le schéma, qui est ci-dessous, nous devons l'expliquer simplement. Le locuteur, qui est en train de dire un énoncé, doit passer, en premier lieu, par l'emploi des marques de première personnes, comme le (*je*), dans son énoncé. Ducrot (*ibid.*) évoque un exemple très efficace, qui permet de

piger la bonne définition du locuteur. Il évoque que, s'il adresse une lettre à l'école où son fils reçoit son éducation, et que sur cette lettre il est écrit :

Je soussigné monsieur à

Nom et prénom du parent

Signature

Supposons que son fils a écrit son nom et prénom dans le premier blanc et l'activité qui souhaite l'exercer dans le deuxième blanc, et il écrit aussi le nom et le prénom de son père, qui est Ducrot, par contre la signature revient au papa, ici tout l'énoncé est sur la responsabilité de Ducrot, car l'école peut faire une inspection routinière, ou bien une confirmation concernant cette lettre, donc l'école va dire à Ducrot que : vous, monsieur Ducrot, vous avez envoyé la lettre *X* à notre école pour la finalité, que votre fils exerce une telle activité. Donc toute la responsabilité est sur le dos de Ducrot, et toutes les marques de première personne (*je*), tombent sur le dos de Ducrot, à cause d'une simple signature faite par lui-même, car pour l'école, normalement, celui qui a écrit la lettre, c'est celui qui l'a signé.

Ducrot (*ibid.*) note, qu'il est possible d'avoir un dédoublement de locuteur, et il mentionne l'exemple de « Si Pierre dit Jean m'a dit : *je reviendrais* » (1984 : 196). Donc, il est impossible de dire qu'il y a un seul locuteur, malgré que *Pierre* a dit un énoncé et aussi *Jean* a dit un énoncé. Alors, il est indispensable de dire qu'il y a deux locuteurs tout à fait différents, le premier est assimilé à *Pierre*, et le second locuteur est assimilé à *Jean*. Le dédoublement de locuteur est le fait d'avoir deux locuteurs, chacun d'eux possède son propre énoncé.

Ducrot (*ibid.*) ajoute que : « cette possibilité de dédoublement est utilisée non seulement pour faire connaître le discours que quelqu'un est censé avoir tenu, mais aussi pour produire un écho imitatif » (1984 : 179). Ce phénomène de dédoublement de locuteurs sert aussi pour la finalité de faire un écho imitatif par

exemple : A : j'ai froid ; B : j'ai froid ! Cela fait mille fois que je t'entends dire ce mot.

L'énoncé original

écho

En se penchant profondément dans la notion du locuteur, nous remarquons qu'il existe deux sortes de locuteur (locuteur en tant que tel= l'abréviation L, locuteur en tant qu'être du monde= le signe λ). Pour Ducrot (*ibid.*), les deux notions se présentent ainsi : « L est le responsable de l'énonciation, considéré uniquement en tant qu'il a cette propriété. λ est une personne « complète », qui possède, entre autres propriété celle d'être l'origine de l'énoncé » (1984 : 200). Ici Ducrot fait la différence entre un locuteur en tant que tel et locuteur en tant qu'être du monde, où il spécifie que le locuteur en tant que tel (L), assume la responsabilité de l'énonciation et déjà on lui colle cette responsabilité, ce locuteur est fait juste pour énoncer, par contre il n'est pas le locuteur à qui on impute l'origine de l'énoncé. Mais le locuteur en tant qu'être du monde est une personne physique, qui assume la responsabilité de son énoncé, il est l'origine de son énoncé (c'est lui qui a produit l'énoncé).

Restons avec la même théorie de Ducrot (*ibid.*), afin d'aller plus loin, en expertisant L et λ . Pour lui (*ibid.*), quelqu'un qui dit *hélas*¹¹ et l'autre qui dit "*je suis malheureux*", n'est pas la même chose, car pour une interjection comme *hélas* est pleine de sentiments, déjà elle déclenche un sentiment dans la personne, qui est entrain d'entendre, *hélas* montre le vrai sentiment, qui provient de la personne productrice de ce mot, en revanche un énoncé déclaratif comme : "*je suis malheureux*", peut être flatteur, car on peut dire "*je suis très content à cause du cadeau qu'on m'a offert*", mais réellement, un cadeau comme un vieux t-shirt ne va pas contenter, et on a dit l'énoncé déclaratif cité ci-avant, juste pour ne pas

¹¹ Interjection

gâcher la bonne occasion de s'offrir un cadeau donc, on n'avais pas de sentiment de surprise ou de contentement et on a fait semblant d'être content, pour flatter l'autrui. Mais si on apporte un vrai cadeau, qui surpris, le premier mot qui sort de la bouche est " *Wow*¹² ", c'est une interjection, qui dégage, vraiment, un vrai sentiment.

Ducrot (*ibid.*) attribue le sentiment dégage par une interjection au locuteur en tant que tel (L), il attribue aussi l'énoncé déclaratif, ne possédant aucun sentiment au locuteur en tant qu'être du monde, nous attestons par la citation suivante : « je poserai donc que l'être à qui est attribué le sentiment, dans une interjection, c'est L, le locuteur vu dans son engagement énonciatif. Et c'est à λ au contraire qu'il est attribué dans les énoncés déclaratifs, c'est-à-dire à l'être du monde qui, entre autres propriétés à celle d'énoncer sa tristesse ou sa joie » (1984 : 200).

Nous allons aborder un exemple tiré de notre corpus, afin de le traiter et d'éclaircir le point du locuteur. Nous avons choisi un exemple, qui s'intitule *cogito, ergo sum (je pense, donc je suis)*, qui se trouve dans les annexes de notre travail. Dans cet article nous avons trouvé une maxime, que rapporte un journaliste-locuteur :

En vérité, comme l'affirme Plaute, «l'homme est un loup pour l'homme», (Homo homini lupus est).

Responsabilité du journaliste-locuteur.

¹² Interjection de surprise

Nous avons constaté que le journaliste emploie l'expression “ *En vérité, comme l'affirme Plaute* ” donc, il rapporte un discours déjà énoncé, ceci impose une responsabilité seulement de ce que le journaliste-locuteur rapporte.

Nous remarquons aussi que le journaliste-locuteur fait recours à la traduction de la maxime d'origine “ *«l'homme est un loup pour l'homme»* ”, en la mettant entre guillemets, ce qui révèle que cette traduction est un énoncé, qui tire son origine du journaliste-locuteur.

En revanche, “ *(Homo homini lupus est)* ” fait tomber la responsabilité énonciative sur “ *Plaute* ” et sur le locuteur-journaliste, c'est-à-dire que “ *Plaute* ” est l'origine de la maxime en latin, mais le journaliste-locuteur a seulement la responsabilité de rapporter cette dernière. Nous pouvons dire que “ *(Homo homini lupus est)* ” est l'apparentage énonciatif de “ *Plaute* ”, qui est locuteur en tant qu'être du monde λ , par contre le journaliste-locuteur est un locuteur en tant que tel (L), par rapport à cette maxime en langue latine.

3.3 Énonciateur :

L'environnement discursif comprend des notions très importantes citées ci-avant (telle que l'énoncé, l'énonciation et le locuteur), mais ces notions ne peuvent pas être existantes sans la présence de l'énonciateur, que nous allons l'entamer ci-après, tout en abordant la théorie de Ducrot et de Gueye, car nous voyons que ces théories sont profondes, et précises pour définir le fonctionnement linguistique de la notion de l'énonciateur.

Selon Ducrot (*ibid.*) l'énonciateur est : «ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas au sens matériel du

terme, leurs paroles. » (1984 : 204). L'énonciateur est une personne physique, qui a la possibilité d'extérioriser ce qu'il a comme idée, position, et tous ce qui se passe dans son environnement, il est libre et indépendant dans ses énoncés, il ne connaît pas des limites, qui concernent son énonciation, à vrai dire l'énonciateur est le maître mot de son énonciation.

Pour Gueye (*ibid.*) le locuteur : « est porteur de la parole de l'autrui peut être dans un rapport de subordination avec l'auteur empirique de l'énonciation dont le propos s'impose parfois de façon autoritaire. » (2020 : 35). On présente une vive comparaison entre le locuteur et l'énonciateur. On remarque que, l'auteur émetteur de l'énonciation, qui est l'énonciateur, possède une certaine capacité d'imposer ses propos car c'est lui le vrai producteur-original de ces derniers.

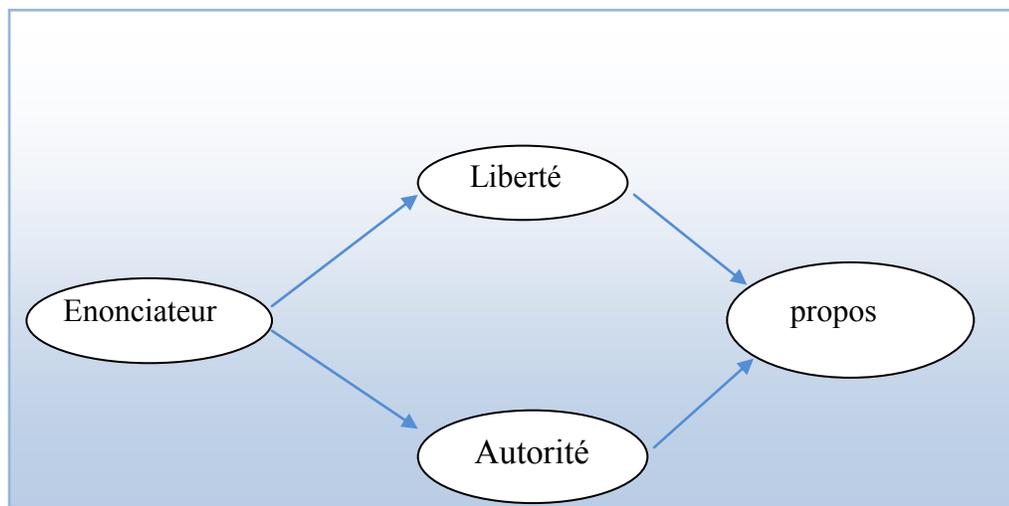


Figure N° 08 : l'énonciateur.

Nous allons présenter un exemple de notre corpus, qui va éclaircir la notion de l'énonciateur : Nous avons choisi l'article, qui s'intitule *LE PROJET AUDACIEUX DE LA SOCIÉTÉ CIVILE*.

Nous présentons une énonciation, qui est présentée sous forme de discours rapporté : Messaoud Boudiba déclare pour sa part à propos du rôle de l'armée : «

Personne ne peut nier aujourd'hui que l'armée est le détenteur du pouvoir réel. L'armée montre aussi qu'elle accompagne la solution constitutionnelle. Nous on dit à l'armée qu'elle devrait accompagner plutôt la volonté populaire. On cite les articles 7 et 8 qui consacrent la souveraineté populaire. Alors, l'armée doit accompagner, pas gérer mais seulement accompagner, la période de transition. »

Messaoud Boudiba est une personne physique, qui existe dans le monde matériel, il n'existe pas de limite dans son énonciation, qui est rapportée par un journaliste-locuteur, qui tient la position du locuteur, que nous avons abordé ci-avant. Nous remarquons que, l'énonciation de Messaoud Boudiba est rapportée sans aucun changement, ce qui révèle, que celui-ci est un être du monde existant, qui a des propos qu'on doit les rapportées tels qu'ils sont, à cause de la liberté, de l'illimité et de l'autorité que possède l'énonciateur "Messaoud Boudiba". Le journaliste-locuteur ne prend pas les propos à son compte, puisqu'il adopte le style de discours rapporté, par contre c'est "Messaoud Boudiba", qui se juge responsable de son énonciation.

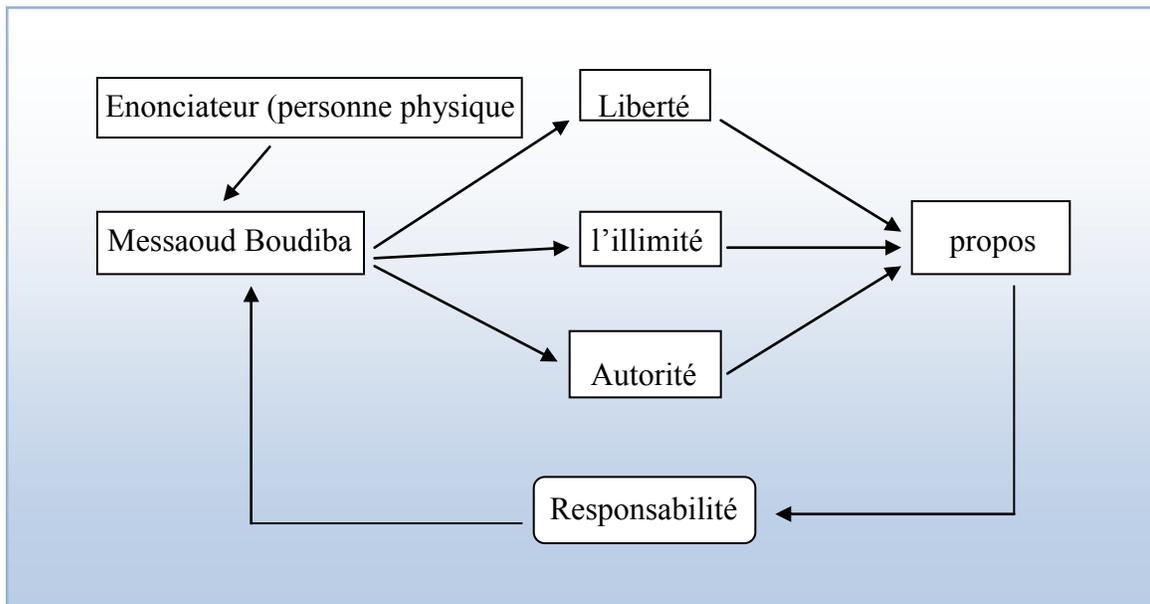


Figure N°09 : énonciateur.

3.4 Point de vue :

En définissant la notion de l'énonciateur, nous avons évoqué le point de vue, qui est prépondérant dans le milieu discursif. Nous allons l'aborder en utilisant les théories de Ducrot et de Nølke.

Le point de vue est défini par Nølke (*ibid.*) comme suit :

« Nous avons proposé une définition des pdv selon laquelle leur forme générale est : (7) [X] (JUGE(p)) Où *X* symbolise la source, *JUGE* le jugement et *p* le contenu. La source correspond aux énonciateurs de Ducrot, la différence étant que pour nous, elle appelle une saturation, si possible. Lors du processus interprétatif de l'énoncé, l'interprète cherche (automatiquement) à la saturer par un être discursif. Les pdv constituent en quelque sorte le noyau du sens d l'énoncé et les instructions indiquent toujours la présence d'au moins un pdv dans un énoncé. » (2013 : 146). Pour Nølke, les points de vue sont constitués par l'énonciateur, suivant la description de ce dernier par Ducrot (1984), sont constitués aussi de jugement et de contenu, lorsqu'on veut donner un caractère oral ou écrit au point de vue, on est censé de lui attribuer un être discursif comme : l'énonciateur. De plus, le point de vue constitue le sens de l'énoncé, c'est juste comme le corps et l'âme, le corps ne peut pas fonctionner sans que l'âme soit dedans, ici le corps fait allusion à l'énoncé et l'âme fait allusion au point de vue.

Pour Ducrot (*ibid.*) l'énonciateur est : « Ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas au sens matériel du terme, leurs paroles. » (1984 : 204). Nous avons fait exprès de reprendre la première citation, qui concerne l'énonciateur, car celle-ci présente un point intéressant à évoquer, qui est le point de vue, qui est une responsabilité énonciative attribuée à l'énonciateur.

Ducrot (*ibid.*) ajoute que : « L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimé dans l'énonciation » (1984 : 211). Et il (*ibid.*) amplifie : « Présenté comme d'une énonciation où les points de vue ne sont attribués à personne » (1984 : 213). L'énonciateur est l'unique origine du point de vue ; l'expression du point de vue est une responsabilité de l'énonciateur. Nous distinguons trois différents types de point de vue, selon Nølke (*ibid.*) :

« Nous distinguerons trois types de pdv, à savoir les pdv simples et deux types de pdv complexes : hiérarchiques et relationnels. L'énoncé de (8) ne véhicule qu'un pdv simple:

(8) Il fait beau.

pdv : [X] (VRAI ('il fait beau'))

(8) est dit monophonique au niveau de la langue, sa structure ne contenant qu'un pdv. Par défaut, le locuteur est source de ce pdv. Les pdv hiérarchiques se composent de points de vue simples ou complexes organisés selon une structuration hiérarchique. Les pdv hiérarchiques permettent de faire porter des jugements (extérieurs) sur d'autres jugements. L'énoncé de (2), déjà étudié, en est un exemple:

(2) Ce mur n'est pas blanc.

pdv1 : [X] (VRAI ('ce mur est blanc'))

pdv2 : [I0] (INJUSTIFIÉ (pdv1))

Les pdv relationnels, enfin, relient des pdv simples ou complexes entre eux. On aura notamment des pdv relationnels dans les phrases renfermant des connecteurs comme dans (9):

(9) Il fait beau donc Pierre se promène.

qui véhicule trois pdv dont un relationnel:

(9') pdv1 : [X] (VRAI (p))

pdv2 : [10] (VRAI (q))

pdv3 : [10] (GEN (si p alors q))

où p = 'il fait beau' et q = 'Pierre se promène'. GEN signifie 'il est généralement vrai que'. » (2013 : 146-147). Pour Nølke (*ibid.*), il existe trois types de point de vue, qui sont détaillées comme suit :

- 1) Point de vue simple : il est basique en ce qui concerne sa composition, il ne présente plus une complexité, par contre ce dernier expose juste un seul point de vue. Ex : il pleut.
- 2) Point de vue hiérarchique : il présente une multitude de points de vue simples¹³ ou complexes, qui sont agencées suivant une logique structurale de l'énoncé, exemple de notre corpus : ***ils ne pourront pas mettre en prison une grande partie de la jeunesse.***

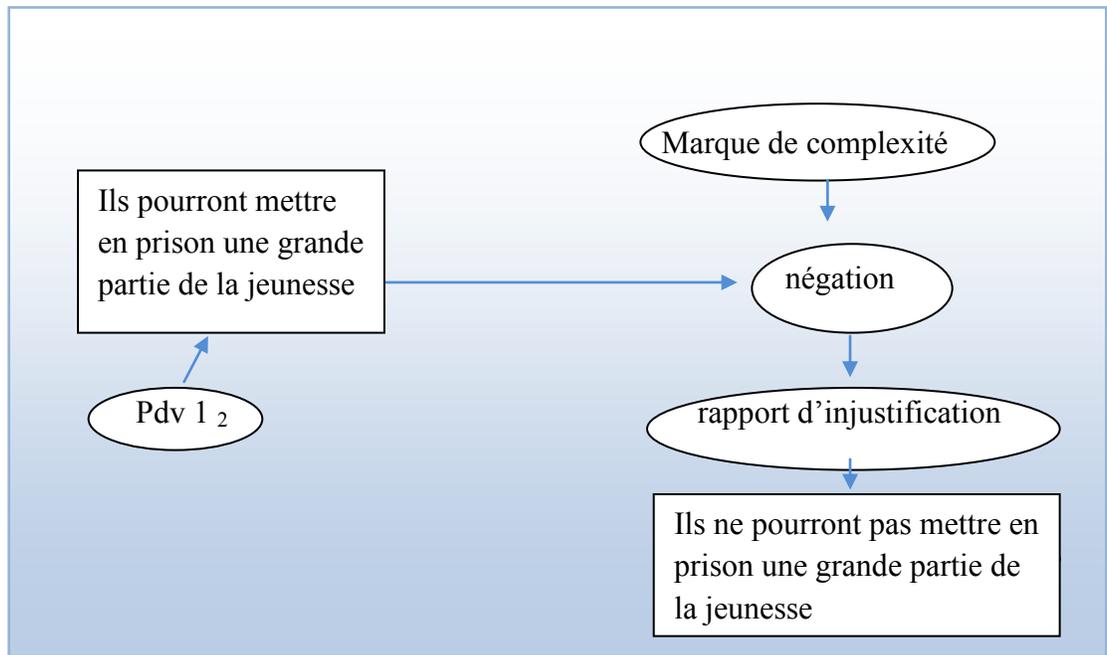


Figure N°10 : le point de vue.

¹³ Qui ne présente pas de complexité.

Pour chaque point de vue hiérarchique, il y a un **point de vue premier₂**, qui est souvent opposé au **point de vue hiérarchique₁**, ce dernier₂ passe par un rapport donné, (comme dans notre exemple, il y a un rapport de négation où le **point de vue₂** n'est pas justifié), afin de donner le dernier fruit, qui est notre **point de vue final₁**.

3) Point de vue relationnel : ce type de point de vue met en corrélation une pluralité de points de vue, par le biais d'un ou de plusieurs connecteurs, nous allons prendre un exemple de notre corpus, pour expliquer le dernier type, qui présente une complexité :

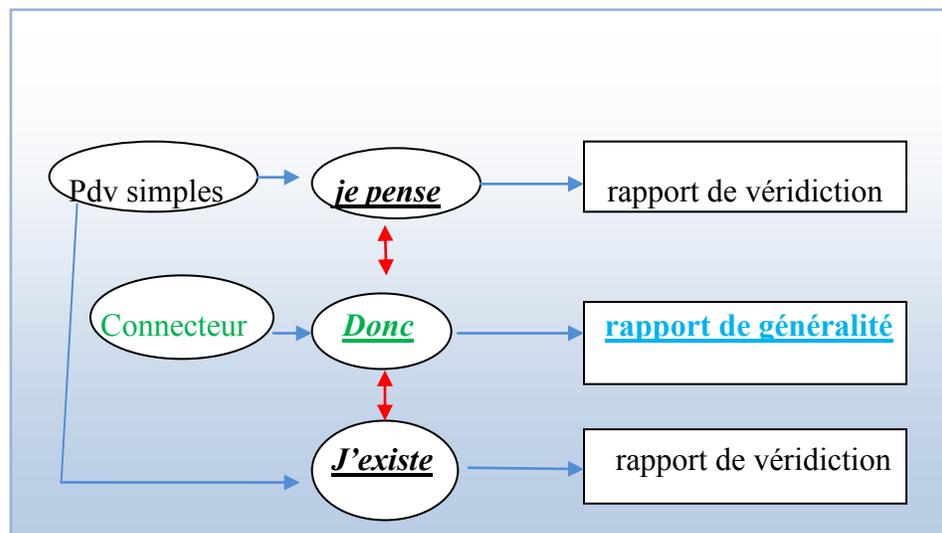


Figure N° 11 : point de vue relationnel.

Dans notre exemple, le **connecteur** met en **connectivité**, deux points de vue simples (**je pense** et **j'existe**). Sachant que, le premier point de vue (**je pense**) éprouve un rapport de véridiction, cela veut dire que, le premier point de vue est vrai, le deuxième est aussi vrai, par contre le connecteur **donc** expose un rapport de généralité, c'est-à-dire : (**il est généralement vrai** que si **je pense**, **j'existe**), par lequel il connecte les deux points de vue.

3.5 Sujet parlant :

Nous avons évoqué les notions, qui peuvent donner au discours un sens, il reste de se pencher vers une notion très intéressante, sur laquelle Maingueneau (*ibid.*) et Ducrot (*ibid.*) ont mis une théorie, cette notion est le sujet parlant. Le sujet parlant selon Maingueneau (*ibid.*) : « est un être empirique, l'individu qui énonce physiquement l'énoncé » (1996 : 64). Le sujet parlant est un être vivant, qui a la possibilité et la vocation d'énoncer son énoncé au sein du monde matériel.

Selon Maingueneau (*ibid.*) : « il s'agit de l'image que le sujet parlant construit de lui-même et de son destinataire à travers son discours (un ami s'adressant à des amis, un père à ses enfants, etc.) » (1996 : 37-38). Ici nous avons à faire avec ce qui est confectionné par le sujet parlant, comme image au sein du monde physique, il peut se confectionner mainte image également, il est dans la possibilité de construire d'autres images, qui concernent le destinataire de son énoncé, ce processus est fait par le moyen du discours, parmi les images nous pouvons citer par exemple : un enseignant, qui adresse la parole à son étudiant. Ducrot (*ibid.*) donne un exemple, en s'appuyant sur Banfield afin de théoriser le sujet parlant :

« par exemple, lorsque quelqu'un, ayant été traité d'imbécile, répond « ah, je suis un imbécile, eh bien, tu va voir... » – Banfield est obligée d'exclure ces « reprises » du champ du style indirect libre et d'en faire un des modes de discours rapporté (en écrivant le « je suis un imbécile » du discours précédent comme un « tu dis que je suis un imbécile »). Grace à de telles exclusions, elle peut formuler un principe selon lequel, lorsqu'il y a un locuteur est nécessairement aussi le sujet de conscience » (1984 : 172-173).

Nous reprenons l'exemple de Ducrot, que nous trouvons fort en sa vertu d'explication, où il suppose que si A a dit à B :

A : tu es un imbécile !

B : ah, je suis un imbécile, eh bien, tu va voir ... !

Donc, là nous sommes dans l'obligation d'être conduit par la méthode de Banfield sur le transfert de phrases en style direct vers le style indirect libre, qui est personnalisée selon elle-même, en supprimant les marqueurs de ce dernier, nous allons obtenir :

B (en style indirect libre) : *tu dis que je suis un imbécile* (ceci n'est pas intéressant pour nous)

B : (rapporté en style personnalisé selon Banfield) : *je suis un imbécile.*

En disant ceci on peut mettre (*je suis un imbécile*) comme une question, et cela donne : *je suis un imbécile ?* On peut mettre aussi (*je suis un imbécile*) en manière d'exclamation, et cela donne : *je suis un imbécile !*

Donc, grâce à la théorie de transfert d'un style¹⁴ à un autre de Banfield, on peut avoir un énoncé, qui peut être propre à un locuteur, et on peut avoir un énoncé qui peut être propre à un sujet parlant, qui s'exprime au sein du monde matériel, en vérité, le sujet parlant est lui-même le locuteur dans cet énoncé, du coup on trouve que presque c'est le même énoncé que prononce A, et Ducrot (*ibid.*) confirme ceci en disant : « lorsqu'il y a un locuteur est nécessairement aussi le sujet de conscience » (1984 : 173).

¹⁴ Style de rapport de parole.

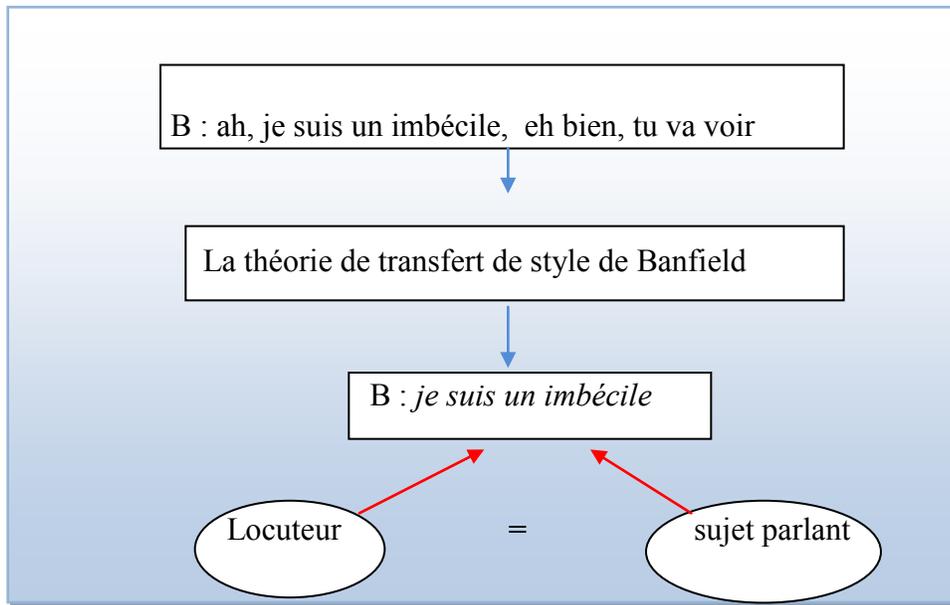


Figure N° 12 : le sujet parlant.

Nous présentons le même exemple expliqué dans le concept du locuteur tiré de notre corpus, afin d'expliquer plus lucidement la notion du sujet parlant :

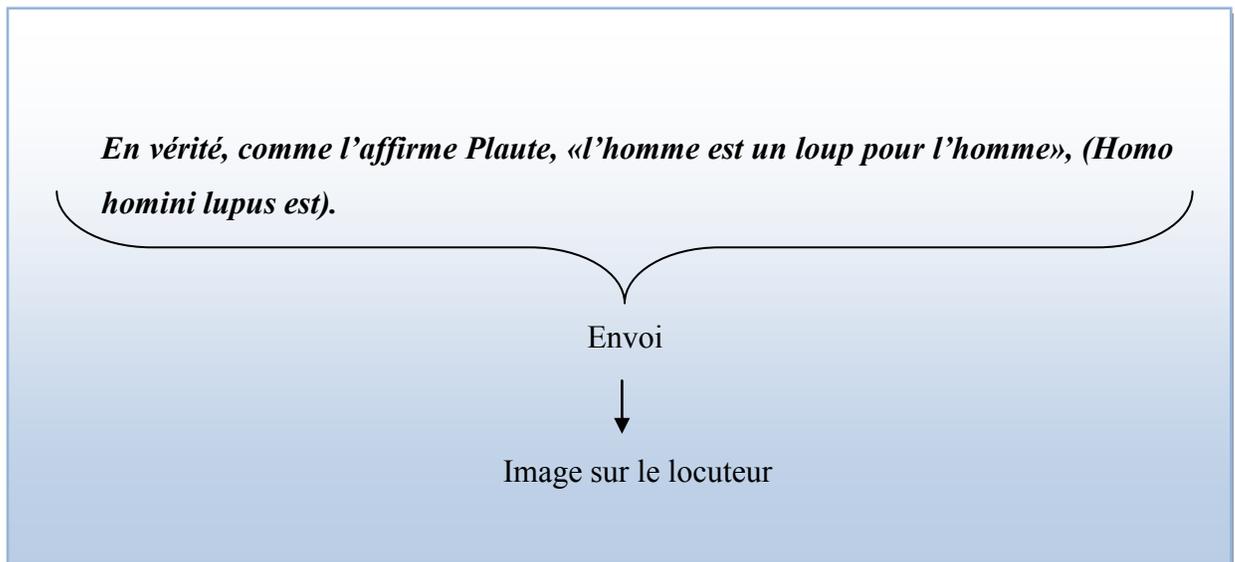


Figure N°13 : le sujet parlant

Le sujet parlant est l'image qu'émet le locuteur. D'ailleurs le locuteur est égal au sujet parlant, sauf que ce dernier est un être physique imagé, que transmet le locuteur. Dans notre figure, le locuteur transmet non seulement l'image du journaliste, qu'il est dans le monde du matériel par le biais du discours rapporté de " *Plaute*", mais aussi il émet l'image du traducteur grâce à sa traduction de la maxime originale de " *Plaute*".

3.6 Sens :

En abordant la notion du point de vue et de l'énoncé, nous avons remarqué qu'ils véhiculent des sens donnés, ces sens ont si intéressants dans notre recherche et notre analyse polyphonique, dans la deuxième partie du présent travail. Nous allons faire recours à quelques théories, afin de définir le sens et savoir comment il manifeste dans l'énoncé.

Selon Ducrot (*ibid.*), le sens présente une caractérisation sémantique de l'énoncé, il peut être distingué par son statut méthodologique, car celui-ci concerne tous ce qui est observable et tous ce qui est fait et effectué dans la vie réelle. Ce fait, par la suite, peut être interprétable, et cette interprétation est basée sur des hypothèses constitutives. Le sens de l'énoncé est tout à fait une signification de la phrase, tout en ajoutant des éléments situationnels du discours. En citant la signification, il nous semble fondamental de dire que, selon Nølke (*ibid.*), la signification est la description sémantique des mots, selon Bres et Mellet (*ibid.*) c'est le signifié, qui programme la signification. La signification est l'opération de sémantisation du signifié, elle est une description sémantique du signe linguistique.

Résumons le sens dans le schéma qui suit :

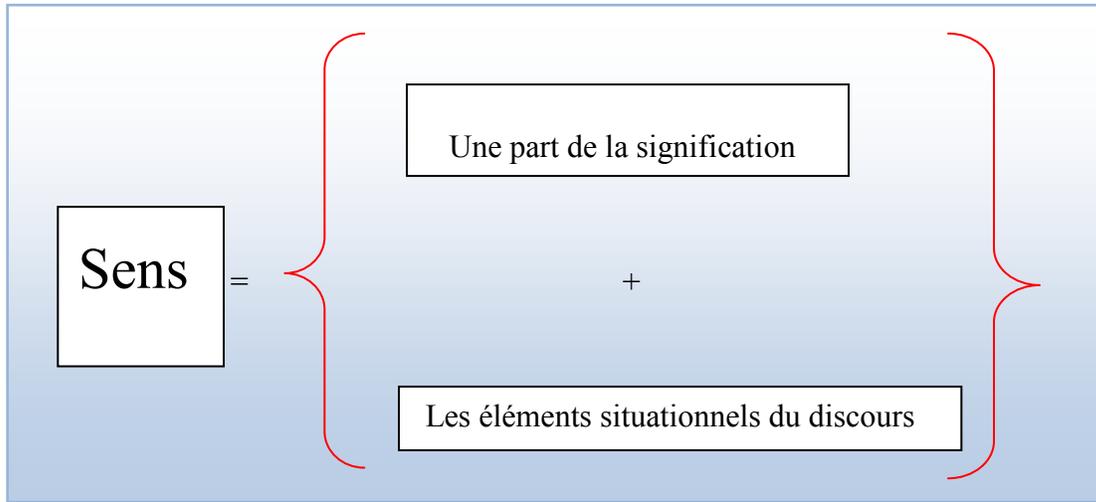


Figure N° 14 : le sens.

Nous présentons un exemple pour expliquer d'avantage la notion du sens,
 Ex : Il pleut :

(Il pleut) est un énoncé, qui a une signification et qui n'a pas de sens, car la pluie tombe au moment où le locuteur est en train de parler, et il pleut où le locuteur se trouve donc, ceci est une affirmation du mauvais temps, là où (lieu) le locuteur parle et le moment (temps) où le locuteur énonce qu'il pleut. Lorsque, l'énoncé est limité par le temps et le lieu, ceci possède une signification non pas un sens.

Pour Nølke (*ibid.*) l'objet d'étude primordial est :

« Le sens produit par les énonciations. On peut distinguer quatre éléments qui interviennent dans la création du sens linguistique : (i) les matériaux linguistiques utilisés (les mots, les constructions, etc.), (ii) le contexte particulier de l'énonciation (situation, antagonistes, etc.), (iii) quelques principes cognitifs gouvernant toute communication, (iv) le cadre du discours particulier (genre, scénario, etc.)» (2013 : 138)

Selon Nølke (*ibid.*) le sens se compose des éléments suivants :

- Matériaux linguistiques : qui concernent les mots employés, les locutions et les expressions largement utilisées.

- Contexte : à chaque fois on parle, il faut noter qu'on est entourés par un certain contexte précis, que cela soit une joie, une tristesse ...etc.

- Principes cognitifs : se figure comme une façon de tenir une communication, c'est tout à fait la manière avec laquelle on énonce le discours, ceci peut concerner le choix des mots, et la manière de gesticuler, afin de faire passer une communication.

- Cadre du discours : ceci concerne le genre de discours, par exemple si ce discours soit un roman policier, un fait divers ...etc.

Donc, tous ces éléments peuvent contribuer à la construction harmonique du sens linguistique.

Chapitre 4

Univers de diversité linguistique

Dans le chapitre 04, nous allons présenter l'étude théorique-descriptive de la diversité linguistique. Nous allons aborder l'étude descriptive des notions suivantes : le bilinguisme, la diglossie, la triglossie et la tetraglossie.

Cadre théorique :

La diversité linguistique constitue pour nous une véritable marque, qui peut être étudiée et analysée polyphoniquement, pour cela nous allons élaborer ce chapitre, afin de présenter une étude descriptive, qui démontre en quoi consiste le plurilinguisme. Quels sont ses différents aspects et comment peut-il manifester au sein d'une société.

Afin d'initier ce chapitre, nous avons abordé la notion du bilinguisme, nous nous sommes appuyés sur les travaux de Dubois et al (1973), pour présenter une étude définissant le phénomène, nous avons opté pour les travaux de Mackey (1976) et de Benani (1985), afin de présenter une étude typologique du bilinguisme, nous jugeons cette bibliographie efficace en vertu de description linguistique. Nous avons choisi les travaux de Daho (2019), Ferguson (1959), Fishman (1967) et Fishman (1971), afin d'aborder la notion de diglossie, car ces travaux semblent précis pour la description du phénomène.

Nous avons choisi les travaux de Dubois (1994), Leclerc (1986) et le centre de recherche national sur le bilinguisme Québec (1990), afin d'étudier la triglossie, nous avons opté aussi pour Gobard (1976), pour aborder la notion de tétraglossie. Les travaux cités ci-haut sont profonds et forts dans la description linguistique du phénomène. Dans ce chapitre nous allons utiliser l'approche descriptive, avec laquelle nous allons décrire chaque aspect de plurilinguisme et de dégager sa manifestation au sein de la société.

4. Bilinguisme :

Nous abordons le concept du bilinguisme dans notre étude, afin d'effectuer une analyse de discours sur des énoncés, qui présentent ce phénomène. Ex : Dans cet article, qui s'intitule *L'optimisme de la classe politique*, qui fait partie de notre corpus, nous avons trouvé le lexème : jil judid, qui signifie nouvelle génération, et Talaie el horriyet, qui signifie les avant-gardes des libertés, qui sont en juxtaposition avec le reste de l'article journalistique, ces deux expressions font référence au bilinguisme, sous la base de l'emprunt. Notre but est d'élaborer une étude analytique sur ce genre d'expressions, qui présente un bilinguisme, sous la base de certains phénomènes, tel que l'alternance codique, la traduction, néologisme, dans la deuxième partie de ce travail.

La notion du bilinguisme apparaît vague. Elle est présente dans les sociétés, elle est dans les foyers, voire dans les esprits, on l'utilise, sans rendre compte, à cause des lacunes, qui existent dans d'autres langues, ceci est une bonne raison à utiliser deux langues dans une chaîne de parler. Nous allons voir en quoi consiste le bilinguisme, quels sont ses caractéristiques ? Tout en appuyant sur les théories citées ci-haut.

Le bilinguisme est l'utilisation de deux langues dans une société donnée, mais selon Dubois et al (*ibid.*), il existe deux genres de bilinguismes composé et cordonné. Le bilinguisme composé, selon Dubois et al (*ibid.*), est l'acquisition d'une deuxième langue par rapport à la langue maternelle, qui est la première langue, donc ici la personne est en possession de deux langues, par exemple la langue française est la langue maternelle, et la langue allemande est la langue seconde par acquisition. Lorsque cette personne songe à un mot en français, elle aura l'habitude de le traduire en allemand, nous pouvons dire que, par le biais de l'acquisition de la langue seconde, cette

personne a eu un processus mental de traduction. Nous éclaircirons plus avec ce schéma :

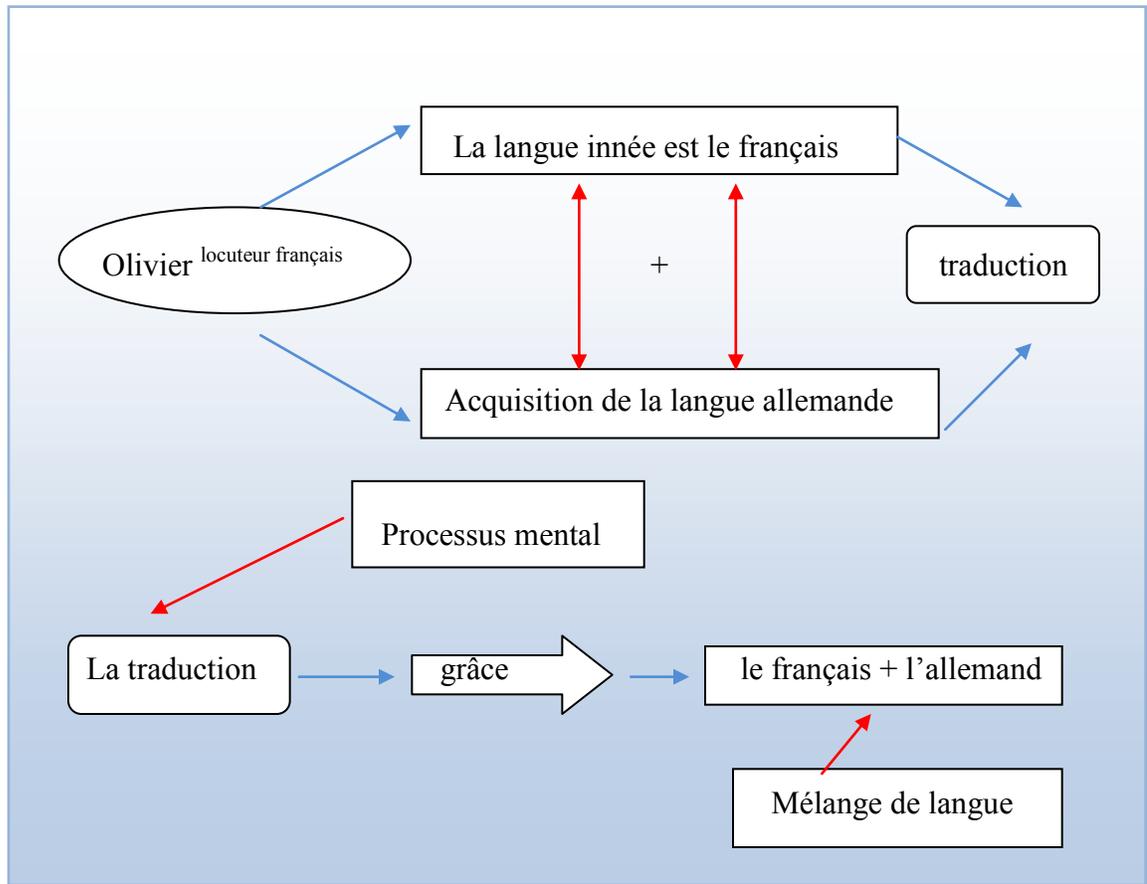


Figure N° 15 : le bilinguisme composé.

Le bilinguisme coordonné, selon Dubois et al (*ibid.*), est :

« (par opposition à composé quand, chez un sujet bilingue, les univers culturels auxquels se réfère chacune des langues sont entièrement distincts ; c'est la situation des vrais bilingues pour qui, par exemple, le français (la langue A) est la langue de l'école, celle de l'administration, etc., et l'alsacien (la langue B) est la langue de la famille, des relations sociales, etc., les deux langues correspondent à des situations culturelles différentes » (1973 : 126). Le bilinguisme veut dire deux langues, **langue X** et **langue Y**, chaque langue possède son environnement dans lequel elle s'exerce. Ex: Lorsqu'on est au travail, on utilise *le français*,

avec les supérieurs et les collègues, qui est la langue de l'administration (**langue X**). Par contre, lorsqu'on rentre chez soi, on utilise *le marseillais*¹⁵ (**langue Y**), qui est la langue de la communauté sociale de Marseille. Donc, ici il existe deux environnements totalement différents, le lieu de travail, dans lequel *le français* s'exerce, la société, où *le marseillais* est utilisé. Deux environnements, veut dire deux cultures différentes, (la culture du lieu de travail est différente de la culture de l'environnement social).

Nous schématisons ci-dessous, afin d'expliquer profondément :

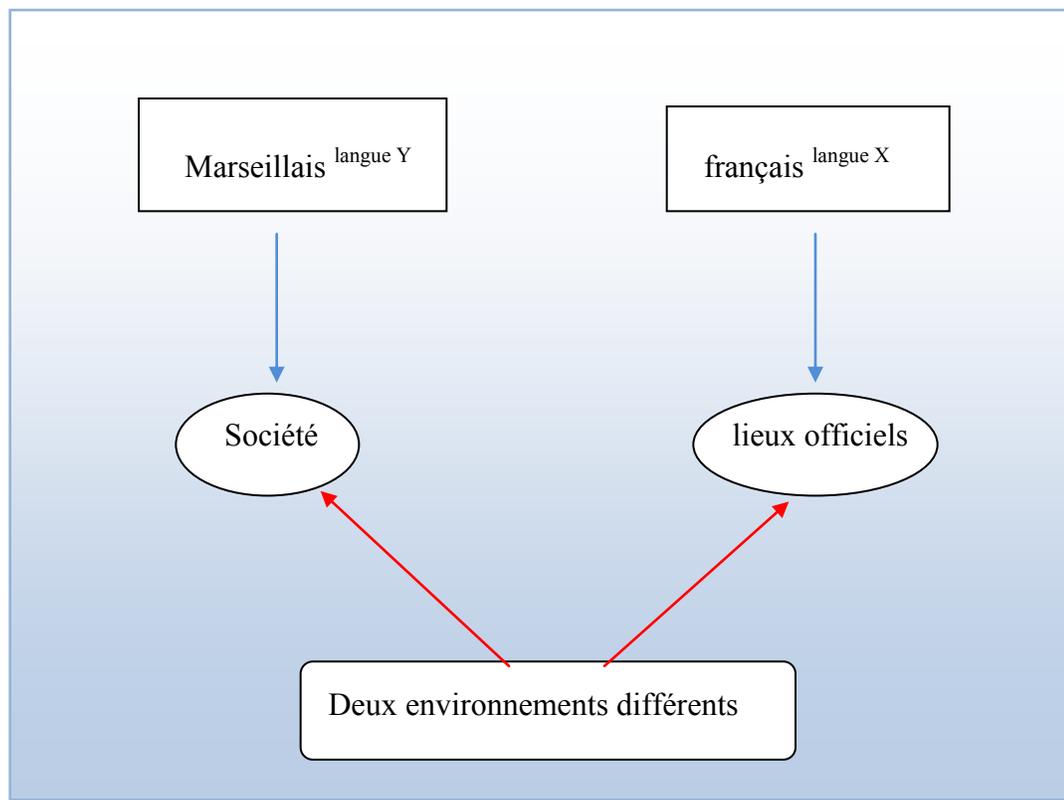


Figure N°16 : le bilinguisme cordonné.

¹⁵ Parler qui s'exerce à Marseille.

4.1.1 Types de bilinguisme :

Selon Mackey (*ibid.*), on distingue quatre types de bilinguisme :

- Bilinguisme traditionnel : est le fait d'inculquer pendant une longue période, une langue dite nationale, pour la finalité de l'utiliser comme support scolaire.

- Bilinguisme unilettré : ce type permet l'utilisation d'une seule langue à l'écrit, alors qu'on parle deux langues.

- Bilinguisme partiel : est l'utilisation de deux langues à l'écrit par contre, on utilise l'une des deux langues pour quelques domaines bien déterminés.

- Bilinguisme intégral : est une large utilisation de deux langues.

Selon Bennani (*ibid.*), le phénomène du bilinguisme peut provoquer la mort d'une langue, comme il peut remplir les lacunes d'une autre langue, en la poussant en avant:

« Le bilinguisme peut être considéré comme une arme à double tranchant, en fonction des rapports de forces qui régissent les deux langues en présence. Il peut contribuer à l'enrichissement linguistique et culturel. Comme il peut être glottophagique et être à l'origine de l'extinction d'une langue au cas où les deux langues n'ont pas les mêmes chances d'existence. » (1985 : 287-288).

4.2 Diglossie :

Le concept de la diglossie provoque la curiosité de savoir quelle est sa différence par rapport au bilinguisme ? Nous devons commencer par l'apparition de ce mot, quelle est son origine ?, que signifiait ce mot ?, et que signifie maintenant ?

Aperçu historique de la diglossie :

Selon Dahou (*ibid.*), Diglossie, comme mot français, est apparu en 1928, il a été utilisé pour des finalités contextuelles par le théoricien linguiste Psichari: « le terme « diglossie » a été utilisé en français pour la première fois en 1928. Ce mot d'origine grecque a été employé par le linguiste J. Psichari pour décrire le contexte grec. » (2019 : 35). La diglossie n'est pas restreinte à ce stade, par contre elle a vu un grand essor avec Ferguson (*ibid.*) et Fishman (*ibid.*).

Ferguson (*ibid.*) définit la diglossie comme suit :

« DIGLOSSIA is a relatively stable language situation in which, in addition to the primary dialects of the language (which may include a standard or regional standards), there is a very divergent, highly codified (often grammatically more complex) superposed variety, the vehicle of a large and respected body of written literature, either of an earlier period or in another speech community, which is learned largely by formal education and is used for most written and formal spoken purposes but is not used by any sector of the community for ordinary conversation » (1959: 336). En traduisant cette citation, on obtient que *La DIGLOSSIE est une situation linguistique relativement stable dans laquelle, en plus des dialectes primaires de la langue (qui peuvent inclure un standard ou des standards régionaux), il existe une variété superposée très divergente, hautement codifiée (souvent plus complexe sur le plan grammatical), véhicule d'un corpus important et respecté de littérature écrite, soit d'une période antérieure, soit dans une autre communauté linguistique, qui est apprise en grande partie par l'éducation formelle et est utilisée pour la plupart des usages écrits et oraux formels mais n'est utilisée par aucun secteur de la communauté pour la conversation ordinaire.* La diglossie est définie comme une situation linguistique, où il existe deux langues, en plus du parler local,

donc la première langue sera une langue dite vernaculaire¹⁶, par contre la deuxième langue sera plus riche en matière de littérature et de complexité grammaticale. Généralement, cette deuxième langue est acquise par une démarche académique, on peut l'utiliser soit par l'écrit, soit par l'oral, pour des finalités formelles à haut niveau, il est presque impossible de l'utiliser dans tous les domaines de la vie courantes, comme dans les foyers, où on utilise la langue vernaculaire.

Nous reprenons l'exemple que partagent Fishman (*ibid.*) et Ferguson (*ibid.*), qui simplifie la citation précédente :

En Egypte, il existe deux parlars, l'un qui est la langue arabe classique et l'autre qui est un dialecte égyptien. Le premier parler est utilisé dans les lieux officiels, tels que l'administration, la mosquée et l'enseignement, ce parler est fortement riche en sa vertu littéraire et grammaticale. Par contre le second parler est utilisé dans les conversations entre membres de la société égyptienne, voire il est utilisé lors de la narration des récits et des poèmes populaires.

¹⁶ Locale.

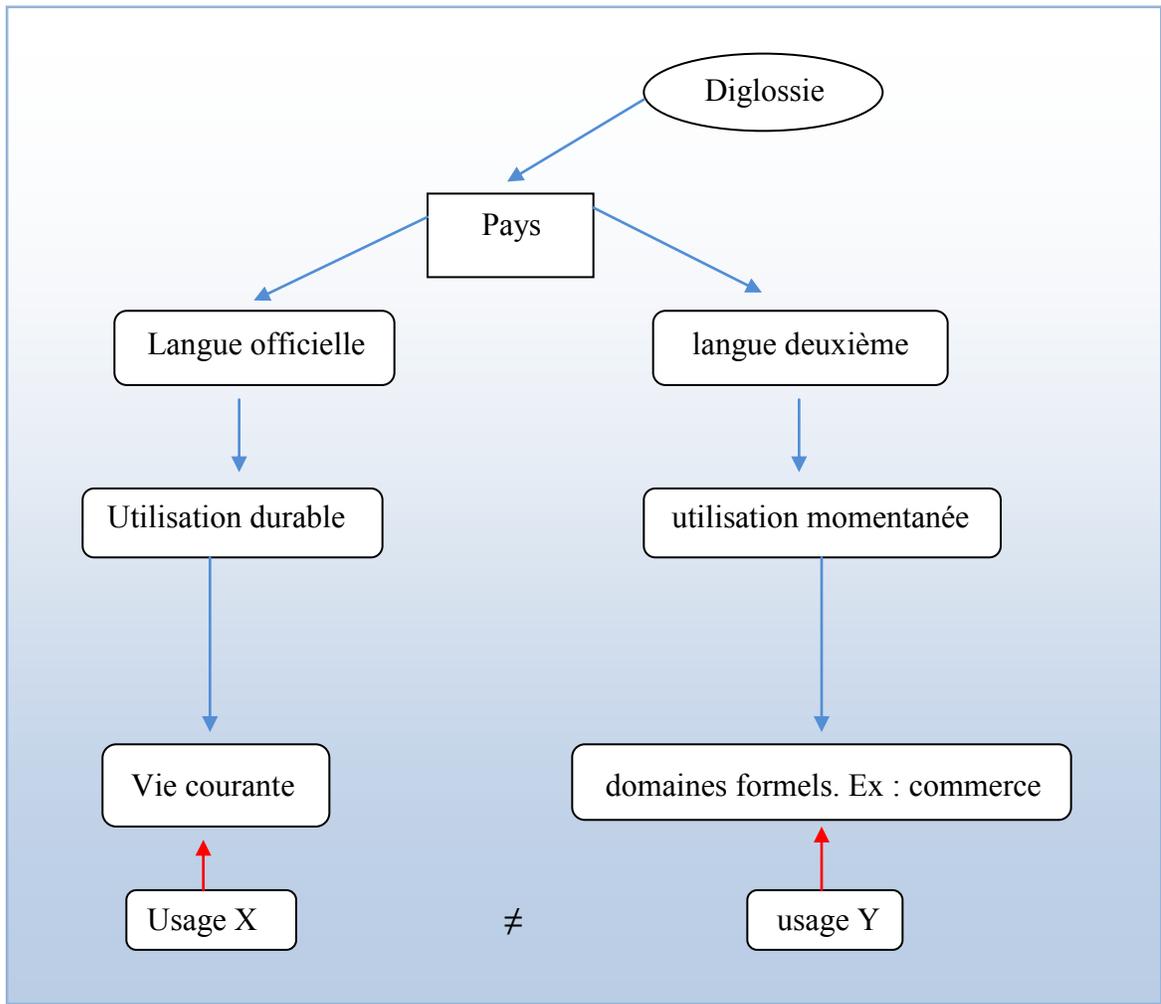


Figure N° 17 : la diglossie.

Fishman (*ibid.*), confirme la notion de la diglossie en élaborant son article scientifique paru en 1967 :

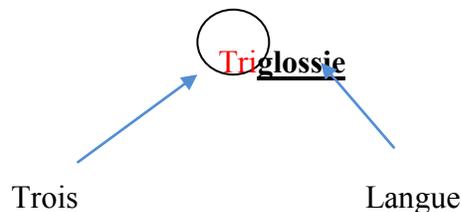
« Initially it was used in connection with a society that used two (or more) languages for internal (intra-society) communication. The use of several separate codes within a single society (and their stable maintenance rather than the displacement of one by the other over time) was found to be dependent on each code's serving functions distinct from those considered appropriate for the other. » (1967: 29).

En traduisant cette citation, on obtient *qu'à l'origine, il était utilisé en relation avec une société qui utilisait deux langues (ou plus) pour la communication*

interne (intra-société). On a constaté que l'utilisation de plusieurs codes distincts au sein d'une même société (et leur maintien stable plutôt que le déplacement de l'un par l'autre au fil du temps) dépendait du fait que chaque code remplissait des fonctions distinctes de celles considérées comme appropriées pour l'autre. Ici, la diglossie est relatif à l'usage de deux langues, afin de réussir une communication sociétale interne, chacune de ces deux langues possèdent son usage distinct au sein de la société, cet usage est bien définit ci-avant.

4.3 Triglossie :

Le terme de triglossie s'agit de trois langues utilisées dans une seule société :



Selon le centre de recherche national sur le bilinguisme Québec (*ibid.*) la triglossie: « désigne une hiérarchisation entre trois langues » (1990 : 47). Une hiérarchisation, veut dire une organisation et un classement selon une certaine logique, cette hiérarchisation concerne trois langues, cela veut dire qu'on est à faire avec une mise en ordre des trois langues dans la société, chaque langue est destinée à être utilisée dans un domaine assez précis, et ceci sera au sein d'une communauté sociale.

Dubois (*ibid.*) définit la triglossie comme : « une situation où il existe trois systèmes linguistiques dont les rôles sont hiérarchisés et répartis » (1994 : 495). Ici, la triglossie est un ensemble de trois langues officiellement reconnues, chaque langue est dédiée à un domaine donné.

Nous présentons le schéma qui suit, afin d'éclaircir la notion de la triglossie :

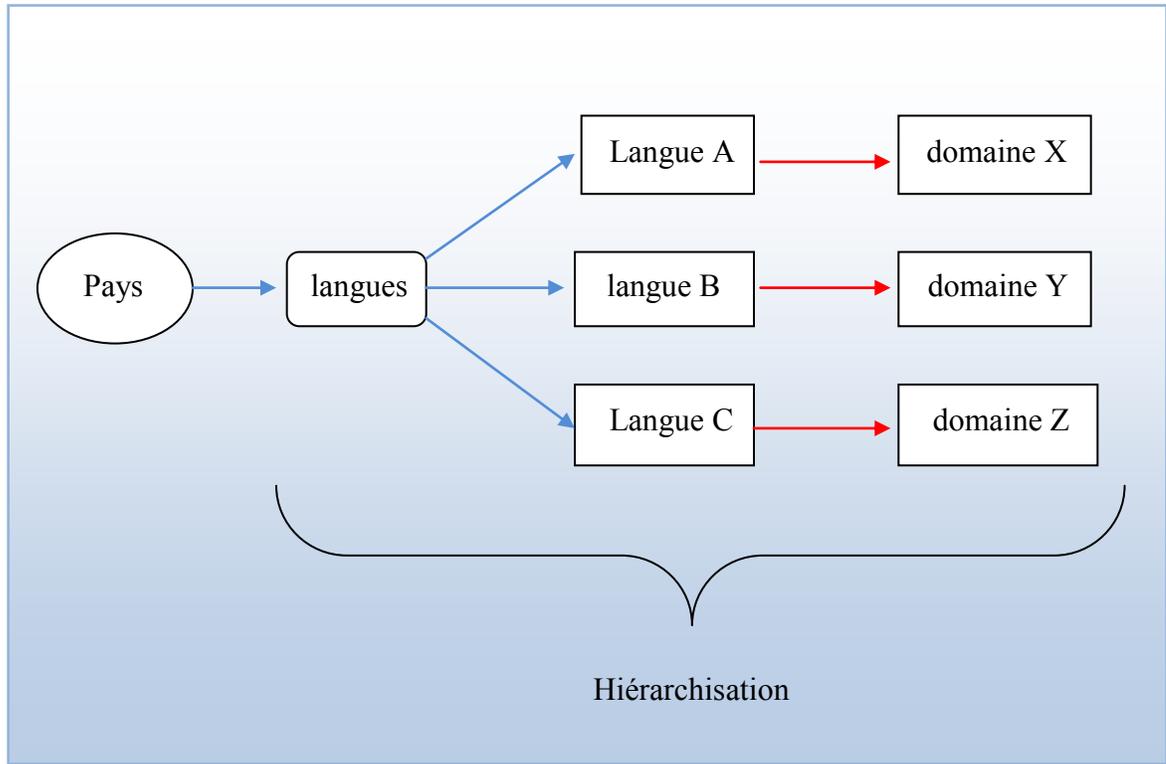


Figure N° 18 : la triglossie.

Le Luxembourg, cité auparavant par Jacques Leclerc (*ibid.*), où il y a trois langues utilisées, le français, l'allemand et le luxembourgeois. Le français est une langue utilisée dans le domaine administratif, l'allemand est la langue des medias, et le luxembourgeois est une langue avec laquelle on communique dans la vie courante entre individus, au sein d'une communauté sociale luxembourgeoise :

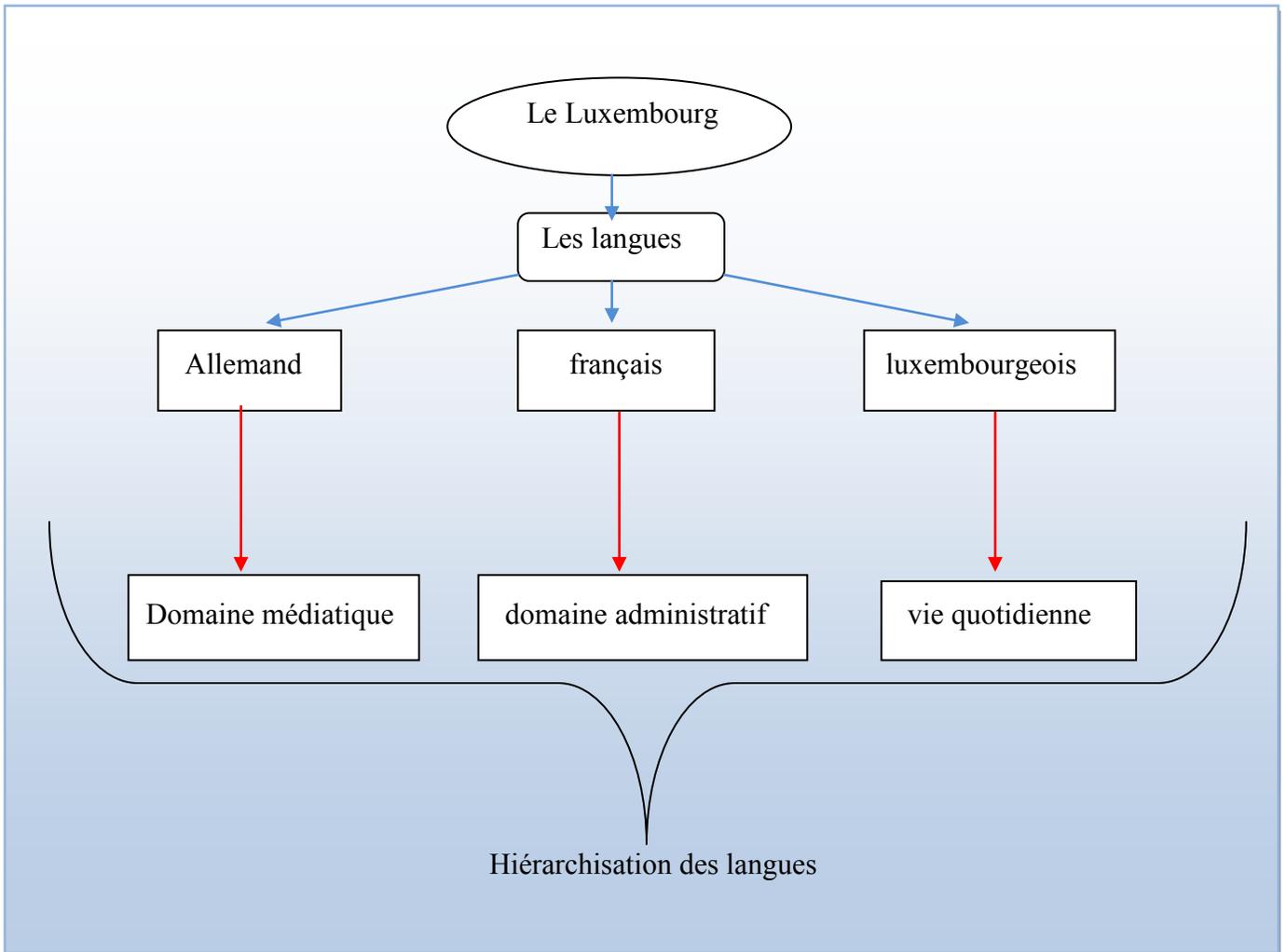


Figure N° 19 : exemple de triglossie (le cas du Luxembourg).

4.4 Tetráglossie :

Après avoir vu les notions de diglossie et de triglossie, nous entamons une nouvelle notion qu'est la tetráglossie, qui semble ambiguë, nous allons aborder la définition de cette dernière, et nous allons nous focaliser sur son fonctionnement.

Henri Gobard (*ibid.*) a abordé la tetráglossie, en la définissant comme quatre types de langage : le vernaculaire, le véhiculaire, le référentiaire et le mythique, chaque langage a sa propre fonction.

- Le langage vernaculaire : qui est un parler local, utilisé juste pour des finalités communicatives assez restreintes, le langage

vernaculaire fait son objet d'usage, au sein d'une société limitée géographiquement afin de communier.

- Le langage véhiculaire : est un parler utilisé pour communiquer, il est plutôt l'inverse du langage vernaculaire, car il permet une liberté de communication et non pas de communier sans aucune limite, ce langage concerne les communautés d'une même région, et il leurs donne cette liberté et cette fonction de communication.

- Langage référentiaire : ce parler revoie aux traditions culturelles orales ou écrites, grâce à ce langage on fait recours au capital culturel et traditionnel, comme : proverbes, devinettes et maximes.

- Langage mythique : dans ce langage, on trouve la notion de la magie, qui permet de saisir tout ce qui est ambiguë, ce langage est présent dans notre vie courante.

Chapitre 5

La diversité linguistique et les medias en
Algérie

Dans le chapitre 05, nous allons présenter une étude descriptive de la situation linguistique et médiatique en Algérie. Nous allons aborder l'étude descriptive des notions suivantes : la diversité linguistique, la situation linguistique en Algérie, la situation médiatique en Algérie et la liberté d'expression en Algérie.

Cadre théorique :

La presse algérienne francophone adopte souvent le phénomène de la diversité linguistique, sous plusieurs formes à l’instar de : l’alternance codique, l’emprunt et la traduction. Cette diversité linguistique constitue une véritable marque polyphonique, que nous allons l’analyser dans la deuxième partie de ce travail. Nous constituons le cinquième chapitre, à fin d’exposer théoriquement : en quoi consiste la diversité linguistique en Algérie. Pour ceci nous sommes appuyés sur les travaux de Taleb Ibrahim (2004) pour exposer la diversité linguistique, qui existe en Algérie à l’instar de l’arabe, le berbère, le français et l’espagnol. Nous constatons que les travaux de Taleb Ibrahim (*ibid.*) sont d’une forte vertu descriptive de la situation linguistique en Algérie.

Nous sommes appuyés sur les travaux de Cherif Dris (2015), pour établir une étude descriptive du paysage médiatique en Algérie, qui contient la presse audio, presse audiovisuelle, presse électronique et notamment presse écrite, sur laquelle s’effectue notre analyse polyphonique. Nous constatons que les travaux de Cherif Dris (*ibid.*) décrivent minutieusement et chronologiquement le paysage médiatique algérien.

Le cinquième chapitre est dédié à l’étude de la diversité linguistique et médiatique en Algérie, dans lequel nous adoptons une approche descriptive-chronologique, qui permet de montrer comment les langues et les médias sont fluctués en Algérie. Afin de mener notre analyse polyphonique, nous devons présenter un aperçu sur la diversité linguistique en Algérie et les médias, qui y existent.

5. La diversité linguistique :

Pour pouvoir présenter une étude sur la diversité linguistique en Algérie, nous devons présenter un exemple de notre corpus, qui présente un multilinguisme. Nous avons opté pour l'article, qui s'intitule *Un duo chic*, qui se trouve dans les annexes, dans lequel on trouve la présence de trois langues au même temps :

L'arabe : *chouyoukh*

Le français : *chant religieux*

L'anglais : *seated*

Ces trois langues constituent un multilinguisme au sein d'un seul article journalistique.

5.1.1 L'arabe :

La langue arabe, comme étant une langue standard ou fousha¹⁷, couvre tout le territoire même les autres pays comme la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie, l'Égypte, le Qatar, l'Arabie saoudite... etc. En outre, il faut noter, que l'arabe classique est la première langue officielle de l'état d'Algérie, qui est utilisée dans l'administration, les médias et l'enseignement.

Mais cette forme de la langue arabe n'est pas seule à être utilisée, il y a d'autre forme de la langue arabe, qui est largement usée et qui est le dialecte algérien, ceci est un parler officieux¹⁸ utilisé dans toutes les régions algériennes, par

¹⁷ Arabe classique.

¹⁸ Il s'agit d'un dialecte qui peut être régional, comme il peut être aussi utilisé au niveau national, mais qui tient son timbre oral cela veut dire qu'il se limite juste à l'oralité il n'est pas officialisé par les autorités algériennes, en

exemple : le parler oranais n'est plus celui de la région d'Annaba¹⁹, il y a toujours des façons de parler, qui sont différentes d'une région à une autre. Ex :

-Pour designer une voiture dans la région d'Oran²⁰, on dit : *loto* par contre dans la région d'Alger, on dit : *tonobil*, et arabe fousha on dit : *siyara*.

-Pour designer un couteau dans la région de ouest d'Algérie, on dit : *khodmi* en revanche dans l'est, on dit *el mous*, et en arabe classique, on dit : *assekin*.

-Pour designer une feuille d'arbre dans la région du sud d'Algérie, on dit : *warga*, mais dans la région d'Alger, on dit *warka* et en fousha, on dit *waraka*.

Le parler change d'une région à une autre, il change dans les axes suivants : 1) prononciation 2) sens. Les parlers régionaux rentrent dans le cadre du dialecte algérien, c'est-à-dire que le cumul des parlers est le dialecte algérien, en d'autres termes il existe en Algérie une conscience linguistique, qui regroupe tous les dialectes, en Algérie selon Taleb Ibrahim (*ibid.*) : « le registre dont l'acquisition et l'usage sont les plus spontanés, ce que l'on nomme communément les dialectes ou parlers » (2004 : 207).

Il existe une répartition de ces dialectes au niveau national algérien, selon Taleb Ibrahim (*ibid.*) : « quatre grandes régions dialectales : l'Est autour de Constantine, l'Algérois et son arrière-pays, l'Oranie puis le Sud qui, de l'Atlas Saharien » (2004 : 207). Donc, il existe quatre régions dialectales algériennes exposées sur les cartes géographiques suivantes : Cette carte présente l'Oranie (en couleur marron), l'algérois (en couleur orange) et l'est algérien (en couleur crevette).

revanche il parfois écrit sur les affiches publicitaires, afin de faciliter la compréhension de l'acheteur et augmenter les chances de la promotion du produit.

¹⁹ Ville de l'est d'Algérie.

²⁰ Ville de l'ouest d'Algérie.

Selon Taleb Ibrahimi (*ibid.*), l'Algérie possède une conscience linguistique, qui recueille les parlers en une seule langue maternelle, qu'est le dialecte algérien en: « Ces dialectes constituent la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d'une culture populaire riche et variée » (2004 : 207).

5.1.2 Le berbère :

Avant l'ouverture islamique (*futuh al islamiya*)²¹, l'Algérie actuelle était le foyer des touaregs, des béni-zabs²² et des kabyles berbères, ces tribus partageaient une seule langue, qu'est le berbère, il est indispensable de rappeler que, le Maroc et la Tunisie aussi partagent la même langue berbère, car avant l'occupation française du nord d'Afrique (Maroc, Algérie et Tunisie) il n'y avait pas de frontières, qui délimitent les territoires cités ci-avant (Maroc, Algérie et Tunisie), ils partageaient un seul nom, qui est : l'étoile du nord africain (*najm chamal ifrikiya*).

Actuellement en Algérie, le berbère est la deuxième langue officielle de l'état, elle est utilisée dans quelques régions algériennes comme : Jijel, Bejaïa, Bouira, Ghardaïa, Tizi-Ouzou...etc. La langue berbère est enseignée dans les écoles des régions citées ci-avant; selon Taleb Ibrahimi (*ibid.*) : « Face à l'islamisation et à l'arabisation du Maghreb, ces parlers ont reculé et se sont réfugiés dans les contrées au relief et à l'accès difficile : Aurès, Djur-djura (Kabylie), Gouraya, Hoggar et Mزاب ainsi que quelques îlots disséminés ici et là dans le pays. » (2004 :208).

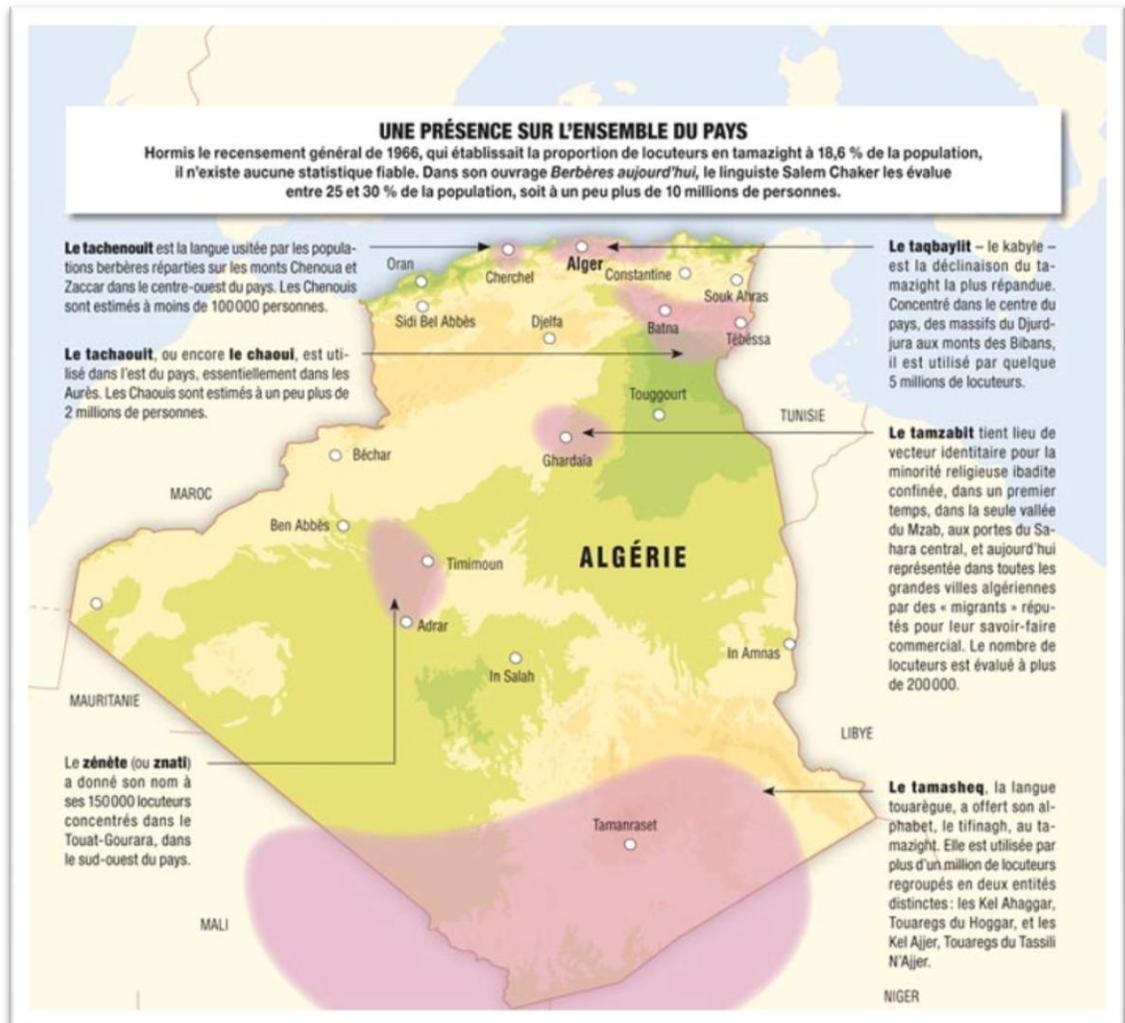
Selon Taleb Ibrahimi (*ibid.*), Le berbère se subdivise en quelques parlers, qui sont : le *Taqbaylit* , Le *Chaoui* , le *Targui* et le *Mzabi* : « Les principaux

²¹ Mouvement religieux islamique, qui consiste à convertir les non-musulmans en islam.

²² Autochtones de Ghardaïa.

parlers amazighs algériens sont le kabyle ou taqbaylit (Kabylie), le chaoui ou tachaout (Aurès), le mzabi (Mzab) et le targui ou tamachek des Touaregs du grand Sud (Hoggar et Tassili). » (2004 :208). Exemple de la langue berbère, tiré d'un article journalistique intitulé : *Réappropriation de la révolution algérienne et/ou de l'indépendance*, qui se trouve dans notre corpus :

“*itnahaou gaâ*“ ici le mot, qui nous intéresse est “*gaâ*“, c'est un lexème qui désigne *tous*, nous présentons une analyse polyphonique sur ce lexème dans le chapitre 06. Nous présentons cette carte géographique, afin de montrer la répartition de la langue berbère en Algérie :



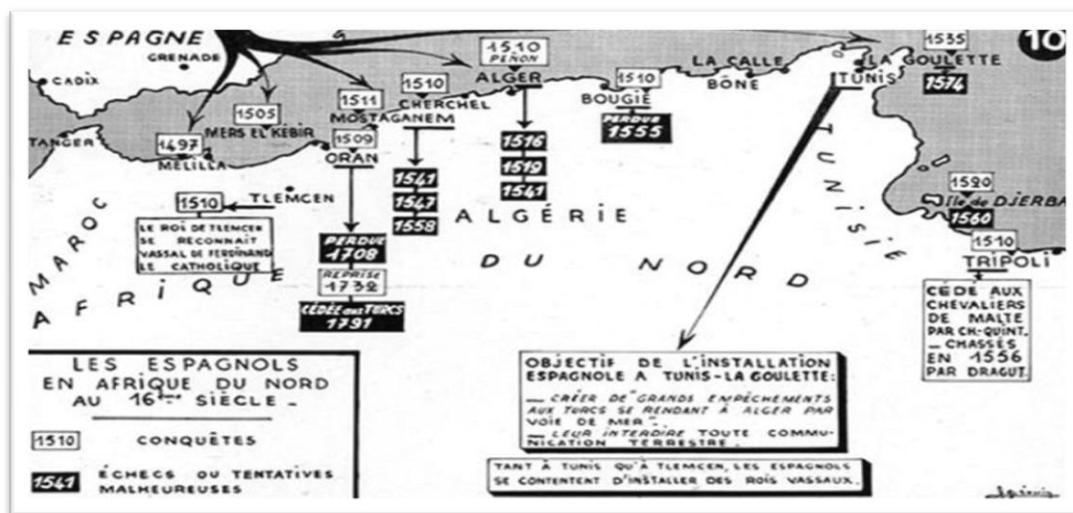
carte démonstrative sur le berbère, tirée du site : algeriepyrenees.com

5.1.3 Les langues étrangères :

L'Algérie a connu plusieurs occupations militaires, à l'instar de l'occupation espagnole et française :

5.1.3.1 L'espagnol :

L'Espagne a occupé la région d'Oran pendant plusieurs longues années, comme le confirme Taleb Ibrahim (ibid.) : « avant l'arrivée des Ottomans, les Algériens ont aussi été en contact avec des langues européennes. Ce fut, notamment, le cas de l'espagnol dans l'Ouest du pays, en raison d'abord de la présence coloniale espagnole durant trois siècles dans la ville d'Oran. » (2004 : 210), On a instauré toute une culture nouvelle sur le sol oranais, tel que : la gastronomie, les églises et d'ailleurs l'église santa Cruz est le meilleur exemple vivant, qui ne cesse jamais d'attester la présence de la culture espagnole à Oran...etc. Nous présentons cette carte géographique, afin d'attester l'occupation espagnole à Oran :



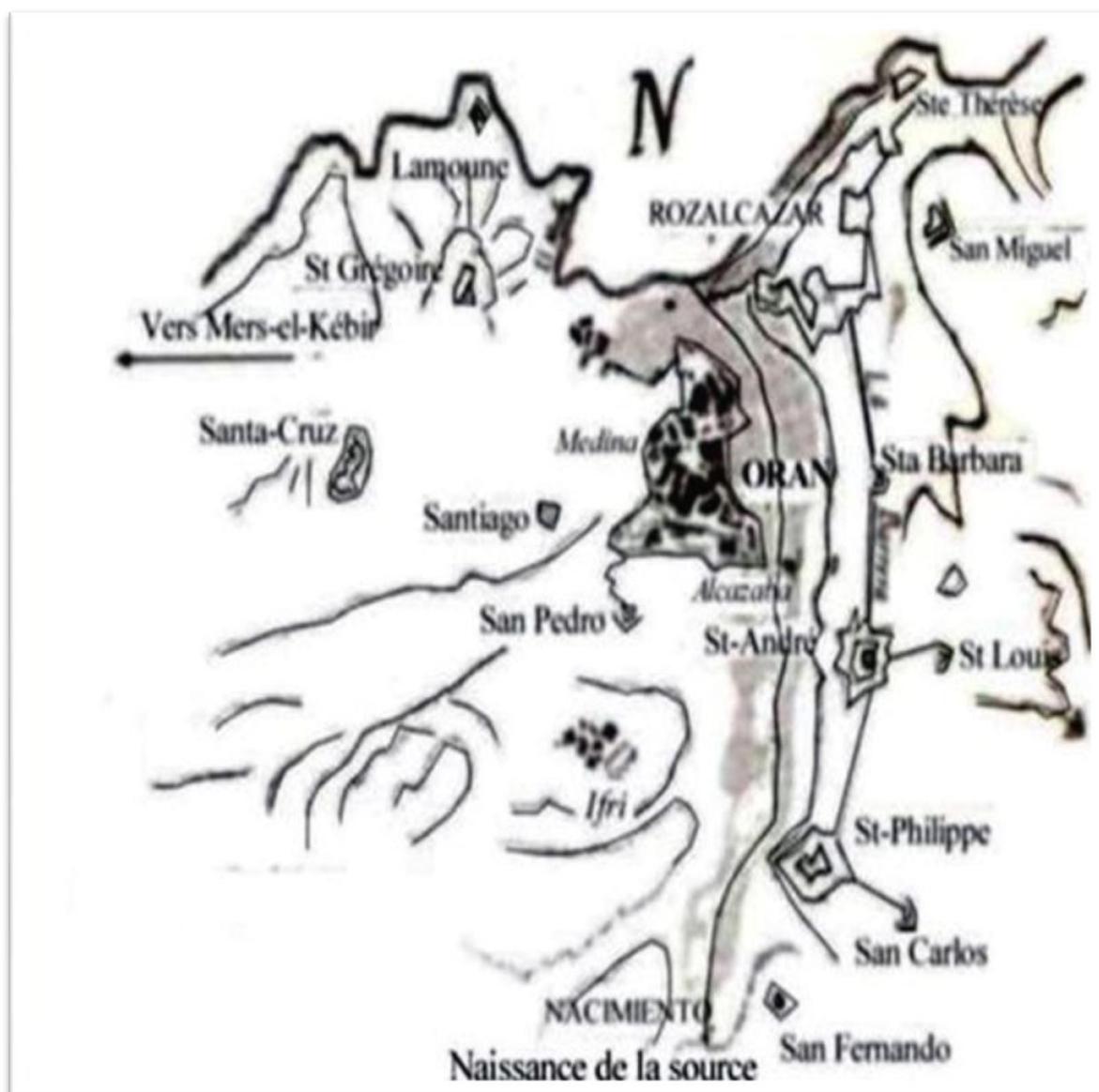
Carte démonstrative sur l'occupation espagnole, tirée du site : oranbel-air.over-

Les espagnoles ont partagé la ville d'Oran avec les vrais autochtones oranais, donc ils cohabitaient dans la même ville et ils partageaient le même quotidien, ces autochtones oranais ont acquis peu de lexique espagnol, et cette acquisition était inculquée aux oranais de génération à génération. Aujourd'hui, l'espagnol est utilisé officieusement en Algérie, cela veut dire que, le parler local oranais comprend le phénomène de l'hispanisme et ceci marque l'oranité au sein du territoire algérien. Le tableau suivant démontre l'occupation espagnole en Algérie :



Tableau sur l'occupation espagnole d'Oran, tiré du site : babzman.com

Les espagnoles ont instauré quelques monuments historiques sur la ville d'Oran comme *Santiago, saint Grégoire, Santa Cruz...etc.* :



Carte démonstrative sur la ville d'Oran lors de l'occupation espagnole à Oran, tirée du site : oranbel-air.over-blog.com

Nous présentons une carte géographique, qui montre l'utilisation de l'espagnol dans le monde et précisément en Algérie :



Carte démonstrative sur la présence de la langue espagnole en Algérie, tirée du site : lezionidispagnoloconkarina.wordpress.com

Il est important de citer quelques exemples de l'espagnol :

Quand un oranais veut désigner eau de javel, il dit *lejia* alors, qu'en espagnol eau de javel s'appelle *lejia*. Lorsqu'un oranais veut désigner un oreiller, il dit *almokhada*, alors qu'en espagnol un oreiller est *almohada*, dans cette exemple, il y a une déformation du mot *almohada* vers *almokhada*, pour la finalité

d'algérianiser le mot et de le rendre plus facile à dire. Quand un oranais veut dire *un homme roux*, il dit un homme *rojo* ; alors qu'en espagnol *roux* est *rojo*.

5.1.3.2 Le français :

Après la libération du sol oranais de l'occupation espagnole, une autre occupation militaire était instaurée, celle des français, pour tout le territoire algérien, la langue française était imposée au peuple algérien dans sa vie quotidienne et elle était enseignée à l'école, on a assisté à une tentative de suppression de la langue arabe sauf que le peuple algérien fréquente la mosquée au moins cinq fois par jour, cette institution religieuse protégeait la langue arabe de la suppression par l'opportunité de réciter le Coran, qui est le livre sacré de l'Islam donné par Allah, écrit en langue arabe. Taleb Ibrahim (*ibid.*) signale que :

« Le français, langue imposée au peuple algérien par le feu et le sang, a constitué un des éléments fondamentaux utilisés par le pouvoir colonial pour parfaire son emprise sur le pays conquis et accélérer l'entreprise de déstructuration, de dépersonnalisation et d'acculturation d'un territoire devenu partie intégrante de la « mère patrie », la France. » (2004 : 210).

Taleb Ibrahim (*ibid.*) ajoute que : « Toutefois, c'est le français qui a le plus perduré et influencé les usages, bouleversé l'espace linguistique et culturel algérien. Les circonstances de son intrusion, dans cet espace, lui ont conféré un statut particulier dans la société algérienne coloniale et post-coloniale. » (2004 :210). La cohabitation franco-algérienne, qui a duré 132 ans, a engendré une utilisation spontanée de la langue française sans éliminer la langue primordiale, qu'est l'arabe, cela veut dire qu'à côté du parler local algérien, on fait toujours recours au français, à cause de l'acquisition de cette langue durant l'occupation française d'Algérie.

Selon Taleb Ibrahim (*ibid.*), le français est enseigné dans les milieux éducatifs, il est aussi utilisé dans les médias écrits et audiovisuels, il est considéré comme la deuxième langue de l'état algérien:

« Paradoxalement, c'est après 1962 que l'usage du français s'est étendu. Les immenses efforts de scolarisation déployés par le jeune État (avec la coopération de l'ancien colonisateur) expliquent aisément l'expansion de l'utilisation de la langue française, devenue par la force des choses la langue de l'administration, la proportion de lettrés dans cette langue dépassant de loin celle des lettrés en langue arabe. » (2004 : 211).

Elle (*ibid.*) considère aussi que :

« Jusqu'en 1978, date effective de la mise en œuvre de l'École Fondamentale totalement arabisée, la dualité linguistique caractérisait le système scolaire. Pour un tiers des classes, l'enseignement se faisait entièrement en langue arabe, alors que pour les deux tiers restants, la langue arabe s'appliquait aux matières littéraires et la langue française aux matières scientifiques. Après cette date, le français ne fut plus enseigné qu'à partir de la troisième année primaire, puis un peu plus tard à partir de la quatrième année. Quant à l'enseignement secondaire, il sera entièrement arabisé à la fin de l'année scolaire 1988-1989. L'enseignement du français comme langue étrangère va largement périlcliter et même pratiquement disparaître dans certaines régions de l'intérieur et du sud. Cependant, un décalage important persiste entre l'enseignement secondaire arabisé et l'enseignement supérieur où le français reste la langue d'enseignement pour de nombreuses filières scientifiques. Une mise à niveau des étudiants est nécessaire, les déperditions sont énormes et le taux de redoublement est particulièrement élevé. C'est pour tenter de remédier à cette situation que les autorités ont entamé un vaste programme de réhabilitation de l'enseignement de la langue française mais aussi des autres langues étrangères dans le cadre de la réforme de l'École Algérienne initiée au début des années 2000. » (2004 : 211).

Le français reste, aujourd'hui, encore enseigné dans les institutions éducatives. Cependant, la langue française est aussi utilisée dans les médias écrits, Taleb Ibrahim (*ibid.*) précise que : « la langue française occupe encore une place importante dans les médias écrits ; ce sont les quotidiens et périodiques de langue française qui, ensemble, ont la plus large audience même s'ils sont de plus en plus chahutés par la presse arabophone qui bénéficie du lectorat scolarisé en masse depuis les années 1980. » (2004 : 211).

Le français occupe une place prépondérante dans les médias audiovisuels, elle (*ibid.*) constate aussi que :

« Parmi les médias audiovisuels, la chaîne francophone de la radio jouit d'un succès et d'une audience remarquables (ainsi que la chaîne de télévision Canal Algérie, destinée en principe à un public émigré). Depuis quelques années, nous assistons à une prolifération des antennes paraboliques qui permettent à nombre de foyers d'être constamment branchés sur les chaînes occidentales et plus particulièrement françaises (au premier rang TF1 !), mais là aussi, il faut noter que les chaînes satellitaires arabes comme *Al-Jazira* sont de plus en plus regardées. » (2004 : 211-212).

L'Algérie est le plus grand pays, qui utilise la langue française, après la France, comme le souligne Taleb Ibrahim (*ibid.*), l'Algérie est : « le plus grand pays francophone après la France » (2004 : 2012). Donc les algériens ont une bonne maîtrise de la langue française dans leurs vies éducatives, administratives et culturelles, à force d'utiliser fréquemment cette langue, ils ont fait recours à des gallicismes dans leurs parlers locaux algériens. En outre en Algérie, on utilise le français standard, celui de l'île de France. Nous présentons quelques exemples de gallicisme utilisés en Algérie :

On dit cahier au lieu de dire *kuras* en arabe.

On dit portable au lieu de dire *hatif* ou bien *jawal* en arabe.

On dit aussi agenda au lieu de dire *mudakira* en arabe.

Par contre, on utilise quelques mots français, tout en algérianisant ces derniers. Ex :

Au lieu de dire journal, on dit *djornan*, qui est *djarida* en arabe.

Au lieu de dire rétroviseur, on dit *troviseur*, qui est *el miraat* en arabe.

Au lieu de dire fourchette, on dit *farchita*, qui est *echawka* en arabe.

5.2 La situation linguistique en Algérie :

Dans le tableau suivant, nous allons récapituler la situation linguistique en Algérie.

Classement des langues	utilisation	Statut	acceptation
Arabe	Courante, dans tout le territoire	officiel	acceptée
Berbère	Courante, dans certaines régions kabyles	Officiel	acceptée
Français	Courante, dans tout le pays	officiel	Acceptée proportionnellement
Espagnol	Courante, dans la région de	officieux	acceptée

	l'ouest algérien		
Dialecte algérien	Courante, dans tout le pays	officieux	acceptée

5.3 La situation médiatique en Algérie :

En Algérie, le paysage médiatique est fluctueux, il existe une forte présence de la presse audiovisuelle, et des radios, qui sont réparties sur le territoire national, et notamment la forte contribution qu'apporte la presse écrite.

5.3.1 Presse audiovisuelle :

Selon Dris (*ibid.*), dès l'an 2010, l'Algérie a connu un fort développement, en ce qui concerne les télévisions privées, sans oublier qu'il existe une station de télévision nationale étatique, qui s'appelle la *télévision algérienne*, cette dernière diffuse ses programmes variés sur les chaînes suivantes : *Canal Algérie, Algérie 3, Programme national, la chaîne du Coran et canal 5 Kabylie.*

La majorité des télévisions privées diffusent leurs programmes variés depuis l'étranger, car ces institutions sont de droits étrangers tels que :

- Numidia tv : chaîne de droit suisse.
- Atlas tv : chaîne de droit britannique.
- Al djazairia tv : chaîne de droit britannique.

Ces chaînes officient en Algérie, et possédant un capital social en Algérie, néanmoins elles diffusent de l'étranger. Cependant il existe d'autres chaînes télévisées généralistes privées, tels que : *Ennahar tv*, *El hogar tv*, *El ehddaf tv*, *Echorouk news*, *Echorouk tv*, *El bahia tv*, *Dzair tv* et *Dzair news*.

5.3.2 Les radios algériennes :

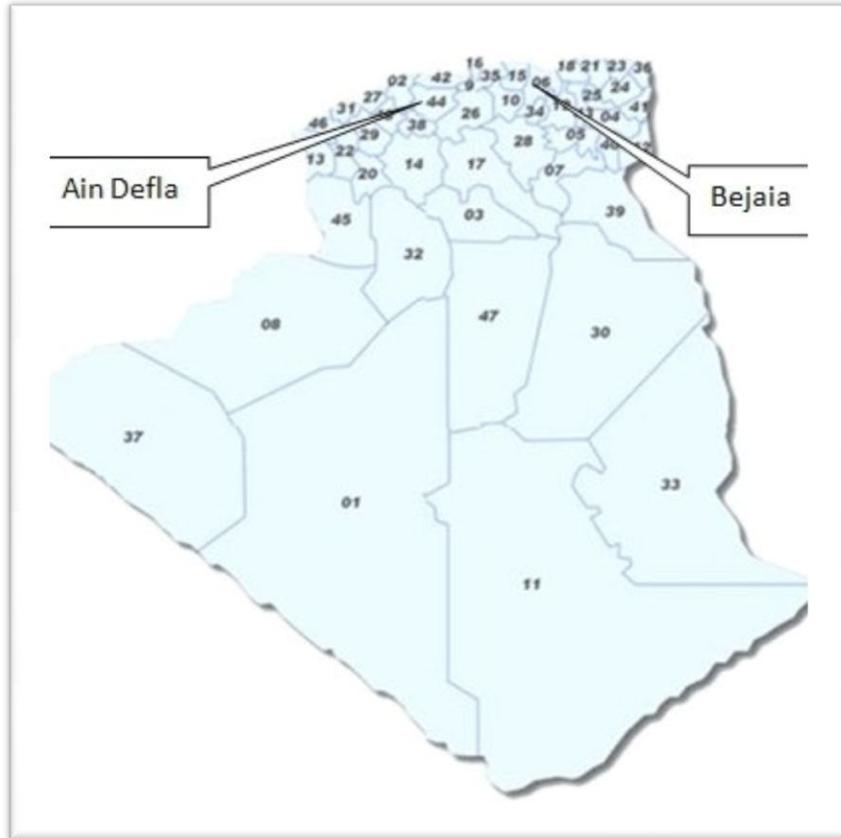
En Algérie, il y a une répartition des radios sur le territoire, chaque wilaya²³ possède sa propre station de radio, toutes les radios algériennes sont contrôlées par la radio d'Alger. Ex : pour le bulletin d'infos c'est la radio d'Alger, qui émet le journal national à travers toutes les autres stations de radios.

Parmi les radios nous avons :

- Radios d'Alger : El Bahja et Jil fm (radio pour la jeunesse algérienne)
- Radio d'Oran : El Bahia

La répartition des radios est organisée par l'état suprême algérien, chaque wilaya possède sa propre station de radio, à travers laquelle on émet des programmes diversifiés. Nous présentons cette carte géographique, qui montre le positionnement des radios dans toutes les villes en Algérie :

²³ Un état.



Carte démonstrative montrant la répartition des radios en Algérie, tirée de djilali.hadjsadok.free.fr

5.3.3 La presse écrite :

En Algérie, la presse écrite est répartie en deux rangs :

- Le premier rang représente les journaux dont la ligne éditoriale est l'une des partisans du système politique algérien.
- Le deuxième rang représente les journaux dont la ligne éditoriale est protestante du système politique algérien.

D'après Dris (*ibid.*), en Algérie, la presse s'est développée par la parution de plusieurs journaux et ceci est depuis l'année 2010, la presse écrite algérienne est diglossique, car il existe des journaux, qui diffusent en langue arabe et d'autre, qui

diffusent en français. Parmi les journaux arabophones, on a : *Ennahar*, *Echorouk*, *El khabar*, *El hadef*...etc. Les journaux francophones : *Le quotidien d'Oran*, *El watan*, *L'expression*, *Le soir*, *Le butteur*...etc.

Selon Dris (*ibid.*), Le tirage quotidien atteint au moins 2,000,000 exemplaires, au moins 1,200,000 pour les journaux arabophones et 800,000 exemplaires pour les journaux francophones. Il est indispensable de citer la forte présence des périodiques (journaux hebdomadaires, bimensuels et mensuels). Ex : le journal hebdomadaire *El Watan Weekend*.

5.3.4 La presse en ligne :

Le monde connaît un développement cybernétique immense, pour que les medias traditionnels atteignent un grand nombre de lectorat et de visionneurs, ils font recours à la nouvelle technologie, en créant des journaux en lignes. Ex : *ennaharonline.com*, *echoroukonline.com*, *elkhabar.com*, *le butteur.com*, ces sites web sont des propriétés à d'autres journaux, qui sont : le journal *Ennahar*, le journal *Echorouk*, le journal *El khabar* et le journal *Le butteur*. Par contre il y a des journaux en ligne autonome, qui ne dépendent pas d'autres journaux, à l'instar de : *Algérie1*, *VivalAlgérie.com* et *Kalima DZ*.

5.4 La liberté d'expression en Algérie :

La liberté de l'expression est l'un des éléments indispensables dans la constitution algérienne, elle est fixement officialisée par un décret, qui permet de diffuser les faits tels qu'ils sont et sans toucher indéniablement aux personnes concernées par l'article de presse. La loi algérienne exige le respect de la dignité des gens et des institutions étatiques, il est possible de critiquer négativement ou positivement n'importe quelle personne, qui occupe n'importe quel poste de travail, même que celui-ci soit un grand dirigeant politique, en revanche il faut préserver,

respecter et protéger la dignité de la personne en question, ainsi que sa vie privée, et il faut aussi respecter la dignité nationale de n'importe quelle institution nationale.

Deuxième partie

Chapitre 01

Corpus : constitution et collecte.

Dans ce chapitre nous allons présenter l'ensemble de notre corpus, en le décrivant afin de mener une analyse linguistique, qui traite la diversité linguistique dans plusieurs formes, comme étant une marque polyphonique.

1. Collecte du corpus :

Nous avons opté de traiter 19 articles journalistiques algériens, qui se composent de près de 12 000 mots, parus dans les journaux : *Le quotidien d'Oran* et *El watan*, ces journaux sont accessibles au public lectorat, ils sont mis en vente dans les kiosques d'une façon quotidienne.

Nous avons choisi les numéros suivants pour le journal *Le Quotidien d'Oran* :

- Edition du 16/07/2019.
- Edition du 17/07/2019.

Nous avons choisi les numéros suivants pour le journal *El watan* :

- Edition du 26/05/2019.
- Edition du 07/05/2019.
- Edition du 03/06/2019.

Nous avons choisi des articles en ligne sur le site web d'*El watan*, *L'Echo d'Algérie* et *Liberté*. Ces articles sont parus entre la période de 2010 et 2020. Nous notons que, les articles en ligne sont accessibles au public lectorat sur le portail cybernétique du site, et il est possible de les télécharger librement.

1.2 Description du corpus :

Notre corpus d'analyse est un ensemble d'articles sur papier et voire sous support numérique, chaque article traite un sujet bien précis, et présente un phénomène de diversité linguistique sous une certaine forme.

Nous notons que, notre corpus est rédigé, simultanément, en langue française et en d'autres langues comme : l'arabe, le latin, l'anglais...etc. Cette confrontation de langues est notre but de recherche, car elle constitue un phénomène de diversité linguistique, qui est notre cible d'analyse linguistique.

1.3 Aperçu du journal *El watan* :

C'est un quotidien généraliste fondé le 08 octobre 1990 par un groupe d'anciens journalistes du journal *El moudjahid*. La signification du mot *El watan* veut dire la patrie. Il appartient à l'entreprise SPA *El watan*, le siège social du journal est basé à Alger. Il est considéré comme le journal de référence²⁴ en Algérie. Le format du journal correspond au tabloïd (41*29cm). Il couvre tout le territoire algérien grâce au nombre élevé de ses publications journalières, il est livré à l'étranger (par exemple en France) chaque jour.

1.4 Aperçu sur le journal *Le Quotidien d'Oran* :

C'est un quotidien généraliste²⁵ algérien, qui est fondé le 14 décembre 1994. Il appartient à l'entreprise SPA Oran Presse, le siège social du journal est à Oran. Le format du journal *Le Quotidien d'Oran* est adéquat à tabloïd (41*29cm). Le journal aborde tous les thèmes : politique, culture, sport etc. Par le biais du nombre

²⁴ Un journal qui est plus lu et apprécié par le lectorat à cause du bon traitement de l'information.

²⁵ C'est un journal qui présente toute sorte d'information issue de tous les domaines, ex : société, sport, culture...etc.

élevé de ses publications quotidiennes, qui est près de 140 000 exemplaires par jour, il couvre toute l'Algérie et voire l'étranger.

1.5 Justification de notre choix de corpus :

Nous avons opté pour les deux journaux, car ils diffusent un français standard²⁶, qui est analysable et qui comporte des phénomènes linguistiques, tels que la diversité linguistique. Notre corpus est choisi pour la diversité culturelle et la richesse des traditions locales, qui sont exposées sur les lignes des articles des deux quotidiens. Les numéros choisis présentent une époque de l'année 2013 jusqu'à 2019, qui est pleine d'événements sportifs, culturels et sociopolitiques, cette période consiste à l'établissement du nouveau gouvernement algérien²⁷. Notre corpus rapporte l'aboutissement du processus de déménagement de l'ancien gouvernement algérien, qui est revendiqué par le peuple dans les rues de toutes les villes d'Algérie. Notre corpus rapporte aussi l'événement de l'établissement du nouveau gouvernement algérien, voté par le peuple. Notre corpus décrit non seulement l'état social confectionné et vécu par le peuple algérien, mais aussi le *hirak*²⁸ algérien, qui a donné une chance aux algériens de choisir leurs présidents-élu par transparence et conviction. Notre corpus transmet des faits sportifs célébrés dans les stades et les rues d'Algérie, et les événements culturels fêtés dans les théâtres et les espaces culturels en Algérie, afin de signaler le développement et l'avancement des deux domaines.

²⁶ Français de l'île de France

²⁷ Mise en place d'une nouvelle administration gouvernementale.

²⁸ Manifestations algériennes qui ont donné naissance au nouveau gouvernement.

1.6 La politique des journaux choisis :

Les journaux choisis traitent objectivement la politique intérieure et extérieure, ils traitent aussi le sport la culture et l'actualité nationale et internationale en présentant des débats et des analyses.

1.7 Méthodologie :

Nous allons construire notre analyse polyphonique sur la méthodologie suivante, qui assure le bon déroulement de cette dernière :

- Localisation des marqueurs de diversité linguistique étant une marque de polyphonie.
- Interprétation des fonctions des marqueurs dans les exemples de notre corpus, afin de pouvoir prouver que la quantité des marques justifie un phénomène polyphonique au sein des énoncés journalistiques algériens.

Chapitre 02

L'îlot textuel

Le chapitre 02 présente une étude polyphonique de l'îlot textuel, nous allons présenter une initiation à l'îlot textuel, afin de définir concrètement le concept, nous allons par la suite présenter une étude sur l'importance de l'îlot textuel en polyphonie, dans laquelle nous allons analyser un exemple tiré de notre corpus, pour la finalité de dégager une fonction polyphonique, en suite, nous allons présenter les éléments centraux de l'îlot textuel, afin de le décortiquer théoriquement. Nous allons présenter une étude polyphonique, qui porte sur quelques exemples tirés de notre corpus, afin de montrer la fonction polyphonique que présente l'îlot textuel au sein de l'article journalistique algérien, enfin, nous allons présenter la finalité de l'utilisation de l'îlot textuel par le journaliste.

2. Initiation à l'îlot textuel :

Le concept présent, nous cause plus de questionnement, il paraît plutôt problématique. A travers l'étude sur l'îlot textuel, nous essayons de divulguer en quoi consiste ce concept ? Quels sont ses composants ? Quelles sont ses interactions ? Et peut-il polyphoner un énoncé journalistique algérien, dans lequel il se trouve ? Comment est l'interaction polyphonique qu'il dégage ? Pour ceci nous allons nous appuyer sur Authier-Revuz (*ibid.*), afin de le définir et pouvoir savoir comment il fonctionne. Le terme est créé par Authier-Revuz en 1978, pour désigner un discours rapporté. Selon Authier-Revuz (2020) l'îlot textuel est :

« les présentations universitaires centrées sur l'énonciation – textualité, narration – enfin, qui, si elles mentionnent, à côté des formes « classiques » de DR – diversement articulées à celles-ci et sous des appellations variées : connotation autonymique, mise entre guillemets, îlots textuels, ... – des formes relevant bien, au plan des manières de dire, comme modalisation autonymique d'emprunt (MAE), de la modalisation par discours autre (MDA), font l'impasse sur le secteur, si riche et si présent dans les discours, de la MAS²² » (2020 : 81). Authier-Revuz (*ibid.*) définit l'îlot textuel comme étant des énonciations quel que soient leurs genres (textuel, narration ...etc.), qui figurent parmi le discours rapporté (DR), c'est-à-dire que les énonciations sont rapportées, elles possèdent plusieurs appellations telles que : connotation autonymique, mise entre guillemets.

Cadre théorique :

L'énoncé journalistique comporte souvent des fragments rapportés, qui ne sont pas propres au journaliste-locuteur, ces derniers font preuve de témoignage. Dans ce chapitre, nous présentons une étude descriptive-analytique sur l'îlot textuel, afin de décrire quels sont les éléments composants de l'îlot textuel et d'analyser quel est le fonctionnement de ce phénomène et peut-il polyphoner l'énoncé journalistique algérien. Nous présentons une étude polyphonique-analytique sur

l'îlot textuel, pour la finalité d'approuver ou de désapprouver le caractère polyphonique, que dégage l'îlot textuel au sein de l'énoncé journalistique algérien.

Nous avons choisi les travaux d'Authier-Revuz (2020) et de Sonia (2012), afin de présenter une étude descriptive-analytique sur les éléments composants de l'îlot textuel, et sur son fonctionnement. Les travaux choisis affirment une capacité rigoureuse de décrire et d'analyser les îlots textuels repérés. Nous nous appuyons sur le dictionnaire arabe/arabe et sur le dictionnaire *Amawal* (2013) berbère/français, français/berbère, afin de monter les significations des lexèmes arabes et berbères, qui sont au sein des îlots textuels repérés pour l'analyse linguistique et polyphonique. Les dictionnaires choisis, semblent d'une vertu à divulguer précisément les significations des termes arabes et berbères, qui sont au sein des îlots textuels repérés pour l'analyse linguistique et polyphonique.

Nous avons choisi les travaux d'Authier-Revuz (*ibid.*) et de Ducrot (1980), afin de présenter une étude descriptive-analytique sur la polyphonie de l'îlot textuel, qui est au sein de l'énoncé journalistique algérien. Les travaux choisis pour l'analyse polyphonique sont forts à décortiquer les voix, qui sont au sein de l'énoncé journalistique comportant un îlot textuel. Dans ce chapitre, nous adoptons une approche descriptive-analytique, qui permet de décrire le fonctionnement linguistique de l'îlot textuel et d'analyser la polyphonie que dégage l'îlot textuel, qui est au sein d'un énoncé journalistique algérien.

2.1 Etude sur l'importance de l'îlot textuel en polyphonie :

Nous présentons une étude étymologique et polyphonique sur un îlot textuel, repéré d'un article du journal *Le Soir*, qui s'intitule *Tizi Ouzou*²⁹: *Yacine Brahim*

²⁹ Nom d'une ville, qui se situe dans la grande kabylie en Algérie.

³⁰*hôte d'Aït Bouadd*³¹, afin de démontrer le lien qui réside entre l'îlot textuel et la polyphonie. Il est indispensable d'évoquer le contexte, qui entoure l'îlot textuel :

Yacine et sa famille sont arrivés samedi matin devant l'école du village décorée de posters du joueur. C'est par «Azul fellowen³²» que Brahimi a entamé son intervention. «Je remercie toutes les personnes qui sont venues nous réserver cet accueil chaleureux. Je voudrais rendre hommage à mon grand-père El Hadj Younsi, à mon oncle Abder. J'ai une pensée pour tous les autres. C'est une fierté d'être là aujourd'hui, avec ma famille, dans le village de mes ancêtres», a-t-il dit. L'îlot textuel repéré est : C'est par «Azul fellowen» que Brahimi a entamé son intervention.

○ **Etude étymologique de «Azul fellowen» :**

Selon le dictionnaire amazigh *Amawal (ibid.)*, «Azul fellowen» est une expression berbère, qui se subdivise en deux lexèmes «Azul» qui signifie salut, et «fellowen» qui est un mot composé de «fell» qui signifie sur, et «awen» qui signifie vous. L'expression de «Azul fellowen» signifie dans sa totalité : *que le salut soit sur vous*, ceci est une sorte de salutation utilisé dans le monde berbère et arabe.

○ **Etude polyphonique de «Azul fellowen» :**

«Azul fellowen» est une expression, qui tire son origine de *Yacine Brahimi* (un joueur de football algérien), qui est lui-même l'énonciateur de cette dernière, donc il assume une responsabilité énonciative de «Azul fellowen» ; «Azul fellowen» est la voix de *Yacine Brahim*. Par contre, le journaliste-locuteur a employé «Azul fellowen» dans son énoncé journalistique, qui, à son tour, présente la voix qui est

³⁰ Nom d'un joueur de football algérien.

³¹ Nom d'un village à tizi ouzou en grande kabylie.

³² Salut en berbère.

propre au journaliste-locuteur. Dans l'énoncé journalistique, qui s'intitule *Tizi Ouzou : Yacine Brahimi hôte d'Aït Bouadd*, il existe deux différentes voix, la première («Azul fellawen») est propre à l'énonciateur (*Yacine Brahimi*), et la deuxième (le reste de l'énoncé journalistique), qui est l'apparentage du journaliste-locuteur. Ducrot (*ibid.*) affirme que : «lorsqu'on interprète un énoncé, d'y entendre S'exprimer une pluralité de voix différentes de celle du locuteur, Ou encore comme disent certains grammairiens à propos des Mots que le locuteur ne prend pas à son compte, mais met, Explicitement ou non, entre guillemets, une "polyphonie" ». (1980 : 44), donc les deux voix ont polyphonisé l'énoncé journalistique intitulé *Tizi Ouzou : Yacine Brahimi hôte d'Aït Bouadd*. Nous exprimons une importance de l'étude polyphonique sur l'îlot textuel, car celui-ci engendre une nouvelle voix dans l'énoncé où il se trouve, cette voix entre en cohabitation avec les autres voix, qui sont déjà existants dans l'énoncé.

a. Éléments centraux dans l'îlot textuel :

Dans îlot textuel, il existe plusieurs éléments centraux:

- modalisation autonymique d'emprunt (MAE) : qui est une reprise des paroles de l'autre, tout en gardant la même forme d'énonciation (originale) de l'énonciateur. Ex : l'expression, *C'est par «Azul fellawen» que Brahimi a entamé son intervention, «Azul fellawen»*, est reprise tel que *Yacine Brahimi* l'a énoncé. Donc tout repris d'énoncé qui garde sa forme originale, est une modalisation autonymique d'emprunt (MAE).
- modalisation de discours autre (MDA) : dans laquelle il existe des marques du locuteur₁³³ de l'énoncé original, ces marques peuvent être une subjectivité (sentiments, émotions) ou un point de vue ou voire un article personnel. Il faut noter que, Modalisation en Assertion Seconde (MAS) est un discours indirect.

³³ Premier locuteur.

Authier-Revuz (*ibid.*) note aussi que l'îlot textuel : « désigne *une* des configurations d'apparition de la MAE, en contexte de RDA, » (2020 : 303). L'îlot textuel est une fonction d'apparition de modalisation autonymique d'emprunt, qui est expliqué ci-avant (le fait d'emprunter un énoncé), dans un espace de représentation du discours autre (RDA) : (le fait de représenter tel discours comme un discours de l'autre), en empruntant un énoncé, sans déformer sa forme d'énonciation, et le représenter comme s'il appartient au locuteur X, ce processus est guillemeté. Ex :

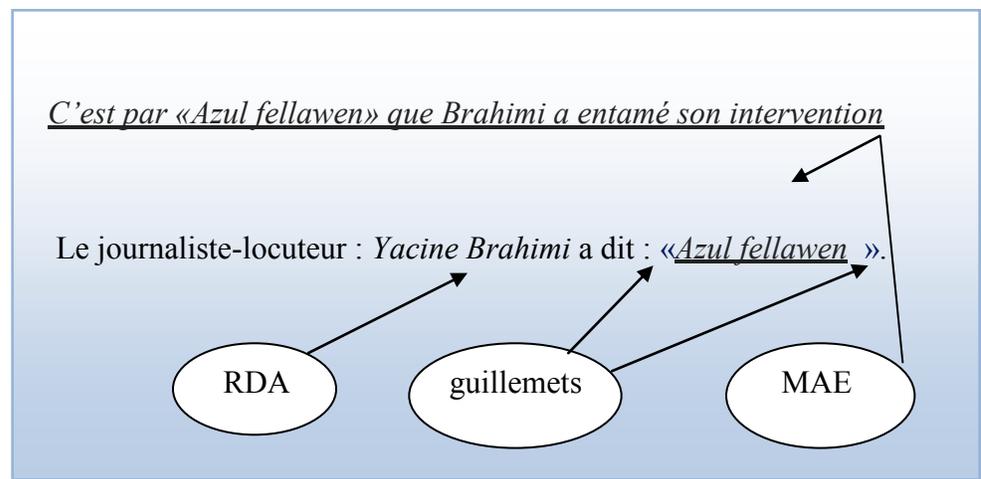


Figure N°20 : exemple d'îlot textuel.

b. Fonctionnement de l'îlot textuel :

Authier-Revuz (*ibid.*) présente une théorie du fonctionnement de l'îlot textuel et de sa manifestation : « Dans le processus de reformulation paraphrastique, en DI ou MAS, d'un **e0(a0)** par des mots énoncés « en usage » par L, « l'îlot textuel » manifeste la résistance – locale ou étendue – opposée par la matérialité signifiante du **e0(a0)** a sa traduction, « bloquée » par la MAE » (2020 : 303). Le discours indirect (DI) est la modalisation en assertion seconde (MAS), l'îlot textuel (partie qui est entre guillemets), est résistant contre tout changement,

à l'instar de la reformulation, la déformation de l'énonciation, ou voire la traduction, car si l'îlot textuel subi un changement quelconque, on perd la modalisation autonymique d'emprunt, et le discours rapporté ne sera pas crédible.

Selon Sonia (*ibid.*), il n'existe pas une traduction pour l'îlot textuel, de crainte qu'on perde l'originalité de ce fragment :

« L'apparition de l'îlot textuel à l'intérieur d'un discours indirect souligne de manière particulièrement aiguë le caractère intraduisible du fragment concerné. Car si le discours direct, comme le fait observer J. Authier-Revuz (1978 : 74), « choisit de ne pas traduire » et que le discours indirect est « le mode qui a choisi la traduction ». (2012 : 285)

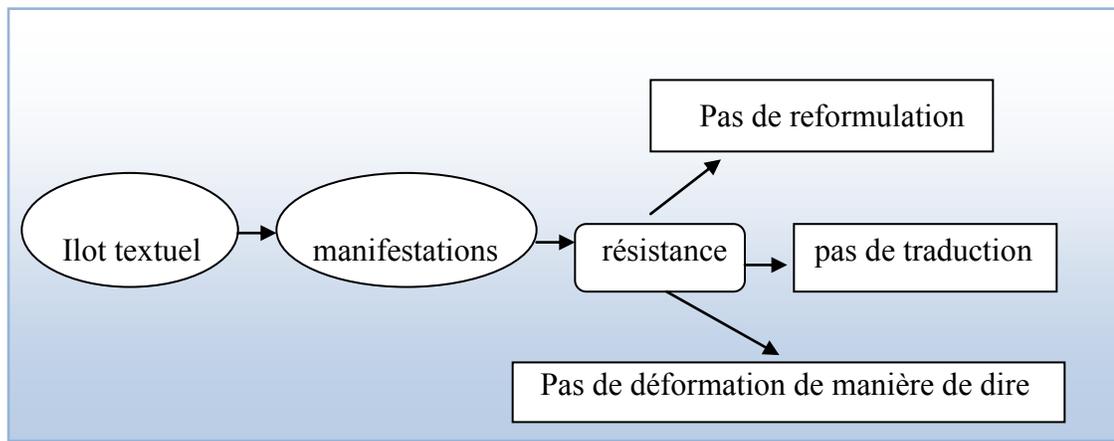


Figure N°21 : fonctionnement de l'îlot textuel.

En abordant l'îlot textuel, il est intéressant de présenter le fonctionnement intérieur de ce dernier selon Authier-Revuz (*ibid.*) en quelques points :

- L'îlot textuel englobe une représentation de discours autre, qui est conforme au statut sémiotique ordinaire (cela veut dire, que l'énoncé qui constitue l'îlot textuel a une signification simple, et qui

ne sort pas de l'ordinaire), tout en suivant le mode énonciatif indirect (modalisation en assertion seconde).

- Le locuteur, tout en étant responsable de faire recours à la modalisation autonome d'emprunt, emprunte le dire ciblé (celui qui soit entre guillemets) non pas n'importe quel dire.

- L'îlot textuel présente une version originale de l'énonciation que rapporte le locuteur auprès de l'énonciateur original, et surtout si l'énonciation est rapportée dans la langue originale que l'énonciateur avait utilisée. Ex : le berbère utilisé dans l'îlot textuel «Azul fellowen», qui est au sein d'un énoncé en langue française, signale une originalité de cette énonciation.

c. Analyse des îlots textuels repérés dans notre corpus :

- **Analyse de l'îlot textuel « Azul Fellowen, thanmirthenwen imi dussaem gherghouri (merci d'être venus me voir ce soir)», dira la chanteuse :**

Nous avons choisi l'article journalistique, qui s'intitule *Soirées du Ramadhan : La chanteuse kabyle, Yasmina, subjugué son public à Bouira*, publié le 1 juin 2019 dans *L'Echo d'Algérie* ; nous avons repéré l'îlot textuel suivant : « Azul Fellowen, thanmirthenwen imi dussaem gherghouri (merci d'être venus me voir ce soir)», dira la chanteuse à son entrée avant d'entamer la soirée par une chanson « Yechraq Yittij youli wass» du défunt Salah Sadaoui. Il est indispensable d'évoquer le contexte, qui entoure l'îlot textuel : *L'artiste a saisi cette occasion pour rendre aussi un vibrant hommage à tous les martyrs de la révolution à travers une très belle chanson nouvellement composée et qui porte le titre « Anegriw idiyoughen midezdem ouroumi»*. *Yasmina, a livré une prestation de haut vol jeudi soir à son public de Bouira, lors d'un concert mémorable animé à la maison de la culture Ali Zaâmour de la ville en présence de plusieurs familles notamment venues des*

quatre coins de la wilaya ³⁴ , a-t-on constaté. C'est sous un tonnerre d'applaudissement que la chanteuse a fait son apparition sur scène devant un public nombreux. « Azul Fellowen, thanmirthenwen imi dussaem gherghouri (merci d'être venus me voir ce soir) », dira la chanteuse à son entrée avant d'entamer la soirée par une chanson « Yechraq Yittij youli wass » du défunt Salah Sadaoui « auquel elle a rendu un vibrant hommage ainsi qu'à sa famille présente au concert. L'hôte de Bouira a réussi à bercer l'assistance sous l'effet d'une musique nostalgique de l'artiste défunt Sadaoui.

○ Etude de l'îlot textuel « Azul Fellowen, thanmirthenwen imi dussaem gherghouri (merci d'être venus me voir ce soir) » :

• Etude linguistique :

Le fragment « Azul Fellowen, thanmirthenwen imi dussaem gherghouri (merci d'être venus me voir ce soir) » dira la chanteuse, Présente tous les composants de l'îlot textuel :

- RDA : “*dira la chanteuse*“, qui montre que le discours n'est pas propre au locuteur-journaliste mais, il est apparentage de l'énonciatrice “*la chanteuse Yasmina*“.

- MAE : « Azul Fellowen, thanmirthenwen imi dussaem gherghouri (merci d'être venus me voir ce soir) », ceci est un processus d'emprunt fait par le journaliste-locuteur, dans lequel il garde l'originalité du discours de la chanteuse *Yasmina*.

- MDA : il existe des marques de subjectivité à l'instar de la salutation en langue berbère : “*Azul Fellowen*“, le remerciement : “*merci d'être venus*“, le changement de codes (berbère/français), et la forme pronominale : “*merci d'être venus **me** voir ce soir*“.

³⁴ Un état parmi les états, qui forment l'Algérie.

- MAS : se présente sous forme de guillemets, qui montrent que le discours est en assertion seconde, et il n'appartient pas au journaliste-locuteur.

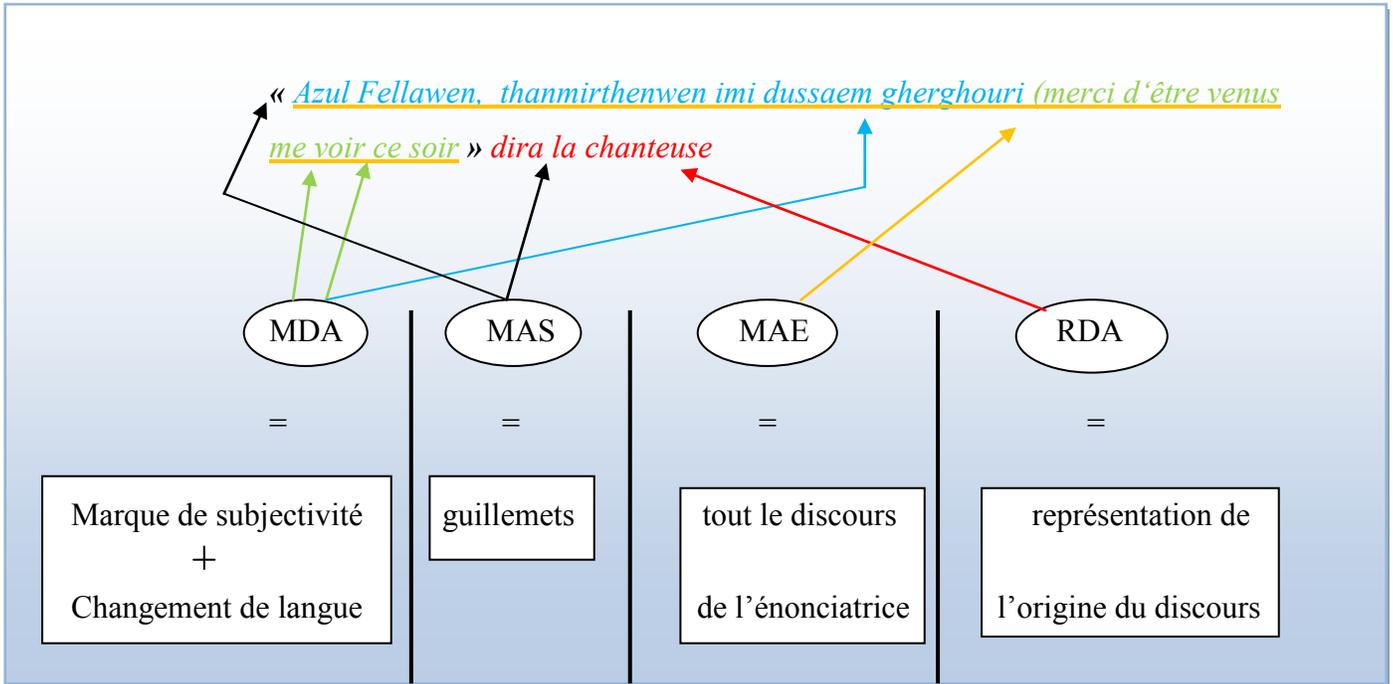


Figure N°22 Étude linguistique de « Azul Fellawen, thanmirthenwen imi dussaem gherghouri (merci d'être venus me voir ce soir) » dira la chanteuse.

Selon Authier-Revuz (*ibid.*), l'îlot textuel : « désigne une des configurations d'apparition de la MAE, en contexte de RDA, » (2020 : 303). Le journaliste-locuteur a fait recours à la modalisation autonymique d'emprunt (MAE), afin de conserver l'originalité du discours énoncé par l'énonciatrice (la chanteuse *Yasmina*); il a présenté cet îlot textuel comme étant un discours, qui ne lui appartient pas mais, qu'il appartient à son énonciatrice-originale (la chanteuse *Yasmina*), par le biais de la représentation de discours autre (RDA), qui se présente sous l'énoncé suivant : « *dira la chanteuse* », qui tire son origine du journaliste-locuteur, car c'est le journaliste-locuteur, qui a présenté le discours de l'énonciatrice-originale, dans son énoncé journalistique donc, « *dira la chanteuse* » provient du journaliste-locuteur.

Le discours de l'énonciatrice (la chanteuse *Yasmina*) présente la modalisation de discours autre (MDA), qui se présente sous forme de subjectivité (sentiments), changement de codes volontiers (berbère/français), et la forme pronominale présente dans l'îlot textuel, par le biais de ces formes, la modalisation de discours autre (MDA), distingue le discours de l'énonciatrice-originale du l'énoncé journalistique du journaliste-locuteur.

Selon Authier-Revuz (*ibid.*): « le processus de reformulation paraphrastique, en DI ou MAS, d'un **e0(a0)** par des mots énoncés « en usage » par L, « l'îlot textuel » manifeste la résistance – locale ou étendue – opposée par la matérialité signifiante du **e0(a0)** à sa traduction, « bloquée » par la MAE » (2020 : 303). Le discours de l'énonciatrice-originale reste résistant aux changements (reformulation, traduction, ou ajout), car l'énonciatrice-originale a énoncé son discours en deux langues différentes, et elle a présenté la modalisation de discours autre (MDA), qui dégage une subjectivité, le journaliste-locuteur est dans l'impossibilité d'apporter des changements sur le discours de l'énonciatrice-originale, car il fait recours à la modalisation autonymique d'emprunt (MAE), qui consiste à emprunter le discours original de son énonciateur-original, afin de l'employer dans son énoncé journalistique ; la modalisation autonymique d'emprunt (MAE) empêche tous changements et présente le discours comme étant l'apparentage de l'énonciateur-original.

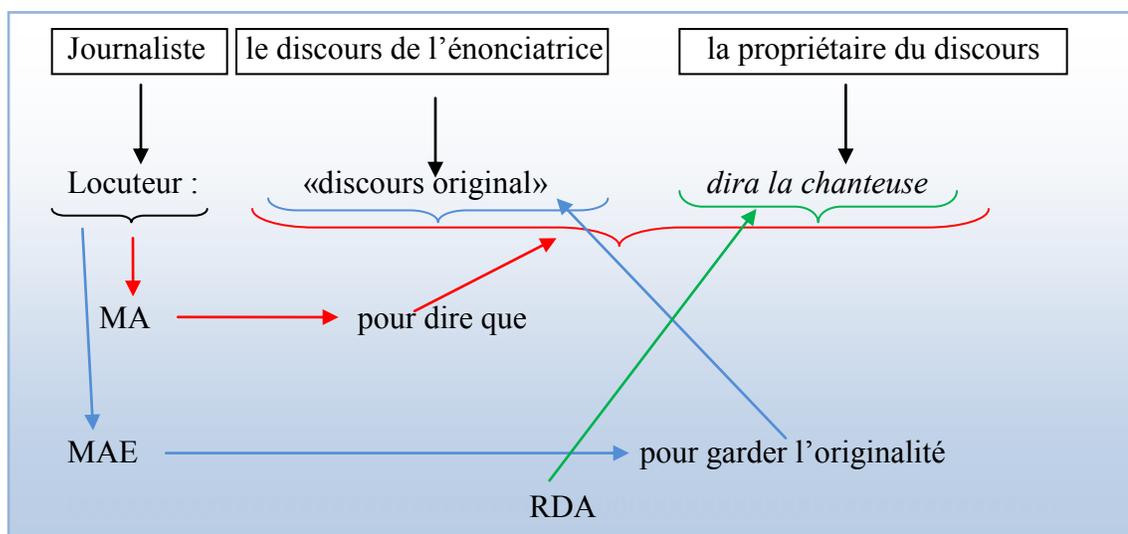


Figure N° 23 : Analyse d'un îlot textuel

○ Etude polyphonique :

Dans l'étude linguistique de « *Azul Fellawen, thanmirthenwen imi dussaem gherghouri (merci d'être venus me voir ce soir) dira la chanteuse*, il existe plusieurs modalisations à l'instar de : la modalisation de discours autre (MDA), qui présente les marques de subjectivité de l'énonciatrice-originale, il y a aussi la modalisation autonymique d'emprunt (MAE), qui consiste à emprunter le discours de l'énonciatrice-originale tel qu'il est (en gardant son originalité), ces deux modalisations (MAE) et (MDA) protègent l'originalité du discours de l'énonciatrice-originale, elles protègent la voix de l'énonciatrice-originale, donc l'énonciatrice-originale possède sa propre voix (l'îlot textuel). Le journaliste-locuteur a fait recours à la représentation du discours autre (RDA), afin de présenter la voix originale de l'énonciatrice-originale (l'îlot textuel) dans son énoncé journalistique, qui est considéré comme étant sa propre voix puisqu'il assume la responsabilité énonciative sur ce dernier et non pas sur l'îlot textuel (voix de l'énonciatrice-originale). De ceci on résulte, qu'il existe deux voix, celle de l'énonciatrice-originale (l'îlot textuel) et l'autre du journaliste-locuteur (le reste de l'énoncé journalistique), selon Ducrot (*ibid.*): «lorsqu'on interprète un énoncé, d'y

entendre s'exprimer *une pluralité de voix* différentes de celle du locuteur, ou encore comme disent certains grammairiens à propos des mots que le locuteur ne prend pas à son compte, mais met, explicitement ou non, entre guillemets, une "polyphonie" ». (1980 : 44). La voix de l'énonciatrice-originale (l'îlot textuel) a polyphonisé l'énoncé journalistique du journaliste-locuteur. Le journaliste-locuteur a fait recours à « *Azul Fellawen, thanmirthenwen imi dussaem gherghouri (merci d'être venus me voir ce soir)* » afin non seulement de donner un discours original doté de crédibilité, mais aussi pour rapprocher les membres de la société algérienne par l'utilisation du berbère au sein de l'énoncé français.

○ **Analyse de l'îlot textuel "Ulac smah ulac" :**

Nous avons choisi un article publié sur le site du quotidien *Liberté* : liberte-algerie.com, qui s'intitule *Le MAK³⁵ et le MCB³⁶ dans le calme*, car cette article rapporte des faits politiques et militants d'une grande ampleur sociétale. Dans l'article, nous avons repéré le fragment suivant : "*Ulac smah ulac*"; il est indispensable d'évoquer le contexte, qui entoure le fragment afin, d'assurer une bonne compréhension de ce dernier : *Pour commémorer le double anniversaire du Printemps berbère et du Printemps noir, plusieurs centaines de citoyens ont marché à travers les artères de la ville de Bouira en scandant des slogans hostiles au pouvoir et en exigeant l'officialisation de tamazight³⁷. Dès les premières heures de la matinée, des bus affluaient vers le point de départ de cette marche à l'appel du MCB et du MAK. C'est vers 9h que des jeunes, une dizaine, ont été interpellés par la police alors qu'ils s'apprêtaient à déployer des banderoles devant l'université Akli-Mohand-Oulhadj. Suite à des pourparlers entre policiers et militants du MCB, les jeunes ont été relâchés quelques minutes après. Le premier carré des marcheurs, composé de militants du MAK, s'ébranlera en prenant le boulevard montant vers le*

³⁵ Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie.

³⁶ Mouvement Culturel Berbère.

³⁷ Un dialecte berbère

siège de la wilaya³⁸. “Pouvoir assassin”, “Ulac smah ulac”, “Azul fellawen”, “Tubiret d-Imazighen” seront entonnés à gorge déployée tout au long du parcours. Nous avons choisi d’analyser le fragment “Ulac smah ulac”, car il présente une diversité linguistique (langues arabe et berbère).

○ Etude étymologique du fragment “Ulac smah ulac”:

Selon le dictionnaire amazigh *Amawal* (*ibid.*), *Ulac* est un lexème qui tire son origine du berbère, qui signifie “il n’y a pas“. par contre, selon le dictionnaire arabe, le lexème *smah* fait preuve d’un emprunt de la langue arabe, où il est transcrit en lettres arabes comme suit : سماح, il signifie *le pardon*. L’expression dans sa totalité présente une diversité linguistique (le berbère/l’arabe), elle signifie : *il n’y a plus de pardon*.

○ Etude de l’îlot textuel “Ulac smah ulac” :

○ Etude linguistique :

Le fragment “*Ulac smah ulac*” présente tous les éléments centraux, qui composent l’îlot textuel :

- RDA : “seront entonnés à gorge déployée tout au long du parcours“ est le fragment, qui montre que le discours “*Ulac smah ulac*” n’est pas propre au journaliste-locuteurs mais, aux énonciateurs-originaux, qui sont les manifestants du mouvement berbère *MAK*.

- MAE : est l’emprunt du discours original “*Ulac smah ulac*” des énonciateurs-originaux, par le journaliste-locuteur.

- MDA : il existe des sentiments de haine dégagés du discours “*Ulac smah ulac*”, qui empêchent les manifestants du *MAK* à pardonner.

³⁸ Un état parmi les états, qui forment l’algerie.

- MAS : sont les guillemets au tour du discours “*Ulac smah ulac*”, qui montrent que celui-ci est en assertion seconde, et il n’appartient pas au journaliste-locuteur.

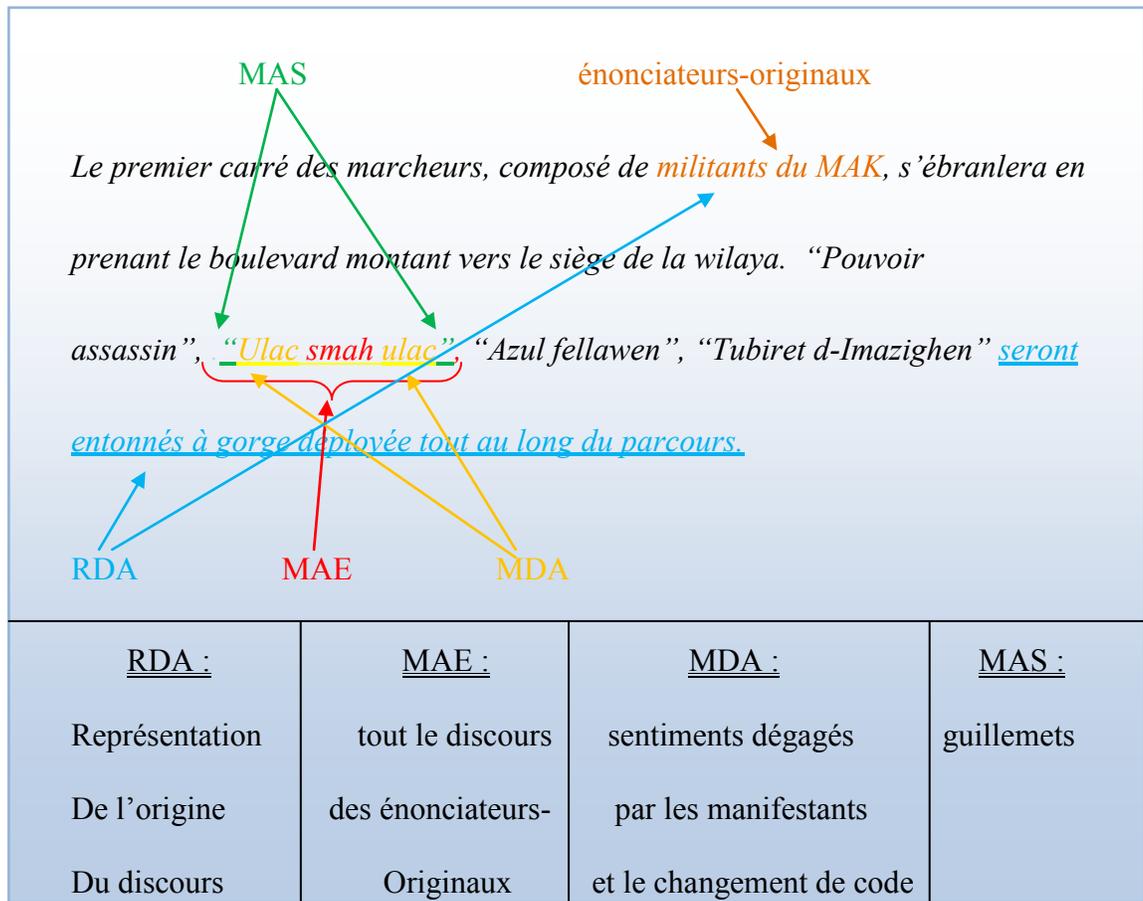


Figure N°24 : Etude linguistique de l’îlot textuel “*Ulac smah ulac*”.

Le journaliste-locuteur a fait recours à la modalisation autonymique d’emprunt (MAE), afin d’emprunter le discours original “*Ulac smah ulac*” de leurs énonciateurs-originaux (les manifestants du *MAK*). Le journaliste-locuteur n’assume pas la responsabilité énonciative de “*Ulac smah ulac*”, mais il démontre qu’il appartient aux énonciateurs-originaux, qui assument leurs responsabilités énonciatives sur ce dernier, ce processus de représentation du discours autre est fait par le biais d’évoquer la marche des manifestants du *MAK*

(énonciateurs-originaux), et aussi par le fragment qui suit l'îlot textuel : *seront entonnés à gorge déployée tout au long du parcours.*

Le discours des énonciateurs-originaux "*Ulac smah ulac*" présente la modalisation de discours autre (MDA) sous forme de sentiments de haine et de non-pardon dégagés par les énonciateurs-originaux. Le discours "*Ulac smah ulac*" présente aussi un changement volontiers de code (berbère/arabe), ces deux marques représentent la subjectivité, que dégage le discours "*Ulac smah ulac*".

Le discours "*Ulac smah ulac*" ne peut pas être reformulé, traduit ou voire changé selon la décision du journaliste-locuteur, car la modalisation autonymique d'emprunt (MAE), qui est présente dans le discours, empêche tout changement, et présente le discours "*Ulac smah ulac*" comme étant le discours original, qui provient des énonciateurs-originaux.

○ Etude polyphonique de "*Ulac smah ulac*" :

(MDA) et (MAE), que présente l'îlot textuel "*Ulac smah ulac*", assurent une protection totale de l'originalité du discours "*Ulac smah ulac*", et confirment que ce discours n'appartient pas au journaliste-locuteur mais, il est l'apparentage des énonciateurs-originaux, donc "*Ulac smah ulac*" est la voix originale des énonciateurs-originaux.

Le journaliste-locuteur a repris la voix originale "*Ulac smah ulac*", et il l'a employé dans son énoncé journalistique, qui est sa propre voix, selon Ducrot (*ibid.*), lorsqu'il y a une multitude de voix, qui ne tirent pas leurs origines d'un seul locuteur, ce phénomène est la polyphonie ; "*Ulac smah ulac*" présente la voix des énonciateurs-originaux (les manifestants du *MAK*), et le reste de l'énoncé journalistique est la voix du journaliste-locuteur. L'îlot textuel "*Ulac smah ulac*" a polyphonisé l'énoncé journalistique du journaliste-locuteur.

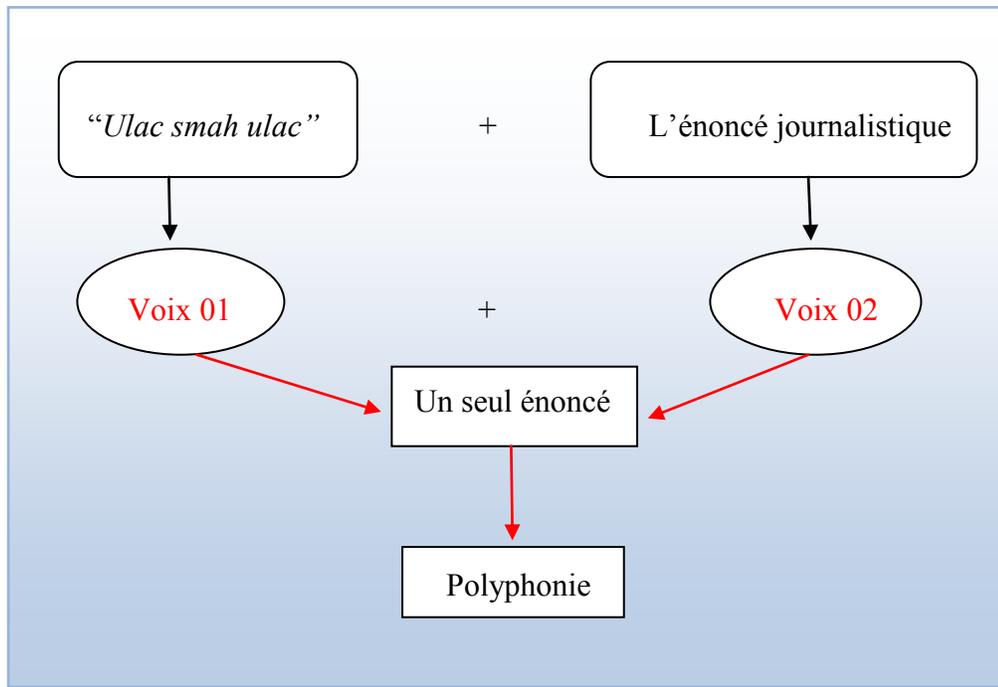


Figure N°25 : Etude polyphonique d'*ulac smah ulac*.

d. Pourquoi le locuteur-journaliste fait recours à l'îlot textuel ?

Il existe toujours des îlots textuels, qui sont au sein des énoncés journalistiques algériens, ce procédé est très utiles pour les journaliste-locuteurs, afin d'apporter un fait réaliste. Le journaliste-locuteur fait souvent recours à l'îlot textuel pour :

- Résumer : le journaliste-locuteur utilise l'îlot textuel, pour véhiculer le message bref de l'énonciateur au lectorat, car l'îlot textuel contient toujours les informations pertinentes et des idées attirantes.
- Témoigner : journaliste-locuteur fait preuve d'utilisation d'îlot textuel, pour témoigner par le biais des propos de l'énonciateur, tout en apportant un discours exclusif.

Chapitre 03

Le proverbe

Le chapitre 03 présente une étude polyphonique du proverbe, qui est au sein de l'énoncé journalistique algérien. Nous allons, en premier lieu, aborder la notion du figement afin d'analyser le degré de figement d'un proverbe, qui provient de notre corpus. Ensuite, nous allons définir linguistiquement la notion du proverbe, puis nous allons présenter une étude sur la possibilité de figement des proverbes issus de notre corpus. Nous allons présenter une étude polyphonique des proverbes issus de notre corpus. Enfin, nous allons présenter la visée du journaliste-locuteur par l'utilisation du proverbe au sein d'un énoncé journalistique algérien.

3. Figement :

Notre objectif est d'analyser les suites de mots invariables, telles que les proverbes et les maximes. Mais nous devons aborder le processus du figement, afin de voir est ce que le proverbe est une expression figée ? Une expression figée est une expression qui n'a pas de variante. C'est-à-dire que celle-ci ne change jamais, elle reste telle qu'elle est. Selon Anscombe (*ibid.*), le figement est défini dans son article scientifique, selon certaine typologie :

- Figement référentiel :

Le figement référentiel selon Anscombe (2003) est : « les éléments nominaux ne peuvent être considérés comme des insertions lexicales au niveau d'une structure profonde. Ils ne sont pas susceptibles de référer : on pensera à des cas classiques comme *glace* dans *briser la glace*. » (2003 : 44). Les noms ne donnent aucune possibilité de référence, car la quasi-totalité des noms sont polysémiques, ils ne peuvent pas référer à un sens bien déterminé puisqu'il existe d'autres sens. Donc, ici la fonction de référence est impossible. Ex :

Le nom verre possède plusieurs sens, parmi lesquels on a le récipient avec lequel on boit de l'eau, mais verre est aussi la matière avec laquelle on a construit le verre. Donc, là on a deux sens pour un seul nom, et celui-ci ne peut pas référer au récipient puisqu'il signifie aussi la matière de construction du récipient, le cas inverse verre ne peut donner référence à la matière avec laquelle on construit le récipient pour boire de l'eau, car il signifie le même récipient.

- Figement transformationnel :

Selon Anscombe (*ibid.*) Le figement transformationnel peut designer :

« Certaines transformations ne sont pas applicables aux expressions figées, ainsi (parmi les plus connues) : la passivation, la reprise pronominale, l'extraction (possibilité de clivées), la mise en incise, et enfin la relativation. Sur l'exemple de *mettre les pieds dans le plat* : **Les pieds ont été mis dans le plat*, **Les pieds, nous les avons mis dans le plat*, **C'est les pieds que nous avons mis dans le plat*, **Les pieds que nous avons mis dans le plat*, etc. » (2003 : 44).

Lorsqu'on dit expression figée, c'est une expression invariable, donc le figement ne permet pas de transformation ni de modification à l'instar de la passivation, la reprise pronominale, l'extraction, ou bien la mise en incise.

- Figement sémantique :

Le figement sémantique est selon Anscombe (*ibid.*) : « Le sens global d'une expression figée n'est pas déterminable à partir du seul sens des éléments composants ⁵ » (2003 : 45). Le sens n'est toujours pas saisi à travers les éléments lexicaux, ce qui implique la notion de non-compositionnalité. Selon Anscombe (*ibid.*), la grammaire générative et transformationnelle montre, que le sens n'est pas compris selon les éléments lexicaux, par contre il est au sein d'une structure profonde. Selon Anscombe (*ibid.*), il existe deux types de rigidité, une rigidité syntaxique et autre sémantique:

- Rigidité syntaxique : elle bloque certains changements, qui concernent l'expression figée. (l'extraction, la mise en incise, l'insertion ou la suppression d'éléments).

- Rigidité sémantique : est doté de non-compositionnalité et l'opacité, c'est-à-dire les composants lexicaux ne dégagent jamais un sens par contre, le sens est au sein d'une structure profonde dans l'expression figée donc, le sens n'est pas intelligible à cause de l'opacité sémantique.

3.1 Proverbe :

Nous avons abordé la notion du figement avant d'entamer la notion du proverbe, afin de voir si cette dernière est une expression figée. Le proverbe est une vérité, ou une morale célèbre au sein d'un environnement social. Le proverbe est une situation vécue, ou un bon conseil, qui a une certaine importance, et qui est répandu entre les gents, il fait l'objet d'exposer une sagesse en la rendant commune dans la société. Mais, la définition citée ci-avant reste restreinte et lointaine de la linguistique. Il est indispensable de définir le proverbe linguistiquement, tout en s'appuyant sur Anscombe (2016) :

« Les *parémies* ou *phrases parémiques*, ou encore *énoncés parémiques*, (i) sont des phrases/textes autonomes ; (ii) sont à auteur indéterminé, et comme telles combinables avec des marqueurs médiatifs de type *comme on dit* ; (iii) sont génériques ; (iv) sont minimales pour les propriétés précédentes, *i.e.*» (2016 : 40)

Le proverbe est une phrase parémique, qui englobe certains éléments essentiels :

- Le caractère libre et autonome, c'est-à-dire que le proverbe ne dépend pas d'un autre texte. Il est achevé en termes d'indépendance.
- Il provient d'un auteur inconnu, car les proverbes sont dits anciennement et sont fidèlement conservés de génération à génération, c'est pour cela on trouve, toujours, le marqueur qui se répète lorsqu'on dit un proverbe : *comme on dit*, ceci signale l'anonymat du proverbe.
- Il est générique, cela veut dire que les proverbes sont conformes à un groupe de gens.
- Il remplit au moins un des critères, qu'on a cité ci-haut.

Cadre théorique :

Le chapitre 03 aborde l'étude linguistique et polyphonique du proverbe, dans laquelle, nous allons présenter le fonctionnement intérieur linguistique du concept, afin de montrer : comment est le mécanisme du proverbe ? Nous allons prétendre à examiner : est ce que le proverbe présente une fonction polyphonique au sein de l'énoncé journalistique ?

Nous avons choisi Anscombe (2003), pour aborder la notion du figement, nous avons réutilisé Anscombe (*ibid.*), afin de mener une étude descriptive des trois types de figement, il semble que la bibliographie citée, est tenace en vertu de description linguistique du figement, avec laquelle, nous allons démontrer si le proverbe est une expression figée.

Nous avons choisi Anscombe (2016), pour aborder la définition précise du proverbe, les deux sources sont d'une précision à définir le concept. Nous avons opté pour Anscombe (*ibid.*), pour la finalité de mener une étude linguistique sur le figement du proverbe issu de notre corpus "*Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo*". Nous nous sommes appuyés sur Greimas (1970) et Maingueneau (1984), afin de mener une étude analytique sur la manifestation linguistique et polyphonique du proverbe issu de notre corpus "*Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo*", qui est au sein de l'énoncé journalistique algérien. La bibliographie citée semble forte en matière de description linguistique et polyphonique, qui permet d'aboutir une analyse réussie. Nous avons adopté une approche descriptive-analytique, pour non seulement de, décrire le concept du figement et ces types, mais aussi d'analyser la possibilité du figement et la manifestation linguistique et polyphonique du proverbe issu de notre corpus "*Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo*".

3.1.2 Etude linguistique sur la possibilité du figement du proverbe :

Nous présentons une analyse, qui concerne le proverbe pour voir s'il est figé ? Et à quel niveau il est figé ? Nous allons établir notre analyse sur deux niveaux :

- a) Niveau compositionnel
- b) Niveau de transparence

- Niveau compositionnel :

Selon Anscombe (*ibid.*) le sens de l'énoncé : « provient non pas de la valeur sémantique des unités qui le composent, mais de la valeur sémantique des occurrences de ces unités dans la situation d'énonciation. » (2003 : 48). Le sens d'un énoncé ne se produit pas par le biais des unités linguistiques par contre, il peut apparait lors de la corrélation entre les unités linguistiques. Nous allons présenter les schémas suivants, afin d'éclaircir la notion du figement tout en analysant le proverbe A bon chat, bon rat:

Si on prend la première unité linguistique, "A", cette unité ne présente pas le sens du proverbe. Si on prétend de comprendre le sens de "A" on sera dans l'impossibilité de le saisir, sauf qu'on peut savoir sa fonction grammaticale.

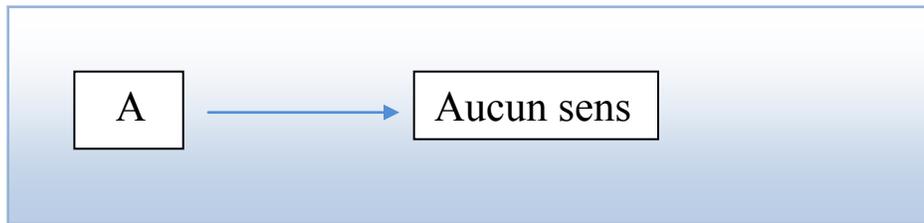


Figure N° 26 : analyse sémantique.

Mais lorsque “A” sera en relation directe avec la deuxième unité et celle-ci sera en relation avec la troisième unité, ce cumul produit un sens.

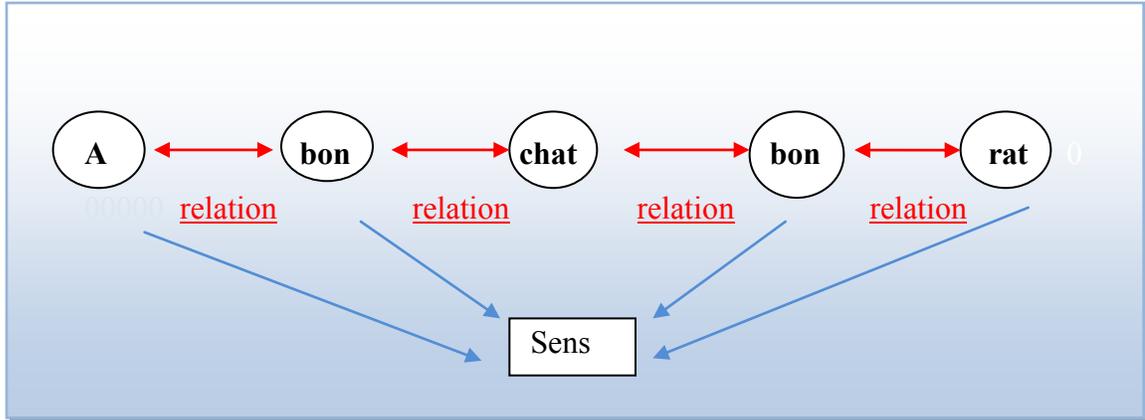


Figure N° 27 : analyse sémantique d’un proverbe.

Selon Anscombe (*ibid.*) :

«Beaucoup de phrases parémiqes possèdent en effet, comme l’a fort bien montré Tamba (2000), un niveau de surface (le sens compositionnel), et un niveau profond (le sens formulaire, proprement proverbial). Or alors que dans les expressions figées, seul survit le sens formulaire, le sens compositionnel est toujours présent dans les textes parémiqes, d’où les possibilités d’anaphore, i. e. d’actualisation de certains composants. » (2003 : 48). Le proverbe est à double sens, un sens compositionnel celui expliqué ci-haut, et un sens formulaire, qui relève d’une structure profonde de l’énoncé. Par contre, l’expression figée ne possède qu’un sens formulaire:

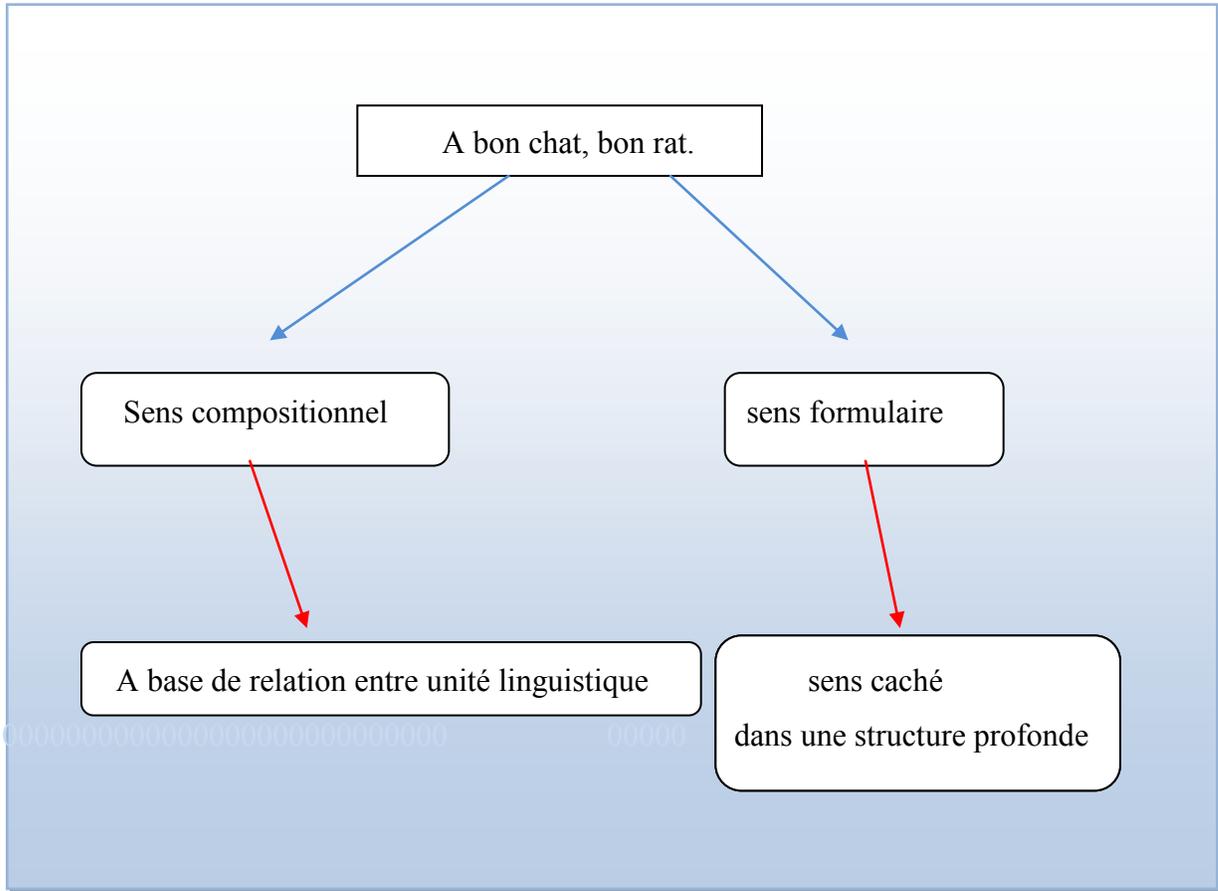


Figure N° 28 : analyse sur le figement au sein du proverbe.

Vers la fin de ce premier niveau, on obtient une différence entre proverbe et expression figée, le proverbe possède deux sens : un compositionnel et autre formulaire. Par contre, l'expression figée ne possède qu'un seul sens, qui est formulaire, qui est expliqué dans la notion du figement page 86.

○ Niveau de transparence :

Dans ce niveau, nous essayons d'analyser la transparence du sens dans les expressions figées et les proverbes. Pour Anscombe (*ibid.*), les expressions figées présentent une opacité sémantique, même que les unités

linguistiques de l'expression figée reflètent plus ou moins un sens. La non-transparence selon Anscombe (*ibid.*) n'est pas :

« Une propriété constitutive des phrases parémiques, pour au moins deux raisons. La première, est que dans la mesure où il y a des phrases parémiques compositionnelles, il y a donc par voie de conséquence des phrases parémiques transparentes. La seconde est qu'il y a toute une série de phrases parémiques qui tout en n'étant pas compositionnelles, sont transparentes. Et ce, parce qu'ils correspondent à une culture présente ailleurs en langue, et fréquemment issue d'un fonds commun latin. » (2003 : 48).

L'opacité sémantique n'est pas la fonction des proverbes, car si on prend un proverbe à sens compositionnel, on trouve une transparence du sens, même si on prend un proverbe à sens formulaire, il existe un sens transparent, car le proverbe relève d'un capital culturel propre à un groupe social, par la suite cette culture est, sans doute, inculquée aux membres de ce groupe social, ce qui donne que le sens des proverbes est saisi par le biais d'une transparence. Nous allons prendre le même proverbe cité précédemment : à bon chat bon rat, afin d'analyser sa transparence sémantique. Le proverbe présente une lucidité de sens, qui enseigne qu'aux personnes malveillantes, qu'il y a toujours des antagonistes, qui les contrarient. On a obtenu la deuxième différence, qui concerne la transparence sémantique, qui est reliée aux proverbes et non pas aux expressions figées.

Après avoir effectué l'analyse sur le proverbe, qui s'organise sur deux niveaux, nous avons obtenu que le proverbe n'est pas une expression figée. Car, il existe une différence compositionnel, qui dicte que le proverbe est à double sens : sens compositionnel et sens formulaire, par contre l'expression figé possède un seul sens qu'est le sens formulaire. Il existe aussi une différence de transparence sémantique, tout simplement, le proverbe présente une lucidité du sens, en revanche l'expression figée présente une opacité sémantique. En conclusion le proverbe n'est pas l'expression figée.

3.2 La manifestation des proverbes au sein de l'énoncé:

- Etude linguistique du proverbe “Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo”:

Nous sommes dans l'obligation de présenter l'usage du proverbe “Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo”, qui est issu de notre corpus, au sein de l'énoncé journalistique algérien, ainsi que son fonctionnement. Le proverbe a un certain fonctionnement au sein d'un énoncé donné, Greimas (*ibid.*) affirme que: « le locuteur abandonne volontairement sa voix et en emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il ne fait que citer » (1970 : 309). Le locuteur qui énonce un proverbe, se délaisse de sa propre voix, avec laquelle il s'exprime, et adopte une autre voix, afin de prononcer un proverbe qui ne lui appartient pas, mais il a juste la possibilité de le citer une autre fois. Maingueneau (*ibid.*) explique qu' :

« On peut même dire que le proverbe est le discours rapporté par excellence. Il reprend non les propos d'un autre spécifié, mais celui de tous les autres, fondus dans ce « on » caractéristique de la forme proverbiale. Non seulement, comme dans la polyphonie ordinaire ², la responsabilité de l'assertion d'un proverbe est attribuée à un personnage distinct du locuteur, mais encore elle mêle la voix du locuteur à toutes les voix qui ont proféré avant lui le même adage » (1984 : 112). Le proverbe représente le discours rapporté (DR), car le proverbe est enseigné de génération à génération d'une façon fidele, et ceci représente un discours rapporté. Le locuteur, qui dit le proverbe est en train de rapporter les discours de tous les autres locuteurs, qui ont dit le même proverbe auparavant, ces locuteurs se présentent dans le “ON”, qui est une des caractéristiques du proverbe (à chaque fois on énonce un proverbe on dit “ON”, qui représente à la fois le nombre et l'anonymat des autres locuteurs précédents et l'une des

caractéristiques esthétiques du proverbe). Le locuteur donne la responsabilité d’assertion à tous les locuteurs précédents. La voix du locuteur doit être incluse avec celles des autres locuteurs, qui ont énoncé le même proverbe avant, sa voix doit pénétrer dans le “ON” lorsqu’un autre locuteur reprend le même adage après lui. Maingueneau (*ibid.*) insiste sur les notions du locuteur et l’énonciateur, en affirmant que :

« Pour A. Berrendonner, le proverbe est à ranger parmi les phénomènes de « mention », dénonciations tenues sur une autre énonciation. Il se caractérise par le fait que « renonciation rapportée E_0 y est présentée comme un événement de l’énonciation meta (= mentionnante), E_1 »⁵. On peut ici parler d’« énonciation-écho » dans la mesure où l’énonciateur du proverbe donne son assertion comme une imitation, l’écho, la reprise d’un nombre illimité dénonciations antérieures de ce même proverbe. Dans un cadre polyphonique, on remarquera que le locuteur du proverbe en est aussi l’énonciateur, c’est-à-dire l’assume personnellement, mais il ne le fait qu’en s’effaçant derrière un autre énonciateur, « ON », qui est le véritable garant de la vérité du proverbe⁶. » (1984 : 113).

Nous allons nous focaliser sur le proverbe suivant, que nous avons repéré dans l’article de presse publié le 10/06/2014 sur le journal algérien *liberté* :

“Le petit livre des grandes phrases” de Gilles Guilleron

“Il faut rendre à César ce qui appartient à César”

“Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quæ sunt Dei Deo” ; pour qui n’a pas fait du latin cela donne : “Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.” Selon le nouveau testament, ce sont les paroles qu’aurait prononcées Jésus-Christ en réponse à une question-piège posée par un Pharisien (pratiquant juif particulièrement zélé) qui cherchait à lui faire prendre position sur la validité de l’impôt payé à Rome. Par cette formule, il marquait une frontière entre les affaires et le pouvoir temporel (César) et le monde spirituel (la religion). Par la suite, cette distinction

deviendra un principe majeur des relations entre l'Église romaine et les pouvoirs politiques. Aujourd'hui, l'expression a perdu sa connotation théologique et indique seulement, qu'il faut attribuer le mérite d'une action ou d'une chose à son auteur.

Le César de Jésus-Christ : il s'agit de l'empereur Tibère (42 av. J.-C. - 37 apr. J.-C.) qui régna à l'époque de Jésus-Christ ; il était le troisième à porter le titre de César après Auguste et Jules César.

Nous allons extraire le proverbe original (celui qui est en latin) : “Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quæ sunt Dei Deo”, Il faut noter que, nous ne sommes pas en mesure d'avérer que ce proverbe était dit par Jésus-Christ, par contre nous suivons notre ligne de recherche, afin d'effectuer une analyse de discours sur ce dernier. Nous avons choisi cet article à cause de la pénurie d'articles comprenant des proverbes, que nous avons confronté lors de notre recherche.

“Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quæ sunt Dei Deo” Est largement utilisé dans le quotidien, mais en langue française, le premier énonciateur E₀ a énoncé en premier ce proverbe, ceci a eu une popularité au sein des gens, et chaque énonciateur avait dit le même proverbe dans la place, qui le convient. Donc:

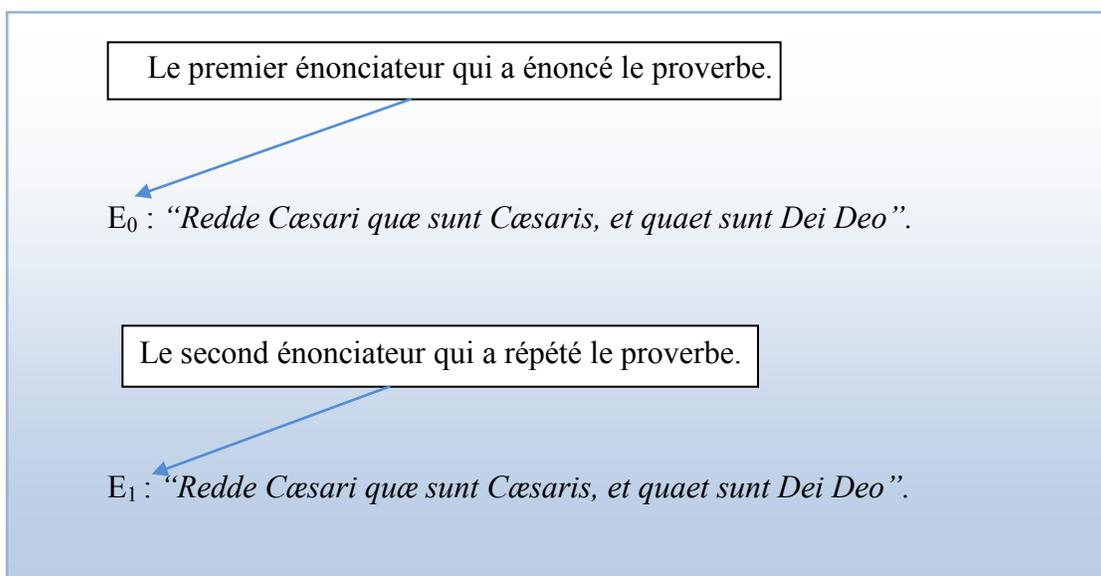


Figure N° 29 : le fonctionnement du proverbe.

Ici on parle de la notion de la mention, cela veut dire que E_0 a mentionné en premier lieu le proverbe “Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo”. Ensuite on parle de la méta-mention, qui est propre à E_1 , qui a répété le proverbe énoncé par E_0 “Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo”. Egalement ce processus est appelé énonciation-écho, c'est-à-dire :

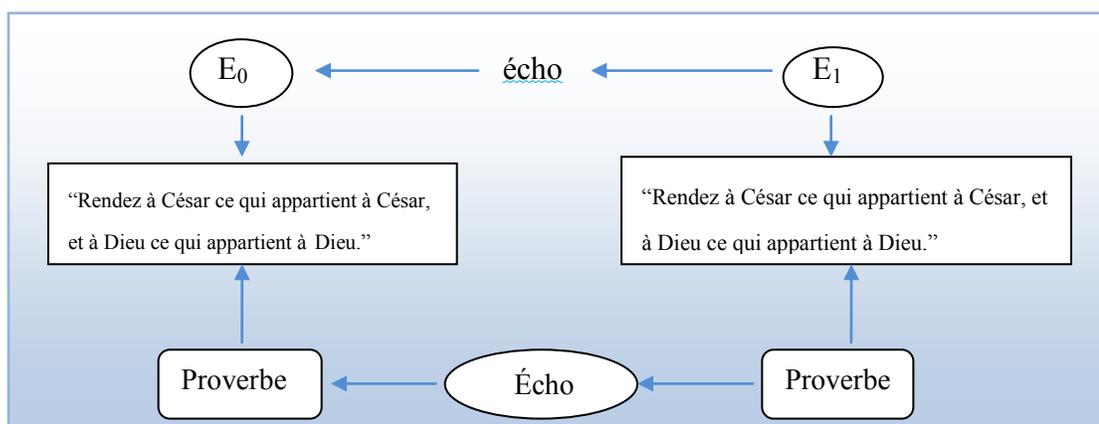


Figure N° 30 : l'énonciation écho au sein du proverbe.

D'après le schéma, E_0 est l'énonciateur premier du proverbe “Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo”, et E_1 est l'énonciateur second du même proverbe, ce qui provoque des échos entre E_0 et E_1 , et entre

le premier proverbe celui de E₀ et le second proverbe de E₁. E₁ est l'écho de E₀, et le second proverbe est l'écho du premier proverbe.

Le journaliste-locuteur a évoqué “Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo” pour faire rendre un droit volé, il évoque une morale, qui est forte en sa vertu pour clarifier l'ampleur du fait de voler les droits d'autrui, ici le journaliste-locuteur est E₂, car il est responsable des changements effectués sur le proverbe (comme on dit), en outre la façon d'énoncé le proverbe “Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo” est une responsabilité supportée par le même journaliste-locuteur. Donc, puisque le journaliste-locuteur assume au moins une responsabilité énonciative, il est énonciateur et effectue ce processus en s'appuyant sur le “ON”, qui permet à l'énonciateur E₂ à se cacher derrière E₀ et E₁. “ON” est une garantie de l'originalité et viridité du proverbe énoncé par E₀ et E₁.

Dans notre article précédant, il y a la présence du phénomène de la tétraglossie, et plus précisément le langage référentiaire, qui est, un parler qui revoie aux traditions culturelles orales ou écrites, grâce à celui-ci, on peut faire recours au capital culturel et traditionnel à l'instar des : proverbes, devinettes et maximes.

“Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo” est le proverbe original en latin, sur lequel parle l'article de presse, mais le journaliste-locuteur a fait une traduction en français, pour véhiculer un message compréhensible au lectorat, et cela donne : “Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.”. Le journaliste-locuteur a fait recours à la tétraglossie, en utilisant le langage référentiaire, il a conservé le proverbe en latin, pour monter son origine et son originalité, ensuite il l'a traduit pour qu'il soit clair pour le public du lectorat. Le fait de se pencher vers le langage référentiaire est un marqueur d'aborder une culture

donnée, le proverbe “Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo” fait partie de la culture latine ancienne.

Grace aux petits crochets mis par le journaliste-locuteur en début et en fin du proverbe “Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo”, qui sont une responsabilité, qui tombe sur l'énonciateur, et ils sont aussi un facteur de viridité du proverbe “Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo”, l'énonciateur a provoqué une énonciation-écho entre son énonciation E₁ et l'énonciation de E₀, qui est la personne qui a énoncé le proverbe la première fois. Mais E₁ a fait recours à la tétraglossie, en s'appuyant sur le langage référentiaire, pour faire non seulement apparaître l'origine du proverbe, mais aussi pour garder l'originalité de ce dernier, tout en présentant une traduction du proverbe.

○ **Etude polyphonique du proverbe “Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo” :**

Le journaliste-locuteur a emprunté l'expression parémique “Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo” d'un énonciateur E₀, celui qui a énoncé cette expression parémique en premier. Le journaliste-locuteur n'a pas employé le “ON”, qui regroupe les énonciateurs précédents, et qui transforme le journaliste-locuteur en énonciateur E₁, donc l'expression parémique provient de E₀ (énonciateur antécédent), elle (énonciation de E₀) était rapportée, comme souligne Maingueneau (*ibid.*) que : « le proverbe est le discours rapporté par excellence. » (1984 : 112). Donc “Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo” présente la voix de E₀ et non pas du journaliste-locuteur. Par contre l'énoncé journalistique, qui comporte l'expression parémique “Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quaet sunt Dei Deo”, présente la voix du journaliste-locuteur. Donc:

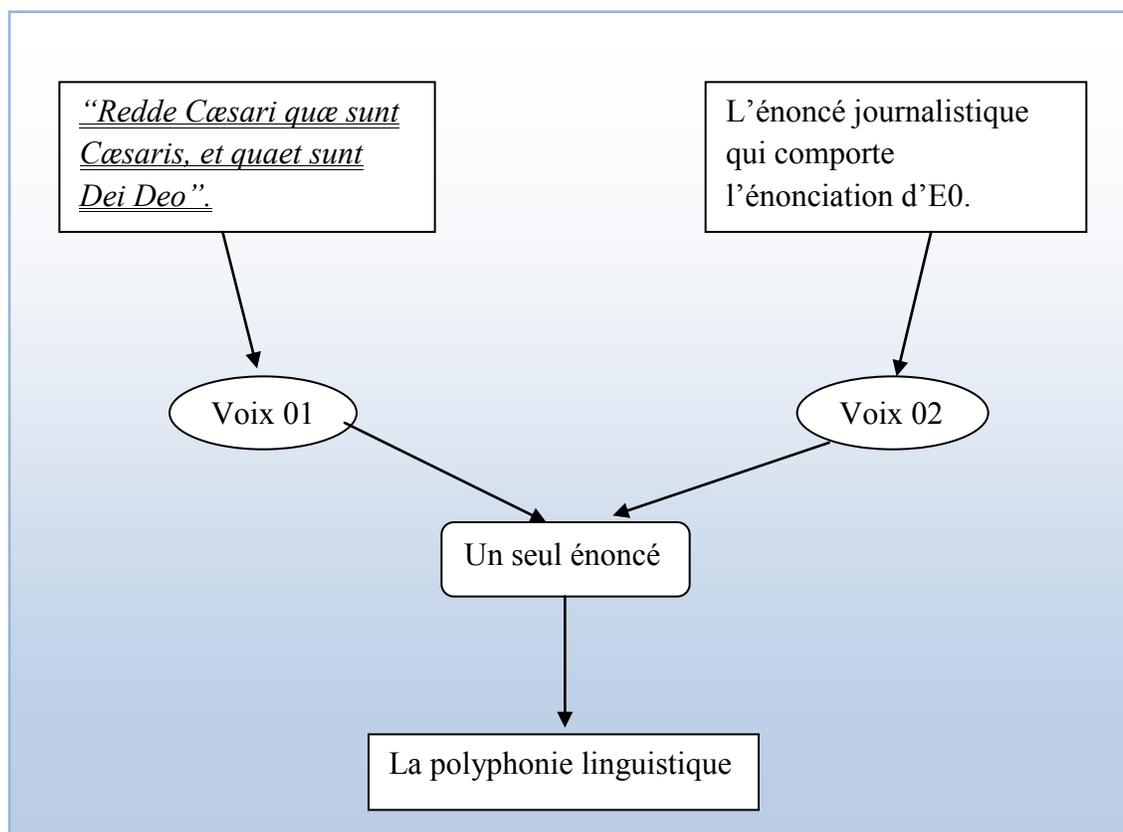


Figure N°31 : la polyphonie des expressions parémiques.

Selon Greimas (*ibid.*), le locuteur : « abandonne volontairement sa voix et en emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il ne fait que citer » (1970 : 309). La voix de E₀ (“Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quæ sunt Dei Deo”) a polyphonisé l'énoncé journalistique algérien, qui présente dès le départ la voix du journaliste-locuteur.

Analyse du proverbe «Rah el cadre w bkaw el mssamir» et du proverbe «Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih» :

Nous avons choisi l'article journalistique algérien, qui s'intitule *8e vendredi de protestation à Oran : Une mobilisation spectaculaire et une discipline sans faille!*, car il rapporte un fait politique et social, qui a une grande ampleur dans la société algérienne, qui est l'établissement d'une nouvelle administration gouvernementale algérienne, cet article est publié le 13 avril 2019 dans le journal *El*

watan. Afin de clarifier le contexte, qui entoure le proverbe «Rah el cadre w bkaw el mssamir», nous devons évoquer l'énoncé journalistique algérien: *La journée du 12 avril 2014 a marqué d'une pierre blanche le hirak algérien, tant il s'était agi d'un 8e acte où la mobilisation était impeccable, et où les manifestants, qui se comptaient pas centaines de milliers, ont brillé par un esprit de discipline et de rigueur des plus pointilleux. Tout en conservant une ambiance festive, où l'humour et la poésie étaient de mise, les manifestants semblaient plus déterminés que jamais. Si Bensalah, Bedoui, Belaïz et compagnie en ont pris pour leur grade, beaucoup des manifestants ont ciblé Gaïd Salah et dénoncé l'implication de l'armée dans la chose politique. A titre d'exemple, on peut citer ce slogan, crié à maintes reprises par un grand nombre de manifestants : «La doustour, la a3sskar, echaab houa li y3arar.» A 13h, la place du 1er Novembre commençait peu à peu à se remplir de monde, une occasion pour les manifestants présents de «s'échauffer» avant le commencement de la marche. Sur le perron du théâtre, une centaine de personnes se sont rassemblées et ont d'ores et déjà commencé à crier des slogans hostiles à Bensalah et «sa clique». Les autres manifestants étaient éparpillés un peu partout à travers la place, certains assis sur les quelques bancs publics, d'autres carrément allongés sur le gazon. Il y avait de tout sur les banderoles : «Djaych ta3na wel généralates ta3koum» (L'armée est à nous, et les généraux sont à vous), «On veut l'indépendance de la justice», «Goulnalkoum rouhou ga3, machi erwahou ga3» (On vous a dit de dégager tous, pas de venir tous !), «Ce système n'a rien à envier à Machiavel» «Rah el cadre w bkaw el mssamir» (Le cadre est parti, mais les punaises sont encore là), «Djaych jaychna ou Gaïd Salah khatina !» Un manifestant, plus politisé, a écrit sur une grande pancarte : «Une vraie transition pour la fin du système est impossible avec la même Constitution et les mêmes partis alibis : FLN, RND, TAJ, MPA et Hamas.» A côté de lui, un autre tenait une banderole : «Libérez Hadj Gharmoul», une manière de sensibiliser sur le sort de ce militant des droits de l'homme, toujours emprisonné à Mascara pour avoir été l'un des premiers à avoir exprimé publiquement son refus du 5^e mandat de Bouteflika. A 14h, comme un seul homme, tous les manifestants se sont dirigés vers le boulevard*

*Emir Abdelkader, pour une marche qui ira jusqu'au rond-point Zabana avant de retourner au point de départ en passant par le front de mer. A mesure que la marche avançait, les retardataires ne cessaient d'affluer, grossissant le rang des manifestants. «Pas de confiance, pas de vote avec ce système jusqu'à ce qu'ils dégagent tous !» criait un sexagénaire. Une autre manifestante brandissait quant à elle ce joli jeu de mot : «La Salah, la Bensalah, tansalhou gaa» (Ni Salah ni Bensalah, vous serez tous balayés), tout en rendant hommage, dans le verso de sa pancarte, aux militaires tués le 11 avril de l'année dernière, dans le crash d'un avion. Au niveau de la rue Larbi Ben M'hidi, un manifestant marchait à pas déterminés, en tenant cette pancarte : **«Ntouma kbah w hna samtine w samet varleb lekbih»** (vous êtes méchants, et nous, nous sommes entêtés, et les entêtés l'emportent sur les méchants). A quelques mètres de lui, se trouvait une femme qui brandissait : «Gaïd Salah, écoute le cri du peuple qui brise ses chaînes !» D'autres encore avaient écrit : «En avril, les maffieux ne tiennent qu'à un fil», «Nous vendredirons jusqu'à déboutefliker tout le système» ou encore, un jeune manifestant qui tenait une grande affiche sur laquelle il précisait qu'avec les 1000 milliards de dollars dilapidés par la mafia, «nous aurions construit 30 millions de logements F3, 20 hôpitaux, 20 aéroports internationaux, 10 universités, 8 stades olympiques, 2 autoroutes Est-Ouest et nord-sud, et il serait resté 142 milliards de monnaie». Et d'affirmer, d'un ton péremptoire, qu'un jour ou l'autre, cette mafia finira par rendre des comptes au peuple. Sur le grillage de l'espace vert attenant au rond-point Zabana, une grande banderole était accrochée sur laquelle on pouvait lire, en caractère gras, «Street vote». Il s'agissait en fait d'une sorte de sondage, pour savoir si les citoyens sont pour ou contre la révision de la Constitution avant la tenue des élections présidentielles, ou le contraire. Le résultat, expliquent les organisateurs, sera connu sur internet les prochaines heures. A côté de la banderole indiquant le vote de la rue, une autre était accrochée sur laquelle était marqué : «Djaych chaab, khawa khawa», mais avec cette précision mentionnée plus bas : «Quand on parle de djaych, on fait référence, bien entendu, à nos frères, fils du peuple, de l'Armée nationale populaire, pas des*

généraux corrompus !» A l'heure où cet article est mis sous presse, nombre d'Oranais sont encore dans les rues à manifester et à célébrer cette révolution joyeuse.

Etude étymologique du proverbe «Rah el cadre w bkaw el mssamir» :

Le lexème “rah” est un verbe en dialecte algérien, qui signifie : “il est parti”. “El” est un article défini en dialecte algérien, qui signifie “le”, “cadre” est un lexème, qui tire son origine de la langue française. “W” est un lexème d’origine dialecte algérien, qui exprime l’addition et qui signifie “et”. “Bkaw” est un verbe en dialecte algérien, qui signifie : “ils sont restés”. “El” est un article défini en dialecte algérien, qui signifie “les”, “mssamir” est lexème, qui tire son origine de la langue arabe et qui signifie “punaises”. L’expression signifie dans sa totalité : “ Le cadre est parti, mais les punaises sont encore là”. Le proverbe “Rah el cadre w bkaw el mssamir” présente une diversité linguistique, qui mêle entre le dialecte algérien, l’arabe et le français, cette diversité de langues marque la société algérienne d’un caractère polyglossique.

Etude polyphonique du proverbe «Rah el cadre w bkaw el mssamir» :

Le proverbe, comme souligne Maingueneau (*ibid.*) est une expression rapportée, donc il existe plusieurs énonciateurs implicites, c’est E₀ qui a énoncé «Rah el cadre w bkaw el mssamir» en premier lieu, en revanche E₀ reste toujours anonyme (c’est l’une des caractéristiques du proverbe). Alors «Rah el cadre w bkaw el mssamir» représente la voix de E₀ et non pas du journaliste-locuteur, mais l’article, qui comporte l’expression parémique, représente une deuxième voix, celle qui est propre au journaliste-locuteur. Donc :

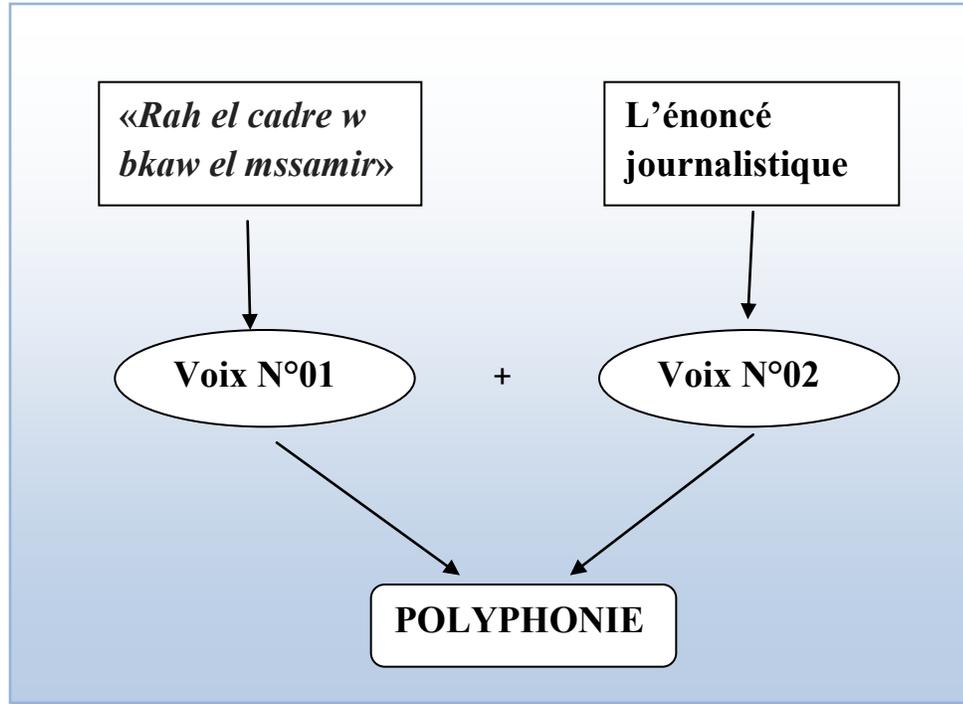


FIGURE N° 32. : Etude polyphonique du proverbe «*Rah el cadre w bkaw el mssamir*»

L'expression parémique «*Rah el cadre w bkaw el mssamir*» a polyphonisé le texte journalistique algérien intitulé *8e vendredi de protestation à Oran : Une mobilisation spectaculaire et une discipline sans faille!*

Etude étymologique du proverbe : «*Ntouma kbah w hna samtine w samet varleb lekbih*» :

“*Ntouma*” est un pronom personnel, qui tire son origine du dialecte algérien, et qui signifie “vous”, “*kbah*” est un adjectif en dialecte algérien, qui signifie “méchants”, “*w*” est une préposition, qui exprime l’addition et qui signifie “et”. “*Hna*” est un pronom personnel d’origine du dialecte algérien, signifiant “nous”, “*samtine*” est un adjectif du dialecte algérien, qui signifie “les entêtés”. “*W*” est une préposition exprimant l’addition, qui signifie “et”, “*samet*” est le singulier de “*samtine*”, qui

signifie “l’entétés“, “*yarleb*“ est un verbe de la langue arabe, qui signifie emporter, “*lekbih*“ se subdivise en deux parties “*le*“, qui est en arabe “*ال*“ est qui signifie “*le*“ et “*kbih*“ signifie “*méchant*“. L’expression en sa totalité signifie “*vous êtes méchants, et nous, nous sommes entétés, et les entétés l’emportent sur les méchants*“. L’article présente une facette de diversité linguistique, qui existe en Algérie par l’utilisation de trois codes linguistiques : arabe, dialecte algérien et français. Cette diversité linguistique représente la triglossie, qui y existe.

Etude polyphonique du proverbe «*Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih*» :

«*Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih*» est énoncé par E₀ (énonciateur premier), l’expression parémique «*Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih*» représente la voix d’un énonciateur anonyme, qui n’est pas le journaliste-locuteur, par contre l’énoncé journalistique algérien intitulé *8e vendredi de protestation à Oran : Une mobilisation spectaculaire et une discipline sans faille!* Représente à son tour une autre voix, dont la responsabilité énonciative tombe sur le dos du journaliste- locuteur, donc on a double voix linguistiques.

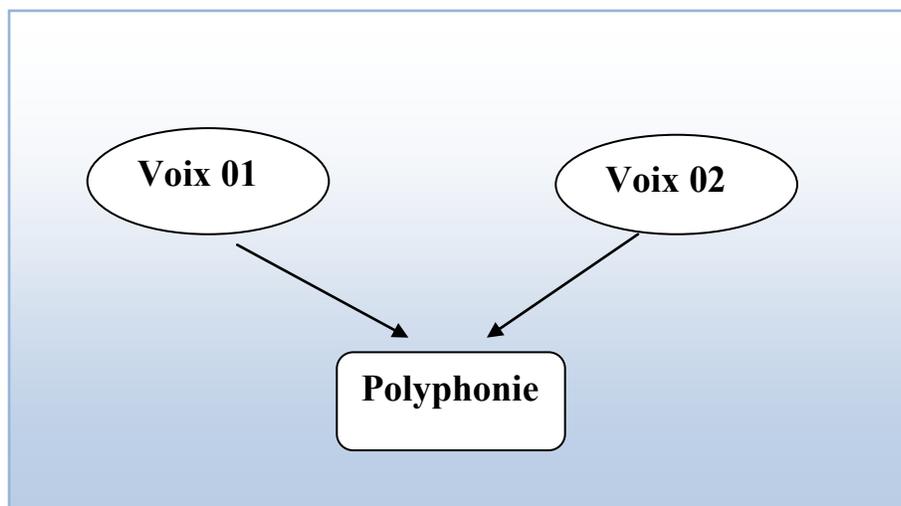


Figure N° 33 : Etude polyphonique du proverbe «*Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbi*».

On conclut que l'expression «*Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbi*» a polyphonisé l'énoncé journalistique algérien, intitulé *8e vendredi de protestation à Oran : Une mobilisation spectaculaire et une discipline sans faille!*

Remarque :

Le journaliste-locuteur a produit son énoncé journalistique algérien intitulé *8e vendredi de protestation à Oran : Une mobilisation spectaculaire et une discipline sans faille!* en exposant les deux expressions parémiques «*Rah el cadre w bkaw el mssamir*» et «*Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbi*» dans leurs langues d'origines (arabe et dialecte algérien), afin d'exprimer une certaine solidarité entre le peuple algérien et d'exposer la tenace identité, qu'il porte.

3.3 La visée du locuteur-journaliste par l'utilisation du proverbe :

Les proverbes sont une stratégie pour faire passer un message, qui donne une morale vers la fin. Le journaliste-locuteur emploie le concept du proverbe pour la finalité de :

- Témoigner : car le proverbe est une source de morale, qu'on reçoit vers la fin, c'est une stratégie, qui enseigne les perspectives de la vie.

- Employer une métaphore : le journaliste-locuteur a toujours le besoin excessif de véhiculer un message d'une façon simple et lucide, pour ceci il fait recours à l'emploi du proverbe dans son énoncé, afin d'exposer une métaphore, qui laisse le lectorat comprendre entre les lignes, une morale.

Chapitre 04

La maxime

Dans le chapitre 04, nous allons aborder l'étude polyphonique et linguistique de la maxime, qui est au sein d'un énoncé journalistique algérien. Nous allons entamer l'initiation à la maxime, afin de la définir à l'aide des théories linguistiques, nous allons, ensuite, aborder le degré de figement de la maxime, afin de démontrer si l'expression idiomatique est une expression figée. Puis, nous allons aborder l'étude linguistique de la manifestation de la maxime au sein d'un énoncé. Nous allons présenter une étude polyphonique de quelques maximes issues de notre corpus. En fin, nous allons présenter la finalité de l'utilisation de la maxime au sein de l'énoncé journalistique algérien par le journaliste-locuteur.

4. Initiation à la maxime :

Après avoir entamé et analysé la notion du proverbe, nous allons aborder la notion de la maxime, nous allons la définir en s'appuyant sur une solide comparaison entre celle-ci et le proverbe, nous allons voir le degré de figement de la maxime, et nous allons voir comment elle manifeste, polyphoniquement, dans un énoncé journalistique algérien.

4.1 Définition de la maxime :

La maxime est une morale, qui vise à enseigner une leçon. Cette définition reste plus ou moins restreinte, car nous voulons aborder une définition purement linguistique, pour cela nous allons nous appuyer sur les définitions suivantes :

Selon Schapira (1997), les maximes : « sont faites pour les hommes d'esprit et de goût, pour la bonne compagnie » (1997 : 30). La maxime est une loi, qui organise la vie de l'être humain, et qui persiste avec lui, en assurant une bonne compagnie. Visetti & Cadiot (2006) ajoutent que les maximes sont des : « principes moraux d'orientation abstraite, souvent attribuables à un auteur ou à un personnage » (2006 : 14). Donc, la maxime est une règle de vie, qui aide à orienter et mener la vie à bien, cette dernière est appropriée à un auteur donné ou à un personnage. Pour Anscombe (1994), les maximes ont leurs auteurs connus, comme par exemple : « la vie est comme une bicyclette, il suffit de s'avancer afin de garder l'équilibre » l'auteur de cette maxime est bien connu, qui est Albert Einstein, par contre le proverbe souligne l'anonymat de son auteur. Ex : « tel père tel fils », ce proverbe manifeste un réel anonymat de son auteur. Enfin, la comparaison entre maxime et proverbe réside dans : La maxime est une loi fixe, qui tend à éclairer la voie

de l'humain celle-ci ne manifeste aucun anonymat de son auteur, par contre le proverbe manifeste l'anonymat de son auteur.

4.2 Étude sur l'importance de la maxime au sein de l'analyse polyphonique :

Nous avons choisi l'article journalistique algérien, qui s'intitule *Bonheur individuel et justice collective*, pour son importance sociale et religieuse, qui la dégage en faisant propageant la justice dans la société algérienne. Nous évoquons le contexte de la maxime : «*Depuis quand vous attribuez-vous le droit de réduire en esclavage les gens, alors que leur mère les a engendré libres ?*» Omar Ibn al-Khattab. *Il est souvent dit que les musulmans ne sont pas à la hauteur de leur religion. Cela n'est jamais aussi exact que lorsqu'il s'agit du respect des libertés individuelles. Majoritairement, les musulmans contemporains, on ne peut le nier, peinent à concevoir un ordre sociopolitique où l'observance des préceptes de la religion musulmane ne relèverait que de la libre adhésion et le bon vouloir du citoyen. Cette question est fondamentale. Non pas seulement, comme beaucoup l'affirment à juste titre, à cause des tensions politiques malsaines et itératives que suscite cette fermeture aux libertés, pour ne pas dire cette intolérance religieuse, dans les sociétés musulmanes telle l'Algérie. Non pas seulement aussi, comme le soutiennent d'autres avec raison également, du fait des conséquences de ce rejet des libertés sur l'image même de la religion musulmane et de ses adeptes auprès des opinions étrangères. Ni surtout pas, comme l'a écrit récemment un chroniqueur algérien, cette fois à tort, pour stimuler le tourisme en Algérie et augmenter la productivité de l'Algérien.*

- Etude sur l'originalité de la maxime «*Depuis quand vous attribuez-vous le droit de réduire en esclavage les gens, alors que leur mère les a engendré libres ?*» :

La maxime «*Depuis quand vous attribuez-vous le droit de réduire en esclavage les gens, alors que leur mère les a engendré libres ?*» est traduite par le journaliste-locuteur, elle tire son origine de la langue arabe. L'auteur de la maxime «*Depuis quand vous attribuez-vous le droit de réduire en esclavage les gens, alors que leur mère les a engendré libres ?*» est *Omar Ibn Khattab*, Dieu soit satisfait sur lui, un des compagnons et un des khalifats³⁹ du prophète *Mohammed* que la paix soit sur lui.

- Etude polyphonique de la maxime «*Depuis quand vous attribuez-vous le droit de réduire en esclavage les gens, alors que leur mère les a engendré libres ?*» :

La maxime «*Depuis quand vous attribuez-vous le droit de réduire en esclavage les gens, alors que leur mère les a engendré libres ?*» est une énonciation, qui tire son origine d'*Omar Ibn Khattab* (énonciateur-original), la maxime «*Depuis quand vous attribuez-vous le droit de réduire en esclavage les gens, alors que leur mère les a engendré libres ?*» représente la voix de cet énonciateur. Cependant, le journaliste-locuteur a rapporté cette énonciation en la traduisant en français, et en faisant parler l'énonciateur *Omar Ibn Khattab*, Dieu soit satisfait sur lui, dans son énoncé journalistique algérien, (qui représente à son tour la voix du journaliste-locuteur). Donc, on a deux voix qui se cohabitent :

³⁹ Un gérant d'un état musulman.

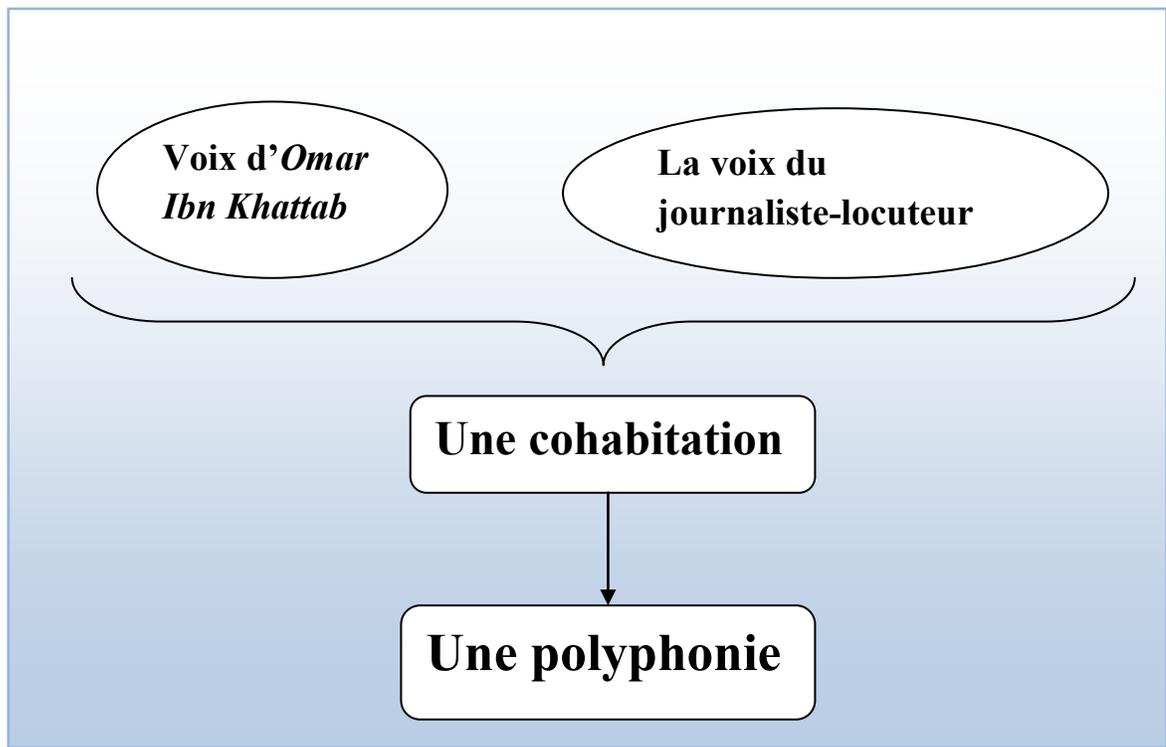


Figure N° 34 : Etude polyphonique de la maxime «Depuis quand vous attribuez-vous le droit de réduire en esclavage les gens, alors que leur mère les a engendré libres ?»

Cette cohabitation engendre le phénomène de polyphonie donc, on peut conclure que la maxime «*Depuis quand vous attribuez-vous le droit de réduire en esclavage les gens, alors que leur mère les a engendré libres ?*» a polyphonisé l'énoncé journalistique algérien intitulé *Bonheur individuel et justice collective*, de ceci, nous attestons l'importance de la maxime au sein de l'analyse polyphonique, car celle-ci provoque la polyphonie linguistique au sein de l'énoncé journalistique algérien.

Cadre théorique :

Le chapitre 04 aborde l'étude linguistique et polyphonique de la maxime dans laquelle nous allons présenter une analyse linguistique suivant une démarche descriptive-analytique de la maxime *je pense, donc je suis* et

cogito, ergo sum, qui est issue de notre corpus, afin de pouvoir montrer le mécanisme linguistique intérieur de la maxime. Nous présentons une analyse polyphonique descriptive-analytique de la maxime *cogito, ergo sum*, qui est issue de notre corpus, afin d'avérer ou de désapprouver si la maxime *cogito, ergo sum* polyphonise l'énoncé journalistique algérien du journaliste-locuteur ? Et comment *cogito, ergo sum* manifeste au sein de l'énoncé journalistique algérien ?

Afin de définir la maxime, nous avons choisi Larousse (2016), Schapira (1997), Visetti & Cadiot (2006) et Anscombe (1994), nous jugeons ces sources suffisantes pour définir précisément la maxime. Nous avons abordé la notion du figement afin d'analyser si la maxime est une expression figée, nous nous sommes appuyés sur Anscombe (2003) pour effectuer une analyse, qui s'étale sur deux niveaux : niveau compositionnel et niveau de transparence, il nous semble qu'Anscombe (2003) est suffisant et fort en vertu d'analyse de degré de figement.

Pour étudier linguistiquement la manifestation qui est au sein de la maxime, nous avons choisi Meleuc (1969) afin d'étudier le pronom, nous avons choisi Simon (1999) pour étudier le présent, qui réside au sein de la maxime *cogito, ergo sum* et la logique, qui crée la cohérence et la cohésion au sein de *cogito, ergo sum*, il semble évident de s'appuyer sur Meleuc (1969) et Simon (1999), car les deux sources sont précises à décrire les manifestations linguistiques au sein de la maxime *cogito, ergo sum*.

Pour étudier polyphoniquement la manifestation de *cogito, ergo sum* au sein de l'énoncé journalistique, nous nous sommes appuyés sur Anscombe (1994), Visetti & Cadiot (2006) et Ducrot (1980), nous jugeons qu'il semble indispensable de se pencher vers la bibliographie citée ci-avant, car elle assure une description polyphonique profonde et précise de la manifestation de *cogito, ergo sum* au sein de l'énoncé journalistique. Dans ce chapitre, nous adoptons une approche analytique-descriptive, afin de décrire le fonctionnement linguistique intérieur de la maxime et

de dégager une fonction polyphonique, que provoquerait la maxime *cogito, ergo sum* au sein de l'énoncé journaliste algérien.

4.3 Le degré de figement dans la notion de la maxime :

Nous allons analyser une maxime issue de notre corpus, suivant les deux niveaux cités précédemment (le niveau compositionnel et le niveau de transparence) :

4.3.1 Niveau compositionnel :

Le sens compositionnel selon Anscombe (*ibid.*) est : « En effet, le sens de l'énoncé provient non pas de la valeur sémantique des unités qui le composent, mais de la valeur sémantique des occurrences de ces unités dans la situation d'énonciation. » (2003 : 48). Le sens de l'énoncé provient de l'ensemble des unités linguistique constituant cet énoncé.

Nous choisissons une maxime tirée d'un article de presse à but instructif, extrait du journal *elwatan*, qui porte sur un sujet philosophique, et qui est intitulé *Cogito, ergo sum* (*Je pense, donc je suis*), ce dernier est publié le 12/01/2013. Si on prend la première unité linguistique "je", celle-ci possède un sens, mais il est restreint, il ne peut pas signifier toute la maxime. Et si on prend la deuxième unité linguistique "pense", elle a un sens mais il est restreint, "pense" renvoie à un certain sens mais, il ne peut pas couvrir le sens global de la maxime. Par contre, si on met toutes les unités linguistiques en corrélation, on obtient, par la suite, un sens harmonique de toute la maxime, car chaque unité a un sens dit "restreint", mais lorsque ces unités se réunissent et les sens restreints s'accumulent, ceci donne un sens, qui couvre toute la maxime, et ce dernier est un sens compositionnel.

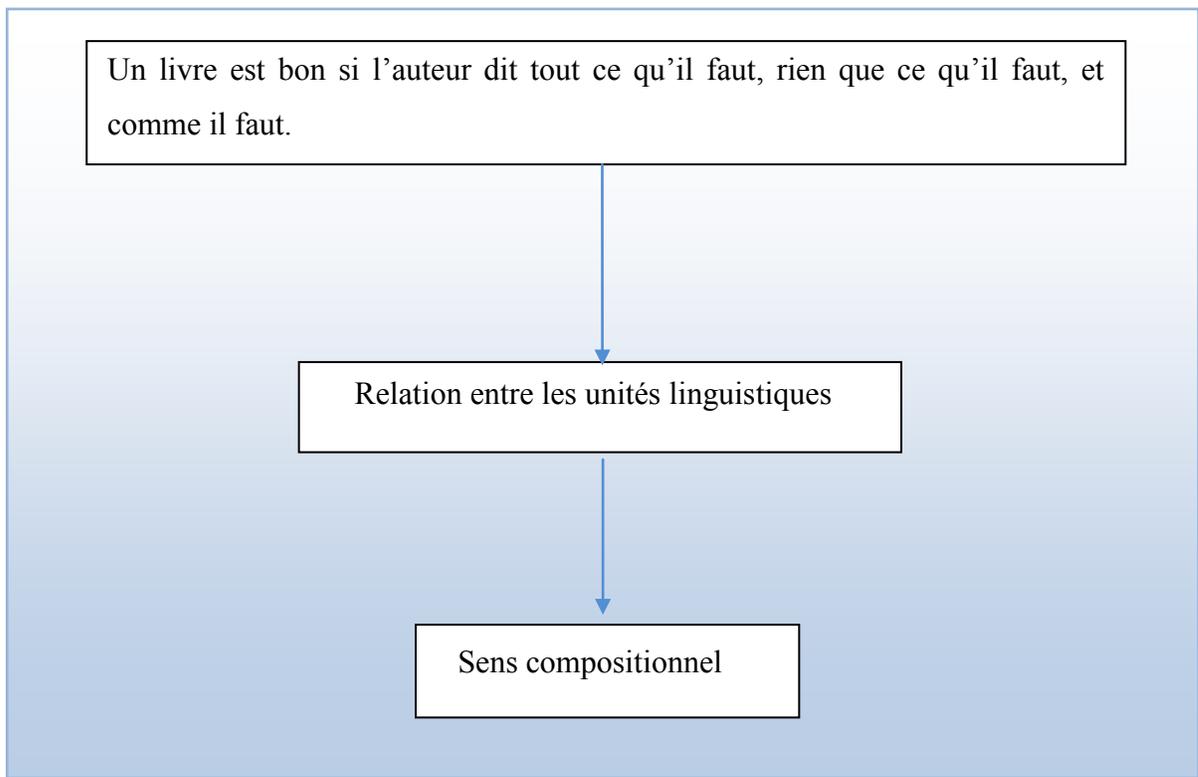


Figure N° 35 : analyse de figement (au niveau compositionnel) au sein de la maxime

4.3.2 Niveau de transparence :

La transparence sémantique, Selon d'Anscombe (*ibid.*), est : «que les expressions figées ont un sens qu'on ne peut pas deviner, même connaissant celui des composants.» (2003 : 48). Les expressions figées ont une non-transparence du sens, c'est-à-dire que ces expressions ont un sens, qu'on ne peut pas saisir d'après les unités linguistiques de ces expressions. Le niveau de transparence est lié au niveau compositionnel, car si la maxime (*Je pense, donc je suis*) possède un sens compositionnel, l'opacité sémantique n'est pas présente. Donc, la maxime (*Je pense, donc je suis*) est doté d'un sens compositionnel, elle est automatiquement transparente sémantiquement, donc le sens n'est pas caché dans la maxime, il est exposé au lectorat ou bien à l'auditorium.

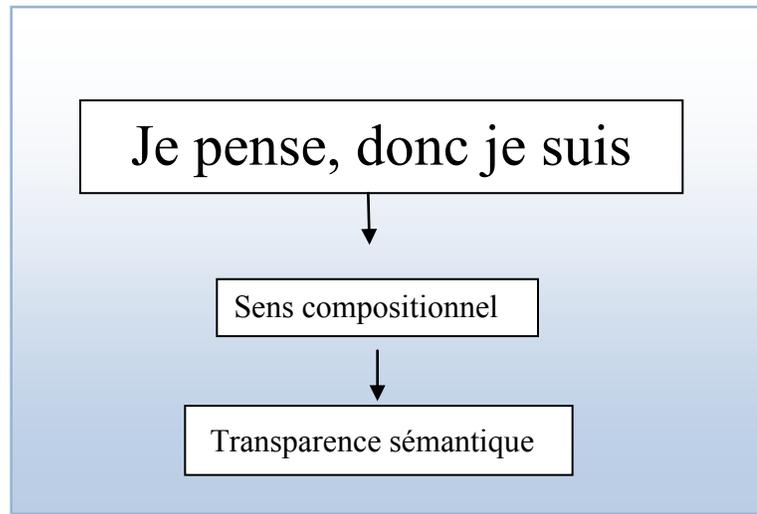


Figure N° 36 : analyse de figement sur la maxime.

La maxime (*Je pense, donc je suis*) n'est pas une expression figée, puisqu'elle remplit les conditions du sens compositionnel et de la transparence sémantique.

4.4 La manifestation de la maxime au sein de l'énoncé :

La maxime, selon Meleuc (*ibid.*), provoque un : « rapport particulier qui unit énonciateur et récepteur du message, et qui consiste en ce que l'énonciateur vise à persuader le récepteur, le premier étant le maître, l'autre l'élève, en donnant à ces deux termes un pur contenu relationnel. Autrement dit, le texte émis a pour but intrinsèque d'être accepté par celui qui le reçoit. » (1969 : 69-70). La maxime génère une liaison entre l'énonciateur, qui émet une leçon donnée, et un récepteur, qui est un co-énonciateur, l'énonciateur est équivalent à un maître sage et le co-énonciateur est un élève, qui acquit une leçon, tout en l'acceptant à travers une maxime.

Nous avons choisi la même maxime traitée dans la transparence sémantique, qui est tirée d'un article de presse, extrait du journal *elwatan*, car l'énoncé journalistique porte sur un sujet philosophique et didactique, qui est intitulé *Cogito*,

ergo sum (Je pense, donc je suis), ce dernier est publié le 12/01/2013. Il est important d'évoquer le contexte, qui entoure la maxime *Cogito, ergo sum*: *Pour Descartes, philosopher c'est surtout douter. Douter de tout et à force de penser que tout est douteux et de tout rejeter comme faux, le philosophe découvre, comme dans une intuition, qu'il ne peut alors pas douter de son propre doute, dans ce cas il y a au moins une chose qui soit sûre et vraie : c'est que lui, c'est-à-dire celui qui philosophe, est en train de douter, c'est à dire de penser et que donc il existe. Et c'est cela la première vérité de Descartes : «Je pense, donc je suis» (cogito ergo sum). Ainsi, dans ce moment de doute radical, il y a au moins une évidence, une chose qui soit sûre et dont on ne peut plus douter : c'est que nous sommes en train de douter.* Il est indispensable de révéler, que l'article de presse aborde la notion du doute chez Descartes. Selon Descartes, le doute est la principale chose, qui prouve l'existence, selon l'article, le doute construit la pensée humaine, c'est pour cela, Descartes a dit *je pense, donc j'existe*. Mais le philosophe n'a pas énoncé cette maxime en langue française, il l'a énoncé en latin *Cogito, ergo sum*, qui est l'équivalent de *je pense, donc j'existe*. Notre étude se centre sur *Cogito, ergo sum*. Nous allons établir une analyse, qui se structure selon plusieurs niveaux :

- Le pronom
- Le présent
- Logique

4.4.1 Le pronom :

Dans la maxime *Cogito, ergo sum*, qui est en latin, le verbe s'emploie sans dévoiler le pronom (le latin partage, presque, la même norme de conjugaison que l'espagnol), mais il y a des marques qui prouvent, que le verbe de la maxime *Cogito, ergo sum* est conjugué dans la première personne du singulier, cette marque est le "O", qui est en fin du mot *Cogito*, qui veut dire "je pense". Selon Meleuc (*ibid.*): «La neutralité de la phrase de définition attendue dans le genre de la maxime est pervertie par l'utilisation

des nominaux et l'intervention du locuteur sous la forme d'un je à l'opposé de l'objectivité. » (1969 : 23). L'introduction du pronom, que cela soit apparent ou pas, change la fonction de l'énoncé en le rendant subjectif, et d'ailleurs la maxime est une leçon. Dans la maxime *Cogito, ergo sum* le pronom est non apparent :

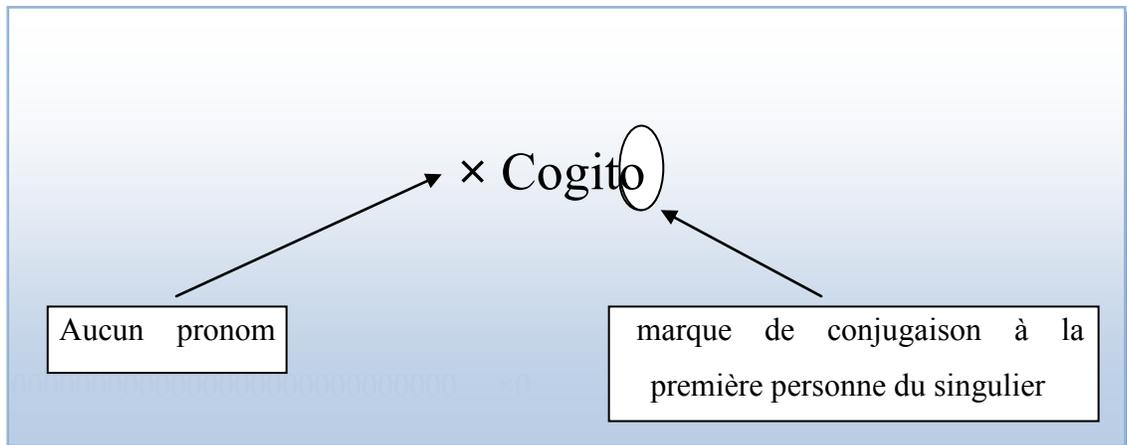


Figure N° 37 : analyse de discours sur la maxime au niveau du pronom.

4.4.2 Le présent :

Analyse de la maxime du côté du "présent" :

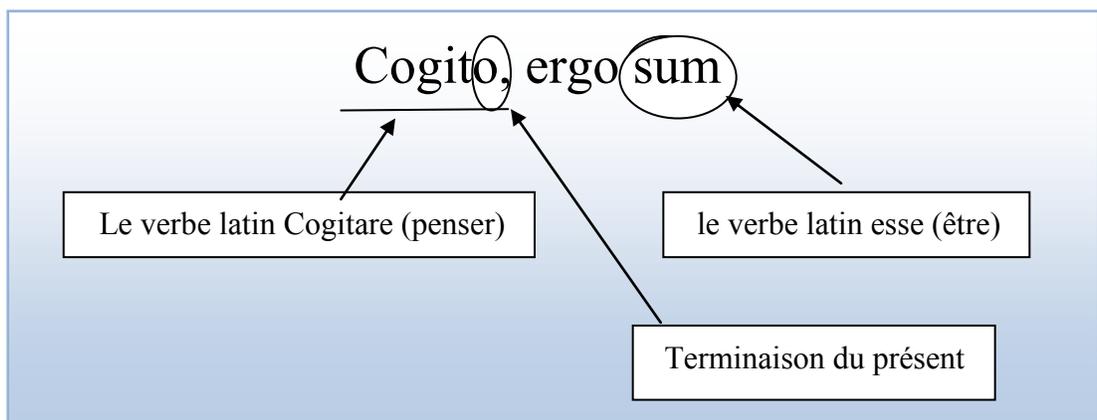


Figure N° 38 : analyse de discours sur la maxime au niveau du présent.

Dans la maxime *Cogito, ergo sum*, il y a la présence du verbe latin “*cogitare*“, qui signifie “*penser*“, qui est conjugué au présent et qui donne une terminaison du “*O*“ vers la fin du verbe (*cogito*). il y a aussi le verbe latin “*esse*“, qui signifie “*être*“, ce dernier est conjugué au présent, en outre, il existe une déformation de “*esse*“, suite à sa conjugaison au présent :

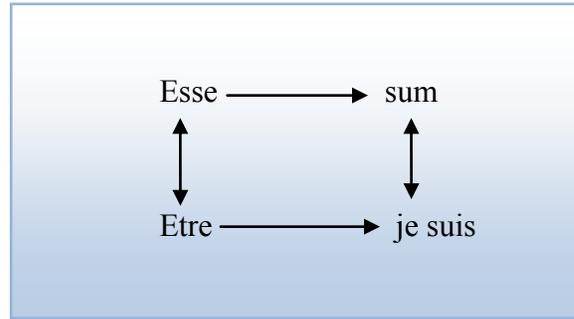


Figure N° 39 : signification des verbes de la maxime en analyse.

La maxime *Cogito, ergo sum* est conjuguée au présent, en revanche comment manifeste le présent dans la maxime ?

4.4.2.1 Comment le présent se manifeste dans la maxime ?

Selon Simon (*ibid.*): « Le présent (non représentable sur l'échelle chronologique, proprement a-temporel et omni-temporel) est conventionnellement utilisé dans le genre formulaire pour sa valeur atemporelle. » (1999 : 23). Le présent utilisé dans la maxime *Cogito, ergo sum* ne s'intéresse pas au temps, donc il n'a pas une valeur temporelle, mais il effectue une action ou un fait. Selon Simon (*ibid.*), le présent est : « Combiné aux marques du locuteur, il est attiré vers une fonction performative (dans y'e dis que). » (1999 : 23). D'après Simone (*ibid.*), le présent : « semble pris dans des effets de réactualisation » (1999 : 23). Le présent, employé dans la maxime *Cogito, ergo sum*, donne une valeur d'actualisation perpétuelle, et réfute tout archaïsme du discours.

4.4.3 La logique :

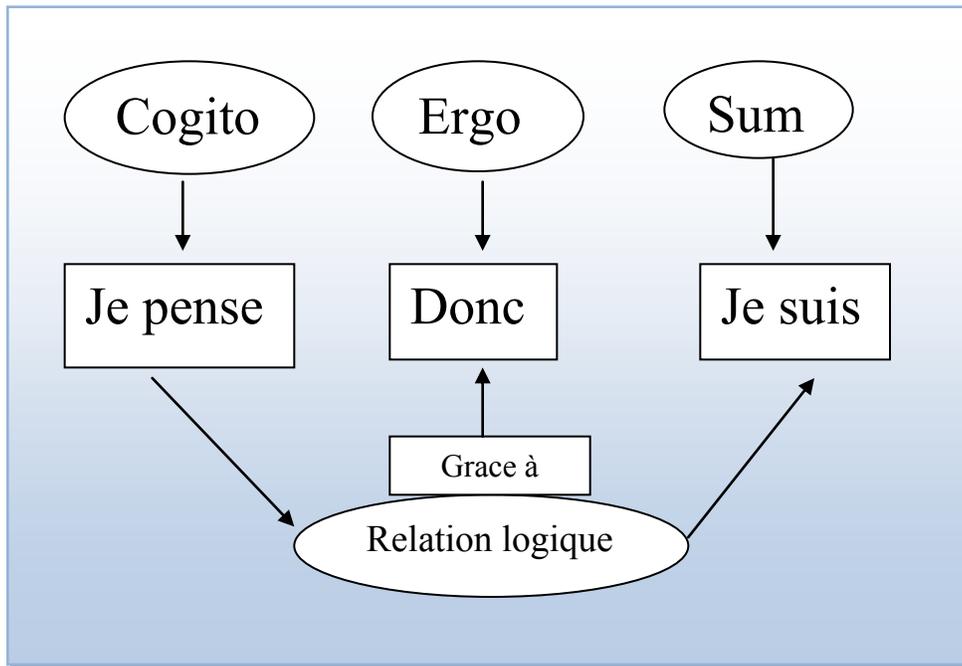


Figure N° 40 : analyse de discours sur la maxime au niveau de la logique.

Il y a une relation logique entre “*cogito*”, qui est “*je pense*”, et “*sum*”, qui est “*je suis*”, ceci est grâce à “*ergo*”, qui est “*donc*”. “*Ergo*” a établi un lien logique de conséquence entre “*cogito*” et “*sum*”, comme souligne Simon (*ibid.*) qu’ : « On observera aussi que la subordination est très présente. » (1999 : 25).

4.5 Etude polyphonique de la maxime *Cogito, ergo sum* :

Pour Anscombe (*ibid.*), les maximes ont leurs auteurs connus. Et selon Visetti & Cadiot (*ibid.*), les maximes sont des : « principes moraux d’orientation abstraite, souvent attribuables à un auteur ou à un personnage » (2006 : 14). La maxime *Cogito, ergo sum* est un discours propre à un énonciateur donné (celui qui a énoncé la maxime pour la première fois). Donc, c’est un discours qui est attaché à Descartes, la maxime *Cogito, ergo sum* dégage, par la suite, la voix de l’énonciateur-connu (Descartes), donc *Cogito, ergo sum* est la voix de Descartes.

Le journaliste-locuteur a emprunté le discours de Descartes *Cogito, ergo sum*, et il l'a ajusté dans son énoncé journalistique algérien, qui représente sa propre voix (voix du journaliste-locuteur). Ducrot (*ibid.*) affirme que : « lorsqu'on interprète un énoncé, d'y entendre S'exprimer *une pluralité de voix* différentes de celle du locuteur, Ou encore comme disent certains grammairiens à propos des Mots que le locuteur ne prend pas à son compte, mais met, Explicitement ou non, entre guillemets, une “polyphonie“ ». (1980 : 44). Il existe dans l'énoncé journalistique algérien, qui s'intitule *Cogito, ergo sum (Je pense, donc je suis)*, deux voix, qui ne proviennent pas du même locuteur (une voix, qui provient de Descartes et l'autre voix, qui provient du journaliste-locuteur), *Cogito, ergo sum* (la voix de Descartes) a polyphonisé l'énoncé journalistique algérien intitulé *Cogito, ergo sum (Je pense, donc je suis)*.

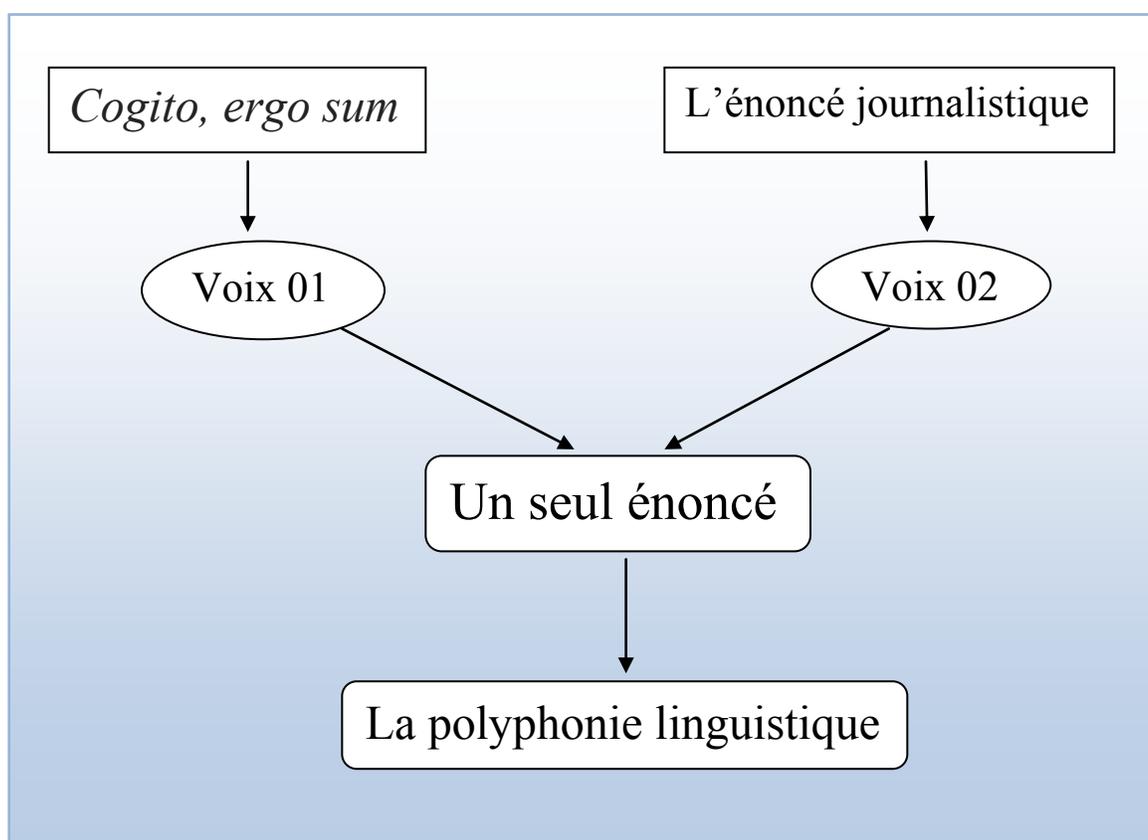


Figure N°41 : La polyphonie de la maxime *Cogito, ergo sum*.

4.6 Pour quelle visée le locuteur-journaliste emploie la maxime dans son énoncé journalistique ?

La maxime comme le proverbe, est une source de morale. Le journaliste-locuteur fait recours à l'emploi de la maxime, pour à la fois, faire passer un message d'une façon transparente et donner une leçon de morale, qui attire le lectorat. Le journaliste-locuteur a fait recours à la maxime de Descartes en latin *Cogito, ergo sum*, afin de montrer, non seulement l'importance historique et linguistique de *Cogito, ergo sum*, mais aussi la forte source de cette dernière, pour la finalité de donner une leçon forte en sa vertu instructive au lectorat.

Chapitre 05

L'alternance codique

Dans le chapitre 04, nous allons aborder l'étude polyphonique et linguistique de l'alternance codique au sein de l'énoncé journalistique algérien. Nous allons aborder, en primo, l'initiation à l'alternance codique, afin de donner une définition linguistique à ce concept, nous allons, ensuite, aborder les différentes typologies de l'alternance des codes. Nous allons présenter la manifestation de l'alternance codique au sein des l'énoncé journalistique algérien, nous allons présenter une étude sur l'importance de l'alternance codique dans l'analyse polyphonique. Nous allons étudier, polyphoniquement, les marques d'alternance codique repérées dans notre corpus. Enfin, nous allons présenter l'objectif du journaliste-locuteur par l'utilisation de l'alternance codique au sein de l'énoncé journalistique.

4. Initiation à l'alternance codique :

Après avoir vu les manifestations de la maxime, au sein de l'énoncé journalistique algérien, nous abordons l'alternance codique, qui est pour Gumperz (1989) :

«La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre ». (1989 : 57). L'alternance codique est un contact de deux langues dans un seul discours ou une seule chaîne de parler. Ex : dans un seul discours, on peut utiliser deux langues à l'instar du français et allemand. Pour Castelletti (1997), l'alternance codique est tout passage d'un code à un autre. L'alternance des codes, comme tout autre concept possède ces types, nous allons présenter les différentes typologies d'alternance codique, selon plusieurs théoriciens.

5.1 La typologie d'alternance codique :

Beaucoup de travaux sont effectués sur l'alternance codique, et la typologie est de plus en plus fluctuée, nous distinguons, plus précisément, les typologies de Shana POPLACK, de John GUMPERZ, de Louise DABENE et Jacqueline BILLIEZ :

5.1.1 La typologie de Shana Poplack :

Poplack (1988) précise qu'il existe trois types d'alternance codique :

- L'alternance codique peut être engendrée entre un morphème et un lexème.

- L'alternance codique peut être provoquée lors de la juxtaposition de deux éléments égaux, ce qui engendre un mécanisme syntaxique régularisé.

Parmi les types d'alternance codique il y a :

- 1- Alternance codique inter-phrastique : c'est un usage alternatif d'énoncés, qui sont mis en juxtaposition dans un échange de parole.
- 2- Alternance codique intra-phrastique : dans ce type, les normes grammaticales des deux langues doivent être flexibles suivant l'utilisation de la structure syntaxique par le locuteur.
- 3- Alternance codique extra-phrastique : ce type d'alternance codique présente une expression figée ou une expression idiomatique ou parémique dans un énoncé, dans une langue donnée.

Nous allons présenter les types d'alternance codique selon John GUMPERZ :

5.1.2 Gumperz distingue deux types d'alternance codique :

- 1- L'alternance codique situationnelle : est changeable selon les situations d'énonciation, elle est liée étroitement à l'appartenance sociale du locuteur, le bagage langagier est structuré librement, suivant le thème, que le locuteur aborde, et le changement d'interlocuteur.
- 2- L'alternance codique métaphorique ou conversationnelle : dépend de l'usage des deux langues dans un échange de parole ou une conversation, elle est considérée comme une stratégie de communication.

5.1.3 Louise DABENE et jacqueline BILLIEZ distinguent aussi l'alternance codique par leur propre typologie :

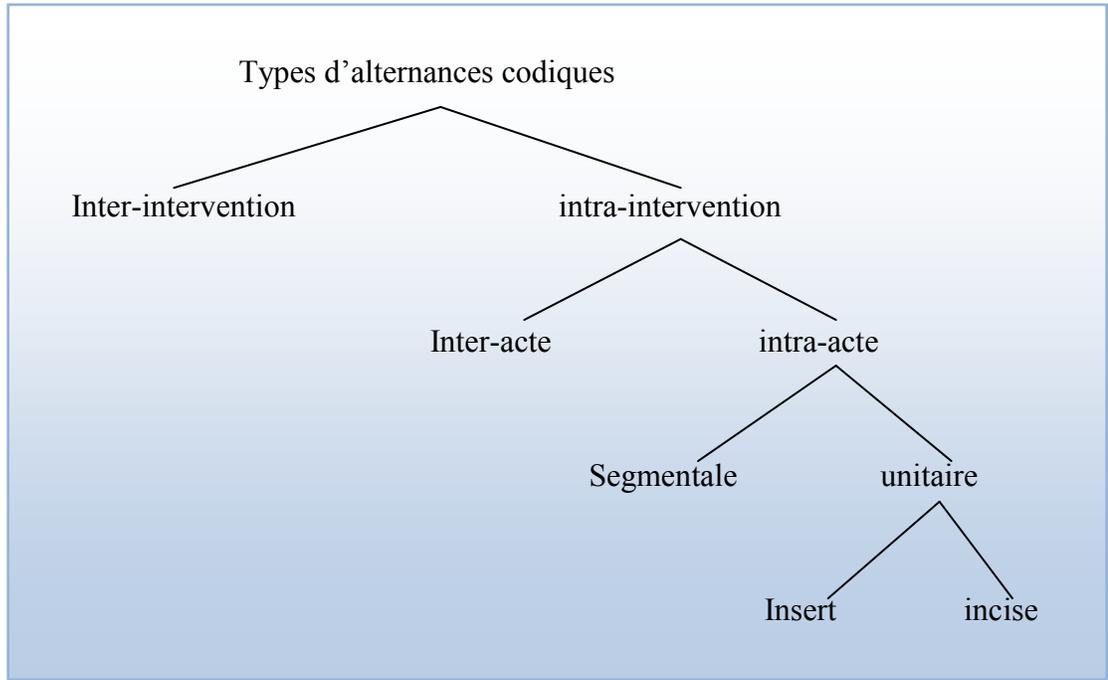


Figure N°42 : Un schéma présente la typologie d'alternance codique selon Louise Dabene.(1994 : 95).

Selon le schéma présenté, l'alternance des codes se structure selon les deux types suivants :

- 1- Alternance inter-intervention : est l'utilisation de deux langues durant deux chaînes de parler d'un seul locuteur. Et est l'utilisation de deux langues dans deux interventions différentes du même locuteur.
- 2- Alternance intra-intervention : se divise en :
 - Inter-acte : qui est l'alternance codique, qui a lieu entre deux actes paroliers.

- Intra-acte : est l'alternance des codes, qui se produit au sein d'un seul acte parolier. Cette sous-division se divise aussi en :
 - Segmentale : qui concerne l'alternance codique affectant toute une phrase.
 - Unitaire : qui concerne l'alternance des codes touchant un seul élément lexical. Cette sous-division se divise en :
 - Insert : concerne les éléments, qui sont dépourvus de rôles syntaxiques, à l'instar des interjections ...etc.
 - Incise : sont les unités dans une autre langue insérées, suivant une démarche individuelle, aux segments.

5.2 Manifestations de l'alternance codique au sein de l'énoncé journalistique :

Afin de voir les manifestations du phénomène linguistique en question, nous avons choisi de repérer de notre corpus des marques d'alternance codique, que nous allons les exposer vers la suite. Nous avons choisi les articles journalistiques suivants, qui portent sur des sujets de grande importance socio-politique et didactique, ces articles s'intitulent comme suit :

1. *Le prosélytisme discret de Qatar charity, Le bras caritatif de Doha*, tiré du journal *el watan* dont la date de publication est le 03/06/2019.

2. *Institut Cervantès : le dialecte algérien est-il à revendiquer ?* tiré du journal *El Watan*, dont la publication est datée le 10-06-2013.

l'établissement d'une nouvelle administration gouvernementale, et la revendication l'élection transparente⁴⁰ d'un nouveau président pour l'Algérie. Nous présentons le contexte, qui entoure la marque d'alternance codique «Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih»: *La journée du 12 avril 2014 a marqué d'une pierre blanche le hirak algérien, tant il s'était agi d'un 8e acte où la mobilisation était impeccable, et où les manifestants, qui se comptaient pas centaines de milliers, ont brillé par un esprit de discipline et de rigueur des plus pointilleux. Tout en conservant une ambiance festive, où l'humour et la poésie étaient de mise, les manifestants semblaient plus déterminés que jamais. Si Bensalah, Bedoui, Belaïz et compagnie en ont pris pour leur grade, beaucoup des manifestants ont ciblé Gaïd Salah et dénoncé l'implication de l'armée dans la chose politique. A titre d'exemple, on peut citer ce slogan, crié à maintes reprises par un grand nombre de manifestants : «La doustour, la a3sskar, echaab houa li y3arar.» A 13h, la place du 1er Novembre commençait peu à peu à se remplir de monde, une occasion pour les manifestants présents de «s'échauffer» avant le commencement de la marche. Sur le perron du théâtre, une centaine de personnes se sont rassemblées et ont d'ores et déjà commencé à crier des slogans hostiles à Bensalah et «sa clique». Les autres manifestants étaient éparpillés un peu partout à travers la place, certains assis sur les quelques bancs publics, d'autres carrément allongés sur le gazon. Il y avait de tout sur les banderoles : «Djaych ta3na wel généralates ta3koum» (L'armée est à nous, et les généraux sont à vous), «On veut l'indépendance de la justice», «Goulnalkoum rouhou ga3, machi erwahou ga3» (On vous a dit de dégager tous, pas de venir tous !), «Ce système n'a rien à envier à Machiavel» «Rah el cadre w bkaw el mssamir» (Le cadre est parti, mais les punaises sont encore là), «Djaych jaychna ou Gaïd Salah khatina !» Un manifestant, plus politisé, a écrit sur une grande pancarte : «Une vraie transition pour la fin du système est impossible avec la même Constitution et les mêmes partis alibis : FLN⁴¹, RND⁴², TAJ⁴³, MPA⁴⁴ et Hamas⁴⁵.» A côté de lui,*

⁴⁰ Qui n'est pas falsifiée ou bien manigancée.

⁴¹ Parti politique algérien, qui s'appelle Front de Libération National.

un autre tenait une banderole : «Libérez Hadj Gharmoul», une manière de sensibiliser sur le sort de ce militant des droits de l'homme, toujours emprisonné à Mascara pour avoir été l'un des premiers à avoir exprimé publiquement son refus du 5^e mandat de Bouteflika. A 14h, comme un seul homme, tous les manifestants se sont dirigés vers le boulevard Emir Abdelkader, pour une marche qui ira jusqu'au rond-point Zabana avant de retourner au point de départ en passant par le front de mer. A mesure que la marche avançait, les retardataires ne cessaient d'affluer, grossissant le rang des manifestants. «Pas de confiance, pas de vote avec ce système jusqu'à ce qu'ils dégagent tous !» criait un sexagénaire. Une autre manifestante brandissait quant à elle ce joli jeu de mot : «La Salah, la Bensalah, tansalhou gaa» (Ni Salah ni Bensalah, vous serez tous balayés), tout en rendant hommage, dans le verso de sa pancarte, aux militaires tués le 11 avril de l'année dernière, dans le crash d'un avion. Au niveau de la rue Larbi Ben M'hidi, un manifestant marchait à pas déterminés, en tenant cette pancarte : «Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih» (vous êtes méchants, et nous, nous sommes entêtés, et les entêtés l'emportent sur les méchants). A quelques mètres de lui, se trouvait une femme qui brandissait : «Gaïd Salah, écoute le cri du peuple qui brise ses chaînes !».

○ **Etude étymologique de «Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih» :**

La marque d'alternance codique «Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih» signifie en langue française : vous êtes méchants et nous sommes

⁴² Parti politique algérien, qui s'appelle Rassemblement National Démocratique.

⁴³ Parti politique algérien, qui s'appelle Tajaoue Amel El Djazaïr, en français signifie : rassemblement de l'espoir algérien.

⁴⁴ Parti politique, qui s'appelle Mouvement Populaire Algérien.

⁴⁵ Parti politique algérien, qui s'appelle Haraka Moujtamaa Al Islami, en français signifie : mouvement social islamique.

entêtés et l'entêté va vaincre le méchant. L'expression «*Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih*» tire son origine du dialecte algérien et de l'arabe, car les lexèmes (*w*) et (*yarleb*) sont d'origine arabe, en revanche le reste est d'origine dialecte algérien, cet énoncé est rapporté par le journaliste-locuteur, l'expression «*Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih*» tire sa source des manifestants algériens des manifestations (*hirak*) en 2019.

○ **Etude polyphonique de «*Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih*» :**

L'énoncé «*Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih*» fait preuve d'un rapport de discours des manifestants algériens du *hirak*, qui revendiquent des droits (une vie meilleure, une nouvelle administration gouvernementale et une élection présidentielle transparente), le journaliste-locuteur a employé l'énoncé «*Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih*» dans son propre énoncé journalistique intitulé *8e vendredi de protestation à Oran : Une mobilisation spectaculaire et une discipline sans faille !* L'énoncé «*Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih*» présente la voix des énonciateurs-originaux (les manifestants algériens du *hirak*), par contre l'énoncé journalistique intitulé *8e vendredi de protestation à Oran : Une mobilisation spectaculaire et une discipline sans faille !* (sans le discours rapporté) présente la voix du journaliste-locuteur.
Donc :

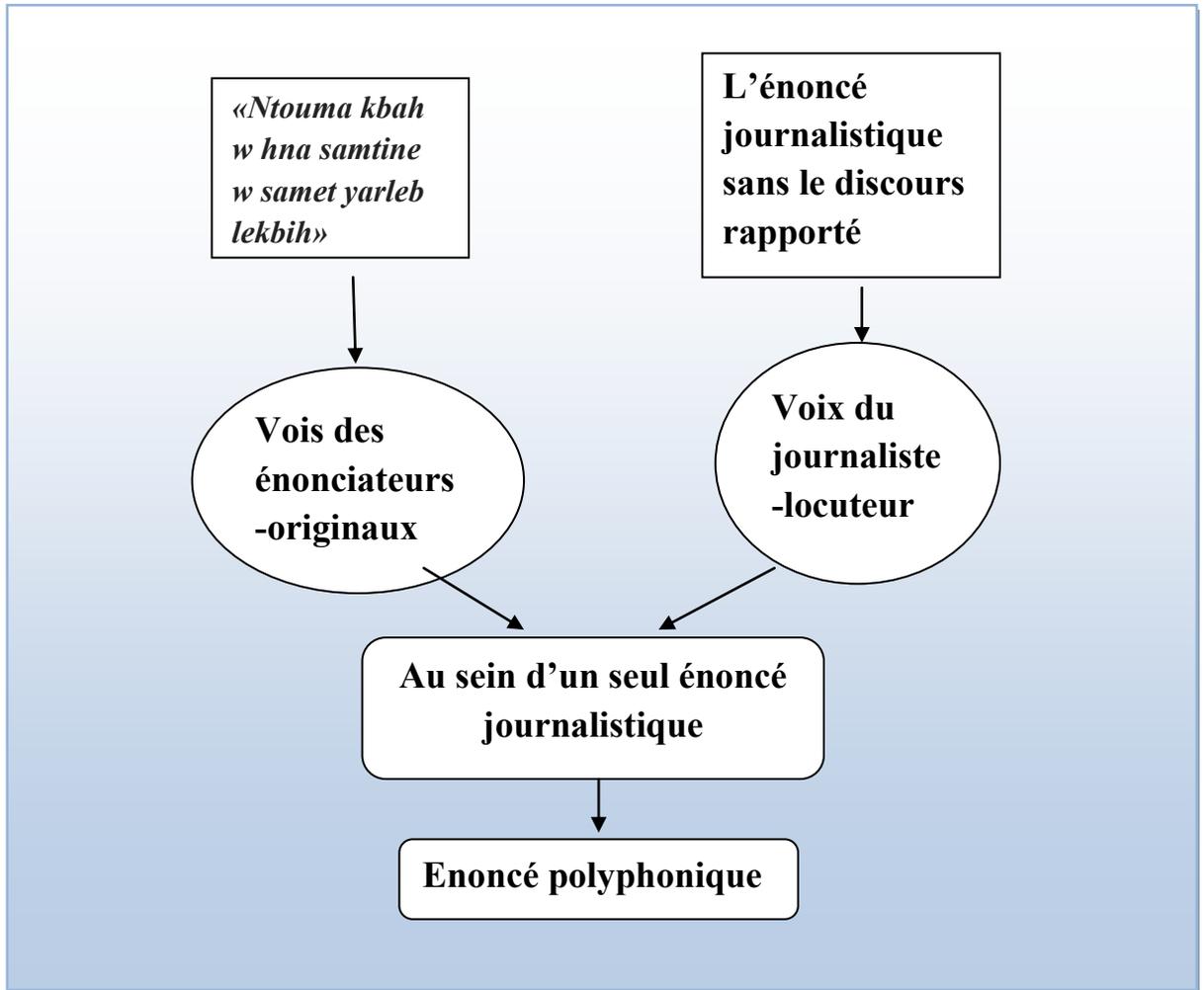


Figure N°44 : Etude polyphonique de «Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih».

La voix des énonciateurs-originaux (manifestants algériens du *hirak*) a polyphonisé l'énoncé journalistique du journaliste-locuteur, qui s'intitule *8e vendredi de protestation à Oran : Une mobilisation spectaculaire et une discipline sans faille !*, car la voix des énonciateurs-originaux est en cohabitation avec la voix du journaliste-locuteur.

Remarque : les manifestants du *hirak* ont utilisés l'expression «Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih», qui est en arabe et dialecte algérien en outre, le journaliste-locuteur a rapporté l'expression dans ses langues originales, pour le

but de démontrer une facette de l'identité nationale algérienne, à travers les deux langues parlées en Algérie, cette identité renforce la solidarité, qui est entre les manifestants du *hirak*.

Cadre théorique :

Alternance codique, comme étant un aspect de diversité linguistique, a son fonctionnement linguistique au sein de l'énoncé et possède sa typologie diversifiée. Dans ce chapitre, nous essayons d'étudier linguistiquement la manifestation de l'alternance codique au sein de l'énoncé journalistique algérien, nous essayons de démontrer toutes les différentes typologies de ce phénomène et nous tentons d'étudier polyphoniquement la manifestation de l'alternance codique, étant un aspect de diversité linguistique, au sein de l'énoncé journalistique algérien, afin de démontrer en quoi consiste l'alternance codique. Et comment peut-elle polyphoner un énoncé journalistique algérien.

Afin d'initier la notion de l'alternance codique, nous avons choisi les travaux de Gumperz (1989) et de Castelloti (1997), que nous jugeons profonds en matière de description linguistique du phénomène. Nous avons opté pour Poplack (1988), Gumperz (*ibid.*), Gumperz (1982) et Dabene (1994), pour présenter une étude typologique diversifiée du phénomène de l'alternance des codes, ces travaux semblent intéressants dans l'étude distinctive des différentes typologies.

Nous avons choisi le dictionnaire *Amawal* (2013), afin de démontrer la signification des termes berbères, qui font preuve d'alternance codique, nous avons opté pour le travail de Kratschmer et al (2009), pour la finalité de présenter une étude analytique sur les manifestations polyphoniques, que provoque l'alternance codique au sein de l'énoncé journalistique algérien. Il paraît que cette bibliographie, aide à analyser profondément l'alternance codique au sein de l'énoncé journalistique algérien. Nous avons choisi les

travaux de Gumperz (*ibid.*), Mondada (2007) et Wlosowicz (2013), afin de dégager l'objectif du journaliste-locuteur par l'utilisation de l'alternance codique au sein de l'énoncé journalistique algérien, ces travaux sont profonds et précis à décrire le but du locuteur par l'utilisation de ce phénomène au sein de l'énoncé journalistique.

Dans ce travail, nous allons utiliser deux approches différentes, l'une est descriptive, qui consiste à décrire linguistiquement le phénomène de l'alternance codique en abordant sa typologie diversifiée, l'autre approche est analytique, qui représente une étude analytique des marques d'alternance codique repérées dans notre corpus, pour le but d'approuver ou de désapprouver l'hypothèse, qui applaudit le caractère polyphonique de l'énoncé journalistique algérien, contenant le phénomène de l'alternance codique.

5.4 Manifestation polyphonique des marques d'alternance codique :

- **Etude des marques d'alternance codique repérées dans notre corpus :**

- **Etude de “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*” :**

Nous avons choisi l'article journalistique intitulé *Le MAK et le MCB dans le calme* publié dans le journal algérien *liberté*, car cet article porte sur un crime organisé par le *MAK* et le *MCB*, qui est devenu par la suite un carrefour de débat socio-politique en Algérie, qui accuse les deux mouvements militants par des activités terroristes.

Nous présentons le contexte, qui entoure les marques d'alternance codique “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*” : *Pour commémorer le double anniversaire du Printemps berbère et du Printemps noir, plusieurs centaines de citoyens ont*

marché à travers les artères de la ville de Bouira en scandant des slogans hostiles au pouvoir et en exigeant l'officialisation de tamazight. Dès les premières heures de la matinée, des bus affluaient vers le point de départ de cette marche à l'appel du MCB⁴⁶ et du MAK⁴⁷. C'est vers 9h que des jeunes, une dizaine, ont été interpellés par la police alors qu'ils s'apprêtaient à déployer des banderoles devant l'université Akli-Mohand-Oulhadj. Suite à des pourparlers entre policiers et militants du MCB, les jeunes ont été relâchés quelques minutes après. Le premier carré des marcheurs, composé de militants du MAK, s'ébranlera en prenant le boulevard montant vers le siège de la wilaya. "Pouvoir assassin", "Ulac smah ulac", "Azul fellawan", "Tubiret d-Imazighen" seront entonnés à gorge déployée tout au long du parcours.

○ **Etude étymologique de "ulac smah ulac" et de "Azul fellawan":**

Selon le dictionnaire arabe, "smah" est un lexème arabe السماح, qui signifie l'excuse et le pardon. Selon le dictionnaire Amawal (2013), "ulac" est un lexème, qui tire son origine étymologique de la langue berbère, il signifie aucun ou bien il n'y a pas. L'expression signifie dans sa totalité : il n'y a pas de pardon. "Azul fellawan" est une expression berbère, "azul" signifie : salut, "fellawan" est lexème composé de "fell" qui signifie : sur et "awan" qui signifie : vous, l'expression "azul fellawan" signifie dans sa totalité : le salut soit sur vous ; ce genre de salutation est plus courant chez les communautés arabo-musulmanes.

○ **Etude polyphonique des marques d'alternance codique "ulac smah ulac" et "Azul fellawan":**

⁴⁶ Mouvement Culturel Berbère.

⁴⁷ Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie.

○ Etude typologique de “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*” :

Les deux marques d’alternance codique “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*” sont placées en juxtaposition avec un énoncé journalistique en langue française, “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*” sont des énoncés, qui tirent leurs origines des énonciateurs-originaux, qui sont des manifestants du mouvement politique le *MAK*. Selon la typologie de Poplack, les deux marques “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*” sont de type alternance codique intra-phrastique, car “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*” sont flexiblement adaptés au système syntaxique de la langue française.

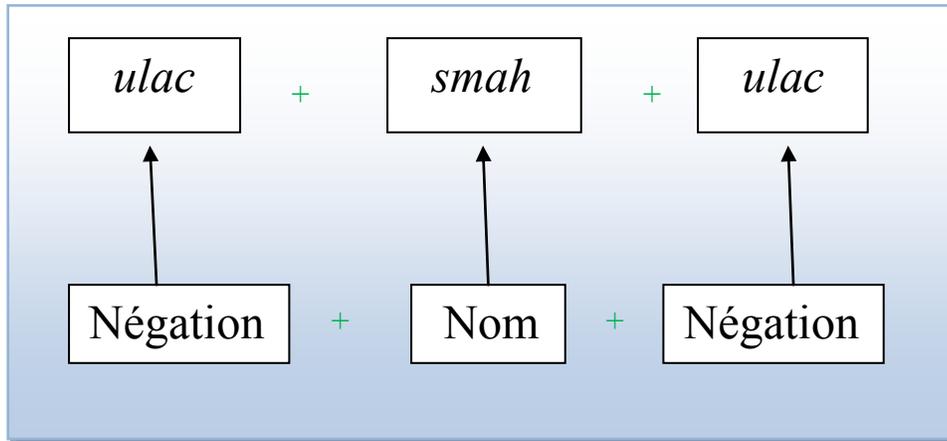


Figure N°45 : alternance codique “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*”

En revanche, selon la typologie de Gumperz, “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*” sont de type alternance codique situationnelle, car les manifestants-kabyles ont énoncés leurs paroles en langues berbère-arabe, ces paroles sont adaptées selon leurs conflits et leurs besoins revendiqués, donc :

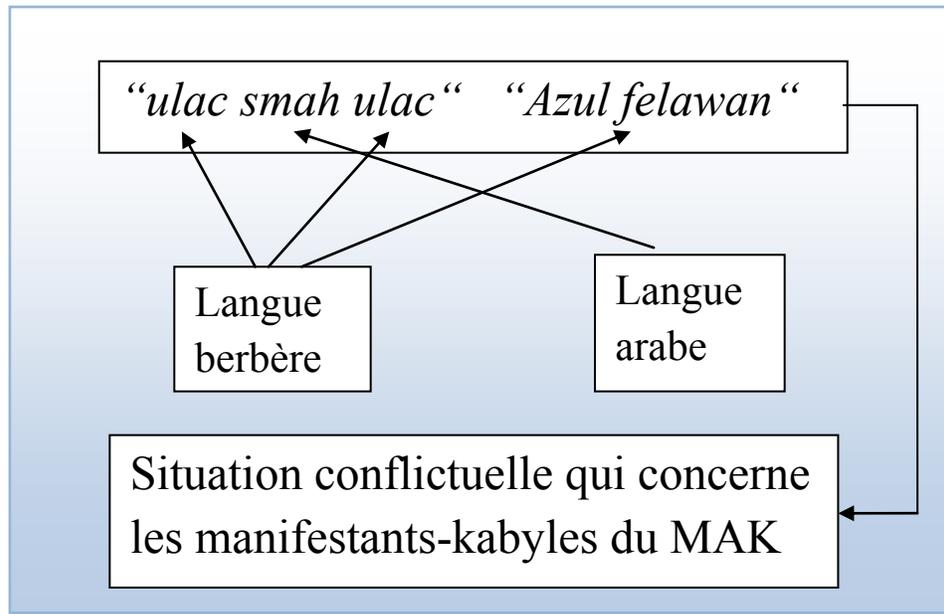


Figure N°46 : analyse typologique de “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*”

Alors, “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*” sont énoncés en langues arabe et berbère, suivant la situation politique conflictuelle des manifestants-kabyles du *MAK*. Selon la typologie de Dabene, “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*” sont des alternances codiques de type intra-intervention, plus précisément, “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*” sont intra-acte car les deux marques alternance codique sont insérées dans un seul énoncé.

○ Etude polyphonique de “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*” :

Le journaliste-locuteur a employé les marques d’alternance codique “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*”, qui soient des discours rapportés, qui représentent les voix d’autres énonciateurs (les manifestants du *MAK*), dans son énoncé journalistique, qui représente la propre voix du journaliste-locuteur, afin d’exposer les revendications et les points de vue des énonciateurs-originaux (les manifestants du *MAK*). L’énoncé journalistique véhicule des voix et des points de vue, qui sont propres aux énonciateurs-originaux, donc “*ulac smah ulac*” et “*Azul felawan*” ont le même caractère des traces que Kratschmer et al. (2009)

précise, qu'il existe : « des traces d'autres "voix", "opinions" ou "points de vue" que ceux du locuteur » (115 : 2009), ces opinions ("*ulac smah ulac*" et "*Azul felawan*") sont au sein de l'énoncé journalistique (qui est la propre voix du journaliste-locuteur). Donc :

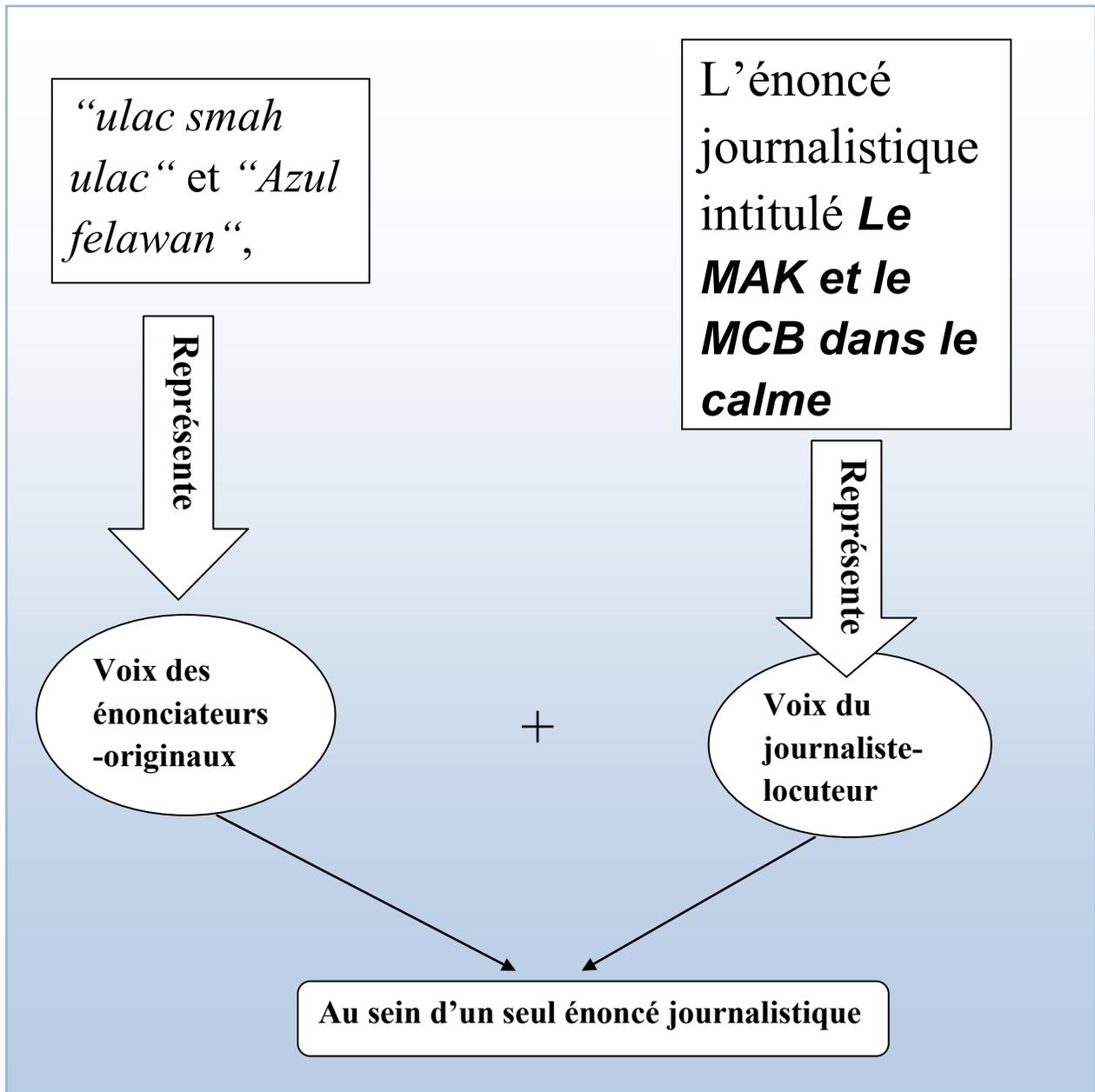


Figure N°47 : analyse polyphonique de "*ulac smah ulac*" et "*Azul felawan*"

“*Ulac smah ulac*“ et “*Azul felawan*“ ont provoqué un phénomène polyphonique au sein de l'énoncé journalistique algérien, qui s'intitule *Le MAK et le MCB dans le calme*, qui présente la voix du journaliste-locuteur.

Remarque : le journaliste-locuteur a rapporté les expressions “*Ulac smah ulac*“ et “*Azul felawan*“ qui sont en arabo-berbère, pour soulever une injustice (selon les manifestants) et de montrer la ténacité du peuple arabo-berbère dans les moments difficiles.

5.5 Quel est l'objectif d'utilisation de l'alternance codique par le journaliste dans son article journalistique ? :

Le code switching est l'utilisation alternative de deux langues dans un seul discours, le journaliste, en général, utilise ce procédé pour les finalités suivantes :

5.5.1 La contextualisation :

Pour Gumperz (*ibid.*), le locuteur fait souvent recours au procédé de contextualisation, afin d'exprimer ou reformuler ou même interpréter un énoncé qu'il juge pertinent. Pour Mondada (*ibid.*), l'alternance codique : « est l'une des ressources qui accomplissent ce travail de guidage interprétatif, notamment en créant un contraste entre un segment énoncé dans une langue et le segment suivant énoncé dans l'autre : ils soulignent ainsi une transformation dans les détails à prendre en compte pour l'interprétation. » (2007 : 174). L'alternance codique crée une certaine dualité entre les énoncés, qui ne sont pas de même langue (chacun est écrit par une langue donnée), celle-ci provoque une modification, qui présente un focus sur le contexte, sur lequel porte l'énoncé. La contextualisation permet un processus interprétatif d'un énoncé, et l'alternance codique est l'élément, qui aide à l'interprétation, grâce au contraste des deux langues mises en juxtaposition, afin de

mettre la lumière sur quelques détails, qui sont jugés importants par le locuteur. Nous avons repéré la marque d'alternance codique suivante de l'article journalistique, qui s'intitule : *Institut Cervantès : le dialecte algérien est-il à revendiquer ?*, nous avons choisi cet article de presse à but didactique, car il divulgue un fait langagier et social au sein de la société algérienne, qu'est l'utilisation du français et de l'espagnol en Algérie. Nous présentons le contexte, qui entoure les marques d'alternance codique repérées : *Quant aux mots d'origine espagnole, on en compte à la pelle. Des sobriquets comme «bouffou» (le gros), calbo, tchato, matcho, nigrou, roukhou ; mais aussi des noms communs : likhiya (Javel), meriou, tchangla, joder*, en revanche nous présentons le contexte qui encadre la marque d'alternance codique citée ci-après : *Ce dialecte, spécifique à l'Algérie, et qui diffère selon les régions du pays, a été le thème, samedi dernier, d'une conférence à l'Institut Cervantès, intitulée : «Le langage comme patrimoine». L'air de rien, beaucoup de mots qu'on emploie dans notre langage courant proviennent de mots d'origine française, espagnole ou turque. Pour les mots hérités de la langue turque, on peut compter, à titre d'exemple, «moutcho» (garçon de bain), kabcha (la louche), papas (prêtre chrétien). Quant aux mots d'origine espagnole, on en compte à la pelle. Des sobriquets comme «bouffou» (le gros), calbo, tchato, matcho, nigrou, roukhou ; mais aussi des noms communs : likhiya (Javel), meriou, tchangla, joder.*

Le journaliste-locuteur a employé le fragment *nigrou*, un lexème écrit en espagnol, il l'a mis en contraste avec le reste de l'énoncé qu'est (*Des sobriquets comme*), afin de préciser un détail, qu'est l'hispanité qui est présente en Algérie. La juxtaposition de *Des sobriquets comme* et de *nigrou* (en langues différentes) permet une interprétation permettant une focalisation sur quelques détails (hispanité en Algérie). De ce contraste résulte quelques propriétés parmi lesquelles:

1- Le sens est structuré par le contraste et la juxtaposition de l'énoncé en français et du lexème *nigrou* en espagnol, donc il existe une rupture :

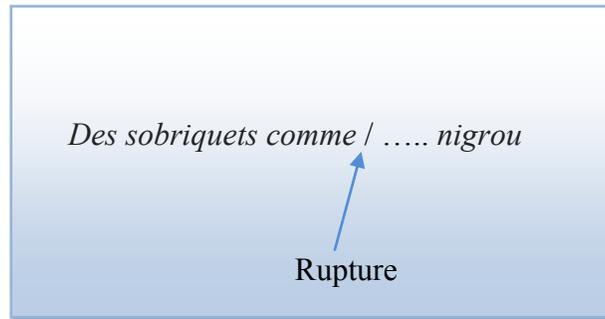


Figure N°48 : rupture au sein du phénomène de l'alternance codique.

Cette rupture permet la contextualisation, c'est-à-dire l'importation d'un autre lexème en langue espagnol, mis en juxtaposition avec un énoncé d'une langue française, pour la finalité de focaliser sur le lexème *nigrou*, et c'est aussi dans le but de faire entrer le lectorat dans un contexte, qui applaudit l'existence d'une hispanité en Algérie.

2- La focalisation sur quelques éléments du contexte, la focalisation est faite pour le lexème en langue espagnol : Le journaliste-locuteur évoque le lexème *nigrou*, afin de focaliser sur l'hispanité, qui réside dans la région de l'Oranie.

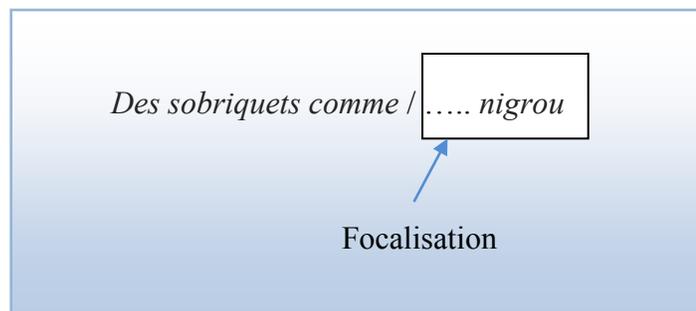


Figure N°49 : la focalisation sur le fragment en langue étrangère.

Pour le journaliste-locuteur, le plus important de tout l'énoncé est :

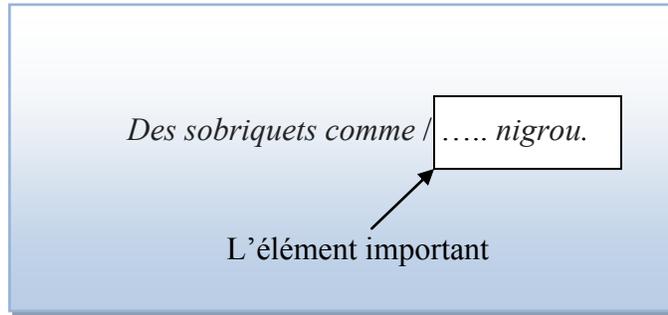


Figure N° 50 : l'importance du fragment en langue étrangère.

Nous notons que les deux propriétés (focalisation et contextualisation) sont en perpétuelle complémentarité.

5.5.2 La communication et la compréhension :

Le journaliste-locuteur, passe souvent par le procédé de l'alternance codique, afin de véhiculer un message et faire comprendre le lectorat sur le sujet en question. Gumperz (1982) affirme que: « Rather than claiming that speakers use language in response to a fixed, predetermined set of prescriptions, it seems more reasonable to assume that they built their own and their audience's abstract understanding of situational norms, to communicate metaphoric information about how they intend their words to be understood » (1982: 61). En traduisant cette citation, on obtient que *Plutôt que de prétendre que les locuteurs utilisent le langage en réponse à un ensemble fixe et prédéterminé de prescriptions, il semble plus raisonnable de supposer qu'ils construisent leur propre compréhension abstraite des normes situationnelles et celle de leur auditoire, pour communiquer des informations métaphoriques sur la façon dont ils entendent que leurs mots soient compris.* L'alternance des codes fait preuve, de la facilité de l'émission du message et assume la responsabilité de la bonne compréhension, chez l'interlocuteur. Ex : Afin de faciliter la transmission du message du journaliste-locuteur au lectorat, il est indispensable de citer le lexème, tel que *nigrou*, pour démontrer en preuve l'existence de l'hispanité dans l'Oranie. Sinon, le journaliste-

locuteur peut faire une traduction du même lexème, (un homme noir), mais cela risque de provoquer une faiblesse de preuve d'hispanité en Oranie, donc grâce à l'alternance codique, le journaliste-locuteur a une possibilité de faire passer un message rapidement et de faire comprendre le lectorat lucidement, et évite toute confusion et malentendu.

Selon Wlosowicz (2013) l'alternance des codes : « peut remplir de nombreuses fonctions. Alvarez- Caccamo, Lüdi et Py et Grosjean (tous dans Mondada, 2007 : 173) distinguent les fonctions suivantes de l'alternance codique : la résolution des problèmes d'accès au lexique, l'expression de l'appartenance à la communauté bilingue, la sélection d'un destinataire, la distribution des rôles dans l'échange, la gestion des sujets, la structuration du récit, l'expression d'une polyphonie de voix, l'indication d'une interprétation particulière de l'énoncé et l'exploitation du potentiel d'expression du lexique d'une langue. » (133 : 2013). L'alternance codique assure une bonne communication avec l'interlocuteur, en provoquant une polyphonie des voix.

Chapitre 06

L'emprunt

Dans le chapitre 06, nous allons aborder l'étude polyphonique de la marque de l'emprunt au sein de l'article journalistique algérien. Nous allons présenter une initiation à l'emprunt, afin de définir linguistiquement le concept en question. Ensuite, nous allons étudier l'importance de l'emprunt dans l'analyse polyphonique. Nous allons présenter les différentes catégories d'emprunt, puis, nous allons étudier, polyphoniquement, la manifestation de l'emprunt au sein de l'énoncé journalistique algérien. Enfin, nous allons présenter l'objectif du journaliste par l'utilisation de l'emprunt au sein de l'article journalistique algérien.

5. Initiation à l'emprunt :

Le phénomène de l'emprunt, se définit selon Dubois (1994) comme : « une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas, [utilisé et intégré dans] un parler A » (1994 : 177). L'emprunt est un fait linguistique, qui consiste à employer un énoncé d'une langue donnée dans un autre parler bien précis. Les deux langues utilisées, qui ont engendré l'emprunt, sont hétérogènes, comme le souligne Bres (2005) : « un ensemble de marques linguistiques extrêmement hétérogènes » (2005 : 12).

6.1 Etude sur l'importance de l'emprunt dans l'analyse polyphonique :

L'emprunt est, largement, connu pour son influence culturelle et historique, l'emprunt expose les cultures étrangères, et expose les faits historiques étrangers, comme le souligne Volochinov (2010) : « C'est bien le Mot des autres, le Mot d'une langue étrangère qui a apporté avec lui le savoir, la culture, la religion, l'organisation politique. » (2010 : 273). Nous allons prendre deux exemples de notre corpus, afin de les analyser et de montrer l'importance de ce concept, en suite nous allons présenter sa théorie, tout en l'appliquant sur d'autres exemples :

- *1100 hectares bientôt attribués à l'arboriculture.* Nous avons repéré les marques d'emprunt suivantes : *Sidi Ahmed.*
- *300 personnes interpellées.* Nous avons repéré les marques suivantes : *tahya.*

Nous avons choisi les deux articles journalistiques précédents, pour leur ampleur sociale et nationale, car le premier article de presse aborde un sujet social, qui se définit sous forme d'un plan d'investissement social algérien, et le deuxième article journalistique entame un fait sportif fêté par les supporters algériens dans les rues de France.

Mais les marques d'emprunt (*Sidi Ahmed* et *tahya*) nécessitent des contextes, afin de comprendre sur quoi elles portent, pour cela nous allons évoquer les contextes, qui entourent les deux marques d'emprunt (*Sidi Ahmed* et *tahya*):

Le contexte de la marque d'emprunt "*Sidi Ahmed*": *Le wali a précisé que la superficie en question, située dans la commune de Sidi Ahmed, est dotée de toutes les conditions nécessaires permettant la concrétisation des projets d'investissement dans le domaine agricole, notamment l'eau et l'électricité.* Concernant "*tahya*", le contexte est : *«On va gagner, c'est historique, tahya (vive) l'Algérie ! », lance Wassim, drapeau algérien sur le dos, laissant éclater la joie sur les Champs Elysées.*

Nous allons prendre la première marque d'emprunt "*Sidi Ahmed*", qui est un lexème d'origine arabe standard, qui se transcrit سيدي أحمد, et qui signifie *le saint Ahmed*, "*Ahmed*" est un nom propre arabe. Le journaliste-locuteur a rapporté, en utilisant le style indirecte, les propos du *wali*⁴⁸ de la ville de *Saïda*⁴⁹, ce responsable administratif a énoncé, que la région de "*Sidi Ahmed*" est adéquate pour l'investissement agricole, donc il y a une voix propre au *wali* et non pas du journaliste-locuteur, car ce dernier n'assume pas la responsabilité de cet énoncé, par contre *le wali*, qui est l'énonciateur, a assumé sa responsabilité énonciative envers son énoncé. Le journaliste-locuteur a ajouté la voix *du wali* de la région de "*Sidi Ahmed*" à sa voix personnelle, qui est son énoncé (l'article journalistique), le journaliste-locuteur a fait parler *le wali* par le biais du style indirect, en ajoutant la voix de ce dernier à sa propre voix. Ici, nous concluons que le concept de l'emprunt fait preuve d'une fonction polyphonique au sein de l'article journalistique.

Le deuxième exemple "*tahya*" est un lexème tirant son origine de la langue arabe, et se transcrit ainsi : تحيا, ceci signifie *vive*, d'ailleurs il existe une traduction

⁴⁸ Responsable d'une ville.

⁴⁹ Ville de l'ouest algérien.

entre parenthèses, en juxtaposition, de “*tahya*“. Le journaliste-locuteur a rapporté les énoncés de *Wassim*, un jeune supporter de l'équipe nationale algérienne en France, ces derniers comportent une marque d'emprunt, qui est “*tahya*” donc le journaliste-locuteur a rapporté la voix de *Wassim*, et il l'a ajouté dans son discours (article journalistique), qui se présente comme sa propre voix (voix du journaliste-locuteur), donc cette marque d'emprunt a généré une fonction polyphonique au sein de l'article journalistique intitulé *300 personnes interpellées*.

Remarque : dans le premier article de journal intitulé *1100 hectares bientôt attribués à l'arboriculture*, le journaliste-locuteur a évoqué la marque d'emprunt “*Sidi Ahmed*“ pour la finalité d'indiquer et de préciser la région où il est adéquat de faire des investissements agricoles. Par contre, dans le deuxième article journalistique intitulé *300 personnes interpellées*, le journaliste-locuteur a évoqué la marque d'emprunt “*tahya*“, afin de montrer le rapprochement et l'union du peuple algérien, malgré les distances.

Cadre théorique :

L'emprunt est un aspect de diversité linguistique, qui se trouve au sein de l'énoncé journalistique algérien. L'emprunt pourrait polyphoniser l'énoncé journalistique algérien, pour ceci nous allons étudier en quoi consiste l'emprunt, et comment pourrait-il polyphoniser l'énoncé journalistique algérien.

Afin d'initier la notion de l'emprunt, nous avons choisi les travaux de Dubois (1994), de Bres (2005) et de Volochinov (2010), car cette bibliographie fournit des définitions précises et profondes en vertu de description linguistique. Nous avons opté pour Loubier (2011), afin d'aborder les différentes catégories d'emprunt, nous jugeons les travaux de Loubier (*ibid.*) bons à distinguer et à décrire les différentes catégories de ce phénomène.

Afin d'aborder la manifestation polyphonique des marques d'emprunt au sein de l'énoncé journalistique algérien, nous avons choisi les travaux de Leroy et Loiseau (2010), pour leur précision polyphonique-analytique dans l'étude des marques d'emprunt. Dans ce chapitre, nous adoptons deux approches prépondérantes, la première est une approche linguistique-descriptive, qui consiste à décrire le phénomène de l'emprunt linguistiquement, en abordant sa définition et ces catégories. La deuxième approche, qui est polyphonique-analytique, consiste à établir une étude polyphonique des marques d'emprunt repérées dans les énoncés journalistiques algériens issus de notre corpus. Nous adoptons les deux approches, pour la finalité d'étudier linguistiquement le phénomène de l'emprunt et d'analyser le caractère polyphonique, qu'engendre le même phénomène au sein de l'énoncé journalistique algérien.

6.2 Les catégories d'emprunt :

Nous présentons cette section afin de détailler la typologie de l'emprunt, et de voir vers la fin quelle sont les types, qui sont présents dans nos exemples d'analyse. Comme tout concept, l'emprunt possède aussi ses propres catégories, qui sont : **Emprunt lexical, Emprunt morphologique, Emprunt phonétique.**

6.2.1 Emprunt lexical :

Cette catégorie se définit, selon Loubier (*ibid.*), comme suit : « un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale étrangère » (2011 : 14). L'emprunt lexical est une adoption d'une unité lexicale d'une autre langue, cette adaptation peut être intégrale, dans le cas où l'unité est empruntée avec sa forme et son sens, mais cette adaptation peut être aussi partielle si l'unité lexicale est empruntée, soit avec sa forme, soit avec son sens. Mais, on distingue aussi une sous-catégorie de l'emprunt intégral, qui se présente sous l'emprunt hybride et le faux emprunt, que nous allons définir ci-après :

6.2.1.1 L'emprunt hybride :

Ce genre d'emprunt lexical joue son rôle sur le sens et la forme de l'unité lexicale empruntée, car il garde la valeur sémantique de l'unité lexicale, mais en déformant la forme de cette dernière. Ex : le verbe anglais *to Google*, à partir de ceci on a emprunté le sens, qui est : chercher sur le moteur de recherche *Google*, mais on a effectué une modification sur le préfixe du verbe et on a créé les verbes : *googler* et *googliser*, on a ajouté une terminaison des verbes de premier groupe au mode de l'infinitif au verbe anglais *to Google*, tout en effaçant la marque du mode de l'infinitif des verbes anglais *to*.

6.2.1.2 Faux emprunt :

C'est un phénomène, qui réside dans l'emprunt lexical, qui consiste à adopter un terme étranger tout en effaçant son sens et sa forme. Ex : Le terme *camera* est emprunté de l'arabe *al kamara*, ou bien القمرة et qui était une invention d'origine arabe, qui se présente sous un instrument permettant de voir les choses, qui sont plus loin. Il est indispensable de noter que, les dérivés calques rentrent aussi dans le cadre de l'emprunt lexical, nous avons le calque sémantique, le calque morphologique et le calque idiomatique.

6.2.1.3 Le calque sémantique :

Cette catégorie de calque s'intéresse, au sens qu'à la forme, car elle donne un sens d'un terme étranger à un autre terme dans la langue avec laquelle on s'exprime. Ex : le terme *overdose* est d'origine anglaise, qui signifie une prise de médicament, très élevée, on a emprunté le même terme avec sa forme et son sens vers le français, par contre en français québécois, *overdose* signifie une surcharge, que cela soit dans le domaine du travail ou dans un autre domaine, donc il y a juste un changement sémantique, en gardant la forme du terme.

6.2.1.4 Calque morphologique :

Ce genre de calque consiste à emprunter la valeur sémantique d'un terme d'une langue étrangère, en lui confectionnant une forme morphologique. Ex : la locution *point de vue* est un calque morphologique adopté du latin *punctum visus*, donc on a pris juste le sens de la locution en latin, et on a créé tout une autre locution.

6.2.1.5 Calque idiomatique :

Cette catégorie consiste à emprunter une expression figée d'une autre langue par le biais de la traduction. Ex : l'expression “ *quand les poules auront des dents* ” signifie l'impossibilité d'effectuer une telle démarche, cette expression se trouve aussi en langue anglaise : “ *when pigs fly* ”. Nous présentons un schéma sur l'emprunt lexical :

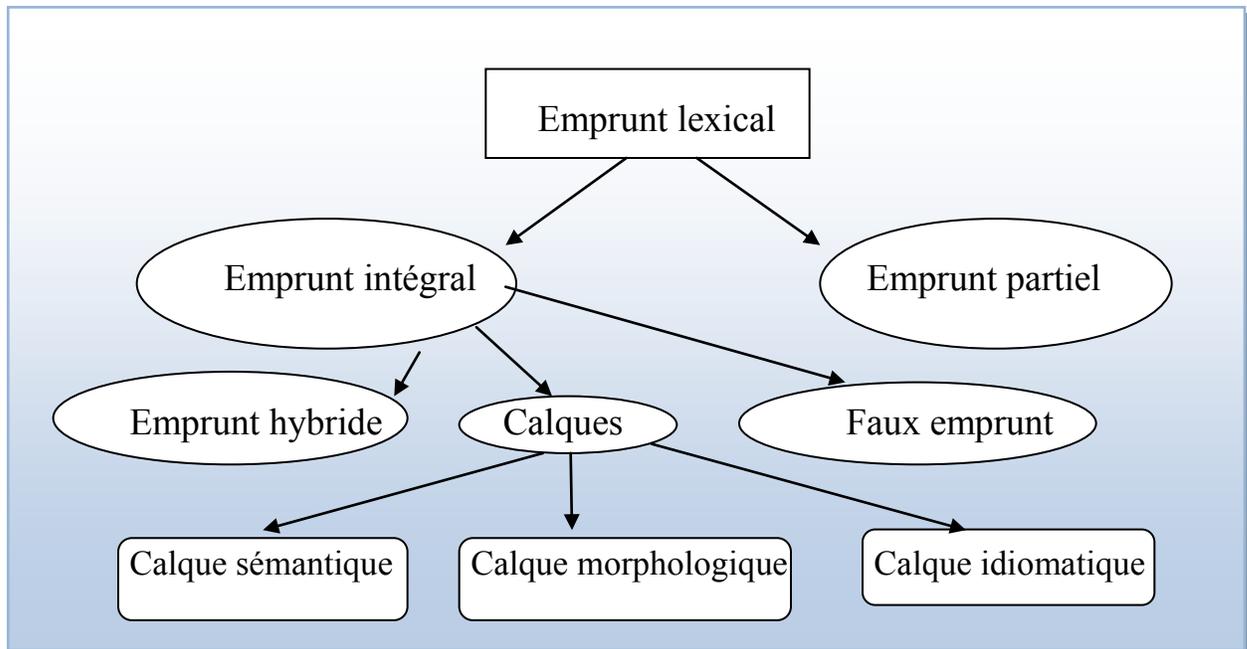


Figure N° 51 : l'emprunt lexical.

6.2.2 L'emprunt syntaxique :

L'emprunt syntaxique s'effectue sur la composition d'une phrase, tout en adoptant le système syntaxique de la langue prêteuse, cette catégorie peut englober des emprunts de verbes, elle peut, aussi, englober des emprunts de prépositions. Cette catégorie peut, aussi, ne pas respecter les normes de la syntaxe de la langue emprunteuse.

6.2.3 Emprunt phonétique :

Cette catégorie effectue un emprunt sur la prononciation d'un son d'un lexème étranger. Ex : T-shirt se prononce [ti ʃert], dressing se prononce [dresin], c'est un emprunt prononcé, il est beaucoup plus oral qu'écrit.

6.3 Manifestation de l'emprunt au sein de l'énoncé journalistique :

Afin d'établir une analyse scientifique sur les marques d'emprunt qui restent, il est indispensable de les citer. Nous avons choisi les articles de presse suivants, extraits de notre corpus, cité dans le chapitre "*corpus et méthodologie*", qui contiennent des marques d'emprunt :

- *Réappropriation de la révolution algérienne et/ou de l'indépendance* : dans cet article, nous avons repéré les marques suivantes : *Hibra ala Ouarek*, qui signifie : ancre sur papier, *itnahaou Gaâ*, qui signifie : ils doivent tous partir.
- *L'état islamique est une émanation de la Cia* : dans cet article, nous avons repéré comme marques d'emprunt : *Al Jazeera*, qui désigne l'île, c'est une chaîne de télévision Qatarienne.

Nous avons choisi les articles de presse précédents pour leur intérêt social, national et international, les deux articles journalistiques abordent des thèmes

historiques-algériens, des problèmes socio-politiques algériens et ils traitent un thème issu de la politique internationale.

Nous allons nous centrer sur les marques d'emprunt, qui nous restent :
“*Hibra ala ouarak*“, “*itnahaou gaâ*“, “*al Jazeera*“

○ **Etude linguistique de la marque d'emprunt de “*hibr ala ouarak*“ :**

Il est indispensable citer le contexte, qui entoure “*Hibra ala ouarak*“:
Liberté, scandent les jeunes hommes et jeunes femme, Comment la réfléchissent-ils ? Si cette liberté, cette égalité n'est pas réfléchie dans le cadre d'un choix rapide d'un projet de société, elle risque, comme à l'indépendance en 1962 et durant les années de braise en 1995 de devenir éphémère, transparent, être comme dit l'adage arabe : « Hibra ala ouarek. ».

○ **Etude phonétique et étymologique de “*hibr ala ouarak*“ :**

Nous allons présenter une étude phonétique sur la marque d'emprunt “*Hibra ala ouarek*“, afin de démontrer la vraie prononciation de celle-ci :

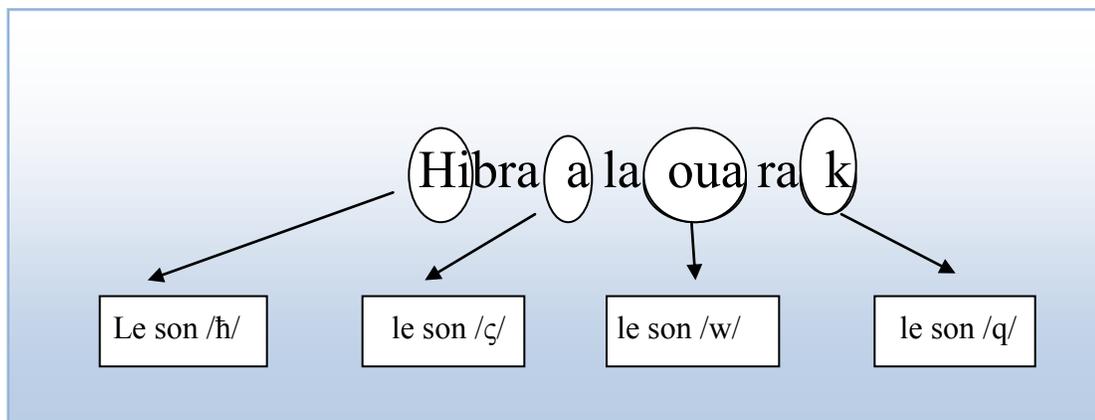


Figure N° 52 : analyse de marque d'emprunt.

Selon le schéma établi, nous pouvons remarquer les points suivants :

- La présence du son ح ou /h/.
- Il y a le son ع ou bien /ç/.
- Il y a le son “oua“, qui prend le son phonétique de /w/ en arabe /و/.
- Il y a le son “K“, qui est /q/ en arabe /ق/.

Le lexème “*hibra*“ est d’origine arabe ” حبر “ qui signifie *ancree*, le lexème “*ala*“ est aussi emprunté de la langue arabe “ على “ signifie *sur* et “*ouarak*“ tire son origine de l’arabe ” ورق “, qui signifie *papier*. Donc “*hibr ala ouarak*“ en arabe /حبر على ورق/ signifie dans sa totalité *ancree sur papier*, qui veut dire “*juste des promesses, sans aucune réaction*“.

○ **Etude polyphonique de “*hibr ala ouarak*“ :**

Le journaliste-locuteur rapporte un énoncé (l’adage : “*hibr ala ouarak*“) d’un énonciateur inconnu, car cet adage est répandu dans la société algérienne et on ne connaissons pas son énonciateur-source, il met par la suite cet énoncé entre guillemets, en énonçant que cet adage est de l’arabe, ici le journaliste-locuteur fait parler un énonciateur inconnu (celui, qui a énoncé l’adage en premier lieu), car l’adage est entre guillemets, ce qui signifie que “*hibr ala ouarak*“ est la voix d’un autre énonciateur et le journaliste-locuteur tire sa responsabilité énonciative en vers cet adage. Donc, le journaliste-locuteur a rapporté la voix de l’énonciateur inconnu “*hibr ala ouarak*“, et il l’a mis dans son énoncé (l’article journalistique), cela veut dire :

Voix de l’énonciateur inconnu + la voix du journaliste-locuteur (article journalistique).

Figure N° 53 : étude polyphonique de “*hibr ala ouarak*“

“*Hibra ala ouarek*” est un emprunt de la langue arabe engendrant la polyphonie au sein de l’article de presse intitulé *Réappropriation de la révolution algérienne et/ou de l’indépendance*, car “*Hibra ala ouarek*” est une voix, qui vient d’être ajoutée à une autre voix (celle du journaliste-locuteur).

Remarque : le journaliste-locuteur a rapporté la marque d’emprunt “*Hibra ala ouarek*” pour la finalité d’annoncer une distance stricte concernant les droits proclamés, en utilisant la langue arabe, qui est la langue officielle de l’état algérien.

○ **Etude linguistique de “*Itna haou gaâ*” :**

Nous allons entamer la marque d’emprunt suivante, qu’est “*Itna haou gaâ*”, tout en évoquant son contexte, afin de comprendre sur quoi porte celle-ci : *Le mouvement ne veut pas se doter de leader de peur de voir celui-ci être phagocité, les jeunes filles et garçons sont à affût, selon leur propos, de toute personne qui veut surfer sur la vague. Personne n’ose dire, je représente le mouvement. Ils doivent tous partir, « Itna haou Gaâ », scandent les manifestants.*

○ **Etude phonétique de “*Itna haou gaâ*” :**

Nous allons présenter une étude phonétique de la marque d’emprunt “*Itna haou gaâ*”, afin de montrer sa vraie prononciation :

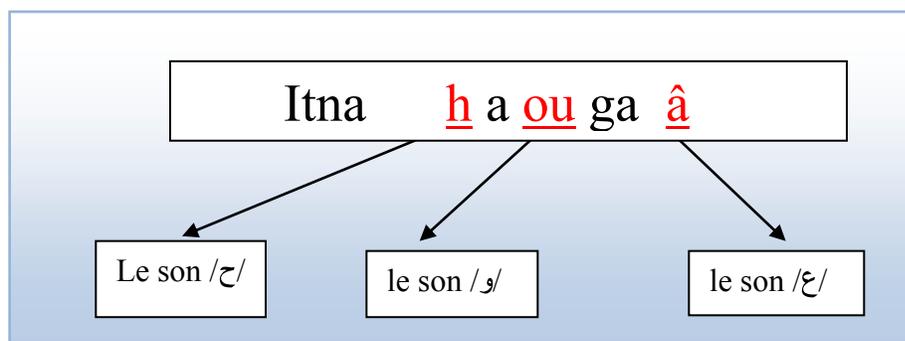


Figure N°54 : analyse de marque d’emprunt.

Nous remarquons la présence de plusieurs sons:

- Son phonétique /h/.
- Son phonétique /g/ ou bien /wa/.
- Son phonétique /ç/.

Nous notons que l'expression "Itnahaou Gaâ", n'est pas de l'arabe classique, par contre elle relève du parler algérois local et de la langue berbère. "itnahaou" est en arabe dialectale "يتنحوا" signifie *ils seront éliminés*, "gaâ", qui est en langue berbère "چاع" signifie *tous*. Donc, en globalité "itnahaou gaâ" "يتنحوا چاع" désigne : *ils doivent tous partir*. Nous notons, que le dialecte algérien et la langue berbère possèdent quelques phonèmes et sons, qui ne se trouvent pas en arabe classique comme : le son /ga/ ou / چ /. Nous remarquons que le système syntaxique de l'expression précédente est tout à fait différent du système syntaxique français :

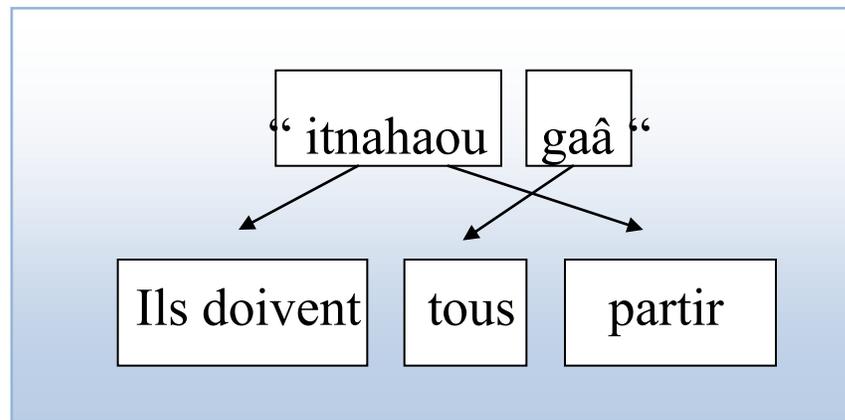


Figure N° 55 : démonstration sémantique de la marque d'emprunt.

○ Etude polyphonique de "itnahaou gaâ" :

Le journaliste-locuteur rapporte les énoncés d'un manifestant algérien, lors d'une manifestation sociopolitique en Algérie, en style indirect, mais il a

conservé la marque d'emprunt, qui est dite par le manifestant, en style direct, donc "itnahaou gaâ" est l'énoncé du manifestant interrogé par le journaliste-locuteur, par la suite "itnahaou gaâ" est la voix de ce manifestant. Le journaliste-locuteur a employé la voix du manifestant "itnahaou gaâ" dans son énoncé, ce qui donne :

voix du manifestant + voix du journaliste-locuteur, ceci révèle que la marque d'emprunt "itnahaou gaâ" provoque un phénomène de polyphonie au sein de l'article de presse intitulé *Réappropriation de la révolution algérienne et/ou de l'indépendance*.

Remarque : le journaliste-locuteur a rapporté la marque d'emprunt "itnahaou gaâ" arabo-berbère, pour but d'annoncer une force du peuple algérien dans son union en vers l'élimination de l'injustice.

○ **Etude linguistique de "Al Jazeera" :**

Nous terminons l'analyse par la marque d'emprunt "Al Jazeera", que nous devons évoquer son contexte pour une bonne compréhension : *A l'occasion, Georges Corm a rappelé les liens troubles entre le Renseignement américain et Al Qaïda : « Toutes les cassettes vidéo de M. Ben Laden arrivaient par le canal de la télévision Al Jazeera. Et au Qatar, il y a la plus grande base militaire américaine. Il nous faut quand même réfléchir un peu ! ».*

○ **Etude phonétique et étymologique de "Al Jazeera" :**

Nous présentons une étude phonétique de la marque d'emprunt "Al Jazeera" :

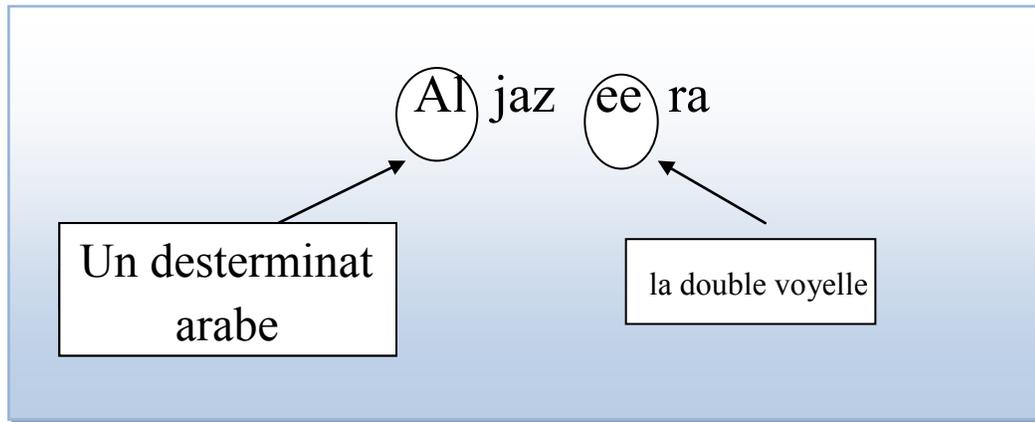


Figure N° 56 : analyse de marque d'emprunt.

- Nous remarquons dans la majorité des noms d'origine arabe la présence de l'article définit neutre "Al".
- Il y a une intensité du son /I/ ou /ي/ provoqué par la double consonne "ee".

"Al jazeera" est un lexème en arabe الجزيرة, qui signifie au sens propre une île, mais il existe une chaîne de télévision Qatarienne, qui se nomme de la sorte.

○ **Etude polyphonique de "Al Jazeera" :**

Le journaliste-locuteur a fait recours au procédé du style direct, il a rapporté l'énoncé suivant, dont Georges Corm est responsable : "« Toutes les cassettes vidéo de M. Ben Laden arrivaient par le canal de la télévision Al Jazeera. Et au Qatar, il y a la plus grande base militaire américaine. Il nous faut quand même réfléchir un peu ! »" et dans cet énoncé on trouve la marque d'emprunt, qui est souligné "Al Jazeera", cette dernière est la voix de Georges Corm, le journaliste-locuteur a rapporté cette voix en se délaissant de sa responsabilité énonciative, et il l'a joint à son énoncé journalistique: " A l'occasion, Georges Corm a rappelé les liens troubles entre le Renseignement américain et Al Qaïda " , donc la marque d'emprunt "Al Jazeera" provoque une fonction polyphonique au

sein de l'énoncé journalistique intitulé *L'état islamique est une émanation de la Cia*.

Vers la fin, nous concluons que les marques d'emprunt analysées sont des voix propres à d'autres énonciateurs, qu'ils les ont énoncés en d'autres langues que le français mais, ils les ont donné des constructions graphiques latines, tout en conservant leurs sens. Donc, ces voix, qui proviennent des énonciateurs sont joints aux voix des journalistes-locuteurs (leurs articles journalistiques), ici les marques d'emprunt analysées polyphonisent les énoncés journalistiques des journalistes-locuteurs.

La marque "*Al Jazeera*" est une adaptation graphique et selon Leroy et Loiseau (*ibid.*) ce genre d'emprunt : « témoigne de la reconfiguration d'un emprunt dans son discours d'accueil, et de l'exploitation sémantique et expressive qui peut en être faite. » (2010 : 1184). "*Al Jazeera*" a perdu sa construction graphique arabe (reconfiguration graphique française) et a conservé sa valeur sémantique. Le type d'emprunt qu'utilisaient les rapporteurs (journalistes-locuteurs) des marques d'emprunt analysées ci-haut, est le calque morphologique, qui consiste à apporter quelques modifications sur le lexème dans la langue d'origine, parmi ces modifications, nous avons trouvé :

- Création morphologique du lexème.
- Modification phonétique de la prononciation du lexème.
- Conservation de la valeur sémantique de lexème.

En passant par ces trois étapes, le journaliste-locuteur va mettre en confrontation divers systèmes :

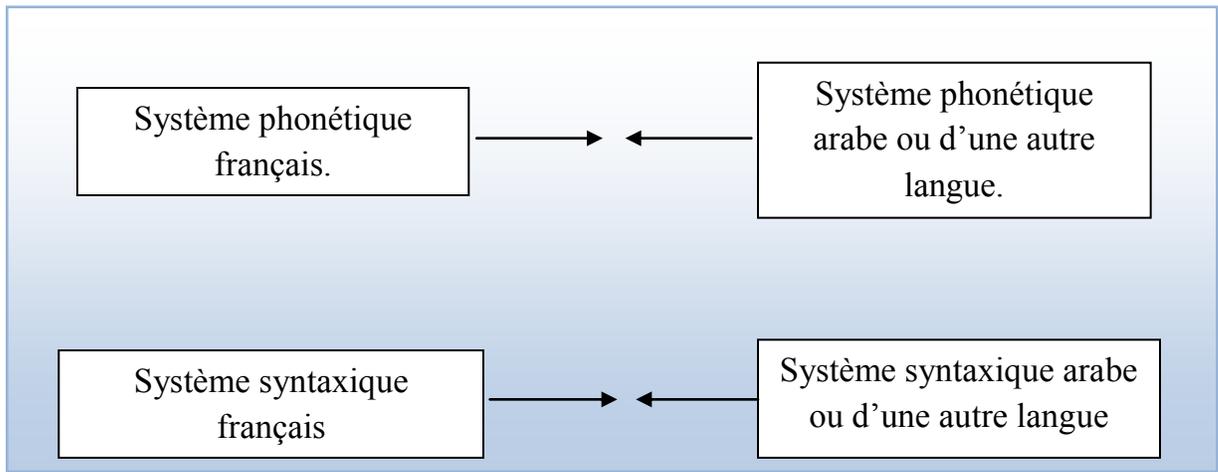


Figure N° 57 : confrontation des différents systèmes.

Donc, il y a quatre systèmes différents dans un seul énoncé journalistique algérien.

Remarque : le journaliste-locuteur a rapporté la marque d'emprunt "*Al Jazeera*", pour la finalité de préciser le sens de l'énoncé journalistique algérien.

6.4 L'objectif du journaliste par l'utilisation de l'emprunt :

Selon l'analyse que nous avons effectuée sur notre corpus, nous avons constaté que le journaliste-locuteur procède à l'emprunt pour diverses raisons :

- Le manque de signifiant : il arrive parfois qu'une valeur sémantique soit obligatoirement imposée au lecteur, par contre le journaliste-locuteur ne trouve point une appellation adéquate à celle-ci, il doit faire recours à l'emprunt en adoptant un lexème d'une langue étrangère.
- Domination socioculturelle : dans la société algérienne, il y a diverses cultures (arabe, française, berbère...etc.), le journaliste-locuteur doit faire preuve d'emprunt, car l'énoncé journalistique l'exige, ceci est sous la demande des traits sociétales et culturels du pays.

Chapitre 07

La traduction

Dans le chapitre 07, nous abordons l'étude polyphonique des marques de traduction, qui sont au sein de l'article journalistique algérien. Nous allons aborder, en premier lieu, l'initiation à la traduction, afin de présenter une définition linguistique du concept. Nous allons, ensuite, étudier l'importance de la traduction dans l'analyse polyphonique. Puis, nous allons aborder la manifestation de la traduction au sein de l'énoncé. Nous allons étudier la manifestation polyphonique que provoque la traduction au sein de l'énoncé journalistique algérien, dans cette section, nous allons étudier, phonétiquement, étymologiquement et polyphoniquement, les marques de traduction repérées dans notre corpus, nous allons aborder une étude sur l'hétérogénéité de la traduction au sein de l'énoncé journalistique algérien. En fin, nous allons montrer la finalité du journaliste par l'utilisation de la traduction au sein de l'énoncé journalistique algérien.

7 Initiation à la traduction :

La traduction est un processus de changement de langue, qui est pour but de produire un énoncé en langue étrangère, cette opération nécessite une langue de départ, qui est la langue originale de l'énoncé, elle nécessite aussi une langue d'arrivée, qui est la langue vers laquelle on souhaite faire cette transition, elle nécessite des outils linguistiques tel que : le respect du génie des deux langues. En revanche, cette définition reste générale et restreinte, mais selon Amblard et al. (1996), la traduction: « renvoie à une opération qui consiste à transformer un énoncé intelligible en un autre énoncé intelligible pour rendre possible la compréhension de l'énoncé initial par un tiers. La traduction est réussie si elle n'a pas engendré un détournement de sens» (1996 : 135). La traduction est un processus, qui a pour but de produire un énoncé dans une langue A à partir d'un énoncé dans la langue B, donc on obtient un nouvel énoncé, ce processus a pour but d'aboutir à la compréhension du dernier produit (énoncé dans la langue B), ce processus de traduction peut être bien établi à condition, que celui-ci protège le sens de l'énoncé.

7.1 Etude sur l'importance de la traduction dans l'analyse polyphonique :

Nous allons démontrer le lien entre le concept de la traduction et la polyphonie à travers l'étude analytique sur l'exemple suivant, tiré de notre corpus :

- *Un duo chic*. Nous avons repéré les marques de traductions suivantes : «*chouyoukh* » (*nos maitres*), *medh* (*chant religieux*), *qcid* (*longues chansons à textes*).

Nous avons choisi cet article journalistique, car il porte sur un fait artistique et culturel, produit en Algérie par de grands artistes (chanteurs), qui ont fêtés les nuits de Ramadan par des soirées de *châabi*⁵⁰.

Nous évoquons le contexte de la marque de traduction «*chouyoukh*» (*nos maitres*) : **Patrimoine immatériel à transmettre**
« Je demeure très fidele au public durant le mois sacré du ramadhan. L'ambiance du ramadhan est toujours singulière. Une certaine nostalgie des jours d'antan. Les soirées de nos «*chouyoukh*» (*nos maitres*). C'est que je véhicule cet héritage. Celui de l'authenticité, comme le veut et exige la tradition. ». Donc nous avons le lexème «*chouyoukh*» qui est un emprunt à la langue arabe et qui est traduit vers le français en : (*nos maitres*).

○ **Etude phonétique du lexème «*chouyoukh*» :**

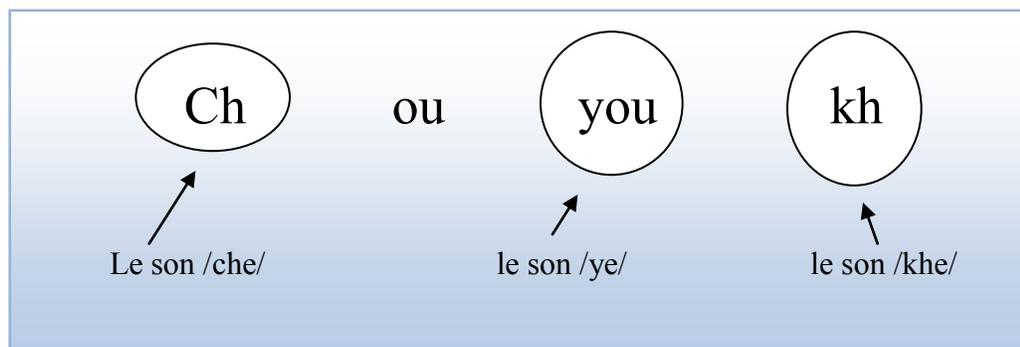


Figure n° 58 : étude phonétique de la marque «*chouyoukh*».

Nous remarquons la présence des sons phonétiques arabes suivants :

- Le son /che/ en phonétique arabe /ش/.
- Le son /ye/ en phonétique arabe /ي/.
- Le son /khe/ en phonétique arabe /خ/.

⁵⁰ Un chant populaire algerien.

○ **Analyse étymologique de «chouyoukh » (nos maitres) :**

Le lexème «*chouyoukh* » tire son origine de la langue arabe classique, celui-ci se transcrit ainsi : الشيوخ, il désigne *les maîtres*. D'après l'étude phonétique et étymologique, il est avéré que cette traduction est faite de l'arabe vers le français, et que l'énonciateur de la traduction veut traduire le lexème «*chouyoukh* » et non pas son contexte.

○ **Analyse polyphonique de «chouyoukh » (nos maitres) :**

L'énonciateur de cette traduction a fait recours à celle-ci, puisqu'en Algérie, l'arabe est largement compris, et le journal dans lequel l'article est publié est adressé à la communauté francophone internationale, le journal se vend dans plusieurs pays européens à l'instar de la France (nous avons évoqué ceci dans le chapitre 1 de la deuxième partie de ce travail.). En outre l'énonciateur de cette traduction s'appuie sur la polyglossie, qui existe en Algérie pour véhiculer la culture algérienne vers les autres pays francophones, tel que : la France.

Le journaliste-locuteur a rapporté les propos de *Mme Naima Chabane* (une chanteuse du chant andalou⁵¹). L'énoncé de celle-ci comporte un lexème emprunté de l'arabe «*chouyoukh* » et qui est en juxtaposition avec une traduction en langue française (*nos maitres*), cette traduction est faite par la même énonciatrice *Mme Naima Chabane*. Nous démontrons, que cette traduction (*nos maitres*) est une voix de l'énonciatrice et qui vient d'être employée dans l'énoncé du journaliste-locuteur, qui comporte la voix de ce dernier. Nous concluons, que le processus de traduction a engendré une fonction polyphonique dans l'énoncé du journaliste-locuteur, et nous attestons l'importance de la traduction au sein de l'analyse polyphonique.

⁵¹ Genre de musique, qui tire son origine de l'Espagne.

Approches analytiques et cadre théorique :

Ce chapitre porte sur la traduction, qui pourrait engendrer le phénomène linguistique de la polyphonie, nous allons étudier comment manifeste la traduction au sein de l'énoncé journalistique algérien. Et pourrait-elle polyphoniser ce dernier. Nous avons choisi les théories de Walsh et Renaud (2010) et Amblard et al. (1996), car celles-ci semblent les bonnes théories, qui entament la définition de la traduction. Nous avons choisi Munday (2008) et Munday (2004), car ces théories semblent pertinentes pour analyser le fonctionnement lié à la traduction au sein de l'énoncé journalistique algérien.

Nous avons aussi opté pour Peden (1987), afin de traité la notion du choix du lexique, car cette notion parait évidente à évoqué et la théorie de Peden (*ibid.*) est la bonne norme, qui traite cette dernière. En outre, nous avons fait recours à Boase-Beier (2006) pour traiter la notion du style de traduction, celle-ci est crédible en terme d'analyse de discours.

Afin d'attester l'hétérogénéité que provoquerait la traduction, il semble préférable de choisir la bonne théorie de celle-ci, qui est de Shuttleworth et Cowie (1997). Nous avons choisi la théorie de Ducrot (1984), qui traite directement et clairement le phénomène de la polyphonie.

Dans ce chapitre, nous allons présenter deux approches, qui permettent d'étudier la traduction polyphoniquement. La première approche : approche liée à la traduction, qui permet d'aborder l'analyse fonctionnelle de la traduction. Nous allons entamer les notions suivantes : le choix du lexique, le style de traduction et la focalisation. Cette approche permet de décrire le mécanisme intérieur du processus de traduction.

La deuxième approche : approche polyphonique de l'analyse de discours. Celle-ci permet de décrire le fonctionnement du phénomène polyphonique, qui est

au sein d'un énoncé journalistique. Cette approche conduit vers une analyse polyphonique profonde sur les fragments repérés dans notre corpus, qui sont déjà traduits (fragment traduit), afin de voir si la traduction engendre une fonction polyphonique au sein de l'énoncé journalistique algérien.

Le chapitre 07 vise à étudier les fragments traduits d'une langue vers une autre, il nécessite le cumul des deux approches citées ci-haut, et qui consistent à analyser le fonctionnement intérieur d'un processus de traduction, et à analyser polyphoniquement les fragments repérés dans notre corpus, qui sont déjà traduits, tout en s'appuyant sur la base théorique évoquée ci-haut.

7.2 La traduction au sein de l'énoncé :

Selon Walsh et Renaud (*Ibid.*), Une traduction réussie: « permet alors d'aligner les positions (« situations isotropiques »). A l'inverse, dans une traduction manquée, les positions des acteurs restent incommensurables et non-alignées ou mal alignées (« situations polyphoniques »). » (2010 : 288). Le phénomène de la traduction présente une situation polyphonique, s'il existe un vaste étendu dans l'énoncé, et c'est le cas de notre corpus. Mais Munday (*Ibid.*) pense que: « in translation studies, issues of style are related to the voice of the narrative and of the author/translator » (2008: 8). La traduction présente non seulement la voix du traducteur/locuteur, mais aussi des voix, qui se trouvent dans l'énoncé original. Pour cela, nous allons présenter quelques marques de traduction repérées dans notre corpus, afin d'établir une étude sur la manifestation de la traduction au sein de l'énoncé journalistique algérien:

7.3 Etude sur la manifestation de la traduction au sein de l'énoncé journalistique :

Nous avons choisi les articles suivants issus de notre corpus, qui est le journal *el watan* :

- *Quand les denrées alimentaires riment avec pourriture.*
Nous avons repéré les marques de traduction suivantes : *mysos* (*souillure et impureté*), *phobos* (*peur*).

- *Un duo chic.* Nous avons repéré les marques de traduction suivantes : «*chouyoukh* » (*nos maitres*), *medh* (*chant religieux*), *qcid* (*longues chansons à textes*).

Nous avons choisi les articles de presse précédents, car le premier article porte sur un problème social provoqué au sein de la société algérienne, et le deuxième porte sur un fait artistique et culturel, produit en Algérie par de grands artistes (chanteurs), qui ont fêté les nuits de Ramadan, par des soirées de *châabi*.

Afin d'établir une étude sur la manifestation de la traduction au sein de l'énoncé journalistique algérien, nous devons construire un plan-étude organisé sur quelques bases :

- Le choix du lexique.
- Le style de traduction.
- La focalisation.

7.3.1 le choix lexical:

Selon Munday (*Ibid.*): « Hatim and Mason show (pp. 153–9) how lexical choices such as pre-Colombian and Indian in the TT impose a Eurocentric view on a ST that had been written from an indigenous perspective. » (2008: 99). Le choix lexical influence sur la traduction car, si le locuteur opte pour les bons lexèmes avec soin, il va obtenir, vers la fin, une traduction, qui conforme au contexte, qu'il souhaite au départ, il va exposer un point de vue, qui mérite une bonne compréhension.

Munday (*Ibid.*) affirme aussi que: « translator's additions and lexical choices have intensified and made more visible some of the camp and turned a

playful scene into one of seduction ». (2008: 131). Le bon choix des termes renforce le texte traduit. Selon Peden (*Ibid.*), le bon choix du lexique, de cadence et de syntaxe fait réussir une communication telle qu'un texte, un poème ou voire une histoire.

7.3.2 Le style de traduction :

Le style est toujours indispensable dans tous écrit et même dans la traduction, Munday (*Ibid.*) affirme que: « Holmes's map omits any mention of the individuality of the style, decision-making processes and working practices of human translators involved in the translation process. » (2008: 13). Le style de traduction est toujours individuel, car chaque traducteur possède son niveau d'instruction et son propre bagage linguistique et son style de traduire un texte. La traduction a un certain processus, qui fait réagir des décisions et des pratiques traductionnelle.

Par contre, il y a un élément, qui peut rétrécir la notion du style de traduction, et qui est la relation entre le texte traduit et le texte original, Boase-Beier (*Ibid.*) affirme que : « the style of the translation is defined by its relation to the source text » (2006 : 66). Si par exemple, on a affaire à un texte historique, le style de traduction sera automatiquement historique, afin de garder le timbre historique du texte original. Munday (*Ibid.*) pense que: «Hung et Pollard (1997) : the approach to translation was to a great extent dominated by Xuan Zang, who had an excellent command of both Sanskrit and Chinese, and who advocated that attention should be paid to the style of the original text . P (368). » (2004: 21). La conservation du style du texte original est indispensable, car le style de traduction se relie fortement au style du texte-source, pour préserver à la fois la nature du texte et sa valeur sémantique.

7.3.3 La focalisation :

Dans cette base, nous distinguons trois types de focalisation :

- Focalisation sur le sens :

Selon Munday (*Ibid.*), la focalisation sur le sens du lexème en cours de traduction, facilite l'opération liées à la traduction et fait apparaître une valeur sémantique lucide.

- Focalisation sur le sujet du texte :

Selon Munday (*Ibid.*), si le locuteur se focalise sur un sujet bien précis, il doit choisir son lexique, qui va être adéquat avec le sujet, la bonne focalisation et la concentration du locuteur, qui est lui-même le traducteur, aide à progresser sa traduction.

- Focalisation sur la culture :

Selon Munday (*Ibid.*), chaque article journalistique véhicule une culture et si le locuteur prend soin de cette transmission en la traduisant, il va par la suite transmettre cette culture correctement.

Il y a un lien très fort entre la traduction et les études culturelles, selon Simon (*Ibid.*): « Cultural studies brings to translation an understanding of the complexities of gender and culture. It allows us to situate linguistic transfer within the multiple 'post' realities of today: poststructuralism, postcolonialism and postmodernism. » (1996: 136).

7.4 Etude sur la qualité de traduction des marques repérées :

Nous allons nous focaliser sur les marques repérées dans notre corpus, afin de mener une étude sur la qualité de la traduction : «*chouyoukh* » (*nos maitres*),

medh (chant religieux), *qcid* (longues chansons à textes), *mynos* (souillure et impureté), *phobos* (peur).

○ **«chouyoukh » (nos maitres):**

«*chouyoukh* » est un mot d'origine arabe, il fait preuve, dans notre corpus, d'emprunt lexical, car le lexème est transcrit en lettres latine, en outre il est polysémique, mais dans notre corpus, il désigne *des experts qui métrisent bien l'art de la musique*, l'énonciateur-traducteur a choisi une traduction adéquate pour le lexème, qui est *nos maitres*, un maitre c'est quelqu'un, qui a des compétences dans son domaine, et peut être un expert. La traduction est conformément liée au contexte culturel et thématique de l'article journalistique, car ceci relève de la sphère artistique.

○ **medh (chant religieux) et qcid (longues chansons à textes) :**

Les lexèmes “*medh*” et “*qcid*” font preuve d'emprunt, chaque lexème révèle une valeur sémantique donnée, l'énonciateur-traducteur énonce des traductions systématiques définissant les lexèmes empruntés.

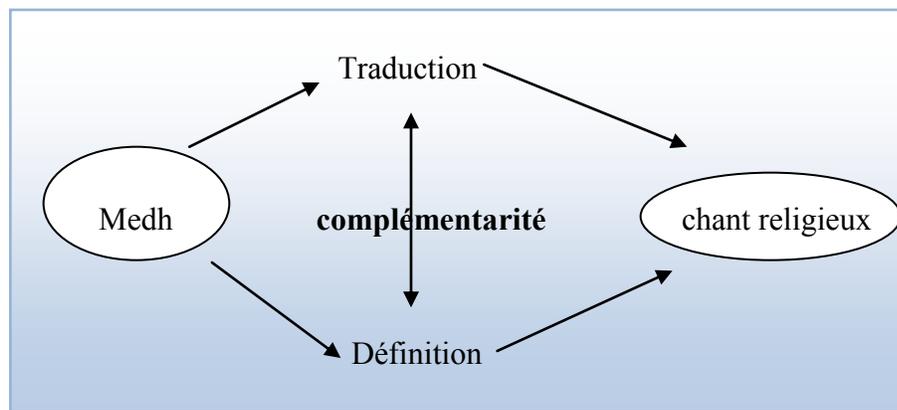


Figure N° 59 : analyse sur une marque de traduction.

“*Qcid*” rentre aussi dans le même cadre que “*medh*”, la traduction de ce lexème est une définition :

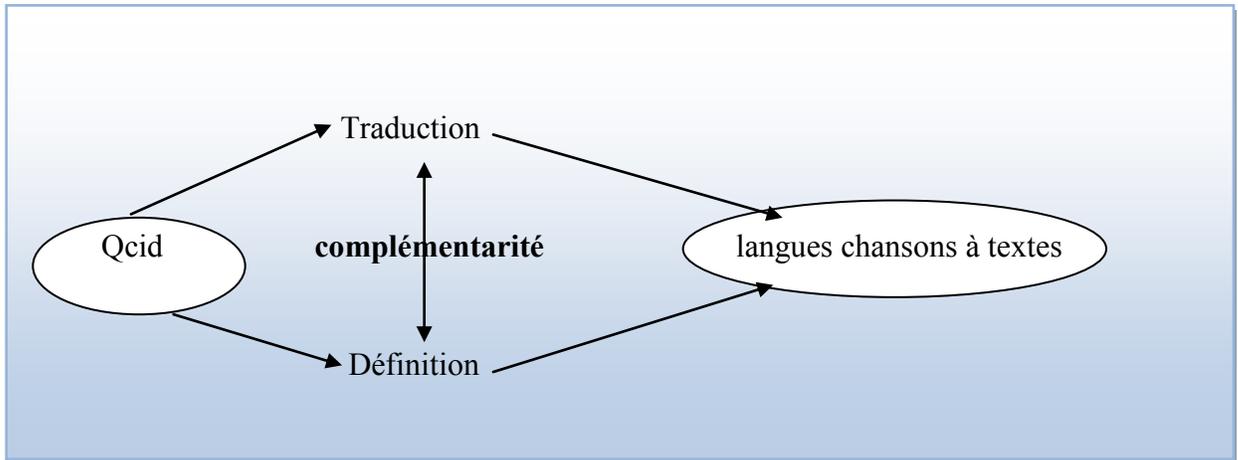


Figure N° 60 : analyse sur une marque de traduction.

Donc, ici nous constatons une complémentarité entre le processus de traduction et l'opération de définition.

○ *mysos (souillure et impureté) et phobos (peur) :*

“Mysos“ “phobos“ sont des lexèmes d’origine grec, “mysos“ et “phobos“ rentrent aussi dans le cadre de la traduction définitionnelle :

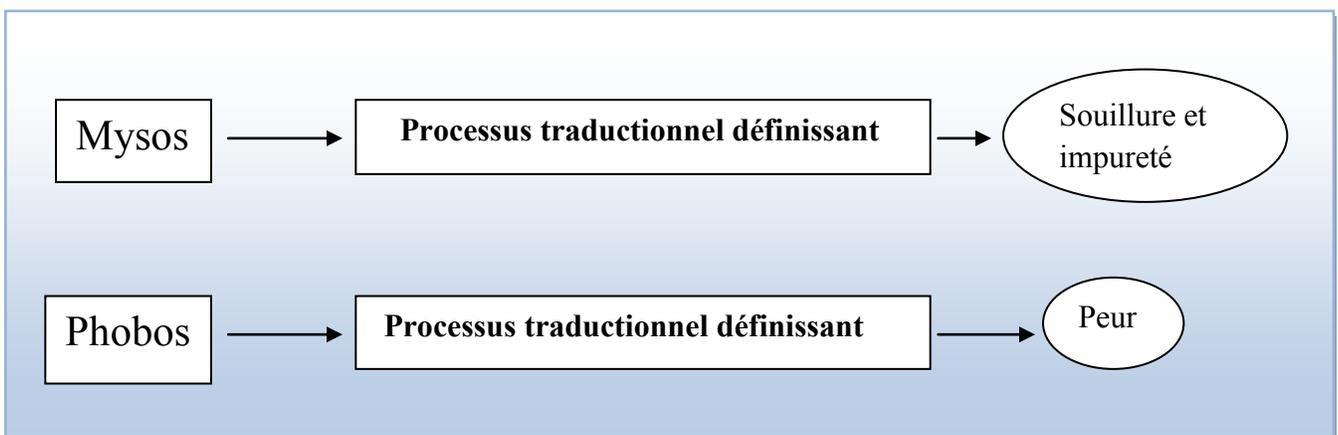


Figure N° 61 : analyse sur des marques de traduction.

7.5 Etude phonétique, étymologique et polyphonique des marques de traduction :

○ **Analyse de la marque de traduction “ medh (chant religieux)” :**

Nous débutons l’analyse de la marque de traduction *medh (chant religieux)*, en citant le contexte, qui entoure celle-ci : « *Il y a certes les vestiges, le patrimoine matériel, mais il existe aussi celui immatériel à transmettre. Toujours, l’authenticité. Celle de l’andalou, le medh (chant religieux), le chaâbi, le hawzi...* ». Nous constatons que le lexème emprunté de l’arabe *medh* est traduit en : (*chant religieux*).

1) Etude phonétique sur le lexème medh :

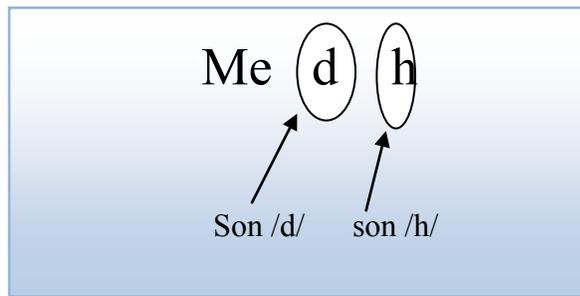


Figure n° 62 : étude phonétique du lexème medh

Après avoir décortiqué le lexème, nous avons constaté la présence des sons phonétiques arabes suivants :

- Il y a le son /d/, qui est en phonétique arabe /د/.
- Il y a le son /h/, qui est en phonétique arabe /ح/.

2) Etude étymologique du lexème medh :

Le lexème *medh* tire son origine de l’arabe classique, il se transcrit en arabe المدح pour désigner *les chants religieux adressés à Allah et au prophète Mohammed, que la paix soit sur lui*. Après avoir effectué ces deux études (phonétique et étymologique), nous confirmons que le lexème *medh* est d’origine arabe, et la traduction faite par l’énonciateur est effectuée de l’arabe vers le français.

3) Etude polyphonique de “medh (chant religieux)” :

Le journaliste-locuteur a fait preuve d'un rapport de propos de l'énonciatrice *Mme Naima Chabane*, qui a énoncé le lexème *medh* et en juxtaposition, elle a donné une traduction adéquate en français “(*chant religieux*)” du lexème *medh*, qui fait preuve d'emprunt de la langue arabe. Donc, la traduction “(*chant religieux*)” est une voix qu'assume l'énonciatrice, elle est une voix, que nous considérons étrangère de la voix du journaliste-locuteur, mais cette voix étrangère est employé, harmoniquement, au sein de l'énoncé du journaliste-locuteur, tout en notant que l'énoncé de celui-ci comporte aussi au minimum une voix, qu'assume le même journaliste-locuteur. Donc : la voix de *Mme Naima Chabane* (l'énonciatrice) + la voix du journaliste-locuteur, ce qui donne une fonction polyphonique. Nous concluons, que la traduction de *Mme Naima Chabane* a créé de la polyphonie au sein de l'énoncé du journaliste-locuteur.

○ Analyse de la marque de traduction “*qcid (longues chansons à texte)*” :

Nous présentons le contexte, qui entoure la marque de traduction “*qcid (longues chansons à texte)*” : *La deuxième partie fut réservée à une autre légende vivante du chaâbi, Chaou Abdelkader. Dans une ambiance chaleureuse et familiale, il créera un air de fête et de méditation avec du medh, Salou aÂla Nabina, Kahoua ou latay, Ghalkou el bab, El Casbah ana oulidha, SaÂdini ya bent anas, Ya aÂdra Winmoulek, ou encore Djah rabi ya djirani. « L'ambiance du mois sacré du Ramadhan est toujours spéciale. Là je me produis avec ma sœur, la diva Nassima Chabane, à la salle Afrique. Le Chaâbi en perspective du public. Nous avons suivi le chemin tracé des anciens, les chioukh (les maitres). Avec des textes plutôt éducatifs, sobres, très poétiques. C'est comme cela que j'ai été élevé dans le chaâbi en m'inspirant d'eux. Bien sûr sans les imiter aveuglement et trouver ma voie et mon propre style. Le chaâbi est prisé partout en Algérie. La dernière fois, j'ai*

donné un concert à Tamanrasset. Et on a demandé du *qcid* (longues chansons à textes). On a exigé du pur chaâbi. Cela m'a touché et encouragé et rassuré... ». Nous avons le lexème *qcid* qui est traduit en : (longues chansons à textes).

1) Etude phonétique de “qcid” :

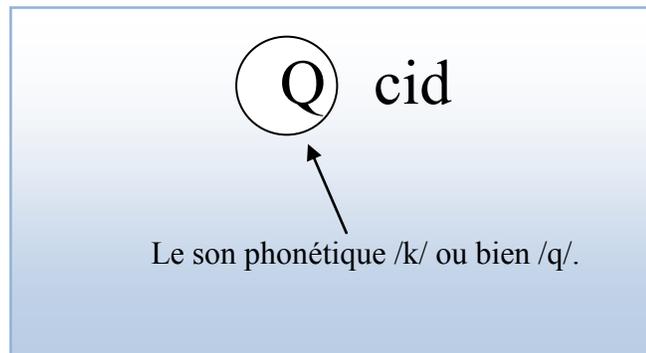


Figure N° 63 : étude phonétique de “qcid”.

Nous constatons la présence du son phonétique arabe /k/ ou bien /q/, qui se transcrit en phonétique arabe /ق/.

2) Etude étymologique de “qcid” :

Selon le dictionnaire arabe “*qcid*” tire son origine de la langue arabe classique, qui se transcrit القصيد, et qui désigne *long poème ou chanson écrite*. D’après les études effectuées (phonétique et étymologique), nous confirmons que “*qcid*” est un lexème arabe, et que l’énonciateur a fait recours à la traduction de l’arabe vers le français.

3) Etude polyphonique de “qcid (longues chansons à texte)” :

L’énonciateur, M. Abdelkader Chaou, a énoncé le lexème “*qcid*”, qui est emprunté de l’arabe, et il l’a traduit en juxtaposition en :“(longues chansons à texte)”. Le journaliste-locuteur a rapporté l’énonciation de son responsable (l’énonciateur

inconscients, soit des mysophobes sous traitement de choc », déclare un psychologue à la retraite. Et d'expliquer : « *la mysophobie du grec mysos (souillure et les impuretés) phobos (peur) correspond à la peur irrationnel à la saleté, des microbes, de la poussière, ou encore des odeurs, mais là nous sommes dans un cas qui doit être sérieusement pris en charge.* ». Il y a le lexème grec *mysos*, qui se traduit en : *(souillure et les impuretés)* et *phobos* traduit en : *(peur)*.

1) Etude étymologique de “mysos” et “phobos” :

L'énonciateur déclare, que “*mysos*” et “*phobos*” sont des lexèmes d'origine grec, donc la traduction est faite du grec vers le français.

2) Etude polyphonique sur “mysos (souillure et les impuretés) et phobos (peur)” :

L'énonciateur, qui est lui-même le psychologue en retraite, a énoncé le lexème “*mysos*” tout en l'accompagnant par une traduction en français “*(peur)*”, et il a énoncé aussi “*phobos*” en la traduisant en français “*(souillure et les impuretés)*”. Ici, c'est l'énonciateur, qui assume la responsabilité énonciative de sa traduction, donc “*mysos (souillure et les impuretés) et phobos (peur)*” est la voix de l'énonciateur, en revanche le journaliste-locuteur a repris ces énonciations pour le compte de l'énonciateur-original, et il les a mis dans son énoncé journalistique, qui représente sa propre voix (voix du journaliste-locuteur). Donc, nous avons constaté la présence de deux voix différentes, l'une est une traduction de l'énonciateur-original (le psychologue en retraite), et l'autre voix (l'énoncé journalistique) est propre au journaliste-locuteur, qui ne peut pas être assimilé au premier énonciateur (le psychologue en retraite). Dans cet exemple, la traduction a engendré la polyphonie au sein de l'énoncé du journaliste-locuteur.

Remarque : le journaliste-locuteur rapporte *mysos* et *phobos* accompagnés de leurs traductions en français, dans un énoncé journalistique francophone, pour la finalité d'instruire le lectorat francophone.

7.6 Etude sur l'hétérogénéité de la traduction au sein de l'énoncé :

Ducrot (*ibid.*) affirme que les énoncés comportent des voix, chaque voix a sa valeur, donc ici il s'agit des voix des énonciateurs dans l'énoncé. En plus, Munday (*Ibid.*) affirme aussi que: « Although Gouanvic claims that lexical and prosodic choices revealing the 'voice' of the translator are 'not a conscious strategic choice but an effect of his or her specific habitus, as acquired in the target literary field' (p. 158), » (2008: 158). L'implantation des traductions par l'énonciateur-traducteur, fait preuve de l'existence d'une autre voix, qui s'ajoute aux voix du locuteur-journaliste ; qui a à son tour une responsabilité énonciative, (donc la voix du locuteur-journaliste est dans l'énoncé journalistique, au sein duquel il y a la traduction de l'énonciateur-traducteur). Munday (*Ibid.*) confirme ce processus d'ajout de voix de traduction à travers la citation suivante: « in translation studies, issues of style are related to the voice of the narrative and of the author/translator » (2008 : 8). Mais, il reste une autre question, qui surgit depuis le début de l'analyse, est ce qu'il existe une hétérogénéité entre les voix des énonciateurs-traducteurs et la voix du journaliste-locuteur ? Selon Shuttleworth et Cowie (*Ibid.*): «The polysystem is conceived as a heterogeneous, hierarchized conglomerate (or system) of systems which interact to bring about an ongoing, dynamic process of evolution within the polysystem as a whole. » (1997: 176). Il existe une hétérogénéité entre les deux sortes de voix (voix des énonciateurs traducteurs et la voix du journaliste-locuteur). Ex : *Les soirées de « chouyoukh » (nos maitres)*.

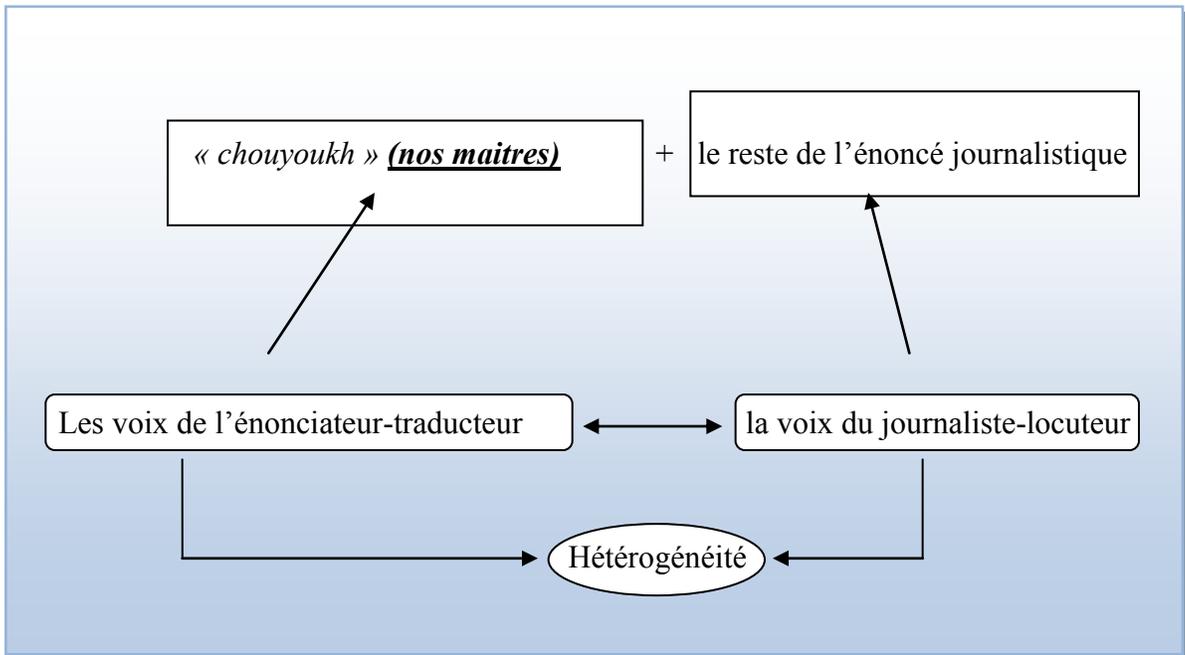


Figure N° 65 : analyse sur une marque de traduction.

7.7 La finalité de la traduction :

Le journaliste-locuteur fait preuve d'une utilisation du processus de traduction pour deux raisons :

- Promotion de la culture arabo-algérienne :

Le journaliste-locuteur procède à rapporter la traduction pour véhiculer une culture quelconque. Il fait une sorte d'exposition culturelle au lectorat, qui n'est pas membre de cette culture.

- La bonne compréhension :

Pour faire comprendre, soit le lectorat algérien soit le lectorat étranger, le journaliste-locuteur doit passer par la traduction de

quelques lexèmes, qui causent une ambiguïté, pour la finalité de rendre son énoncé journalistique lucide et accessible pour tout le monde.

Chapitre 08

Le néologisme

Dans le chapitre 08, nous allons étudier, polyphoniquement, les créations lexicales, qui sont au sein de l'énoncé journalistique algérien. Nous allons, en premier lieu, aborder l'initiation à la création lexicale, afin de présenter une définition linguistique et précise du concept. Nous allons étudier l'importance du néologisme dans l'analyse polyphonique. Nous allons présenter les différents types de néologisme, nous allons étudier la manifestation polyphonique du néologisme au sein de l'article journalistique algérien. En fin, nous allons présenter le but du journaliste-locuteur à travers son utilisation du néologisme dans l'énoncé journalistique algérien.

8. Initiation à la création lexicale :

La création lexicale est un concept confectionnant des lexèmes, qui ne se trouvent même pas dans le dictionnaire. Selon Guilbert (1973) Le néologisme: « est un signe linguistique comportant une face « signifiant » et une face « signifié ». Ces deux composantes sont modifiées conjointement dans la création néologique, même si la mutation semble porter sur la seule morphologie du terme ou sur sa seule signification. » (1973 : 18). Le lexème issu de néologie est comme tous les autres lexèmes, il a un signifié et un signifiant, par contre il subi un changement morphologique, cela veut dire que la composition du lexème est peu différente des autres lexèmes d'une langue donnée. Guilbert (1973) affirme aussi que : « Le néologisme présente un aspect oral et un aspect écrit. Les modifications graphiques doivent donc être considérées comme relevant de la néologie. » (1973 : 18). Le phénomène de la néologie peut être en forme écrite et orale, seule la composition du lexème atteste une certaine modification.

8.1 Etude sur l'importance de la néologie, au sein de l'énoncé journalistique, dans le cadre de la polyphonie :

Nous allons présenter l'exemple "les hiraks", qui tire son origine de l'article choisi du journal *el watan* « ***nous sommes qu'au tout début de la lutte pour la démocratie*** », qui est tiré de notre corpus, afin de dégager l'importance polyphonique de ce concept, tout en évoquant le contexte de "les hiraks": *Nous en sommes à plus de trois mois de mobilisation populaire pour un changement radical de système politique. Quel bilan faites-vous du hirak, professeur ? La mobilisation populaire a obtenu des victoires d'étape importantes qui doivent être soulignées. Le hirak est devenu rapidement un véritable soulèvement populaire qui montre un peuple debout, qui affirme sa dignité et revendique les droits humains et les libertés démocratiques. C'est un véritable soulèvement parce que le peuple, en se mettant debout, désigne clairement son objectif: abattre le système autoritaire qui*

l'étouffait. Debout, il regarde non seulement devant lui mais aussi vers l'horizon. Il a dès lors des perspectives que ne définissent pas toujours les « hiraks » : il revendique un Etat démocratique. C'est un soulèvement populaire qui peut demain devenir une véritable révolution.

Nous avons choisi l'article intitulé « ***nous sommes qu'au tout début de la lutte pour la démocratie*** », pour son importance socio-politique, cet article présente une époque de changement politique, qui a lieu en Algérie, déclenché par les manifestants algériens, qui revendique un nouvel état démocratique algérien.

Nous remarquons que le lexème “*hiraks*” fait preuve de néologisme, nous remarquons aussi la présence de la marque paratextuelle, qui est les guillemets, au tour de “*hiraks*”, nous allons effectuer une analyse polyphonique de cette marque de néologisme, afin de dégager l'importance de la néologie dans le cadre de la polyphonie.

○ **Etude phonétique de “les hiraks” :**

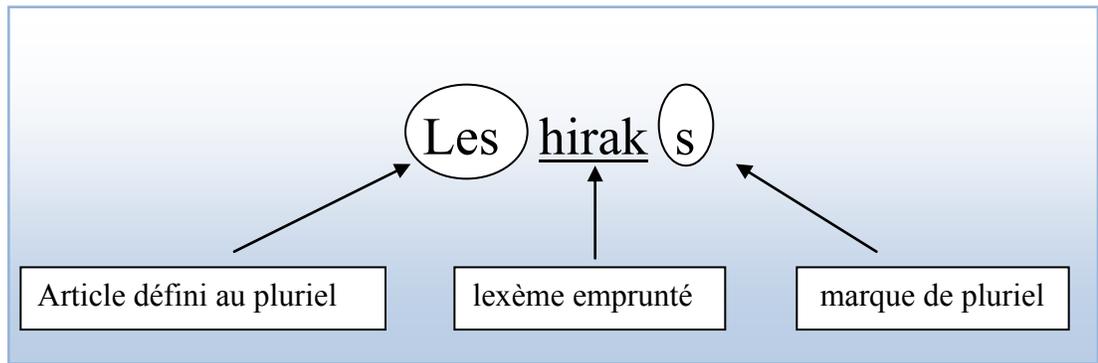


Figure N° 66 : analyse de marque de néologisme.

Nous remarquons la présence de l'article français défini au pluriel “*les*” ainsi que la marque de pluriel à la fin du lexème “*s*”. selon le dictionnaire arabe, nous notons que “*hirak*” est un lexème emprunté de la langue arabe حراك, qui

signifie *manifestation*, mais l'énonciateur-original l'a adapté suivant le système grammatical français, il a mis ce dernier au pluriel en ajoutant toutes les marques du pluriel. Après avoir effectué une étude phonétique-étymologique, nous nous interrogeons s'il existe une manifestation polyphonique du néologisme au sein de l'énoncé journalistique ? Et comment elle fonctionne ?

○ **Etude polyphonique de “les hiraks” :**

Le journaliste-locuteur a utilisé, dans cet énoncé journalistique algérien, le style de rapport, qui est indirecte libre, pour faire parler l'énonciateur-original. Nous notons que l'article journalistique est une interview avec un professeur universitaire algérien. L'énonciateur-original (le professeur universitaire) a employé le lexème “*hirak*”, dont il assume sa responsabilité énonciative, en revanche, il existe un ajout sur le lexème, qui est l'article défini au pluriel “*les*” et la marque du pluriel “*s*”, qui est à la fin du lexème “les « hiraks »”, ce processus d'ajout, fait par l'énonciateur-original, constitue de ce lexème “*les « hiraks »*” une véritable marque de néologie. De ceci, nous pouvons dire que “*les « hiraks »*” est la voix de l'énonciateur-original, car en plus du style indirecte libre, qui est utilisé par le journaliste-locuteur et la responsabilité énonciative assumée par l'énonciateur-original, il existe une marque paratextuelle dans l'énoncé journalistique, qui se trouve dans les annexes, et qu'est les guillemets. Ces trois traits (stylistique, énonciatif et paratextuel) montre que “*les « hiraks »*” est la voix de l'énonciateur-original.

Le journaliste-locuteur adopte “*les « hiraks »*” dans son énoncé journalistique, ce qui donne une voix propre à l'énonciateur-original, qui se cohabite avec la voix du journaliste-locuteur (l'article journalistique), et de ceci nous confirmons que “*les « hiraks »*” a engendré une fonction polyphonique dans l'énoncé journalistique du journaliste-locuteur. Nous attestons l'importance polyphonique de la néologie, qui est au sein d'un énoncé journalistique algérien, car celle-ci engendre une nouvelle voix, qui entre en cohabitation avec la voix du

journaliste-locuteur, la néologie provoque un phénomène de polyphonie au sein de l'énoncé journalistique algérien.

Remarque : le journaliste-locuteur a rapporté la marque de néologie “*les « hiraks »*”, afin de renforcer la volonté des manifestants sur la continuité des manifestations.

Cadre théorique:

Dans ce chapitre, nous essayons d'étudier le phénomène de néologie, nous allons étudier en quoi consiste la néologie. Et pourrait-elle polyphoner l'énoncé journalistique algérien. Pour cela, nous avons choisi les travaux de Guilbert (1973), afin de définir la néologie et de présenter sa typologie, comprenant le fonctionnement de cette dernière. Nous choisissons la théorie de la polyphonie de Ducrot (1984), pour étudier le néologisme comme étant une marque polyphonique, nous avons aussi choisi le dictionnaire *Larousse* 2016, afin d'effectuer une étude analytique néologiste.

Dans ce chapitre, nous allons étudier le concept de la néologie suivant deux approches différentes. La première : approche néologiste-descriptive de l'analyse de discours, qui consiste à étudier des phénomènes issus de néologie, tout en exposant sa typologie et son fonctionnement intérieur, en s'appuyant sur la théorie citée ci-haut. La deuxième : approche polyphonique-analytique de l'analyse de discours, celle-ci prend en charge l'étude polyphonique de la marque de néologie, qui se trouve au sein de l'énoncé journalistique algérien, tout en s'appuyant sur la théorie de Ducrot (*ibid.*).

Le chapitre cible à étudier le phénomène du néologisme étant une marque de polyphonie, cette néologie présente une diversité linguistique au sein de l'énoncé journalistique algérien. Pour ceci, nous avons opté d'étudier la néologie par le biais de deux approches différentes, pour la finalité de démontrer le fonctionnement de

ce phénomène et de l'étudier sous forme de diversité linguistique, provoquant une fonction polyphonique au sein de l'énoncé journalistique algérien.

8.2 typologie de la néologie :

La néologie possède des types, qui sont détaillés ci-après selon Guilbert (*ibid.*):

❖ Néologie phonologique :

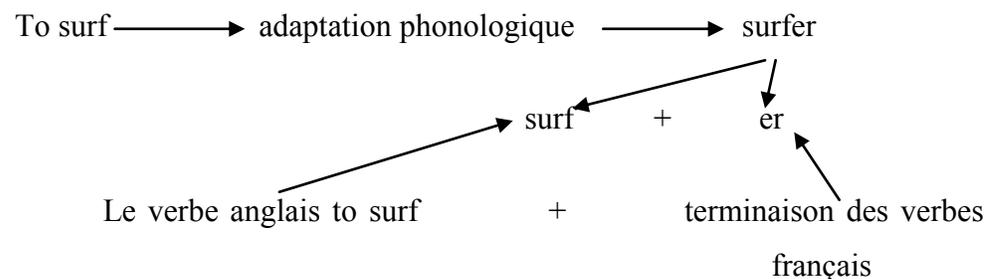
Ce type de néologie consiste à former des lexèmes à la base d'autres formes, qui existaient auparavant, cette composition se fait sur un axe phonologique, il peut apporter une modification .Ex : effacement des suffixes, Ex : Appart→(effacement de ement) → appartement

Il peut apporter des changements comme une transposition phonologique, ex: Sœur → (transposition phonologique)→ rœus.

Il peut engendrer une transposition phonologique sur une expression condensée, ex :

Ressources humaines → transposition phonologique → RH.

Ce type de néologie peut adapter des lexèmes étrangers selon le système phonologique de la langue créatrice, ex:

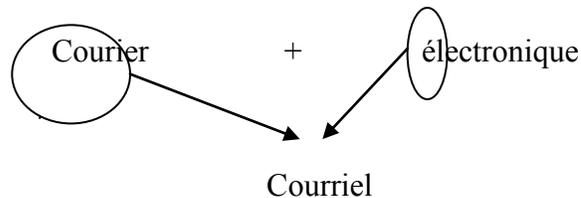


❖ Néologie syntaxique :

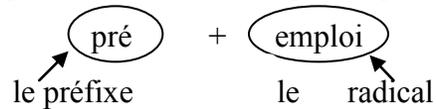
Ce type de néologie consiste à combiner des aspects déjà existants dans la langue (préfixe+radical+suffixe), il existe quatre formes de combinaisons :

1. La néologie par affixation :

1.1 La suffixation : la suffixation se structure ainsi : radical+suffixe. Ex : courriel

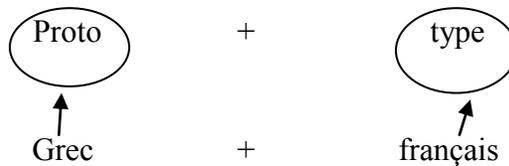


1.2 La préfixation : ce type présente la formule suivante : préfixe+radical. Ex : pré-emploi, ex :



1.3 La formation parasynthétique : elle se compose de : préfixe+radical+suffixe. Ex : anticonstitutionnalisation.

2. La néologie par composition d'éléments autonomes et non autonomes : c'est un phénomène linguistique, qui consiste à combiner un lexème déjà existant dans la langue (élément autonome) avec un autre lexème, qui n'existe pas dans la langue (élément non autonome). Ex : prototype



Parfois les éléments autonomes et non autonomes sont collés les uns avec les autres et parfois ils sont séparés par un trait d'union. Il faut noter, qu'au moins un seul lexème n'est autonome du lexique français.

3. Néologie par composition d'éléments autonomes : ce type présente la formule suivante : (français+français), ce qui veut dire (élément autonome+élément autonome), pour bien préciser, cette combinaison prend plusieurs formes :

- (Verbe+substantif) Ex : protège-maltas
- (substantif+substantif) Ex : moto-école.
- (substantif+adjectif) Ex : nouveau-né. Dans ces formes de néologie, il y a toujours la présence du trait d'union.

4. Néologie par dérivation syntagmatique : ce type consiste à transformer un élément syntagmatique en une unité lexicale. Ex : ligne continue, journée pédagogique, prêt-à-monter. quelques locutions verbale peuvent être incluse comme : changer d'air, il peut avoir aussi, des locutions adverbiales comme : pas à pas, de locutions prépositionnelles comme : en prise directe sur. Il existe un autre phénomène, qui rentre dans le cadre de la dérivation syntagmatique, qu'est la siglaison, et qui consiste à présenter une expression, qui est condensée par plusieurs lexèmes, par les premières lettres de chaque lexème. Ex : FLN → le front de libération nationale.

❖ La néologie sémantique :

Ce type de néologie s'intéresse aux sèmes, qui sont au sein du lexème, ce type de néologie a une relation tenace avec la rhétorique, la grammaire et la sociolinguistique, donc tout changement, qui s'effectue sur les trois disciplines citées ci-avant et qui sont en relation avec le lexème, engendre un cas de néologie sémantique. Il existe trois formes de néologie sémantique :

- Néologie par changement des sèmes : consiste à changer les groupements des sèmes d'un lexème donné suivant quelques modalités, que nous allons citer, et qui sont nommées : synecdoque, métaphore, comparaison et métonymie. Nous notons que les sèmes ne sont pas apparents dans le lexème, mais si on assiste à une inclusion d'un mot dans la phrase ou un nouveau placement des éléments syntagmatique ou phrastique, ici il y aura une stimulation des sèmes vers leurs apparences.

Nous allons donner l'exemple de Guilbert (*ibid.*), la locution *en catastrophe*, si on dit que : le policier est envoyé en catastrophe, le policier possède une nature humaine, mais par le biais de la néologie sémantique, le policier a octroyé une nature non humaine, qui est matérielle, et qui se figure sous la forme de *catastrophe*.

- La néologie sémantique: concerne la facette grammaticale du lexème, on assiste à un changement de nature grammaticale du lexème. Ex : méchant est un adjectif, qui qualifie une personne par un caractère brutale, mais si on ajoute l'article "le" on obtient "le méchant", qui

n'est pas de nature adjectivale, mais c'est un substantif, donc ici on obtient un changement de nature grammaticale de l'adjectif méchant.

- La néologie sociologique: cette forme de néologie concerne le côté sociologique du lexème, tout en sachant que les mots représentent soit des activités soit des niveaux sociaux, ces deux catégories constituent la signification. Le passage d'un lexème à un autre effectue un changement de signification, et ceci est dû au changement du milieu professionnel du locuteur.

❖ Néologie par emprunt :

Ce type de néologie consiste à faire passer un signe linguistique d'une autre langue en l'adaptant dans un autre système linguistique, cette adaptation se fait par :

- Des altérations phonétiques et/ou graphiques. Ex :
zoom —————> zoum
- Modification sémantique. Ex : planning
- Maintien de la valeur sémantique en adaptant le lexème morphologiquement. Ex :
to realize —————> réaliser.

C'est l'adaptation des lexèmes empruntés, qui crée le néologisme par emprunt.

❖ Néologie graphique :

Ce type de néologie s'intéresse au passage du locuteur de l'oral à l'écrit, ceci peut causer le néologisme graphique. Le rassemblement de

lexèmes dans une seule séquence graphique fait l'objet de la néologie graphique, c'est le cas du vocabulaire publicitaire. La coagulation graphique d'un ensemble d'éléments d'une phrase fait preuve d'une réunion, qui donne une sorte de noms ou d'adjectifs. La graphie change de prononciation du lexème. Ex : constituant —————> cansituante.

8.3 Manifestation du néologisme au sein de l'énoncé journalistique :

Nous avons choisi les articles suivants issus d'*el watan*, sur lesquels nous avons repéré des marques de néologie:

- *AFFAIRE IRBBM-SCAD Une affaire encombrante*, nous avons repéré la marque suivante : *SCAD*.

Nous avons choisi les articles suivants issus du journal *le quotidien d'Oran* :

- *Djemel belmadi (sélectionneur) « on y a cru jusqu'au bout »*, nous avons repéré la marque suivante : *VAR*.
- *Belmadi ou la réhabilitation du technicien algérien*, nous avons repéré la marque suivante : *CAN*.

Nous avons choisi les articles suivants pour leur importance sociale, nationale et sportive, ils portent sur des problèmes sportifs, qui sont dans le milieu sportif algérien, ils portent aussi sur des promesses intéressantes destinées pour le peuple algérien par l'entraîneur de l'équipe nationale algérienne de football, sur la réussite de l'Algérie dans la coupe d'Afrique des nations.

- **Etude analytique de “SCAD” :**

Il est important de citer le contexte, qui entoure la marque de néologie “SCAD”, afin de mener l’analyse polyphonique à bien : *L’affaire IRB Bou Medfaa – SC Aïn Defla (groupe centre-ouest de la ligue interrégions) continue de faire couler de l’encre plus d’un mois après les incidents qui ont entraîné l’arrêt définitif de la partie, alors que le score était d’un but partout (1-1). Pour rappel, en première instance, la commission de discipline de la LIRF avait donné le gain du match à l’équipe visiteuse (SCAD), suite aux rapports des officiels du match, l’arbitre directeur Ibrir et les deux délégués, Hemani et Douib. L’IRB Bou Medfaa a introduit un recours suite auquel la commission fédérale de recours a décidé de reprogrammer la rencontre. Les deux décisions contradictoires rendues par la commission de discipline de la LIRF et ensuite la commission de recours vont nécessiter l’arbitrage du bureau fédéral qui devrait statuer sur cette affaire demain, lundi. Il y a plusieurs versions contradictoires et trop de zones d’ombre dans ce dossier. A commencer par les véritables raisons qui sont à l’origine de la présence sur le terrain des supporters des l’équipe visiteuse (SCAD). D’après une pièce versée au dossier présentée par l’IRBBM, c’est-à-dire le rapport de la brigade de gendarmerie de Bou Medfaa, « les supporters de l’équipe visiteuse ont envahi le terrain sous prétexte de jets de pierres les visant ». Cette version est contredite par le rapport de la même institution, à savoir le commandement de Aïn Defla, qui indique : « les supporters du SCAD ont pénétré sur le terrain sous la pression des jets de pierres. » Il y a une différence dans l’utilisation des termes « sous prétexte » et « sous la pression ».*

○ Dépistage de la marque de néologisme “SCAD” :

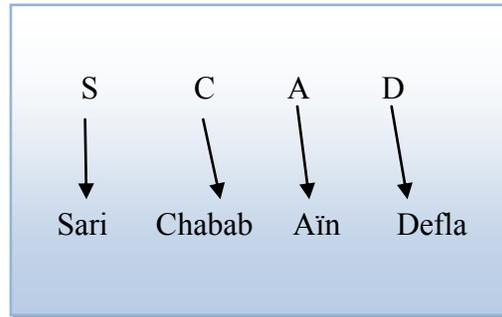


Figure N° 67: dépistage de “SCAD”

Nous démontrons *qu’Aïn Defla* est une ville, qui se situe au centre d’Algérie, comme le montre la carte géographique et “SCAD” est le nom d’une équipe de football d’*Aïn Defla* :



Carte démonstrative montrant la wilaya d’*Aïn Defla*, tirée de researchgate.net.

○ **Etude néologiste de la marque “SCAD” :**

Sari est un emprunt de la langue arabe سريع, qui signifie *rapide*, *Chabab* fait preuve aussi d'emprunt de la langue arabe شباب, qui signifie *la jeunesse*, et *Aïn Defla* est une wilaya⁵³ d'Algérie. “SCAD” est une siglaison.

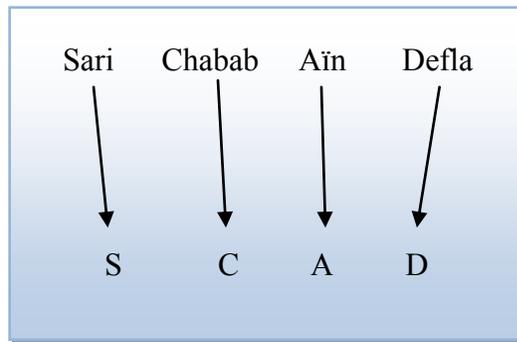


Figure N° 68 : étude néologiste de “SCAD”.

○ **Etude polyphonique de “SCAD” :**

L'énonciateur a énoncé “SCAD” dans son énonciation, pour faire référence à *Sari Chabab Aïn Defla*, Cette énonciation était rapportée par le journaliste-locuteur, qu'il l'a employé dans son énoncé journalistique, pour la finalité de témoigner. “SCAD” représente la voix de l'énonciateur, qui est en cohabitation avec la voix du journaliste-locuteur (l'article journalistique). Donc, nous pouvons conclure que “SCAD” a polyphonisé l'énoncé journalistique du journaliste-locuteur.

⁵³ Un état parmi les états qui constituent l'Algérie.

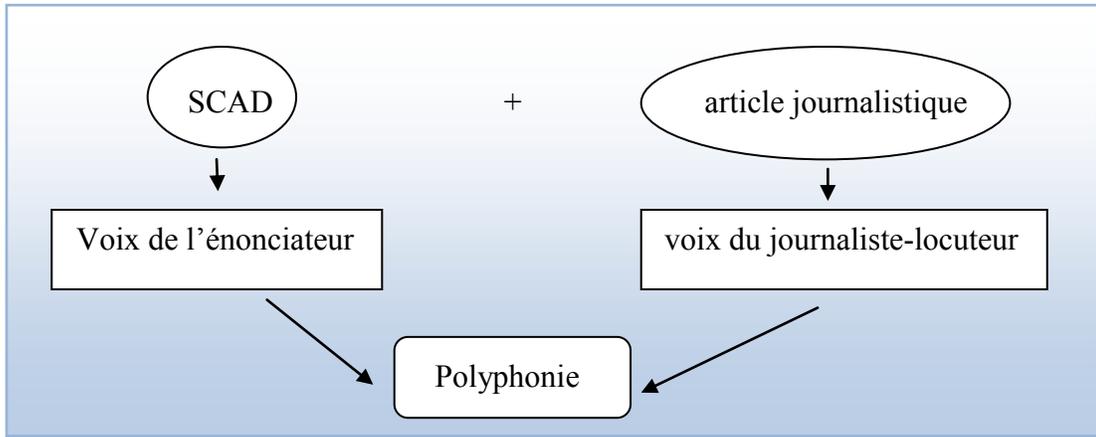


Figure N° 69 : analyse de marque de néologisme.

○ **Etude analytique de “VAR” :**

Nous présentons le contexte de la marque de néologie “VAR” : *Pour sa part, le capitaine Riyad Mehrez, désigné comme homme du match, dira : « c’était un match difficile. Nous avons pris l’avantage, avant que le Nigeria n’égalise (avec l’aide de) la VAR. nous avons réussi à marquer le but à un moment crucial, ce qui nous permet de nous qualifier pour la finale. Nous sommes très heureux de rendre le peuple fier de nous. Il est derrière nous à fond. C’est le but le plus important que j’ai marqué depuis que je suis en sélection. Ce sera une véritable bataille face au Sénégal, nous allons tout faire pour remporter le trophée. Nous avons effectué jusque-là un excellent tournoi. La finale sera difficile face aux sénégalais que nous avons déjà affrontés en phase de poules ».*

○ **Dépistage de la marque de néologie “VAR” :**

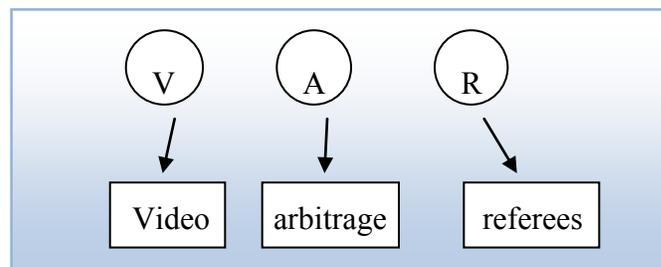


Figure N° 70 : dépistage de “VAR”

○ **Etude néologiste de la marque de néologie “VAR” :**

Selon le dictionnaire *Larousse 2016*, nous constatons que la marque “VAR” tire son origine de l’anglais (*video arbitrage referees*). L’énonciateur-original a énoncé l’expression en anglais, en utilisant un processus de condensation. Nous constatons que la marque de néologie “VAR” rentre dans le type de néologie par condensation, qui se nomme la siglaison.

○ **Etude polyphonique de la marque de néologie “VAR” :**

“VAR” figure dans un énoncé rapporté par le journaliste-locuteur, car nous remarquons la présence des marques paratextuelles, qui attestent le rapport de l’énoncé. Cet énoncé est l’apparentage de l’énonciateur-original, qui est *M. Riyad Mehrez*, et c’est dans cet énoncé que surgit la marque de néologie “VAR”. Donc, “VAR” est la voix de l’énonciateur-original, en outre celle-ci est en parfaite harmonie avec l’énoncé du journaliste-locuteur (article de presse). Selon Ducrot (*ibid.*), deux voix de différentes sources, qui sont en parfaite cohabitation, font d’un énoncé, un énoncé polyphonique.

○ **Etude analytique de “CAN” :**

Nous présentons le contexte, qui entoure la marque de néologie “CAN” : *C’est après de tels exploits qu’un entraîneur se lâche et dit ce qu’il a sur le cœur. « Il y a onze mois, lorsque j’ai dit que la CAN était l’un de nos objectifs, on m’a pris pour un fou », a martelé Djamel Belmadi.*

○ Dépistage de la marque de néologie “CAN” :

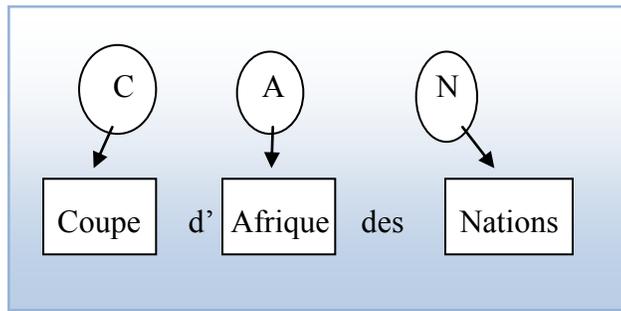


Figure N° 71 : dépistage de “CAN”

○ Etude néologiste de la marque “CAN” :

L'énonciateur-original de “CAN” a fait recours à la néologie par siglaison de Guilbert (*ibid.*), pour créer “CAN”, qui est à base de “Coupe d'Afrique des Nations”. L'énonciateur-original a repris les premières lettres de chaque lexème de l'expression “Coupe d'Afrique des Nations”, tout en éliminant les déterminants et les marques de coordination (des, de).

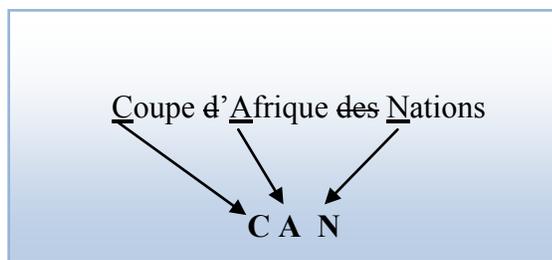


Figure N° 72 : étude néologiste de “CAN”.

○ Etude polyphonique de la marque de néologie “CAN” :

Selon Ducrot (*ibid.*) la polyphonie est l'harmonie de deux ou plusieurs voix dans un énoncé donné. La marque de néologie “CAN” relève du discours de *M.*

Belmadi, qui est l'énonciateur-original, et qui assure sa responsabilité énonciative envers son énoncé. Le discours de cet énonciateur-original est rapporté dans un énoncé journalistique par le journaliste-locuteur. Nous notons que cet énoncé journalistique représente la voix du journaliste-locuteur, par contre la marque de néologie "CAN" représente la voix de l'énonciateur-original. Tel que nous avons cité ci-haut, il existe une harmonie entre la voix de l'énonciateur-original et la voix du journaliste-locuteur, ce qui résulte que les deux voix forment un énoncé journalistique polyphonique.

Remarque : les journalistes-locuteurs ont rapporté les marques de néologie "SCAD", "VAR" et "CAN", pour le but de préciser les sens instructifs des énoncés journalistiques.

8.4 Le but du journaliste-locuteur par l'utilisation de la néologie :

Le journaliste-locuteur fait recours à la néologie pour diverses raisons :

- Le manque de lexèmes : lorsqu'il n'y a pas de signifiant le journaliste-locuteur passe par la création lexicale pour confectionner un nouveau lexème.
- La précision sémantique : lorsque le journaliste-locuteur précise un sens d'une expression condensée, il fait recours à la siglaison, qui est une marque de néologie pour assurer une précision sémantique.

Conclusion

En s'appuyant sur un corpus composé d'article de presse francophone algérienne, cette recherche a permis une description et une analyse polyphonique sur la diversité linguistique, qui existe au sein des énoncés journalistiques algériens. Nous avons opté pour l'ensemble de théories, qui s'intéresse aux différents aspects de diversité linguistique (alternance codique, îlot textuel, emprunt lexical, etc.) et à la polyphonie, afin de mettre en fonction la méthodologie, qui se traduit en :

- Localisation des marqueurs de diversité linguistique étant une marque de polyphonie.
- Interprétation des fonctions des marqueurs dans les exemples de notre corpus.

L'Algérie, un pays d'Afrique du nord, qui a été occupé par les espagnols et les français, abrite le peuple algérien, qui se dérive des arabes et des berbères. L'Algérie est un pays où réside une diversité linguistique immense, à l'instar de : l'arabe, le berbère, l'espagnol, le français et le dialecte algérien.

Ce multilinguisme fait de cette patrie un pays riche de culture et de langues. Cette diversité linguistique est présente dans le quotidien des algériens, cependant elle est omniprésente au sein de la presse écrite algérienne sous plusieurs formes, tel que : l'alternance codique, les proverbes algériens, l'emprunt lexical, la création lexicale. Etc. Cette diversité linguistique est les énonciations provenant des énonciateurs-originaux, qui assument leurs responsabilités énonciatives en vers ces dernières. Ces énonciations représentent les voix des énonciateurs-originaux. Les journalistes-locuteurs rapportent ces énonciations, (en réfutant toute responsabilité énonciative sur ces dernières), dans leurs énoncés journalistiques, qui représentent leurs voix (voix des journalistes-locuteurs).

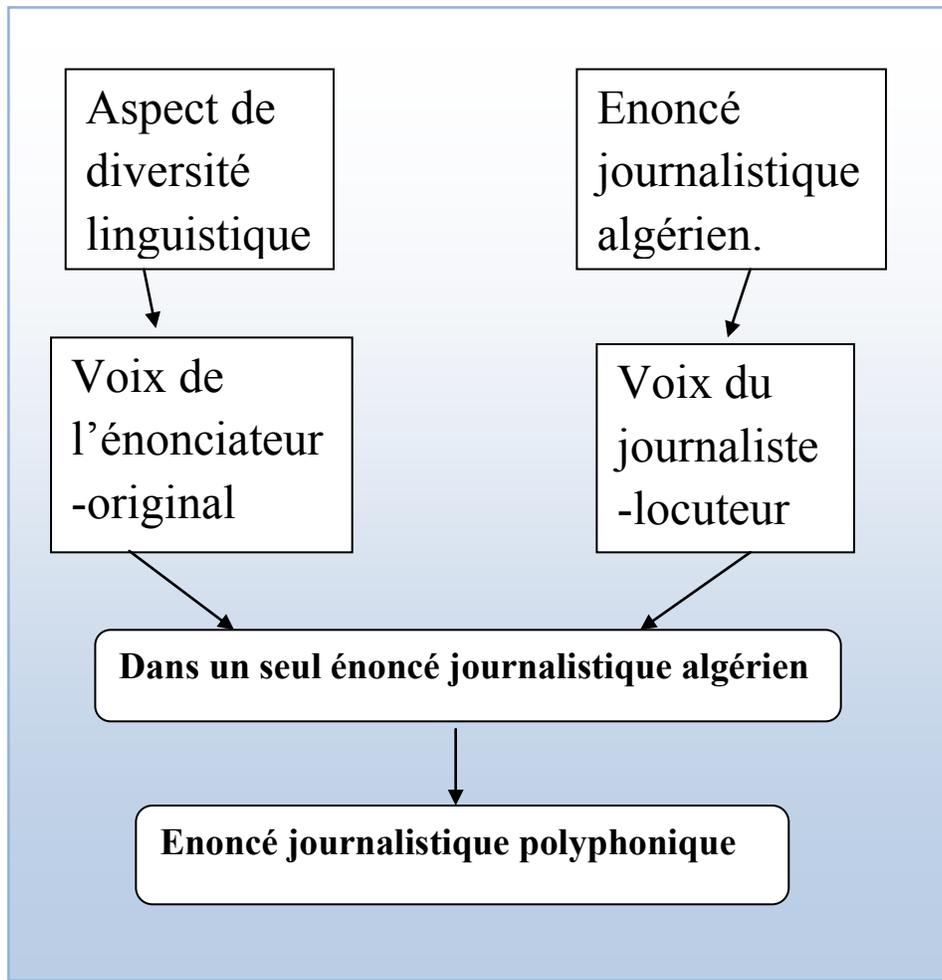


Figure N° 73 : conclusion.

Pour conclure Les voix des énonciateurs-originaux, qui se cohabitent avec les voix des journalistes-locuteurs, engendrent un caractère polyphonique au sein des énoncés journalistiques algériens. Enfin, nous confirmons que la diversité linguistique polyphonise l'énoncé journalistique algérien, car celle-ci crée une diversité discursive, c'est-à-dire, qu'il existe plusieurs discours, cette pluralité de discours est elle, qui crée une pluralité de voix.

Bibliographie

- ADAM, J.-M. 1992. *Les textes : Types et prototypes*. Paris : Nathan.
- AMBLARD HENRI ET AUTRES. (1996). *Les nouvelles approches sociologique des organisations*. Paris .le Seuil.
- ANSCOMBRE J-C., (1994), « *Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative* », *Langue française*, n°102, pp. 95-107.
- ANSCOMBRE J-C., (2003), « *Les proverbes sont-ils des expressions figées ?* », *Cahiers de lexicologie*, n°82-1, pp. 159-173.
- ANSCOMBRE JEAN-CLAUDE. (2016). *Sur la détermination du sens des proverbes. Études et travaux*. pp. 39-53.
- ANSCOMBRE JEAN-CLAUDE. (2017). *LE CONCEPT DE FIGEMENT SOUS L'ANGLE DE LA PARÉMIOLOGIE : VULGATES ET RÉALITÉS*. L'Information grammaticale n° 153.
- AUTHIER-REVUZ JACQUELINE. (2020). *La Représentation du Discours Autre Principes pour une description*. Degruyter.
- BAKHTINE MIKHAIL. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*. les éditions de minuits.
- BAKHTINE MIKHAIL. (1984), « *Les genres du discours* », in *Esthétique de la création verbale*, Paris: Gallimard, pp. 263-308.
- BANNANI JALIL. (1985). *Du bilinguisme*. Paris. Denoël.
- BENVENISTE EMILE. (1974). *Problèmes de linguistique générale II*. Paris. Gallimard.
- BERMONT, EMMANUELLE. (2013-2014). *La structure d'un article journalistique*. https://www.google.dz/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://www.docpourdocs.fr/IMG/pdf/structure_de_l_article_de_presse_4e_3e.pdf&ved=2ahUKewjVr5XxrqXbAhXMXhQKHTO1D2kQFjAAegQIBRAB&usg=AOvVaw0dk7ky6DLLv1Nv_GGx3c4m
- BOASE-BEIER JEAN. (2006). *Stylistic approaches to translation. Translation theories explored*. Manchester. St Jerome publishing.
- BRES J., (2005), « *Le présent de l'indicatif en français : de quelques problèmes, et peut-être de quelques solutions* », in Despierres C. et Krazem M. (éds.), *Du présent de l'indicatif*, Dijon : Université de Bourgogne, pp. 27-52.

- CASTELLOTI VERONIQUE. (1997). *Les langues étrangères et français en milieu scolaire : didactiser l'alternance ?*. les cahiers de l'ASDIFLE n8. Didactique des langues étrangères, didactique des langues maternelles : ruptures et/ou continuité ?. p158-166.
- CENTRE DE RECHERCHE NATIONAL SUR LE BILINGUISME. (1990).
- CHERIF DRIS, (2014). « *Les médias en Algérie : un espace en mutation* », Maghreb - Machrek (N° 221), p. 65-75.
- CHESTERMAN MARK ET MOIRA COWIE. (1997). *Dictionary of translation studies*. Manchester . St Jerome.
- CZARNIAWSKA BARBARA. (2005). *DE LA POLYPHONIE DANS L'ANALYSE DES ORGANISATIONS*. no 159. pages 359 à 371. Lavoisier.
- DABENE, L. (1994) : *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette.
- DAHOU CHAHRAZED. (2019). *Langues identité(s) en Algérie : enquêtes sur les représentations sociolinguistiques auprès des jeunes algériens*. L'Harmattan.
- DAOUDA COULIBALY. (2020). *De la créativité lexicale à l'hybridité générique et vocale: une analyse stylistique de Le-fils-de-lafemme- mâle de Maurice Bandaman. From Lexical Creativeness to Generic and Vocal Hybridity: A Stylistic Analysis of Maurice Bandama's Le-fils-de-lafemme- mâle*. Journal of Language, Literature and Culture Studies.
- DR. ITIDAL HABIB ET AUTRES (2007) *L'alternance Codique : Un Support Ou Un Obstacle ?*. Tishreen University Journal for Research and Scientific Studies - Arts and Humanities Series Vol. (39) No. (3)
- DUBOIS JEAN ET AUTRES. (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris Larousse.
- DUBOIS JEAN ET AUTRES. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris .Larousse.
- DUCROT .OSWALD ET AL. (1980). *les mots du discours*. Paris. Les éditions de minuit.
- DUCROT, OSWALD. (1984). *Le dire et le dit*. Paris. Minuit.
- DICTIONNAIRE ARABE/ ARABE القاموس المدرسي عربي عربي
- DICTIONNAIRE NUMERIQUE KABYLE *AMAWAL* (2013) mis ajour le 05/01/2021.
- FERGUSON A CHARLES. (1959).*diglossia*. Wordr. Vol 15.

- FISHMAN A. JOSHUA. (1967). *Bilingualism With and Without Diglossia; Diglossia With and Without Bilingualism*. Yeshiva University.
- FISHMAN A. JOSHUA. (1971). *sociolinguistique. Labor*. Université de Michigan.
- GEORGE, FARID. (1992). *Quelques définitions du discours*.
https://www.google.dz/url?sa=t&source=web&rct=j&url=http://linglang.uqac.ca/dialngu/e/volume03/3_42_farid.pdf&ved=2ahUKEwjXq_3uqaXbAhXEXhQKHZhSAXQFjAAegQICBAB&usg=AOvVaw0DU40IK-C5cniyPJhC5TOP
- GERMAIN, MICHELE. (2012). *les bases de la radio*. Paris. ATENA.
- GOBARD HENRI. (1976). *L'aliénation linguistique*. Paris. Flammarion. Dictionnaire petit robert (1993).
- GREIMAS A. JULIEN. (1970). *Du sens*. Paris. Seuil.
- GRESILLON ALMUTH, MAINGUENEAU DOMINIQUE. (1984). *Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre*. In: *Langages*, 19^e année, n°73, 1984. Les Plans d'Énonciation.
- GRESILLON ALMUTH, MAINGUENEAU DOMINIQUE.(1984). *Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre*. In: *Langages*, 19^e année, n°73. Les Plans d'Énonciation. pp. 112-125.
- GRICE, P. (1979) : « *Logique et conversation* » in, *Communications* 30, pp. 57-72.
- GUEYE DEMBA. (2020). *Conquête de la liberté d'expression chez Nathalie Sarraute*. *Collection Langue et Parole*. L'Harmattan.
- GUILBERT LOUIS. (1973). *Théorie du néologisme*. In: *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1973, n°25. pp. 9-29
- GUMPERZ, J-J. (1982) : *Discours Strategies. Studies in interactional sociolinguistics*, Cambridge University Press.
- GUMPERZ, J-J. (1989) : *Engager la conversation*, Paris, Editions de Minuit.
- GUMPERZ, J-J. (1989), *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.
- HADJ MILIANI, (2013). « *La presse écrite en Algérie : Positionnements médiatiques et enjeux linguistiques* », *Multilinguales*.

- ISABELLE SIMOES MARQUES. (2011). *Autour de la question du plurilinguisme littéraire*. Les Cahiers du GRELCEF. www.uwo.ca/french/grelcef/cahiers_intro.htm No 2. La Textualisation des langues dans les écritures francophones.
- KHAOULA TALEB IBRAHIMI. (2004). *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues*. Open edition journals.
- KLEIBER, GEORGES. (2010). *Proverbes : transparence et opacité*. *Meta*, 55(1), 136–146.
- KRAJEWSKI PASCAL. (2015). *Qu'appelle-t-on un médium ?*. Appareil Articles. MSH Paris Nord.
- KRATSCHEMER A., BIRKELUND M. THERKELSEN R. (2009), *La polyphonie : outil heuristique linguistique, littéraire et culturel*, Berlin, ED. Frank & Timme GmbH Verlag für wissenschaftliche Literatur.
- L'ORGANISATION DE LA PAROLE-EN-INTERACTION. Laboratoire ICAR (CNRS) & Université de Lyon. *Journal of Language Contact – THEMA 1* www.jlc-journal.org.
- LAHUSEN THOMAS.(1986). *Du « dialogisme » et de la « polyphonie » dans deux ouvrages russes des années soixante : Une semaine comme une autre de Natal'ja Baranskaja et Bilan préalable de Jurij Trifonov*. In: *Revue des études slaves*, tome 58, fascicule . Tome 58, fascicule 4. pp. 563-584.
- LE DICTIONNAIRE LAROUSSE 2016.
- LECLERC JACQUES. (1986). *Langue et société*. Laval : Mondial.
- LORDA CLARA-UBALDINA ET ZABALBEASCOA PATRICK. (2012). *Spaces of polyphony*, volumes 15 de *Dialogue studies*. John Benjamins Publishing.
- LORENZA MONDADA. (2007). *le code-switching comme ressource pour l'organisation de la parole-en-interaction*.
- LOUBIER CHRISTINE. (2011). *De l'usage de l'emprunt linguistique*. Montréal. Office québécois de la langue française.
- MACKAY WILLIAM FRANCIS. (1976). *Bilinguisme et contact de langues*. Klincksieck.
- MAINGUENEAU. DOMINIQUE (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris. Éditions du Seuil.

- MAINGUENEAU. DOMINIQUE. (2004). « *La situation d'énonciation entre langue et discours* », texte paru dans le volume collectif *Dix ans de S.D.U.*, Craiova, Editura Universitaria Craiova (Roumanie),
- MARYSE PRIVAT . (1999). *Revista de Filología de la Universidad de La Laguna*, n° 17, págs. 625-633.
- MELEUC SERGE. (1969). *Structure de la maxime*. In: *Langages*, 4^e année, n°13. L'analyse du discours. pp. 69-99
- MONIKA LANGEROVA. (2012). *Diglossie au Maghreb – Histoire et situation actuelle*. Masarykovy univerzity.
- KATEŘINA ŠUHÁJKOVÁ. (2009). *Mots empruntés à l'anglais dans les textes de la publicité*. Université de Masarykova.
- NOUR SOULAIMAN (2018). *L'alternance codique dans le cours de l'expression orale dans le département du français : aide ou obstacle ?*. Université de Teshreen.
- MOIRAND. SOPHIE. (1990). *Une grammaire des textes et des dialogues*. Paris .Hachette .
- MUNDAY JEREMY. (2004). *Introducing Translation Studies*. Routledge.
- MUNDAY JEREMY. (2008). *Introducing translation studies, theories and applications*. Routledge.
- NØLKE HENNING . (2013). *L'ANCRAGE LINGUISTIQUE DE LA POLYPHONIE / THE LINGUISTIC ANCHORAGE OF POLYPHONY*.
- NØLKE HENNING ET AUTRES. (2004). *La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Éditions Kimé.paris.
- NØLKE HENNING. (2017). *Linguistic polyphony : the scandinavian approach : ScaPoLine*. Brill.
- PEDEN MARGARET SAYERS .(1987). *Translation review*. Volume 24-25. Issue1: Special Conference Issue: Translation and the Future of Education.
- Poplack, S. (1988). *Conséquences linguistiques du contact de langues : un modèle d'analyse variationniste*. *Langage et société*, 43, 23-46.

- SARAH LEROY, SYLVAIN LOISEAU .(2010). *Contacts et emprunts entre discours : l'exemple du discours politique chez Deleuze*. Congrès Mondial de Linguistique Française. Paris.
- SCHAPIRA C., (1997), *La maxime et le discours d'autorité*, Editions Sedes.
- SIMON NATHALIE. (1999). *Commentaire stylistique, Maximes 232 et 233. La Rochefoucauld, Maximes et réflexions diverses*. In: L'Information Grammaticale, N. 80., pp. 22-25.
- SIMON SHERRY. (1996). *Gender in translation: the cultural identity and the politics of transmission*. Routledge.
- SONIA BRANCA-ROSOFF ET AUTRES. (2012). *L'HÉTÉROGÈNE À L'ŒUVRE dans la langue et les discours Hommage à Jacqueline Authier-Revuz*. Lambert-Lucas. Limoges.
- TAMBA I., (2000), « *Formules et dire proverbial* », *Langages*, n°139, pp. 110-118.
- TAMBA I., (2000), « *Le sens métaphorique argumentatif des proverbes* », *Cahiers de praxématique*, n°35, pp. 39-57.
- DÁVILA LOZANO MONICA JULIETH. (2016). *Les effets de l'échange plurilingue sur le travail télécollaboratif : le cas d'une formation de formateurs à l'intercompréhension*. Université de Grenoble.
- GERARDO ACERENZA. (2002). *Plurilinguisme, polyphonie et hybridation langagière dans Le ciel de Québec, Le scitut de l'Irlande et Les roses sauvages de Jacques Ferron*. Université de Montréal.
- Mohammed Zakaria ALI-BENCHERIF. (2009). *L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés*. Université Abou-Bakr Belkaïd – Tlemcen
- THI HUONG NGUYEN. (2008). *De la production du sens dans le proverbe. Analyse linguistique contrastive d'un corpus de proverbes contenant des praxèmes corporels en français et en vietnamien*. Université Paul-Valéry – Montpellier III.
- VISETTI Y.-M, CADIOT P., (2006), *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*, Paris : Presses Universitaires de France.
- VOLOCHINOV N. VALENTIN. (2010). *Marxisme et philosophie du langage*. Lambert-Lucas. Limoges.

- WALSH ISABELLE ET RENAUD ALEXANDRE .(2010), *La théorie de la traduction revisitée ou la conduite du changement traduit. Application à un cas de fusion-acquisition nécessitant un changement de Système d'Information*, Management & Avenir, n° 39, p. 283-302.
- WLOSOWICZ TERESA MARIA (2013), *L'alternance codique dans les productions orales et écrites au sein d'une filiale polonaise d'une entreprise multinationale*. École Supérieure de Gestion, de Marketing et des Langues Étrangères « Gallus », Pologne. Synergies *Italie* n° 9 - 2013 pp. 129-140.
- ZHANG QUN-XING. (2016). *Translator's Voice in Translated Texts*. Vol. 6, No. 2, Journal of Literature and Art Studies

Liste des site internet:

algeriepyrenees.com

babzman.com

deppel.com

djilali.hadjsadok.free.fr

larousse.com

lezionidispagnoloconkarina.wordpress.com

oranbel-air.over-blog.com

oranbel-air.over-blog.com

researchgate.net

ville-ge.ch

Table de figures

Figure N° 01 : le media.....	22
Figure N° 02: le mass media.....	23
Figure N° 03 : le multimédia.....	24
Figure N°04 : l’hypermédia.....	25
Figure N° 05 : polyphonie.....	38
Figure N°06 : l’énonciation.....	50
Figure N° : 07 : le locuteur.....	51
Figure N° 08 : l’énonciateur.....	56
Figure N°09 : énonciateur.....	57
Figure N°10 : le point de vue.....	60
Figure N° 11 : point de vue relationnel.....	61
Figure N° 12 : le sujet parlant.....	64
Figure N°13 : le sujet parlant.....	64
Figure N° 14 : le sens.....	66
Figure N° 15 : le bilinguisme composé.....	72
Figure N°16 : le bilinguisme cordonné.....	73
Figure N° 17 : la diglossie.....	77
Figure N° 18 : la triglossie.....	79
Figure N° 19 : exemple de triglossie (le cas du Luxembourg).....	80
Figure N°20 : exemple d’îlot textuel.....	115
Figure N°21 : fonctionnement de l’îlot textuel.....	116
Figure N°22 Étude linguistique de « <i>Azul Fellawen, thanmirthenwen imi dussaem gherghouri</i> (<i>merci d’être venue me voir ce soir</i>) » dira la chanteuse.....	119
Figure N°24 : Etude linguistique de l’îlot textuel “ <i>Ulac smah ulac</i> ”.....	124
Figure N°25 : Etude polyphonique de <i>ulac smah ulac</i>	126
Figure N° 26 : analyse sémantique.....	133
Figure N° 27 : analyse sémantique d’un proverbe.....	134
Figure N° 28 : analyse sur le figement au sein du proverbe.....	135
Figure N° 29 : le fonctionnement du proverbe.....	140
Figure N° 30 : l’énonciation écho au sein du proverbe.....	140
Figure N°31 : la polyphonie des expressions parémiques.....	143
Figure N° 32 : Etude polyphonique du proverbe « <i>Rah el cadre w bkaw el mssamir</i> ».....	147
Figure N° 33 : Etude polyphonique du proverbe « <i>Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb</i> <i>lekbih</i> ».....	149
Figure N° 34 : Etude polyphonique de la maxime « <i>Depuis quand vous attribuez-vous le droit de</i> <i>réduire en esclavage les gens, alors que leur mère les a engendré libres ?</i> ».....	156

Figure N° 35 : analyse de figement (au niveau compositionnel) au sein de la maxime	159
Figure N° 36 : analyse de figement sur la maxime.....	160
Figure N° 37 : analyse de discours sur la maxime au niveau du pronom.....	162
Figure N° 38 : analyse de discours sur la maxime au niveau du présent.....	162
Figure N° 39 : signification des verbes de la maxime en analyse.....	163
Figure N° 40 : analyse de discours sur la maxime au niveau de la logique.....	164
Figure N°41 : La polyphonie de la maxime <i>Cogito, ergo sum</i>	165
Figure N°42 : Schéma présente la typologie d’alternance codique selon Louise Dabene.(1994 : 95).....	171
Figure N°43 : alternance codique (français/anglais).....	173
Figure N°44 : Etude polyphonique de « <i>Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih</i> »..	177
Figure N°45 : alternance codique “ <i>ulac smah ulac</i> “ et “ <i>Azul felawan</i> “.....	181
Figure N°46 : analyse typologique de “ <i>ulac smah ulac</i> “ et “ <i>Azul felawan</i> “.....	182
Figure N°47 : analyse polyphonique de “ <i>ulac smah ulac</i> “ et “ <i>Azul felawan</i> “.....	183
Figure N°48 : rupture au sein du phénomène de l’alternance codique.....	186
Figure N°49 : la focalisation sur le fragment en langue étrangère.....	186
Figure N° 50 : l’importance du fragment en langue étrangère.....	187
Figure N° 51 : l’emprunt lexical.....	196
Figure N° 52 : analyse de marque d’emprunt.....	198
Figure N° 53 : étude polyphonique de “ <i>hibr ala ouarak</i> “.....	199
Figure N°54 : analyse de marque d’emprunt.....	200
Figure N° 55 : démonstration sémantique de la marque d’emprunt.....	201
Figure N° 56 : analyse de marque d’emprunt.....	203
Figure N° 57 : confrontation des différents systèmes.....	205
Figure n° 58 : étude phonétique de la marque « <i>chouyoukh</i> ».....	209
Figure N° 59 : analyse sur une marque de traduction.....	216
Figure N° 60 : analyse sur une marque de traduction.....	217
Figure N° 61 : analyse sur des marques de traduction.....	217
Figure n° 62 : étude phonétique du lexème <i>medh</i>	218
Figure N° 63 : étude phonétique de “ <i>qcid</i> “.....	220
Figure N° 64 : Etude polyphonique de “ <i>qcid (longues chansons à texte)</i> “.....	221
Figure N° 65 : analyse sur une marque de traduction.....	224
Figure N° 66 : analyse de marque de néologisme.....	229
Figure N° 67: dépistage de “ <i>SCAD</i> “.....	239
Figure N° 68 : étude néologiste de “ <i>SCAD</i> “.....	240
Figure N° 69 : analyse de marque de néologisme.....	241
Figure N° 70 : dépistage de “ <i>VAR</i> “.....	241
Figure N° 71 : dépistage de “ <i>CAN</i> “.....	243
Figure N° 72 : étude néologiste de “ <i>CAN</i> “.....	243
Figure N° 73 : conclusion.....	247

Liste des cartes démonstratives :

Carte démonstrative sur le dialecte algérien.....	86
Carte démonstrative sur le dialecte algérien.....	86
Carte démonstrative sur le berbère.....	88
Carte démonstrative sur l'occupation espagnole.....	89
Tableau sur l'occupation espagnole d'Oran.....	90
Carte démonstrative sur la ville d'Oran lors de l'occupation espagnole à Oran.....	91
Carte démonstrative sur la présence de la langue espagnole en Algérie.....	92
Carte démonstrative montrant la répartition des dialectes en Algérie.....	99
Carte démonstrative montrant la wilaya d'Aïn Defla.....	240

Liste des tableaux :

Tableau montrant la présence de différentes langues en Algérie	96
--	----

Annexes

de Kriek est au chômage et s'intéresse fortement au train de vie de la riche famille Park. Un jour, leur fils réussit à se faire recommander pour donner des cours particuliers d'anglais chez les Park. C'est le début d'un engrenage incontrôlable, dont personne ne sortira véritablement indemne. *«Merci beaucoup. Je suis très honoré, j'ai toujours été très inspiré par le cinéma français, je remercie Henri-Georges Clouzot et Claude Chabrol»*, a commenté le cinéaste sud-coréen en recevant la Palme d'or. La Franco-Sénégalaise Mati Diop a été récompensée du Grand Prix pour son film *Atlantique*, samedi soir, lors de cette édition du Festival de Cannes. *«Je n'en reviens pas»*, *«c'est un peu fou ce que vous avez*

tômes à l'esthétique soignée, teintée de fantastique et de poésie. L'acteur espagnol Banderas a été récompensé pour son rôle dans *Douleur et Gloire*. A 58 ans, il vient de remporter le prix d'interprétation masculine pour son 8^e film dirigé par son compatriote Pedro Almodovar, dans lequel il incarne un réalisateur plongé dans la dépression. *«Ce soir, c'est mon soir de gloire»*, a déclaré l'acteur sur scène. Banderas a rendu un vibrant hommage à Pedro Almodovar, qui a participé à six reprises en sélection officielle dans ce prestigieux festival. *«Je le respecte, je l'admire, je l'aime, c'est mon mentor, et il m'a tellement donné que cette récompense doit lui*

du Nord-Est), frappé par des phénomènes étranges. Les frères Dardenne ont reçu le prix de la mise en scène pour *Le jeune Ahmed*, sur un adolescent radicalisé. *«Merci au jury pour cette récompense pour ce film, qui on a voulu comme une ode à la vie»*, a déclaré Luc Dardenne en recevant ce prix, auprès de son frère Jean-Pierre. *Nuestras madres* du Guatémalteque César Diaz, sur les disparus pendant la guerre civile dans son pays, a reçu la Caméra d'or. *«Je veux dédier ce prix aux 250 000 victimes du génocide guatémalteque et à ces femmes sur tout qui restent debout»*, a déclaré César Diaz, en recevant son prix.

POINT ZÉRO

Le rédacteur est demandé au parloir

Finalement, il y a quand même deux candidats qui ont déposé quelque chose au niveau du Conseil constitutionnel, poussés ou payés à la dernière minute pour ne pas que la honte s'abatte sur le pays des 10 millions et demi de logements. Coïncidence, cette liste minimaliste tombe au même moment qu'une autre, maximisée, celle qui contient un nombre impressionnant de politiques poursuivis par le tribunal d'Alger et la Cour suprême. D'un côté, deux candidats, Abdelhakim Hamadi, vétérinaire qui possède une usine de médicaments, et Hamid Touahri, ingénieur en aéronautique mais qui ne possède pas d'avion ; de l'autre, une vingtaine de têtes dont Sellat, Ouyania, Bouchouareb, Ghoul et Zoukh, pour ne citer que les plus connus. S'il est impossible que les deux premiers réunissent 60 000 signatures de citoyens ou 600 de super-citoyens, comme les membres d'APC, APW ou députés, pour le deuxième groupe, il est possible que certains d'entre eux finissent mal, mais après le 4 juillet. C'est donc encore

vers une situation non prévue par la Constitution que l'Algérie se dirige, une élection sans candidats, comme un couple sans enfants ou une prison sans prisonniers. Le scrutin défendu par les Salihines, Gaïd Salah et Bensalah n'aura pas lieu, et même Abdelaziz Belaid du Front Al Moustakbel – qui a certainement eu peur, à la dernière minute, de se faire lyncher par la foule – s'est désisté, même s'il semble qu'on l'aurait vu la veille, rôder de nuit, autour du Conseil constitutionnel pour voir s'il y avait quelques candidats. Un scrutin sans postulants ni électeurs étant absurde, que faire ? Gouverner, c'est prévoir, et les Salihines, chef d'état-major et chef de l'état par intérim ne leur insistance à faire voter les Algériens sans garanties n'aura rien donné, sinon à sortir du cadre légal, ce qui était prévisible. Mais au fait, qui a écrit la Constitution ? Peut-on avoir le nom de ce juriste, rédacteur, pas concepteur ? Va-t-il être poursuivi ?

Par Chawki Amari

MARSEC. Les animateurs du mouvement populaire s'organisent comme ils le peuvent avec les moyens du bord, mais avec beaucoup de générosité et de don de soi durant ces trois mois de manifestations pour encadrer et sécuriser les marches, pour des interventions de secourisme. Cependant, les moyens de fortune mobilisés sont loin de répondre aux exigences logistiques requises pour des manifestations imposantes, comme celles que connaît le pays. Ceci pour dire que la responsabilité première de la sécurisation de ces marches sur tous les plans – physique, médical... – incombe d'abord à l'Etat. Ce dernier a le devoir de mobiliser les moyens d'intervention appropriés exigés par ce genre d'événements en mettant carrément en place des hôpitaux de campagne pour faire face aux urgences médicales sur l'itinéraire de la marche et les espaces de ralliement de forte affluence qui sont identifiés, comme la Grande-Poste. La victime de ce vendredi aurait pu être sauvée, peut-être, si son cas avait été pris en charge avec célérité, s'il y avait sur place une assistance médicale appropriée pour les premiers soins d'urgence avant son transfert à l'hôpital. Les autorités sont vivement interpellées afin d'éviter de nouveaux drames.

Aujourd'hui		Demain	
13°	24°	15°	26°
16°	28°	17°	31°
7°	18°	12°	25°
18°	30°	21°	34°
ALGER	ORAN	CONSTANTINE	OUARGLA

HORAIREMSAK
Mardi 28 mai 2019
23 Ramadhan 1440

HORAIRESIFTAR
Lundi 27 mai 2019

Wafan

INTERNATIONALE

GEORGES MALBRUNOT ET CHRISTIAN CHESNOT ENQUÊTENT SUR LES « QATAR CHARITY, LE PROSÉLYTISME DISCRET DE QATAR CHARITY, LE BRAS CARITATIF DE DOHA

Des investissements qataris en Europe, le grand public connaît surtout la façade sportive, avec notamment le rachat du PSG par QSI (Qatar Sports Investments) en 2011. QSI aurait actuellement des visées sur le club de Leeds (D2 anglaise). En revanche, on connaît moins l'action de Qatar Charity, la plus puissante ONG qatarie, le « bras humanitaire » de Doha. Le prosélytisme de cette ONG, soupçonnée d'agir dans l'opacité, est au cœur du dernier livre du duo Georges Malbrunot et Christian Chesnot, deux journalistes d'investigation bien connus, travaillant l'un au *Figaro*, l'autre à la rédaction internationale de Radio France. Le livre s'intitule *Qatar Papers. Comment l'émirat finance l'Islam de France et d'Europe* (Paris, éd. Michel Lafon, 2019). Les deux confrères poursuivent ainsi un travail d'investigation sur l'émirat gazier enjamé il y a plusieurs années. Leur premier opus consacré au jeu trouble de Doha est paru en 2013 sous le titre *Qatar. Les secrets du coffre-fort* (éd. Michel Lafon). En 2016, ils publient chez le même éditeur *Nos très chers Emirs. Sont-ils vraiment nos amis ?* Il est clair donc que nous avons affaire à deux spécialistes qui maîtrisent parfaitement leur sujet. Il faut rappeler que, plus généralement, ce sont deux fins connaisseurs du monde arabe. Cela avait même valu aux deux grands reporters un enlèvement qui a failli leur coûter la vie. C'était, on s'en souvient, le 20 août 2004, en Irak, où ils ont passé 124 jours de captivité entre les mains de l'Armée islamique en Irak, avant d'être libérés le 21 décembre 2004. Une

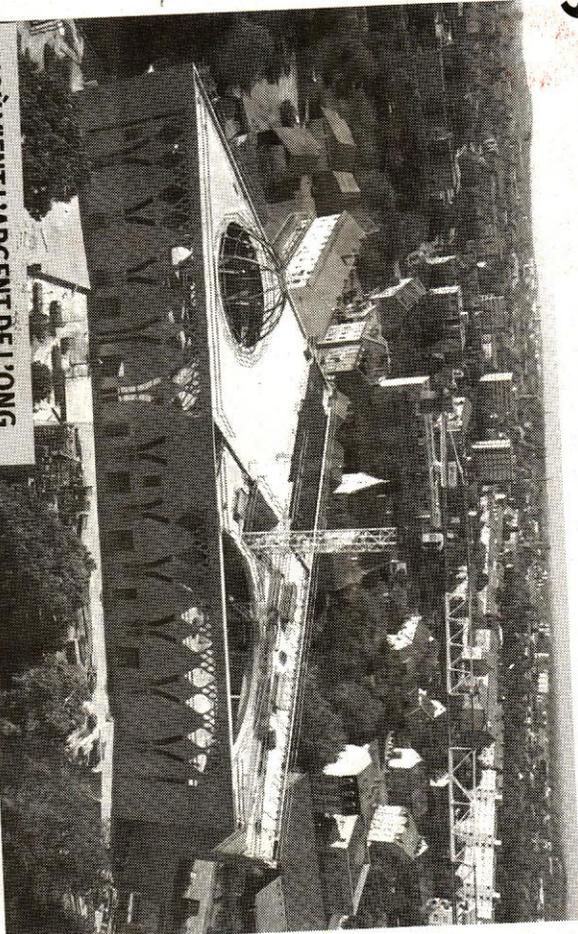


PHOTO : DR

D'OÙ VIENT L'ARGENT DE L'ONG HUMANITAIRE ?

Qatar Charity (QC) a été créée en 1992. Elle est dirigée par Cheikh Hamad bin Nasser Al-Thani, « ancien ministre de l'intérieur et actuel ministre d'Etat, secrétaire général du Conseil des ministres ». Ses sources de financement proviennent essentiellement des « contributions de la zakat » et des dons récoltés auprès de particuliers. En tête de ces généreux donateurs, « le secrétariat particulier de l'émir Tamim (le diwan) » ou encore le cabinet de son père, Cheikh Hamad. A cela s'ajoute la contribution des ministères et autres organismes publics,

ou « néo-frériste » européenne.

Les auteurs ont épluché des dizaines de mails, de virements bancaires, de notes des RG et autres actes notariés... pour reconstituer le puzzle des financements qataris et la formidable toile d'araignée tissée par l'ONG à travers ses relais. Parmi les projets phares soutenus par Qatar Charity sur le sol français, la mosquée An Nour de Mulhouse, « le plus important des 140 projets financés par Qatar Charity en Europe ». D'une capacité d'accueil de 2900 fidèles, son coût était estimé à 26 millions d'euros à l'automne 2018. Elle est gérée par l'Association des musulmans d'Alsace (AMAD). QC a mis 7 millions d'euros

cadres de la confrérie ont été formés à Sarrebrunn, en Alsace, similaire a été créé à Paris, parisienne, avec le soutien de Qatar Charity.

On poursuit la lecture soutenus par Doha, cor de Poitiers baptisée Le de été érigée « non loin Arabes en 732 face à l'olympique Lyon. C'est précisément à Lyon nord-est de Lyon. Il s'agit de Décines (CID), im-

RENCONTRE AVEC FRÈRES MUSULMANS

Comme nous le distoient intéressés de l'Europe. En Suisse, il financement du M (Mucivi), o mai 2016 à La Char Conbuisier. Le musée d'origine algériem 2011 et 2013, QC euros pour le f rapportent les auteu on Suisse au motif

«UN ACTEUR MAJEUR DU MARCHÉ DE L'ISLAM EN EUROPE»

Dans l'introduction de leur ouvrage, les auteurs indiquent que pour ce troisième volet, tout est parti de leur livre *Nos très chers émirs*. Peu après la sortie de cet opus, ils sont contactés par un lanceur d'alerte qui leur a permis d'accéder à «une masse importante de documents relatifs à Qatar Charity (QC), la plus puissante ONG qatarienne». «Nous avons passé une année à traduire ces documents internes, pour la plupart rédigés en arabe», affirme les auteurs, avant de souligner : «L'étendue de ces financements nous a stupéfaits.» Pour les besoins de leur enquête, Chesnot et Malbrunot ont sillonné «une douzaine de villes où Qatar Charity a financé divers projets religieux», accomplissant selon leur formule «un minitor de France des mosquées et associations liées à la mouvance des Frères musulmans». Les deux journalistes ont élargi leurs investigations à l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Belgique, le Kosovo ainsi que la Grande-Bretagne, sachant que le siège européen de QC est basé à Londres. Et de résumer : «Le Qatar, via son ONG Qatar Charity, est bien devenu un nouvel acteur majeur sur le marché de l'islam en France et en Europe.»

Les auteurs s'interrogent : «A quelles fins un pays à peine plus grand que la Corse, et peuplé seulement de 200 000 âmes, se lance-t-il dans la transformation d'églises en mosquées en Sicile ? Dans l'édification d'un immense centre islamique à Mulhouse ? Pourquoi finance-t-il un lycée en banlieue lyonnaise avec l'accord des pouvoirs publics ? Pourquoi un tel activisme ? Quel islam se propage ainsi ? Faut-il s'en méfier ? Est-il compatible avec notre système républicain ?»

Autre interrogation qui taraude les auteurs en examinant la success-story du petit émirat, qui veut s'inviter à la table des grands sur l'échiquier du monde, c'est «la zone grise de l'histoire de sa réussite : les liens, en particulier financiers, qu'il entretient ou a entretenus avec des mouvements islamistes parfois terroristes, comme la branche syrienne d'Al Qaïda».

«QC, UN OUTIL DU SOFT POWER RELIGIEUX DE DOHA»

Remarquablement documenté, «Qatar Papers»

intervient principalement dans les pays musulmans ou au profit de minorités musulmanes menacées» comme en Birmanie (avec les Rohingyas). Elle est également très active en Afrique. Qatar Charity financé, à travers le monde, la construction de 81,68 mosquées et 490 centres d'apprentissage du Coran. M.B.

dresse une véritable cartographie des réseaux qatariens en Europe à travers Qatar Charity, l'influente ONG émiratienne présentée comme un «outil du soft power religieux de Doha». Les deux reporters en sont convaincus : «Qatar Charity mène une active campagne de prosélytisme religieux à l'échelle mondiale», ajoutant qu'une «sulfureuse réputation lui colle à la peau». «Après les attentats du 11 septembre 2001, Qatar Charity s'est ainsi retrouvée dans le collimateur de l'administration américaine, qui la soupçonnait d'avoir financé des activités terroristes de la nébuleuse Al Qaïda», Chesnot et Malbrunot évoquent aussi des «relations troubles» entretenues par «les travailleurs humanitaires de Qatar Charity avec les mouvements djihadistes au Mali».

Les journalistes citent, en outre, un programme d'influence, qui est au cœur du système QC, dénommé Al Ghaith. D'après eux, «Doha, via son bras humanitaire Qatar Charity, et son programme Al Ghaith, sert de pompe financière pour irriguer tout l'écosystème d'associations locales musulmanes liées à la galaxie "frériste"».

LA BRANCHE ANGLAISE DE QATAR CHARITY DEVIENT NECTAR TRUST

■ Pour les besoins de leur enquête, Georges Malbrunot et Christian Chesnot se sont rendus à Londres, siège européen de Qatar Charity. Ils espèrent rencontrer Ayyoub Aboulaïqin, directeur de Qatar Charity - Royaume-Uni. C'est «l'homme-clé des financements de l'ONG dans toute l'Europe», disent-ils. En pointant au 115, Park Street, «dans le quartier chic de Mayfair», adresse officielle de QC-UK, ils découvrent à leur surprise que l'ONG avait vidé les lieux depuis six mois. Renseigneusement pris, ils s'avèrent que la branche anglaise de Qatar Charity a changé de nom pour s'appeler Nectar Trust. Mais les deux enquêteurs ont exactement les mêmes activités. «Ce changement de nom, qui n'est pas anodin, intervient quelques mois seulement après le blocus imposé le 5 juin 2017 contre le Qatar par ses voisins d'Arabie Saoudite, des Emirats arabes unis, du Bahreïn et d'Égypte», notent les auteurs. Accusée d'entretenir des «relations troubles avec des mouvements islamistes, voire djihadistes, au Soudan ou en Syrie, Qatar Charity, comme d'autres organisations de l'émirat, figure sur leur liste noire», d'où sa volonté de faire profil bas. Mais il sera difficile de faire oublier que Nectar Trust n'est que la filiale britannique de Qatar Charity. M.B.

la Suisse est une terre d'accueil pour les membres des Frères musulmans en exil». Pour la petite histoire, Saïd Ramadan, père de Tariq Ramadan, et qui était «secrétaire particulier de Hassan Al Banna et époux de sa fille aînée (a fondé) en 1961 le Centre islamique de Genève dans une propriété de l'emir du Qatar». Ce centre est actuellement dirigé par Hani Ramadan, le frère de Tariq Ramadan.

Georges Malbrunot et Christian Chesnot racontent leur rencontre avec Youssef Nada, le «banquier des Frères musulmans». L'homme connaît personnellement Erdogan, Ghammouchi, Youssef Al Qaradawi... Il a fondé à Lugano, avec Ghaleb Himmat, autre figure de proue des Ikhwan en exil, la banque Al Taqwa. «Ce n'est pas un établissement anodin. Tout le who's who de la nébuleuse des Frères musulmans siège à son conseil d'administration, à commencer par le cheikh Al Qaradawi et Ghammouchi», soutiennent les journalistes. «Banquier de l'islamisme, Youssef Nada est un trait d'union entre les pays arabes et les Frères musulmans en Europe», nous apprenent-ils encore. Selon le journaliste suisse Sylvain Besson, cité par les auteurs, «grâce à sa philosophie "islamiquement correcte", Al Taqwa avait accumulé des fonds importants : plus de 200 millions de dollars qui provenaient surtout d'aristocrates et de religieux des pays du Golfe». Après les attentats du 11 septembre 2001, Youssef Nada, PDG d'Al Taqwa, est accusé par les Américains d'être «le banquier d'Al Qaïda». «Tous ses comptes sont gelés.» L'homme est assigné à résidence pendant huit ans avant d'être «blanchi des accusations de financement du terrorisme».

Pour revenir à Qatar Charity, Georges Malbrunot et Christian Chesnot en arrivent à la conclusion, au terme de leur enquête, qu'il ne fait aucun doute que l'objectif stratégique de cette organisation est de «contribuer à répandre et élargir l'islam politique dans les communautés musulmanes en Europe». «Qui finance influence. A travers le vaste réseau d'associations islamiques en France et en Europe aidées par sa plus puissante ONG, le Qatar cherche bien à influencer l'islam de l'Hexagone et des grands pays européens.»

Mustapha Benfodil

L'ACTUALITÉ

PERSPECTIVE DE REPORT DE LA PRÉSIDENTIELLE

L'optimisme de la classe politique

● La classe politique reste unanime et ne semble pas surprise par l'absence de candidats à la présidentielle du 4 juillet prochain.

La classe politique et les observateurs de la scène nationale ne sont nullement surpris par l'absence de candidats à la présidentielle du 4 juillet. Lorsque l'on sait que depuis le 22 février, les Algériens disent «non» à cette élection, il est évident que l'on essuie un tel échec. «On ne peut pas faire une élection sans électeurs. Les Algériens rejettent ce scrutin. Ils réclament une période de transition avec l'ouverture d'un dialogue constructif et le départ de toutes les figures de l'ancien régime. Il fallait abdiquer», affirme Soufiane Djilali, leader de Jil Jadid, qui dénonce l'obstination du pouvoir qui a engagé, selon lui, depuis trois mois, un rapport de force au lieu d'établir un dialogue sérieux. Soufiane Djilali rappelle que son parti et d'autres formations de l'opposition ont appelé à une période de transition, mais le pouvoir a refusé, parce qu'il avait d'autres calculs. «On aurait pu gagner deux mois et épargner aux Algériens ces mouvements de foule. Mais l'entêtement du pouvoir a mené le pays dans une impasse», accuse Djilali, affirmant que le report de l'élection est une grande victoire pour le mouvement populaire. «Avec cette nouvelle donne, le pouvoir vient de perdre la partie. Il sera donc dans l'obligation d'ouvrir le dialogue pour une gestion consensuelle de la période



Le président de Jil Jadid Soufiane Djilali

partir du 9 juillet, on se retrouvera dans une phase non constitutionnelle, non prévue par la Constitution», rappelle-t-il. L'annulation de cette élection décidée de manière unilatérale par le régime est pour le FFS un grand acquis qui couronne plusieurs semaines de grande mobilisation et de sacrifices. «Contrairement à quelques avis fatalistes et alarmistes, l'annulation de cette élection présidentielle constitue une chance pour l'avenir de la démocratie dans notre pays», note le premier secrétaire du parti, précisant que la crise

UNE ÉLECTION DÉCIDIÉE DE MANIÈRE UNILATÉRALE

De l'avis du FFS, beaucoup de temps a été perdu depuis l'entame de la glorieuse révolution populaire pacifique, à cause des manœuvres souterraines des tenants du pouvoir réel et de leur entêtement à faire aboutir une feuille de route politique décriée et dénoncée par la majorité

de nos valeureux compatriotes. «Il n'y a pas de fatalité historique, car les solutions existent, le vide constitutionnel est éphémère devant la gravité de la situation et l'impérative nécessité de prévoir des solutions politiques pacifiques et démocratiques», fait remarquer le responsable du FFS, pour qui il est plus que temps, aujourd'hui, de se conformer à la volonté populaire en engageant le pays dans une transition démocratique qui verra l'élection d'une Assemblée constituante souveraine et l'avènement de la II^e République. Le Parti des travailleurs, dirigé par Louisa Hanoune, se félicite de voir que ni les manœuvres ni les menaces et encore moins les intimidations ne sont venues à bout de la volonté de la majorité du peuple, qui a massivement rejeté l'élection du 4 juillet. Pour le PT, il est certain que ce scrutin prévu par le pouvoir comme moyen de sauvetage du système n'aura pas lieu.

Le président de Jil Jadid Soufiane Djilali rappelle que son parti et d'autres formations de l'opposition ont appelé à une période de transition, mais le pouvoir a refusé, parce qu'il avait d'autres calculs. «On aurait pu gagner deux mois et épargner aux Algériens ces mouvements de foule. Mais l'entêtement du pouvoir a mené le pays dans une impasse», accuse Djilali, affirmant que le report de l'élection est une grande victoire pour le mouvement populaire. «Avec cette nouvelle donne, le pouvoir vient de perdre la partie. Il sera donc dans l'obligation d'ouvrir le dialogue pour une gestion consensuelle de la période

LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE S'IMPOSE

«La mobilisation avait déjà auparavant les plans visant le sauvetage du système, à commencer par la mise en échec du 5^e mandat, du prolongement du 4^e mandat et la mise en route de l'article 102 de la Constitution qui a conduit à la tentative d'imposer la présidentielle

du parti s'est réuni hier et a rappelé que la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, avait annoncé, plusieurs semaines avant son incarceration, le refus du parti de s'inscrire dans les initiatives du régime, en retirant notamment son groupe parlementaire de l'APN et en refusant de participer à la présidentielle du 4 juillet. Pour le PT, la transition réellement démocratique qui permettra au peuple d'exercer sa pleine souveraineté, en rupture avec le système, ses institutions, ses symboles et ses pratiques, serait un processus constituant qui, partant de la base, culminera avec la mise en place d'une Assemblée nationale constituante et souveraine, composée de délégués élus et révocables.

Mohamed Adimi, du parti Talaie El Hourriyet, estime que le pouvoir doit se rendre compte qu'il ne peut plus tourner le dos aux exigences de la rue. «Nous entamons une nouvelle étape qui impose le report de l'élection, l'ouverture d'un dialogue fructueux et surtout la démission de Bedout et de son gouvernement», note Adimi, persuadé que le pouvoir annoncera le report des élections, mais avant cela, le parti de Ali Benflis exige la mise sur pied d'une instance indépendante chargée de l'organisation et de la surveillance des élections.

terres, "de déployer rapidement l'ensemble de la Mission", le Conseil de sécurité réclame "aux parties à l'Accord sur Houtaida de fournir un appui à l'opération des Nations unies". Pour ce faire, elles devraient notamment assurer la sécurité et la stabilité (p. 14) en vertu de la Mission et l'entente et la coopération dans le pays, sans entrave ni retard, du personnel et du matériel de la Mission, des vivres et des articles de première nécessité".

Afghanistan : 11 morts dans l'explosion d'une mine



At moins onze civils ont été tués et des dizaines d'autres blessés lundi après que leur véhicule a sauté sur une mine artisanale dans le sud de l'Afghanistan, ont indiqué des responsables à l'AFP, ajoutant que celle-ci a été posée par les talibans.

L'explosion est survenue vers 14H00 (9H30 GMT) lorsqu'un véhicule transportant de nombreux passagers a heurté une mine placée en bord de route par les talibans, a déclaré Tadin Khan, le chef de la police de la province de Kandahar, où l'incident s'est produit.

Il n'était pas immédiatement clair si les victimes voyageaient dans un bus ou à l'arrière d'un gros camion. "Dans l'explosion, 11 personnes sont mortes et 34 autres ont été blessées. Des femmes et des enfants font partie des victimes", a ajouté M. Khan. Le porte-parole militaire afghan Ahmad Sadiq Esa a confirmé le bilan, tandis que le gouverneur de Kandahar Hayatullah Hayat a fait état de 13 tués. Aucun groupe n'a revendiqué l'incident. Les talibans n'ont pas commenté immédiatement.

l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Dien (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Prodigium (Cabovert), Iron Heavy (Irak), Heavy Light (Irak), Rowall (Iran), Heavy Light (Irak), Rowall

Etats-Unis et les craintes persistantes sur la demande en brut. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre s'est apprécié de 20 cents ou 0,3%, pour terminer à 66,72 dollars à l'entame. A New York, qui réagit comme le pétrole

records alors que le président de la Banque centrale américaine a laissé la porte ouverte à d'imminentes baisses des taux d'intérêt. De quoi entraîner dans leur sillage les autres actifs ju-

RDC : assassinat de deux responsables communautaires de la prévention anti-Ebola

Deux responsables communautaires, enrôlés dans des campagnes de prévention contre l'épidémie Ebola, ont été assassinés dans l'est de la République démocratique du Congo dans la nuit de samedi à dimanche, a indiqué lundi le ministre de la Santé. Ces deux "agents de la riposte" ont été tués "chacun à leur domicile", entre Beni et Butembo dans la province du Nord-Kivu. "Ces deux prestataires faisaient l'objet de menaces depuis décembre 2018", ajoute le ministère dans son bulletin quotidien sur l'épidémie qui a déjà fait plus de 1.650 morts dans la région en près d'un an. Il s'agit d'un chef de rue et d'une femme du quartier qui "avait déjà été attaquée une première fois il y a quelques semaines mais elle avait eu la vie



sa vie parce qu'elle avait donné de l'argent aux assaillants", leurs voisins car ils avaient trouvé un emploi dans la riposte contre Ebola", est-il précisé.

Des hommes armés tuent dix personnes dans une attaque sur un village nigérian

Un village du nord ouest du Nigeria, une opération de raptés, personnes, brûlé des véhicules et volé du bétail, a annoncé la police. Les attaquants ont "envahi" le village de Kirrawa, dans l'Etat de Katsina dans la soirée de samedi pour tuer sur les habitants et voler des vaches, a affirmé dans un communiqué le porte-parole de la police de la région, Gambo Isah. "Dix personnes ont été tuées et cinq blessées", a précisé M. Isah.

Les "criminels" ont mis le feu à cinq voitures et quatre motos après avoir volé "un nombre non identifié de vaches", ajoute-t-il. La police affirme que les hommes armés ont ouvert le feu sur des forces de sécurité qui arrivaient sur les lieux, crevant les pneus d'un véhicule blindé et blessant un officier avant de prendre la fuite. Le raid était une "expédition de représailles" après une attaque de villageois contre les criminels, selon la police.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

DES RATES JUSQU'A LA LIE

au garde-à-vous et à à nommer une religieuse Malheureusement toutes les maladroites obligées éducatives et de formations imposées jusqu'ici sont aux antipodes de la réalité au moment où il faut s'armer d'un profil bas pour dénicher un bon plombier ou un acceptable menuisier et pour constater que cette denrée rarissime gagne mieux sa vie que le chirurgien des plus chevronnés.

C'est encore la mime de l'expérience titillonne de l'ANSEJ qui se renouvelle où des milliers de milliards ont été engloutis sans résultats probants car, dans une fuite

Faire la fine bouche et la moue est de circonstance à l'annonce de la mise à disposition de centaines de locaux commerciaux aux jeunes chômeurs. A défaut d'un savoir-faire criard et généralisé, ils auront donc l'unique loisir d'y vendre des patates, des bidons en plastique et du cosmétique ou, à la limite, de s'initier au bricolage de la téléphonie.

A croire qu'à travers cette énième décision gouvernementale nous avons des armadas de petits savants ou de génies commerciaux qui viendront donner au monde du travail et du commerce un régénérateur soufflé salvateur. Le drame est que l'on se soit contenté pour se maintenir au pouvoir d'obliger des générations entières de se limiter à une éducation et une école qui ne s'en tiennent qu'à l'obligation de se mettre

en avant, on a fait semblant de croire que l'activité économique était un jeu de marionnettes et de poupées. Au lieu d'être rationnelle au bénéfice de la jeunesse algérienne, la démarche ne reposait que sur une maladroite tentative de saupoudrage pour une aléatoire contenance sociale. Sans doute ennemi des passe-droits légalisés.

Ainsi la charrie mise avant les bœufs va offrir un autre maquillage comme dans l'ensemble des autres secteurs où la culture du troc des infantiles procédés n'offre en définitive que l'accélération de la descente aux enfers d'une jeunesse qui n'en finit pas de boire ses ratés jusqu'à la lie, jusqu'à confiner son existence avec celle des zombies.

CONTRIBUTION

Etre à l'écoute du peuple

Par Abdelhamid Zeroual

Avocat. Ancien magistrat, ancien journaliste

Depuis maintenant 14 semaines, les Algériens ne cessent de battre le pavé, réclamant haut et fort le départ des figures du système et l'instauration de la 1^{re} République donnant un sang nouveau à la vie politique du pays.

Si le peuple algérien poursuit son «hirak» avec une ardeur soutenue et une discipline qui a ébahi le monde, c'est pour manifester son rejet aux dirigeants du pays pour un ensemble de raisons, dont celle qui a fait déborder le vase a été le silence complice observé devant l'incapacité du président de la République à accomplir réellement son 4^e mandat. Il fallait en effet que le président du Conseil constitutionnel mette en œuvre l'article 102, alinéas 1, 2, 3 de la Constitution pour déclarer inapte le président de la République et partant vacant le poste du chef de l'Etat pour cause de maladie. Bien plus, les cercles du pouvoir, bafouant la Loi fondamentale, se sont attelés avec zèle à préparer au chef de l'Etat, absent depuis des années de la scène politique, un 5^e mandat en dépit de tous les indicateurs le jugeant inapte en raison de son état de santé.

Ce mépris à l'égard du peuple a fait sortir des milliers, puis des millions d'Algériens dans la rue pour exprimer leur ras-le-bol, après un silence longtemps observé du fait des restrictions à la liberté d'opinion

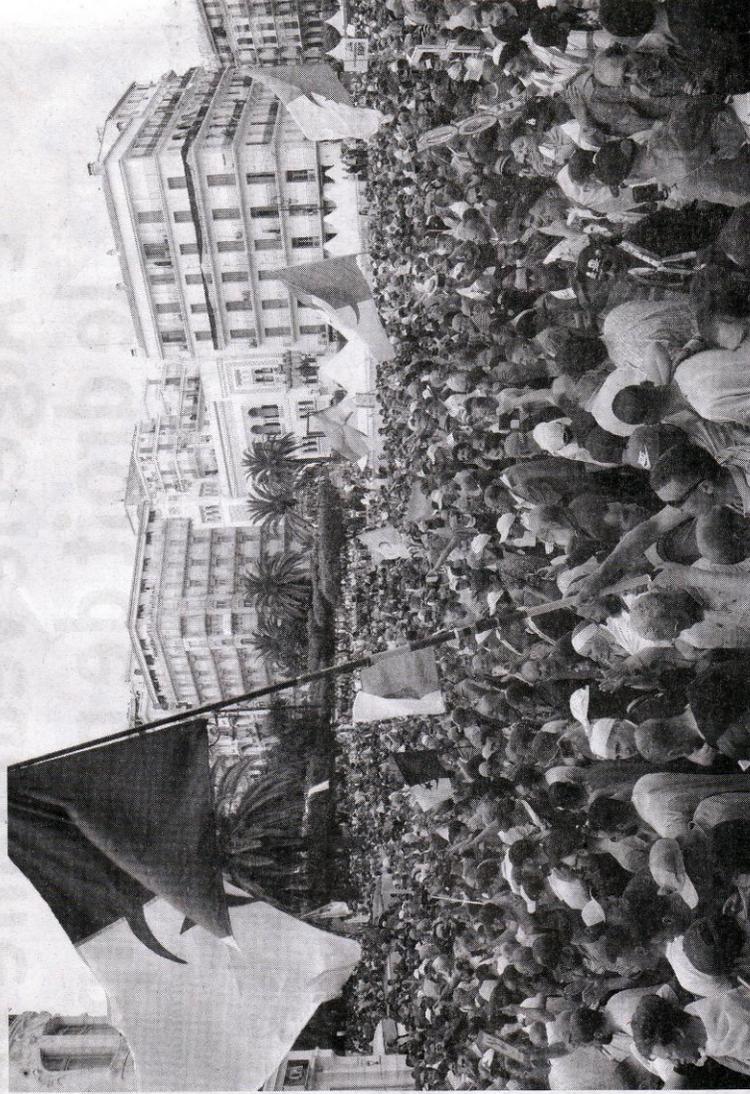


PHOTO : B. SOUHLI

sporadique celle de contrôle, censée être à l'avant-garde. Aussi le peuple a-t-il perdu confiance en ces institutions, réclamant en conséquence le changement de tout le système sur de nouvelles bases, fondatrices de la 1^{re} République. Ceci étant, après 3 mois de «hirak», force

CE MÉPRIS À L'ÉGARD DU PEUPLE A FAIT SORTIR DES MILLIERS, PUIS DES MILLIONS D'ALGÉRIENS DANS LA RUE POUR

Shakespeare et les organes de réglementation bancaire

LONDRES Les équipes de surveillance bancaire de la Banque d'Angleterre «doivent lire à présent chaque semaine une documentation équivalant en volume au double de l'œuvre intégrale de Shakespeare.» On doit cette estimation à Huw van Steenis, qui vient de publier un nouveau rapport intitulé «Future of Finance», commandé par Mark Carney, le gouverneur sortant de la Banque.



PROJECT
SYNDICATE



AN ASSOCIATION
AROUND THE WORLD

POUR

Le Quotidien

MONDE

AUTOUR DU



PAR HOWARD
DAVIES

Président de la Royal Bank
of Scotland

On pourrait certes se demander ce que l'on entend par « équivalents ». Rares sont les articles réglementaires capables de rivaliser avec la production littéraire du Barde quant à son intemporalité ou son utilisation expressive de la langue : la Banque d'Angleterre les renverrait probablement immédiatement à leurs auteurs si ces derniers étaient capables d'écrire aussi bien. Mais la remarque de van Steenis sur le volume de ces articles est pertinente. Le système de surveillance bancaire est devenu très complexe, avec un risque que la forêt soit entièrement cachée par des milliers d'arbres.

L'équipe qui a produit le rapport demandé à McKinsey and Company d'évaluer le coût de tous ces rapports aux banques du Royaume-Uni. Leur estimation se chiffre entre 2 et 4,5 milliards de livres (soit entre 2,5 et 5,7 milliards de dollars) par an ce qui est une fourchette plutôt large, mais même la borne inférieure est un grand nombre, qui a un impact important sur la rentabilité.

Van Steenis soutient qu'une meilleure utilisation de la technologie - regtech - pourrait changer la donne. Les équipes de surveillance bancaire devraient utiliser l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine pour interroger les déclara-

tions réglementaires et pour diagnostiquer les risques et les anomalies. Il précise également qu'une grande partie de la complexité trouve son origine dans le chevauchement et parfois dans les priorités divergentes des différents organes de surveillance. Comparé à celui des États-Unis, le système du Royaume-Uni est relativement simple, mais les banques doivent en outre se conformer aux exigences de la Banque d'Angleterre, de la Financial Services Authority, de la Financial Conduct Authority, de la Competition and Markets Authority, du Payment Systems Regulator et de l'Open Banking Implementation Entity. Il n'est pas toujours facile de les concilier.

Le problème est particulièrement grave en matière de paiements, qui, en raison des nouveaux venus dont Facebook fera peut-être bientôt partie avec sa devise Libra - sont devenus beaucoup plus complexes à surveiller. En conséquence, un certain nombre d'organes de surveillance imposent leurs exigences propres.

Van Steenis plaide en faveur d'une « stratégie conjointe pour améliorer nos infrastructures de paiement et de surveillance » et en faveur d'une approche qu'il décrit comme analogue au contrôle de la circulation aérienne, afin de veiller à ce que des exigences de réglementation différentes n'atterrissent pas sur les banques et sur d'autres, de manière non coordonnée et ingérable. Le gouvernement britannique a répondu positivement à cette idée, mais il ne sera pas facile d'apporter plus de cohérence à une gamme d'organes de surveillance, ayant chacun ses propres obligations légales et ses propres dirigeants politiques. Les contrôleurs du trafic aérien

peuvent donner l'ordre à un avion de se mettre en circuit d'atterrissage comme tous ceux qui ont atterri à Heathrow ces dernières années ne le savent que trop bien. Qui peut ordonner à une réglementation légale de retourner dans son coin pour attendre son tour ? Espérons que les pouvoirs publics peuvent répondre à cette question.

Les passages les plus intéressants de « Future of Finance » portent sur l'évolution en cours des moyens de paiement. Les flux de liquidités sont en déclin dans de nombreux pays, mais les taux d'intérêt diffèrent sensiblement d'un endroit à l'autre. L'utilisation de trésorerie a diminué de plus de 80 % en Suède au cours de la dernière décennie et est à présent en baisse de 10 % par an au Royaume-Uni, bien qu'elle ait à peine évolué en Allemagne. Van Steenis nous avertit que « l'expérience suédoise montre que sans un plan coordonné, le rythme du changement risque d'exclure certains groupes de la société. »

Il témoigne également de son scepticisme à l'égard des cryptomonnaies : « Les crypto-actifs non soutenus par une monnaie ne sont pas une réserve de valeur fiable, sont des intermédiaires d'échange inefficaces et ne font tout simplement pas le poids. » En outre, il ne voit aucune argumentation convaincante en faveur d'une banque centrale de la monnaie numérique, ce qui le met en désaccord avec d'autres interlocuteurs dans le monde des banques centrales, qui peuvent être séduits par certains aspects de cette idée, en particulier celui d'une plus grande marge de manœuvre pour imposer des taux d'intérêt négatifs.

Mais malgré son scepticisme quant à la viabilité des cryptomonnaies, les

banquiers ne vont pas trouver un grand réconfort dans la lecture de « Future of Finance ». Il fait remarquer que Ant Financial, que j'ai visité à Shanghai la semaine dernière, est maintenant le plus grand cabinet de services financiers, comptant plus d'un milliard de clients, sans une seule succursale physique. Il y a davantage de paiements par mobiles et sans contact en Chine chaque année - chiffrés à 15,4 mille milliards de dollars - comparé à ce que gèrent Visa et MasterCard. En réponse à ce rapport, la Banque d'Angleterre a annoncé qu'à l'avenir, les prestataires de paiement non bancaires seront autorisés à détenir des comptes productifs d'intérêts à la banque centrale - un privilège autrefois réservé aux banques commerciales.

Tout professionnel de la finance sait qu'une révolution est en cours, menée par une technologie de rupture. Jusqu'à présent, l'ensemble des répercussions pour les fournisseurs et pour les organes de surveillance des finances est loin d'être compris. Le rapport de la Banque d'Angleterre apporte un éclairage précieux sur certains aspects de cette révolution. Il examine la menace envers les flux de revenus principaux des banques traditionnelles dans un monde analogique.

Il est juste de faire face à cette menace et d'éprouver de l'anxiété à ce sujet. Comme Laerte le dit à Ophélie qui entame son badinage avec Hamlet : « *Cratis-le : la meilleure sûreté, c'est la crainte.* » Cet avertissement ne figure probablement pas dans la lecture hebdomadaire - longus comme l'œuvre de Shakespeare - des équipes de surveillance de la Banque d'Angleterre. Il devrait peut-être en faire partie.

14 Mercredi 17 juillet 2019

AUTOUR DU MONDE

PROJECT SYNDICATE



POUR Le Quotidien

Le développement économique par la planification familiale

GOEHENBURG L'Indonésie, où vivent 264 millions d'habitants, est le quatrième pays le plus peuplé du monde et sa capitale, Jakarta, est la deuxième zone urbaine la plus peuplée sur la Terre. À des fins économiques et de santé sociale à long terme, ralentir la croissance démographique devrait être une priorité. Comme le président indonésien Joko Widodo (davantage connu sous le nom de Jokowi) le reconnaissait en 2016, «la planification familiale est la clé du succès des générations futures».



PAR JENNA DODSON

Est une chercheuse associée de la faculté des sciences biologiques et environnementales de l'Université de Gothenburg en Suède.

Il n'y a pas seulement en Indonésie. Une croissance démographique inférieure se traduit en général par un PIB par habitant supérieur, duquel découlent des revenus, une épargne et des investissements plus élevés. À l'inverse, une forte croissance démographique peut renforcer le cycle de pauvreté qui se transmet de génération en génération, les jeunes de familles nombreuses manquant souvent d'accès aux compétences, aux outils et aux débouchés dont ils ont besoin pour améliorer leur avenir.

En 1970, le Conseil indonésien de la population nationale et de la planification familiale (BKKBN) a été lancé pour s'attaquer au problème. Il avait deux objectifs précis : établir la «petite famille prospère» en tant que norme en Indonésie et réduire la fécondité par

ceci nécessite le recensement des principaux obstacles aux succès et l'élaboration de stratégies pour les faire tomber, en prenant pour guide les réussites passées.

Cet obstacle est créé par les autorités régionales, qui pour la plupart ne jugent pas prioritaire la planification familiale. Les initiatives de l'État central pour réduire le niveau de fécondité de remplacement auront peu de retombées sans l'engagement ferme des 511 régions autonomes de l'Indonésie.

Même si des initiatives sont déjà entamées pour faire prendre conscience de l'importance primordiale de mettre la planification familiale en tête de liste sur le programme des autorités infranationales, ce n'est que la première étape. Tous les paliers gouvernementaux doivent également collaborer plus efficacement avec les autorités des collectivités locales. En fait, les efforts généralisés d'information et la participation communautaire au niveau des villages étaient une raison majeure du succès des initiatives passées de planification familiale en Indonésie.

À son apogée, le programme indonésien de planification familiale en milieu rural comptait presque 40 000 travailleurs de terrain et plus de 100 000 bénévoles, desservant même les col-

concentrant sur la compatibilité de leurs efforts aux normes culturelles, religieuses et sociales. En raison de cette vulnérabilité, les pouvoirs religieux ont reconnu le besoin d'améliorer la planification familiale; en fait, ils ont même abordé le sujet dans leurs prêches, diffusant des informations pertinentes aux membres de leur congrégation. De plus, les établissements scolaires ont intégré des thèmes liés à la population dans leur programme. Le slogan «Dua Anak Cukup» («Deux enfants c'est assez») s'est ainsi répandu dans toute la société.

Il faudrait faire la même chose aujourd'hui. Les défenseurs de la planification familiale devraient adopter une démarche qui tient compte des sensibilités culturelles et religieuses afin de convaincre les dirigeants communautaires d'adhérer à la cause et, surtout, de venir en soutien aux méthodes de régulation des naissances suivies par des célibataires. Les services de santé, ainsi que les programmes communautaires et scolaires devraient diffuser des informations pertinentes et donner, en plus des conseils, des cours d'éducation sexuelle.

La conception d'une telle démarche exhaustif sera nécessaire, entre autres, un portrait précis des besoins et des perceptions du public. Le

ne pourra donner de résultats probants sans une plus grande participation des hommes. Selon M. Nofrijal, le secrétaire principal de BKKBN, l'organisme veut mieux connaître «quels types de moyens de contraception sont nécessaires et préférés par la population, les hommes comme les femmes».

Dans le passé, les politiques officielles ont amplifié le préjugé que les femmes sont seules responsables de la planification familiale. Même s'il y a un certain intérêt dans les méthodes de contraception masculine, un petit nombre de dirigeants communautaires conservateurs ont exprimé des réserves et de fausses informations se sont mises à circuler, faisant en sorte qu'elles ont été largement rejetées. Or, pour réduire la stigmatisation et partager équitablement la responsabilité, les hommes doivent participer davantage aux processus de planification familiale.

La planification familiale efficace est essentielle pour un avenir prometteur, stable, et progressif. L'Indonésie a fait de remarquables progrès vers le niveau de fécondité de remplacement. Mais pour atteindre ce but, tous les intervenants - les hommes mariés et célibataires, les femmes mariées et célibataires et les jeunes gens - doivent y participer.

tion familiale du BKKBN ont obtenu des résultats extraordinaires. Dès l'an 2000, après 30 années d'interventions ciblées, la fécondité totale avait baissé de 54 %, de 5,6 naissances par femme à 2,6, faisant du programme de la planification familiale de l'Indonésie l'un des plus efficaces de l'histoire.

Mais le progrès s'est arrêté avant que l'Indonésie ait atteint l'objectif du niveau de fécondité de remplacement (2,1) que le pays s'était fixé pour la période 2010-2015. Selon les Nations unies, le taux global de fécondité de l'Indonésie en 2015 était de 2,45.

Le BKKBN veut atteindre ce taux de fécondité de remplacement d'ici 2025. Cet objectif est réalisable et permettrait à l'Indonésie d'atteindre sa seconde grande cible quantitative - la stabilisation de la croissance démographique d'ici 2050 - dans les délais prévus. Mais

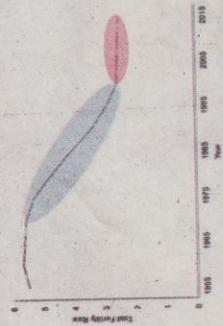
portance, le centre gouvernemental des services de planification familiale, ont donné des conseils aux familles et les ont orientés vers les centres de santé communautaire. Widodo a tenté de revitaliser cet effort de sensibilisation en investissant dans Kampung KB, un programme destiné à améliorer le bien-être et la qualité de vie des collectivités villageoises, à élargir l'accès aux contraceptifs à action prolongée, à assurer des services gratuits et à offrir des programmes d'éducation entre pairs. Dans le cadre de cette initiative, des stérilisations, des préservatifs et des implants sont maintenant offerts à titre gratuit pour tous les couples qui en ont besoin.

Mais de telles initiatives se heurtent à nouveau à un autre obstacle majeur au progrès : la stigmatisation contre les femmes - particulièrement les femmes célibataires - qui recherchent des services de planification familiale. Les programmes antérieurs de planification familiale ont partiellement surmonté cet obstacle en se

portance, le centre gouvernemental des services de planification familiale, ont donné des conseils aux familles et les ont orientés vers les centres de santé communautaire. Widodo a tenté de revitaliser cet effort de sensibilisation en investissant dans Kampung KB, un programme destiné à améliorer le bien-être et la qualité de vie des collectivités villageoises, à élargir l'accès aux contraceptifs à action prolongée, à assurer des services gratuits et à offrir des programmes d'éducation entre pairs. Dans le cadre de cette initiative, des stérilisations, des préservatifs et des implants sont maintenant offerts à titre gratuit pour tous les couples qui en ont besoin.

portance, le centre gouvernemental des services de planification familiale, ont donné des conseils aux familles et les ont orientés vers les centres de santé communautaire. Widodo a tenté de revitaliser cet effort de sensibilisation en investissant dans Kampung KB, un programme destiné à améliorer le bien-être et la qualité de vie des collectivités villageoises, à élargir l'accès aux contraceptifs à action prolongée, à assurer des services gratuits et à offrir des programmes d'éducation entre pairs. Dans le cadre de cette initiative, des stérilisations, des préservatifs et des implants sont maintenant offerts à titre gratuit pour tous les couples qui en ont besoin.

Fertility Decline in Indonesia



Note: The period of focused family-planning efforts is shaded in blue. The fertility still is shaded in red.
Sources: United Nations, World Population Prospects (2017)



de Ki-tack est au chômage et s'intéresse fortement au train de vie de la riche famille Park. Un jour, leur fils réussit à se faire recommander pour donner des cours particuliers d'anglais chez les Park. C'est le début d'un engrenage incontrôlable, dont personne ne sortira véritablement indemne. «*Merci beaucoup. Je suis très honoré, j'ai toujours été très inspiré par le cinéma français, je remercie Henri-Georges Clouzot et Claude Chabrol*», a commenté le cinéaste sud-coréen en recevant la Palme d'or.

La Franco-Sénégalaise Mati Diop a été récompensée du Grand Prix pour son film *Atlantique*, samedi soir, lors de cette édition du Festival de Cannes. «*Je n'en reviens pas*», «*C'est un peu fou ce que vous avez*

tomés à l'esthétique soignée, teintée de fantastique et de poésie.

L'acteur espagnol Banderas a été récompensé pour son rôle dans *Douleur et Gloire*. A 58 ans, il vient de remporter le prix d'interprétation masculine pour son 8^e film dirigé par son compatriote Pedro Almodovar, dans lequel il incarne un réalisateur plongé dans la dépression. «*Ce soir, c'est mon soir de gloire*», a déclaré l'acteur sur scène. Banderas a rendu un vibrant hommage à Pedro Almodovar, qui a participé à six reprises en sélection officielle dans ce prestigieux festival. «*Je le respecte, je l'admire, je l'aime, c'est mon mentor, et il m'a tellement donné que cette récompense doit lui*

du Nord-Est), frappé par des phénomènes étranges.

Les frères Dardenne ont reçu le prix de la mise en scène pour *Le jeune Ahmed*, sur un adolescent radicalisé. «*Merci au jury pour cette récompense pour ce film, qu'on a voulu comme une ode à la vie*», a déclaré Luc Dardenne en recevant ce prix, auprès de son frère Jean-Pierre.

Nuestras madres du Guatémaltèque César Diaz, sur les disparus pendant la guerre civile dans son pays, a reçu la Caméra d'or. «*Je veux dédier ce prix aux 250 000 victimes du génocide guatémaltèque et à ces femmes surtout qui restent debout*», a déclaré César Diaz, en recevant son prix. **Ali Ait Mouhoub**

POINT ZÉRO

Le rédacteur est demandé au parloir

Par Chawki Amari

Enfin, il y a quand même deux candidats qui ont déposé quelque chose au niveau du Conseil constitutionnel, poussés ou payés à la dernière minute pour ne pas que la honte s'abatte sur le pays des 10 millions et demi de logements. Coïncidence, cette liste minimaliste tombe au même moment qu'une autre, maximisée, celle qui contient un nombre impressionnant de politiques poursuivis par le tribunal d'Alger et la Cour suprême. D'un côté, deux candidats, Abdelhakim Hamadi, vétérinaire qui possède une usine de médicaments, et Hamid Touahri, ingénieur en aéronautique mais qui ne possède pas d'avion ; de l'autre, une vingtaine de têtes dont Sellaï, Ouyahia, Bouchouareb, Ghoul et Zoukh, pour ne citer que les plus connus. S'il est impossible que les deux premiers réunissent 60 000 signatures de citoyens ou 600 de super-citoyens, comme les membres d'APC, APW ou députés, pour le deuxième groupe, il est possible que certains d'entre eux finissent mal, mais après le 4 juillet. C'est donc encore

vers une situation non prévue par la Constitution que l'Algérie se dirige, une élection sans candidats, comme un couple sans enfants ou une prison sans prisonniers. Le scrutin défendu par les Salihines, Gaïd Salah et Bensaïh n'aura pas lieu, et même Abdelaziz Belaid du Front Al Moustakbel – qui a certainement eu peur, à la dernière minute, de se faire lyncher par la foule – s'est désisté, même s'il semble qu'on l'aurait vu la veille, rôder de nuit, autour du Conseil constitutionnel pour voir s'il y avait quelques candidats. Un scrutin sans postulants ni électeurs étant absurde, que faire ? Gouverner, c'est prévoir, et les Salihines, chef d'état-major et chef de l'Etat par intérim ne sont donc que de mauvais gouvernants selon cette définition, leur insistance à faire voter les Algérien(ne)s sans garanties n'aura rien donné, sinon à sortir du cadre légal, ce qui était prévisible. Mais au fait, qui a écrit la Constitution ? Peut-on avoir le nom de ce juriste, rédacteur, pas concepteur ? Va-t-il être poursuivi ?

masse. Les amateurs du mouvement populaire s'organisent comme ils le peuvent avec les moyens du bord, mais avec beaucoup de générosité et de don de soi durant ces trois mois de manifestations pour encadrer et sécuriser les marches, pour des interventions de secourisme. Cependant, les moyens de fortune mobilisés sont loin de répondre aux exigences logistiques requises pour des manifestations imposantes, comme celles que connaît le pays. Ceci pour dire que la responsabilité première de la sécurisation de ces marches sur tous les plans – physique, médical... – incombe d'abord à l'Etat. Ce dernier a le devoir de mobiliser les moyens d'intervention appropriés exigés par ce genre d'événements en mettant carrément en place des hôpitaux de campagne pour faire face aux urgences médicales sur l'itinéraire de la marche et les espaces de ralliement de forte affluence qui sont identifiés, comme la Grande-Poste. La victime de ce vendredi aurait pu être sauvée, peut-être, si son cas avait été pris en charge avec célérité, s'il y avait sur place une assistance médicale appropriée pour les premiers soins d'urgence avant son transfert à l'hôpital. Les autorités sont vivement interpellées afin d'éviter de nouveaux drames.

météo

Aujourd'hui		Demain	
13°	24°	15°	26°
16°	28°	17°	31°
7°	18°	12°	25°
18°	30°	21°	34°
ALGER		ORAN	
CONSTANTINE		OUARGLA	

HORAIREMSAK
IMSAK
Mardi 28 mai 2019
23 Ramadan 1440

HORAIREMSAK
IFTAR
Lundi 27 mai 2019

L'ACTUALITÉ

DES CENTAINES D'INTERPELLATIONS PAR LA POLICE VENDREDI DERNIER À ALGER

Des manifestants arrêtés racontent leurs mésaventures

● Des dizaines de citoyens, parmi lesquels de nombreux militants politiques et associatifs, ont été interpellés et embarqués dans des fourgons vers des destinations inconnues.

Recours à la violence pour réduire la contestation populaire. Un dispositif policier impressionnant, a été déployé, vendredi, dans le centre-ville d'Alger. Des barrages filtrants avaient également été dressés à l'entrée de la capitale, particulièrement sur l'autoroute de l'Est, où des véhicules sont systématiquement fouillés : leurs occupants se sont vu confisquer leurs drapeaux et leurs pancartes sur lesquelles sont inscrits des slogans hostiles au régime, avant d'être conduits vers différents commissariats de la capitale. Des dizaines de citoyens, parmi lesquels de nombreux militants politiques et associatifs, ont été interpellés et embarqués dans des fourgons vers des destinations inconnues. «Moi, j'ai été interpellé à ma descente du taxi à la Grande-Poste par deux policiers. A croire qu'il m'attendait à cet endroit. Ils ont fouillé mon cartable, où je garde mes documents de militant du FFS, l'un des agents m'a lancé un gros mot. J'ai répondu sans ciller que je suis là pour rejoindre la marche, comme chaque vendredi depuis le 22 février. J'ai été alors poussé dans un fourgon avec un groupe de personnes, dont certaines âgées de plus de 65 ans. Les policiers nous ont humiliés et maltraités. J'ai vu des vieux très affectés, l'un d'eux est un diabétique, un autre marchait difficilement avec sa canne. J'ai vu aussi un jeune qui a dû être



PHOTO : B. SOUHLI

leur ont été confisqués. «Une fois embarqués, les policiers nous ont emmenés à Birtouta dans un fourgon cellulaire. On était 19 personnes. Certains sont vieux et malades. Nous sommes restés là-bas jusqu'à 17h. Le seul gîtej c'est d'avoir un drapeau algérien ! Au commissariat, on a protesté contre ces accusations et la prolongation de notre détention arbitraire. Les policiers nous disaient que ce sont les ordres, avant de nous d'affirmer que c'est pour notre sécurité, puis après pour des raisons d'Etat. On n'a même pas eu le droit d'appeler nos familles.

ette procédure. Mais c'est aussi immoral. Moi, je suis de Ain Arnat (Séif) et d'autres de Bouïra... » s'offusque H'mimi. Une fois libérées, les personnes se rendront dans un restaurant de la Rahma de «elandestins» pour rentrer sur Alger. Député du RCD, Ahmane Mazouz, qui a visité quelques commissariats de la capitale avec ses camarades du parti, signale qu'il y avait des «centaines de personnes interpellées». «Elles étaient réparties sur plusieurs commissariats d'Alger. Souvent des jeunes, l'opération

«DÉTERMINÉS À OCCUPER LA RUE»

H'mimi et son camarade ont improvisé une conférence politique au commissariat de Birtouta et lançaient par moment les slogans fétiches du hirak : «Troughou go3, tannahou go3 !» (Vous dégagez tous). Les personnes interpellées ont

SKIKDA DES HIRAKISTES AGRESSÉS À L'HÔTEL DE VILLE

Jeudi dernier, des hirakistes, venus tenir un sit-in de protestation devant le siège de l'APC, ont été pris à partie par un groupe de jeunes qui les ont menacés et insultés sous le regard des policiers. M. Mekhalif, l'un des hirakistes les plus en vue dans la ville de Skikda, a été physiquement agressé et son portable cassé dans l'encinte même de l'Hôtel de Ville, où jamais vu à Skikda. Cette agression commise par des jeunes contre d'autres, même si elle a été «officieusement» et «timidement» dénoncée, ici et là, devrait plutôt amener les pouvoirs publics et judiciaires à enclencher une enquête pour déterminer ses circonstances et identifier surtout les commanditaires de cet acte irresponsable qui a poussé des jeunes à s'attaquer à d'autres. Se taire et se dissimuler dans l'anonymat des réseaux sociaux ne fera qu'encourager ce genre de comportement et risque d'aboutir à de graves conséquences, à moins que Skikda ne soit devenue la ville de tous les silences. De tous les dangers aussi. **K. Ouhab**

MALGRÉ LA CHALEUR, LA MANIFESTATION POUR LE CHANGEMENT A EU LIEU À ADRAR

À l'instar des citoyens des autres villes du pays en ce mois béni de Ramadhan, les Adrarais ont,

sont mariées avec enfants, et des grands-pères. Personnellement, j'ai interpellé un officier en lui disant : une violation d'identité ne prend pas 8 heures, notamment avec les moyens technologiques dont dispose la police. Ce corps parle depuis 20 ans de modernisation avec un budget colossal. Les policiers peuvent contacter leurs familles, leurs portables

LA LADDH DÉNONCE «LES PRÉMICES DE LA CONTINUITÉ DU SYSTÈME»

Le pouvoir récidive avec les tentatives d'empêchement des Algériens de rejoindre les manifestants dans la capitale par des barrages filtrants aux différentes entrées d'Alger. Les différentes informations font état d'arrestations préventives dès vendredi matin à Alger. Nous ignorons les motifs de ces arrestations, mais tout indique qu'elles sont liées aux manifestations. Ce sont des atteintes aux libertés de circulation, de manifestation et d'expression garanties par la Constitution et les conventions internationales relatives aux droits de l'homme. Il ne faut pas cesser de les rappeler. La LADDH appelle à la libération de toutes les personnes arrêtées pour avoir simplement voulu manifester et s'exprimer pacifiquement. Le devoir de l'Etat est de protéger

Ouled Chebel, plus au sud d'Alger, où s'entassaient au moins 70 personnes originaires de diverses régions du pays : Biskra, Amaba, Bouira, Alger... La cellule en compagnie de son père, ce qui est une atteinte grave à l'enfance. La semaine dernière, j'ai eu à constater de visu plusieurs blessures sur des personnes interpellées, dont se sont rendus coupables des agents des services de sécurité que j'ai d'ailleurs dénoncés le jour même», détaille le député. Pour lui, les jeunes interpellés sont «déterminés» à occuper la rue jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications. «J'ai rencontré des personnes arrêtées par des policiers durant deux vendredis successifs, ce qui démontre leur détermination absolue. Ce qui m'a le plus marqué, c'est la volonté de ces jeunes à revenir chaque vendredi. Un père de famille interpellé m'a confié qu'il avait l'habitude de marcher seul, et que désormais avec ce qui lui est arrivé, il reviendra chaque semaine en famille», relève-t-il.

14^e VENDREDI DU MOUVEMENT POPULAIRE Nabil Asfirane, 3^e martyr du hirak

Nabil Asfirane, un manifestant de 48 ans, père de 3 enfants, originaire de Guenzet (Béjaïa), a été terrassé par une crise cardiaque en pleine marche à Alger du 14^e vendredi du mouvement populaire. Il a été enterré au cimetière d'El Madania, accompagné à sa dernière demeure par une foule immense qui a tenu à faire le déplacement de l'honneur du 3^e martyr de la révolution du Soudra. Il est fidèle à son combat jusqu'au bout à savoir lutter pour une Algérie moderne et démocratique, qui ne peut être la copure avec le système qui l'a mené à ces abîmes et les incertitudes. D'après les témoignages de ceux qui l'ont connu et qui ont fait un petit bout de chemin de vie avec lui, il disait : «Je n'ai raté aucune marche, donc je continuerai jusqu'à mon dernier souffle.» Un signe prémoniteur sur la trajectoire que va prendre sa destinée. L'Algérie au cœur, le combat pour la démocratie aux tripes, armé de ses convictions et de sa détermination à en finir avec

taires pour les dissuader de prendre part aux marches. Des dérapages ont eu lieu lors des interpellations et un enfant de 9 ans a été embarqué dans un fourgon cellulaire en compagnie de son père, ce qui est une atteinte grave à l'enfance. La semaine dernière, j'ai eu à constater de visu plusieurs blessures sur des personnes interpellées, dont se sont rendus coupables des agents des services de sécurité que j'ai d'ailleurs dénoncés le jour même», détaille le député. Pour lui, les jeunes interpellés sont «déterminés» à occuper la rue jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications. «J'ai rencontré des personnes arrêtées par des policiers durant deux vendredis successifs, ce qui démontre leur détermination absolue. Ce qui m'a le plus marqué, c'est la volonté de ces jeunes à revenir chaque vendredi. Un père de famille interpellé m'a confié qu'il avait l'habitude de marcher seul, et que désormais avec ce qui lui est arrivé, il reviendra chaque semaine en famille», relève-t-il.

14^e VENDREDI DU MOUVEMENT POPULAIRE Nabil Asfirane, 3^e martyr du hirak

Nabil Asfirane, un manifestant de 48 ans, père de 3 enfants, originaire de Guenzet (Béjaïa), a été terrassé par une crise cardiaque en pleine marche à Alger du 14^e vendredi du mouvement populaire. Il a été enterré au cimetière d'El Madania, accompagné à sa dernière demeure par une foule immense qui a tenu à faire le déplacement de l'honneur du 3^e martyr de la révolution du Soudra. Il est fidèle à son combat jusqu'au bout à savoir lutter pour une Algérie moderne et démocratique, qui ne peut être la copure avec le système qui l'a mené à ces abîmes et les incertitudes. D'après les témoignages de ceux qui l'ont connu et qui ont fait un petit bout de chemin de vie avec lui, il disait : «Je n'ai raté aucune marche, donc je continuerai jusqu'à mon dernier souffle.» Un signe prémoniteur sur la trajectoire que va prendre sa destinée. L'Algérie au cœur, le combat pour la démocratie aux tripes, armé de ses convictions et de sa détermination à en finir avec

volonté de continuer la lutte pacifique jusqu'à la disparition définitive du système politique algérien et de tous ses symboles. En effet, en ce 14^e vendredi consécutif, il était 18h, quand les citoyens ont commencé à converger sur l'esplanade de la bibliothèque municipale pour le rendez-vous hebdomadaire du hirak avant d'entamer leur marche à travers les artères de la ville. En effet, cette fois, malgré le soleil tapant baignant dans un ciel clair sans nuage et sous une chaleur torride d'une température oscillant entre 39 et 41°C, et de surcroît avec le feld de rigueur, ils étaient environ 200 manifestants à avoir battu le pavé. Tous ces facteurs n'ont pas affaibli, ne serait-ce que d'un iota, la détermination des manifestants à aller jusqu'à la satisfaction totale des revendications, en l'occurrence le départ du gouvernement et des «28», ainsi que le rejet de la présidentielle du 4 juillet. Le groupe était composé en majorité de jeunes et quelques femmes qui scandaient en chœur : «Silmya-Silmya», «La lil Intikhabat 4 juillet», «Daoula Madaniya machi Agskaryya». Quant à celles et ceux qui n'ont pas pu prendre part cette fois à la marche (pour des raisons de climat et de santé), leur participation s'est faite par voie virtuelle à travers leurs réseaux sociaux. Par ailleurs, des membres du hirak se sont mis d'accord sur l'organisation d'une rencontre hebdomadaire tous les samedis sur l'esplanade de la bibliothèque. Ce lieu est devenu le symbole du hirak. Il est posté par Adraris ce que la Grande-Poste représente pour les Algériens. Le but des rencontres du samedi est de débattre des événements et de l'évolution de la situation politique et économique du pays. La première rencontre a défilé en lieu samedi dernier.

ans, vendredi 19 avril, des suites d'une hémorragie interne et de blessures à la tête après avoir reçu des coups de la part de policiers lors de la grande manifestation du mardi 12 avril. Il avait été battu par des agents de police, selon le témoignage d'un secouriste bénévole qui a recueilli ses derniers moments avant qu'il ne perde complètement connaissance.



PHOTO : D. P. Nabil Asfirane

SYSTÈME
DEGAGE

Kamel Benckhalui

dans la rue pour exprimer leur ras-le-bol, fait des restrictions à la liberté d'opinion et de réunion allant crescendo par les régimes successifs. C'est ainsi que des millions d'Algériens observent, depuis le 22 février 2019, dans la capitale et dans les différentes villes du pays, des marches pacifiques riches en slogans et en couleurs, réclamant le départ des tenants actuels du pouvoir et faisant appel à de nouvelles institutions à même de donner un souffle nouveau à la vie politique du pays, longtemps monopolisée par le parti unique qui n'a pu, même à l'avènement du multipartisme, se redresser et s'affirmer en raison des prérogatives exorbitantes détenues par l'Exécutif, non soumis efficacement à un contrôle par un Parlement fort et, de surcroît, en l'absence d'une justice réellement indépendante, apte à s'auto-saisir. C'est ce défaut d'équilibre dans le fonctionnement des organes constitutionnels qui a rendu fragile la mission des différentes institutions et

de tout le système sur de nouvelles bases, fondatrices de la II^e République. Ceci étant, après 3 mois de «hirak», force est de reconnaître que ce mouvement populaire a gagné en maturité politique et qu'il échoit dès lors au pouvoir actuel de répondre à son appel sorti du plus profond de ses entrailles. Ce sera ainsi justice faite à l'application des articles 7 et 8 de la Loi fondamentale exprimant la volonté populaire. A l'inverse, le pouvoir s'accroche seulement à l'alinéa 6 de l'article 102 de ladite Loi, pour fixer la date de l'élection présidentielle au 4 juillet 2019. Or, les Algériens résument massivement ces élections, pièce maîtresse de la feuille de route que le président de la République par intérim et le vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP veulent faire passer à tout prix. Quid alors des articles 7 et 8 de la Constitution ? Ils semblent ignorés par le pouvoir alors qu'ils jouissent de la primauté quant à la source du pouvoir et l'origine de la souveraineté populaire.

a pourvoir au poste de chef de l'Etat en cas de son empêchement à exercer ses fonctions pour cause de maladie grave et durable ou en cas de démission. Or, cet article est rejeté par le peuple pour avoir été ignoré durant plusieurs années par les tenants du pouvoir quant à la déclaration d'empêchement du chef de l'Etat comme tout le monde le sait. Il y a donc dans le cas algérien conflit entre les articles 7 et 8 de la Constitution, d'une part, et l'article 102 du même texte, d'autre part. Dans ce cas, l'aspect procédural prévu à l'article 102/6 cède place à la substance, source et repère de la souveraineté populaire qu'expriment les articles 7 et 8. C'est sera être à l'écoute du peuple.

On a beau objecter que faire droit à ce vœu serait de nature à conduire à un vide constitutionnel préjudiciable au pays. Faut-il alors faire la sourde oreille aux revendications hautement politiques ? Le faire serait prendre le risque d'une violation d'un principe constitutionnel et cardinal aux conséquences plus grandes pour la vie politique du pays. Dès lors, il serait plus sage de faire droit à la parole du peuple en lui permettant d'organiser la période de transition qu'il réclame en choisissant ses représentants dans les organes qu'il est appelé à installer et dont l'appellation, la composition et la mission seront laissées aux soins des figures que le «hirak» aura à désigner.

Les organes de cette période transitoire auront pour mission de concrétiser le vœu du peuple, l'élection d'une Assemblée constituante chargée de la rédaction d'une nouvelle Constitution qui tiennent compte des aspirations et revendications populaires, un texte qui réduise les prérogatives présidentielles par la limitation de nombre de mandats, l'attribution au Parlement d'un rôle plus grand en matière de contrôle de l'Exécutif et le renforcement de l'indépendance de la magistrature. En plus de ces trois pouvoirs constitutionnels, il y a lieu de réactiver la

MILLIONS D'ALGÉRIENS DANS LA RUE POUR EXPRIMER LEUR RAS-LE-BOL, APRÈS UN SILENCE LONGTEMPS OBSERVÉ DU FAIT DES RESTRICTIONS À LA LIBERTÉ D'OPINION ET DE RÉUNION ALLANT CRESCENDO PAR LES RÉGIMES SUCCESSIFS. C'EST AINSI QUE DES MILLIONS D'ALGÉRIENS OBSERVENT, DEPUIS LE 22 FÉVRIER 2019, DANS LA CAPITALE ET DANS LES DIFFÉRENTES VILLES DU PAYS, DES MARCHES PACIFIQUES RICHES EN SLOGANS ET EN COULEURS, RÉCLAMANT LE DÉPART DES TENANTS ACTUELS DU POUVOIR...

Cour des comptes en la dotant de plus de moyens pour pouvoir s'acquitter de sa mission de contrôle des dépenses publiques et donner suite à ses rapports. Ces mesures d'ordre institutionnel doivent être accompagnées de la moralisation sans faille de la vie publique par l'abandon des pratiques condamnables que sont le «zaimisme», le régionalisme, le favoritisme, le clientélisme, l'achat de la paix sociale, source de dépendance et d'inertie dominant au citoyen un statut de mineur, et biens d'autres procédés. De cette manière, le peuple aura vu son vœu exaucé et la confiance, capitale entre dirigeants et citoyens, rétablie avec ses gouvernants.

A. Z.

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

lance les premiers abonnements à son édition numérique, pour les détenteurs de cartes CIB

pour **300 DA** par mois recevez dès **6h** du matin votre journal en **PDF**

Abonnez-vous

pour toute réclamation, veuillez écrire à : reclamations@elwatan.com

En partenariat avec AGB
البنك التجاري
Gulf Bank Algérie

ENTRETIEN

MADJID BENCHIKH. Professeur émérite à l'Université de Cergy-Pontoise «Nous ne sommes qu'au tout début

Le professeur Madjid Benchikh dresse, dans cet entretien, un bilan du «soulèvement populaire» comme il l'appelle, après trois mois de mobilisation ininterrompue. L'auteur de *Algérie : un système politique militarisé* analyse également le rôle du commandement militaire dans la gestion de l'après-Bouteflika.

Le juriste estime que sortir de l'ordre constitutionnel actuel ne va pas propulser le pays dans le chaos mais, au contraire, «ouvrir la voie à des institutions de transition démocratique susceptibles de redonner espoir au peuple». Il évoque, par ailleurs, son rôle au sein de la société civile pour l'élaboration d'un plan de transition consensuel, qui pourrait constituer une alternative sérieuse à la tenue d'une élection présidentielle condamnée à l'échec, et jeter les fondements de la nouvelle République.

Entretien réalisé par Mustapha Benfodil

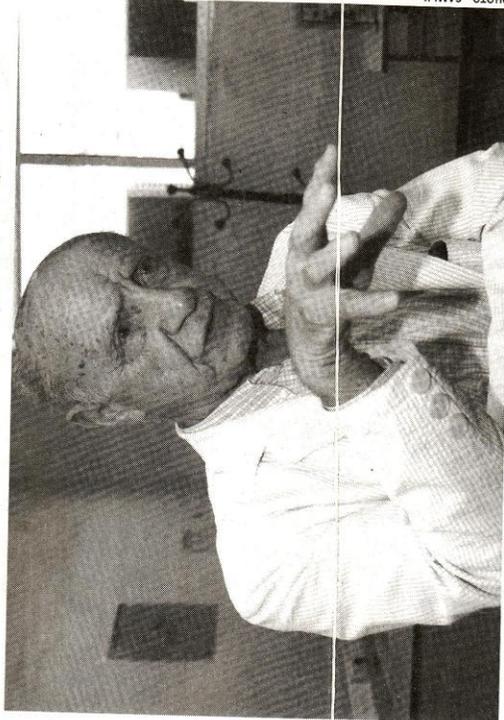
Nous en sommes à plus de trois mois de mobilisation populaire pour un changement radical du système politique. Quel bilan faites-vous du hirak, professeur ?

La mobilisation populaire a obtenu des victoires d'étape importantes qui doivent être soulignées. Le hirak est devenu rapidement un véritable soulèvement populaire qui montre un peuple debout, qui affirme sa dignité et

décideurs de se rapprocher de ceux qui lutent pour une transition démocratique et pas seulement de chanter la beauté du hirak pour ensuite le poignarder dans le dos. Ce n'est pas intelligent, ni même honnête. Cela ne mène à rien de constructif.

Tout bien considéré, il n'y a donc aucun danger à annuler les élections. Cela va diminuer la pression, et, du coup, permettra d'engager un dialogue avec la société civile, avec les syndicats autonomes, avec les personnalités indépendantes qui aspirent à la construction de la démocratie et peuvent, dès lors, apporter leur contribution à cette construction. Moi, je suis sûr que ce n'est pas se projeter dans le vide que d'aller dans cette direction mais, au contraire, s'engager dans la voie de la construction d'une nouvelle République qui reposera sur l'adhésion des populations. Cette adhésion transformera la nature de l'Etat sur les plans politique et juridique. Le peuple veut que les services publics fonctionnent bien, que les chemins de fer fonctionnent bien, que les transports fonctionnent bien, que la poste fonctionne bien, que la police accomplisse convenablement son travail, que la justice soit indépendante et «juste»... C'est cela l'Etat. Ce sont là les services publics principaux qui forment la colonne vertébrale de l'Etat. Et le peuple veut les protéger comme il le montre chaque vendredi. Par conséquent, si on avance dans la réalisation des aspirations de la population, portées par le soulèvement populaire, nous irons vers un Etat plus fort, plus solide que jamais. J'appelle le commandement militaire à réfléchir aux effets bénéfiques qui résultent de la confiance du peuple dans son Etat pour l'accroissement des missions traditionnelles de toute armée moderne. Je l'appelle à engager

PHOTO : SAMI K



«RENONCER À L'ORGANISATION DE L'ÉLECTION DU 4 JUILLET C'EST, NON PAS AVANCER VERS LE CHAOS, MAIS, AU CONTRAIRE, ENGAGER UN PROCESSUS POLITIQUE QUI PERMETTRAIT DE

d'avancer que de reculer. La mobilisation doit continuer, y compris durant la transition démocratique. Elle doit garder sa force, sa détermination et surtout son intelligence pour répondre de façon appropriée aux manœuvres des tenants du système et tenir sur une longue période. Les derniers vendredis ont montré que, malgré le Ramadan, le peuple sait faire la part des manœuvres et des luttes de clans relatives par exemple aux arrestations de ceux qui ont perdu le pouvoir. Le peuple montre qu'il reste concentré sur l'essentiel : il veut résolument obtenir le changement du système. C'est le

voies des changements politiques. Tout à fait.

revenu que les gros numéros et les inerties démocratiques. C'est un véritable soulèvement parce que le peuple, en se mettant debout, désigne clairement son objectif : abattre le système autoritaire qui l'étouffait. Debout, il regarde non seulement devant lui mais aussi vers l'horizon. Il a des lors des perspectives que ne définissent pas toujours les «biraks» : il revendique un Etat démocratique. C'est un soulèvement populaire qui peut demain devenir une véritable révolution.

Le soulèvement a forcé Bouteflika à renoncer au 5^e mandat, puis à la prolongation du 4^e. Il l'a forcé à la démission. Il a même forcé le commandement militaire qui a, jusque-là, soutenu très clairement le 5^e mandat, à intervenir pour demander le départ de Bouteflika. La mobilisation populaire a donc bouleversé les données de la scène politique. Elle a perturbé le système politique autoritaire sans cependant le traverser. Il convient maintenant de se mobiliser pour obtenir le plus important et le plus difficile qui est le changement radical du système. Continuer à se mobiliser doit être le maître-mot pour aller vers une transition démocratique. Un peu comme le Romain Scipion l'Africain qui répétait toujours qu'il fallait détruire Carthage pour se rendre maître de la Méditerranée, le soulèvement populaire doit se mobiliser encore et toujours pour «dégager» le système autoritaire.

Ce soulèvement est ainsi porteur d'espoir. On peut déjà penser à plusieurs conséquences politiques pour l'avenir. Je pense notamment que l'arrive, des difficultés à soumettre les populations. Ils ne pourront pas mettre en prison une grande partie de la jeunesse. Les partis politiques actuels seront probablement balayés, d'autant qu'ils sont pour la plupart très peu représentatifs. Le vieux doyen que je suis, pour reprendre le mot d'un journaliste, considère que ce soulèvement populaire obligera quiconque voudra gouverner à donner un vrai «coup de jeune» aux institutions politiques, économiques et sociales. A tous points de vue, ce soulèvement marque un tournant dans la vie politique dans notre pays. Le commandement militaire et les gouvernements devront en tenir compte...

Il reste cependant beaucoup à faire. Nous

des peuples qui se mettent debout, de concentrer leurs énergies sur les objectifs essentiels.

Tous les vendredis, les Algériens expriment clairement leur rejet de l'élection présidentielle du 4 juillet. De son côté, M. Gaïd Salah nous signifie qu'en dehors du scrutin, c'est le chaos, en laissant entendre qu'une situation de vide constitutionnel pourrait être fatale pour notre pays. Objectivement, quelles pourraient être les conséquences d'un deuxième report de l'élection présidentielle ?

Renoncer à l'organisation des élections du 4 juillet c'est, non pas avancer vers le chaos, mais, au contraire, engager un processus politique qui permettrait de quitter un ordre constitutionnel autoritaire et sans légitimité populaire pour construire un ordre qui répond aux aspirations de notre peuple et notamment de sa jeunesse. Renoncer à l'élection du 4 juillet signifierait que l'état-major se résout à abandonner des positions qui le mènent droit dans le mur. On est donc loin de l'idée selon laquelle se dégage de cette application catastrophique de l'article 102, c'est entrer dans un vide juridique ou une situation de chaos dans l'organisation de l'Etat. J'entends même des juristes qui ont préconisé le recours à l'article 102 reconnaissant maintenant l'impassé à laquelle il conduit.

Aujourd'hui, le vide est représenté par les institutions qui reposent sur la Constitution actuelle. Cette Constitution et ses institutions ont objectivement couvert les dérives du système politique et des gouvernements vers la corruption et l'arbitraire, avec l'appui de toutes les forces qui ont construit le système et l'intervention des oligarchies qui en profitent. C'est là un système bloqué devenu dangereux pour l'essor du peuple algérien et pour le développement de l'Algérie. Actuellement, ces institutions ne se réunissent même pas. Elles sont inutiles. Il est urgent de les abandonner. Qui peut croire qu'une Assemblée nationale depuis longtemps discréditée et mal édue et un Sénat qui est une insulte à la démocratie, notamment par l'existence de son tiers présidentiel, sont des institutions parlementaires dignes de ce nom. Le peuple les associe aux quotas de députés et de sénateurs fixés par les

QUITTER UN ORDRE CONSTITUTIONNEL AUTORITAIRE ET SANS LÉGITIMITÉ POPULAIRE POUR CONSTRUIRE UN ORDRE QUI RÉPOND AUX ASPIRATIONS DE NOTRE PEUPLE ET NOTAMMENT DE SA JEUNESSE...»

désignant les sacs noirs dans lesquels les nouveaux riches distribuent l'argent destiné à pervertir les élections et l'élaboration des décisions. Tout cela milite pour la dissolution immédiate de ces institutions pour ouvrir la voie à des institutions de transition démocratique susceptibles de redonner espoir au peuple. C'est cela «accompagner», effectivement, et non en paroles, les revendications du soulèvement populaire. Continuer à vouloir organiser ces élections contre la volonté mille fois exprimée par des dizaines de millions d'Algériens et maintenir Bensalah, Bedoui, le Parlement et le Conseil constitutionnel, indique un attachement au système actuel sur lequel il est légitime de s'interroger. Surtout lorsque de tels discours viennent de ceux qui ont soutenu le 4^e et le 5^e mandats. Les Algériens qui manifestent savent bien comment a été édifié le système et qui en profite. C'est tout cela qui fait que les discours de Gaïd Salah sont hors sol et nient la réalité. Le commandement serait-il obnubilé par les avantages qu'il tire d'un système qu'il a toujours dominé ? Il risquerait alors de retomber dans les dérives du Président déchu.

On aboutit ainsi forcément à des analyses politiques faibles ou inconsistantes. Mais en même temps, tout cela est évidemment dommageable pour notre pays. Il est même dangereux pour aujourd'hui et pour l'avenir, de ne pas avoir des décideurs capables de montrer une vision, sur la base d'une analyse politique sérieuse, basée sur l'histoire du système politique et soucieuse de comprendre les raisons de la mobilisation populaire contre le système

système politique qui nous a conduit aux dérives que l'on sait.

Vous avez toujours insisté sur le fait que le régime politique en Algérie est une «démocratie de façade», et qu'il y a une «oppression de l'emprise de l'armée sur le système politique». Cette question est d'ailleurs au cœur de votre livre Algérie : un système politique militariste. Quelle lecture faites-vous du rôle de l'armée dans la gestion de l'après-Bouteflika ? Gaïd Salah peut-il lâcher du lest, selon vous, et accepter d'aller vers une véritable transition démocratique, lui qui semble très attaché à la légalité constitutionnelle en rejetant toute solution «politique» ?

Le passage à une démocratie implique que le commandement militaire ne sera plus au centre du pouvoir. Cela signifie la fin d'un système qui organise son emprise sur les principales institutions et sur la vie politique. Le commandement militaire organise cette emprise tout en se mettant à l'arrière-plan du système politique, sans gouverner au-devant de la scène, c'est-à-dire apparemment sans gérer lui-même les ministères et les entreprises. Et ce fonctionnement date depuis l'indépendance du pays. A partir de 1989, on a un texte constitutionnel de type démocratique, mais le maintien de l'emprise du commandement militaire sur la vie politique ne permet d'aboutir qu'à une démocratie de façade.

L'emprise s'exerce d'abord par le fait que c'est toujours le commandement militaire qui choisit la pièce maîtresse du système, c'est-à-dire le chef de l'Etat, puis le fait être avec des élections truquées. Tous les chefs de l'Etat en Algérie ont été désignés de cette manière. C'est le commandement militaire qui a ramené Ben Bella, qui a désigné Chadli, Boudiaf, Liamine Zeroul, et aussi celui qui vient de partir (Bouteflika, ndr)... On est d'emblée au cœur de la militarisation du système.

Mais il y a plus et peut-être encore plus important. Le commandement militaire a mis à sa disposition, pour tout ce qui concerne l'élaboration des grandes décisions politiques, la Sécurité militaire, devenue par la suite DRS. Le DRS constitue à ce titre l'organisme qui s'occupe «du politique», au service du

ENTRETIEN

et ancien doyen de la Faculté de droit d'Alger de la lutte pour la démocratie»

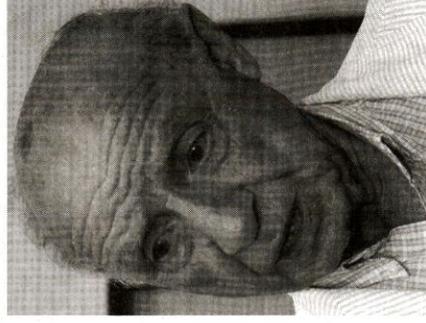
politique le plus important du pays. Il est partout représenté, non seulement dans des quartiers, mais également dans des entreprises, dans les ministères, dans les wilayas, etc. Il est, d'une part, l'œil, c'est-à-dire celui qui surveille la société et, s'il y a lieu, les personnalités et renseigne les gouvernements sur ce qui se passe dans le pays, et, d'autre part, l'aiguillon, puisque c'est lui qui fait les analyses relatives à la situation politique du pays pour les tenants du système. Ce faisant, il indique les directions à suivre, il aiguillonne, il dirige d'une certaine manière ou imprime sa marque. Cela ne veut pas dire qu'il envoie des ordres à tel ou tel ministre, non. Il dit, voilà ce qui se passe, ma vision m'indique ceci, et voilà ce qui semble se dégrader. Et ceux qui ont le droit de participer à la formation de la décision politique savent donc, sur la base des analyses du DRS, quel est l'état du pays et quelle direction il faudra suivre. On signalera, sans pouvoir les développer ici, les limites et les insuffisances de telles analyses, leur pauvreté et leurs dangers. Parfois, le DRS s'est trompé lourdement dans certaines situations. Il s'est notamment trompé lourdement lorsqu'il pensait que le FIS ne gagnerait pas les élections de décembre 1991, ce qu'il a avoué. Chadi lui-même quelques années plus tard. Il convient dans ces conditions de bien voir que si ce système de contrôle politique de la société n'est pas démantelé, aucun processus démocratique ne peut être engagé. Les différents animateurs du soulèvement populaire et, plus généralement les acteurs politiques et même les journalistes et les analystes, ne doivent pas l'oublier. C'est là un aspect fondamental de la préparation de la transition démocratique. C'est l'une des raisons qui militent pour une transition démocratique d'au moins une année.

Cette connaissance de la nature du système politique actuel est indispensable pour quiconque veut parler du rôle de l'armée

et ensuite on vient exiger des structures et des représentants. Il n'y aura pas de représentants ni de structure de ce que l'on appelle le «chirak» et que j'appelle «soulèvement populaire» parce qu'il est maintenant impossible de plaquer une organisation et des noms sur un mouvement qui a été créé de manière générale pour répondre avec les moyens dont on dispose aux abus de pouvoir d'un système oppressif. Ceux qui demandent des structures et des chefs sont pour la plupart des personnes qui n'ont pas cherché à analyser et comprendre les conditions d'émergence du soulèvement populaire.

Du côté des tenants du système, il s'agit d'une manœuvre ou d'une argumentation spéciale pour couvrir l'absence de volonté d'aller au dialogue pour rechercher une solution politique à la crise et au blocage d'un système dont ils sont la colonne vertébrale.

L'impossibilité de plaquer des noms et une structure sur le mouvement populaire, à moins, consciemment ou inconsciemment, de vouloir le cesser, ne veut pas dire que les mondes associatif, syndical et politique autonomes ne doivent pas travailler, approfondir les revendications et s'organiser ou se restructurer. Les universitaires et les étudiants, les militants associatifs et les travailleurs devront agir dans ce sens. Leurs apports peuvent être décisifs. A titre d'exemple, pour les actions des semaines et des mois prochains, l'approfondissement de la lutte des juges, des avocats, des militants conscients de l'UGTA, des maires, des journalistes et d'autres secteurs, permet de préparer le mouvement associatif au fonctionnement du véritable système politique démocratique de demain. C'est ce qu'en effet il n'y a pas de système politique démocratique sans l'existence de multiples contre-pouvoirs. Toutes ces luttes, non seulement donnent un corps au soulèvement populaire, mais dessinent



Bio express

Eminent juriste de renommée internationale, le professeur Madjid Benchikh est l'ancien doyen de la Faculté de droit d'Alger. Il est également professeur émérite et ancien directeur de l'Ecole doctorale de droit et des Sciences humaines de l'Université de Cergy-Pontoise (Paris, Val d'Oise). Le professeur Madjid Benchikh a publié plusieurs ouvrages. Il est notamment l'auteur de *Algérie : un système politique militarisé* (Paris, L'Harmattan 2003) et *Droit International Public* (Casbah Editions et Apopsix Editions,

système politique autoritaire actuel à un système démocratique, basé sur des élections libres, la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, le respect des droits humains tels qu'ils découlent de la Déclaration universelle des droits humains et des conventions internationales ratifiées par l'Algérie...».

Il appartient maintenant aux tenants du système de désigner les personnes crédibles et honnêtes qui pourraient négocier avec, notamment, les représentants du mouvement associatif. Voilà une possibilité de sortie de crise.

Il faut aussi des gestes forts, c'est-à-dire des mesures politiques pour mettre fin aux lois antidémocratiques. Il faut cesser la répression, ouvrir les médias aux débats libres, en finir avec les organisations de masse aux ordres, cesser d'instrumentaliser la justice...

De son côté, le peuple doit continuer à se mobiliser comme il le fait actuellement, dans différents secteurs en semaine (étudiants, avocats, juges, travailleurs...) et continuer à défiler dans des marches nationales fortes, massives, déterminées, le vendredi. Parce que c'est ça qui va faire pencher le rapport de force en faveur de ceux qui vont négocier au nom du mouvement populaire. C'est cela qui leur donnera la capacité de dire oui ou non, «on n'accepte pas telle chose, le peuple veut telle chose, donnez-nous des éléments qui permettent de commencer au moins à satisfaire les revendications populaires...».

Depuis quelques jours, les initiatives et propositions de sortie de crise se multiplient, dont celle de Tuleb-Benlyelles-El Yahia Abdennour. On note que ces initiatives s'accroissent toutes sur le rejet d'une présidentielle à court terme et sur le principe de la mise en place d'un processus de transition consensuel. Cependant, un gros point de

PHOTO : SAMY K

CONTRIBUTION

Réappropriation de la Révolution algérienne et /ou de l'indépendance

Par M^{me} Aït-Zaï Nadia

CIDDEF

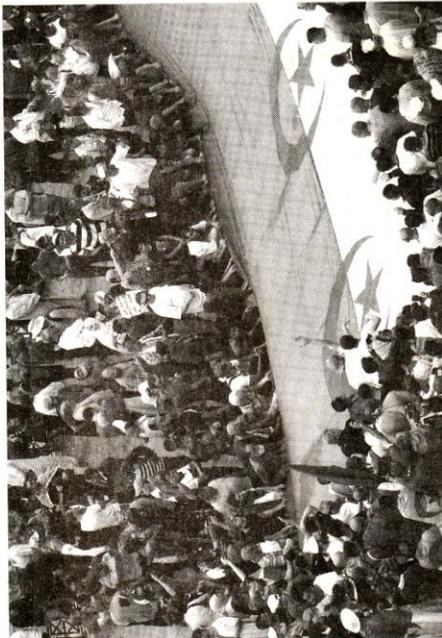
Le mouvement, le hirak, le sursaut, la Révolution du sourire, comment dénommer ce qui se passe en Algérie ?

Le cinquième mandat est ce qui a fait déborder le vase. Un Président en état d'incapacité de gouverner déclare se présenter de nouveau à la magistrature suprême du pays, alors que quelques mois auparavant, ses fidèles vénéraient son portrait, son cadre, à défaut de l'avoir en face d'eux ou avec eux. En spectateurs de cette mascarade, nous disions notre humiliation en silence, particulièrement lorsque des chefs d'Etat rencontraient le Président en exercice et qui au sortir de l'entrevue exprimaient leur satisfaction de l'avoir vu en bon état d'alerte, dicit François Hollande. Imaginez la suite, ces personnalités commentant en privé leur rencontre...

Le peuple, ma génération, les partis politiques, spectateurs de cette mascarade, avaient du mal à exprimer leur refus du cinquième mandat pour des raisons multiples. La peur de revivre les années noires de violence qui ont conduit à la perte de plus de 200 000 morts, les calculs politiques de la classe politique, incapable de s'entendre ou de s'unir autour d'une feuille de route commune et ou aucune femme n'a participé, hormis Louiza Hanoune, la menace brandie par le système, *«l'Algérie sera comme*

protectrice, se transforme en détentricrice de la morale conservatrice voulue par le Code de la famille. La policière a bien intériorisé ce comportement de dépendance de la femme au groupe, à la communauté. Le communiqué de la police justifie la fouille corporelle des quatre citoyennes, *«comme une mesure qui consiste à ôter tout élément pouvant être utilisé par les personnes interpellées contre elles-mêmes ou contre autrui»*. Le communiqué est maladroit, surtout lorsqu'il évoque le *«contre elles-mêmes»*, les filles ont manifesté, ce n'était pas des folles en crise ou des suicidaires. Le message était-il de nous faire comprendre que les femmes n'ont pas de raison ? Idée fortement ancrée dans les consciences et appliquée, puisque nous ne pouvons pas témoigner dans des actes officiels. Il nous est interdit de le faire, et ce, sans base légale, interdiction appliquée dès la promulgation du Code de la famille et surtout en référence à la tradition musulmane.

Peuvent-elles, peut-on être des citoyennes, des individus quand leur liberté, notre liberté est confisquée, contrôlée, hypothéquée et subordonnée à l'autorité du père, du frère, du mari ? Il ne s'agit pas de clamer ce droit constitutionnel, il faut le rendre effectif, l'exercer, ne pas avoir peur de le faire. Des étudiantes en conclave à Constantine, pour un débat sur le prolongement de la grève, ont soulevé les interdits familiaux auxquels elles sont confrontées, retour au domicile pour celles qui habitent hors de la wilaya d'étude si elles n'ont pas cours. Elles sont conscientes, réfléchissent, il faut qu'elles démissionnent elles-mêmes ce qu'elles veulent être.



UNE JEUNESSE QUE L'ON CROYAIT PERDUE, DÉMOBILISÉE, DÉPOLITISÉE, S'EST AVÉRÉE UNE JEUNESSE CRÉATIVE, INNOVANTE, DRÔLE, FESTIVE, AYANT DU RESSORT. IL N'Y A

PHOTO: SAMMIK

dans la rue. Les tensions se sont tues, les idéologies identitaires également, même si elles s'expriment en silence. (drapeau berbère). L'Algérie dans sa diversité est redevenue une et indivisible. La femme a trouvé sa place dans ce mouvement communautaire.

A partir du 8 mars, Journée internationale de la femme, des femmes ont manifesté en brandissant des banderoles dont les slogans portaient sur la scène publique des revendications féministes. L'abrogation du Code de la famille et l'application de l'égalité des droits entre les

d'entre les militants engagés, ou la menace tout court de vous priver de votre liberté non sans pour autant vous avoir au passage traité de traître à l'Etat algérien, car les décideurs se sont sentis dépossédés du nationalisme et de la distribution des bons points à ceux qui les suivent.

Mais voilà, à la grande surprise de tous, des jeunes se sont réappropriés l'espace public longtemps confisqué par le pouvoir, faisant dire à Benjamin Stora : « *Incontestablement, il s'agit d'une page d'histoire très importante de l'Algérie contemporaine qui nous renvoie aux grandes fêtes de l'été 62, les fêtes de l'indépendance.* » Il ajoute : « *Il ne faut pas oublier que la Révolution algérienne est le fait des jeunes.* »

Une jeunesse que l'on croyait perdue, démobilitée, dépolitisée s'est avérée être une jeunesse créative, innovante, drôle, festive, ayant du ressort. Il n'y a qu'un seul 5, c'est celui de Chanel, a écrit un jeune sur sa pancarte.

Deuxième Révolution, deuxième République, continuité de la Révolution algérienne, ou alors simplement réappropriation de l'indépendance ?

Leurs mots d'ordre, hormis le refus du 5^e mandat, le départ du système, des tenants du pouvoir, le départ des trois B, c'est aussi et surtout l'Etat de droit, la liberté, l'abolition des privilèges, la justice sociale, la redistribution des richesses du pays, l'égalité des chances. Grâce à eux, nous nous sentons délestés d'un poids trop longtemps porté sur nos épaules, les courbant et redressées grâce à leur énergie. Nous avons retrouvé la parole et recouvré notre dignité.

Cette jeunesse n'est-elle composée que de jeunes hommes ? Non, les femmes, tous âges confondus, ont massivement rejoint, investi, ce mouvement de révolte, particulièrement les étudiantes et les jeunes militantes du mouvement associatif, ainsi que les femmes des corporations professionnelles, avocats, médecins et autres. Ce qui donne la force au mouvement et son caractère pacifique, c'est la présence des personnes âgées, femmes et hommes, des familles, des bébés et enfants. Les Algériens, de toutes conditions sociales, se côtoient, se parlent et s'initient au vivre-ensemble en se découvrant et en s'entraînant

hommes et les femmes. A l'origine, un mouvement de femmes a demandé l'abrogation de la clause de pardon relative à l'article 341 bis du Code pénal promulgué dans le cadre de la loi contre les violences faites aux femmes. Oran et les autres wilayas n'étaient pas en reste de la célébration de cette journée devenue revendicative et non festive.

Le vendredi 29 mars à Alger, des hommes ont agressé, verbalement et physiquement, le groupe du collectif de femmes algériennes pour un changement vers l'égalité, qui manifestait à Alger-Centre, debout sur le trottoir, dans un carré appelé carré féministe, près de la fac centrale.

Ce n'est pas le moment. Vous divisez le mouvement, un seul mot d'ordre. « Non au cinquième mandat », criaient les hommes, je dirais les meneurs. Les banderoles furent arrachées, des femmes agressées verbalement, frappées et arrosées d'eau pour les disperser. Silmia, Silmia, criaient les femmes agressées, terme utilisé par l'ensemble des manifestants pour donner un caractère pacifique au mouvement et ne pas répondre aux provocations des services de sécurité, sauf que dans cette situation, les policiers présents sollicités ne sont pas intervenus.

« Ce n'est pas le moment » est aussi brandi par des femmes, qui souhaiteraient voir partir le système d'abord et instaurer l'Etat de droit ou l'égalité s'instaurerait naturellement. Cela nous rappelle les discours politiques des années 1976, où il était écrit : « La femme algérienne en participant au développement économique du pays accèderait à l'égalité », Mohamed Harbi répliquait : « C'est un euphémisme de croire, de penser que parce que la femme algérienne a participé à la libération du pays elle aurait acquis sa liberté. »

Une moujahidate, Baya Hocine, dans le même sillage, déclare : « *Nous avons franchi les digues de la tradition en rejoignant les maquis, en 1962, les digues se sont refermées sur nous.* »

Est-il de tradition de voir les femmes défiler, participer à des mouvements, ou bien entendu, il faut se souvenir des années 1962, 1990, 1995, 2000, pour se faire une idée de l'engagement politique des femmes, qui gardent en mémoire et comme modèles les moujahidates, à l'instar de Hassiba Ben Bouali, morte à 17 ans, de Djamilia Bouazza, déçédée, de Djamilia Bouhired, de Louizette Ighil Ahriz, qui se sont

CELUI DE CHANEL, A ÉCRIT UN JEUNE SUR SA PANCARTE. DEUXIÈME RÉVOLUTION, CONTINUITÉ DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE, OU ALORS SIMPLEMENT RÉAPPROPRIATION DE L'INDÉPENDANCE ?

mêlés aux manifestants, rappelant au passage la confiscation de l'indépendance de l'Algérie.

Le pays est en péril, je le défends, je n'attends pas la permission de mes tuteurs, je brave l'interdit, disaient les moujahidate et militants. A ces périodes et cela ressemble étrangement à aujourd'hui, lorsqu'on mettait en avant les droits des femmes, l'abrogation du Code de la famille, ou nous rétorquait : « *Ce n'est pas le moment.* » Ce n'est jamais le moment de penser, de réfléchir la citoyenneté de la femme dans l'espace privé au même titre que celle de l'homme, il faut se taire, on serait tenté d'adopter la maxime : « Cachez ce que je ne saurais voir. »

Liberté, scandent les jeunes hommes et jeunes femmes. Comment la réfléchirissent-ils ? Si cette liberté, cette égalité n'est pas réfléchie dans le cadre d'un choix rapide d'un projet de société, elle risque, comme à l'indépendance en 1962 et durant les années de brasse en 1995 de devenir éphémère, transparente, être comme dit l'adage arabe : « *Hibra ala Ouatrek.* »

Liberté de manifester dans les rues les jours de semaine, les filles l'ont appris à leurs dépens. Elles ont été arrêtées, conduites au commissariat et mises à nu pour une fouille, alors que les hommes qui ont été arrêtés ne l'ont pas été.

La fouille fut-elle délibérée ? Fut-elle faite par une femme policière pour les humilier, pour leur rappeler leur condition de femme, pour amahilier leur liberté ? Si oui, c'est alors une liberté qui appartiendrait en prolongement de la famille à l'institution qui, au lieu d'être

de février 2019, consacrée aux jeunes (8,76 millions de jeunes ont moins de 25 ans pour une population de 42 millions d'habitants), a révélé que « *à très majoritairement, la jeunesse algérienne approuve la séparation de la religion et de l'Etat.* » Deux tiers des jeunes interrogés sont contre l'interférence du religieux dans la vie politique. La répartition des réponses par genre donne 63% pour les filles, 67% pour les garçons.

L'enquête révèle que très peu de jeunes accordent confiance en leurs institutions et la politique partisane peu attractive, ce qui explique les exclusions des partis politiques du mouvement de manifestation et les mots d'ordre contre le système.

Seront-ils entendus, avec qui négocier, avec qui dialoguer, leurs demandes se transformeront-elles en un projet de société ? Quelqu'un a dit que tous les mots d'ordre réunis dans ce mouvement peuvent être compilés et transformés en Constitution.

Respect des droits individuels, liberté, égalité en droits entre les hommes et les femmes, séparation des trois pouvoirs, transparence, état de droit, justice sociale, distribution équitable des richesses, souveraineté du peuple.

Le mouvement ne veut pas se doter de leader de peur de voir celui-ci être phagocité, les jeunes filles et garçons sont à l'affût, selon leur propos, de toute personne qui veut surfer sur la vague. Personne n'ose dire, je représente le mouvement. Ils doivent tous partir, « *Imahabu Gaab,* scandent les manifestants.

À la douzième sortie, les demandes sont les mêmes, départ du système, des propositions de sortie de crise sont proposées par différents groupes, mais les dirigeants, jusque-là, restent sourds aux sollicitations des citoyens.

La solution constitutionnelle est dépassée, il reste la solution politique, la négociation d'ou ne doivent pas être exclus les jeunes et les femmes.

Pour les femmes, la résolution 13/25 l'exige. La résolution impose aux différentes parties en conflit de respecter les droits des femmes et de soutenir leur participation aux négociations de paix et à la reconstruction post-conflit.

A. Z. N.

CULTURE

CONCERT DE NASSIMA CHABANE ET CHAOU ABDELKADER À LA SALLE AFRIQUE, À ALGER

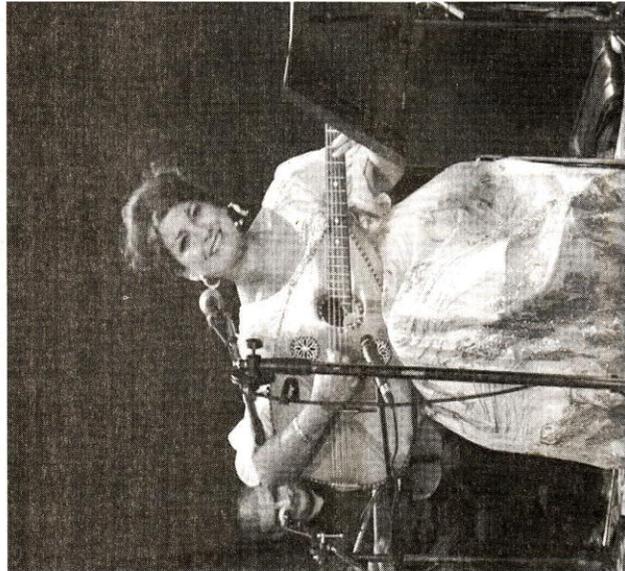
UN DUO CHIC

● La salle Afrique, durant ce mois de Ramadhan, ne cesse de drainer du monde. Le programme est alléchant chaque soir. Comme celui de vendredi, qui a été animé par la diva de la musique arabo-andalouse, Nassima Chabane et le maître du chaâbi, Abdelkader Chaou.

Sou l'égide de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) et avec le concours de la commune Si M'hamed, la diva, Nassima Chabane, une grande dame de la musique arabo-andalouse, a donné un récital à la salle Afrique, au centre d'Alger, au grand bonheur d'un public averti et résolument acquis à la musique andalouse, hawzi, sanaâ et chaâbi. Toute souriante, élégante dans son ensemble traditionnel algérois et surtout vulgarisant cette musique savante. Car elle est investie d'une profession de foi, cet amour fou pour la musique du terroir, ancestrale, précieuse du patrimoine lyrique traditionnel de l'Algérie.

PATRIMOINE IMMATÉRIEL À TRANSMETTRE

«Je demeure très fidèle au public durant le mois sacré du Ramadhan. L'ambiance du Ramadhane est toujours singulière. Une certaine nostalgie des jours d'antan. Les soirées de nos «chouyoukh» (nos maîtres). C'est que le véhicule est héritage. Celui de l'authenticité, comme le veut et l'exige la tradition. Ce patrimoine musical se transmettait de génération en génération. Depuis que nous étions gosses. Du maître au disciple. Et



ditions... Cependant, sans plomber l'atmosphère, malheureusement, on (les décideurs culturels) n'aide pas les créateurs. Je ne comprends pas la «répartition» des soutiens à l'acte créatif artistique. On est exclu même par l'ONDA (Office national des droits d'auteurs). Je vois que des coffrets de CD sont réalisés pour des artistes. Cette «répartition» des soutiens aux artistes n'est pas claire. On marginalise la compétence, l'expérience et le talent....

UNPLUGGED

Nassima, cette ambassadrice de la musique arabo-andalouse et celle du terroir à travers le monde à New York- par exemple au mythique Carnegie Hall-, Tampa, Montréal, Moscou, Budapest, Dubai, Madrid, Rome, Stockholm, Fès, Bruxelles, Islamabad ou encore Tunis, aura été une petite brise de fraîcheur pour l'assistance comme son prénom l'indique, Nassima. Une fille spirituelle de Zyriab, Abderrahmane Ben Achour, Sadek Bekjaoui et celle d'Ibn Roshd, Ibn El Arabi, Ibn Hazza, Sidi Boumédienne, Wallada, Djallel Eddine, l'Emir Abdelkader, auquel elle voue une admiration sans bornes, ou encore Ibn Zeydoun. Nassima Chabane gratifiera le public d'une «gâsada», scented (assise) et inévitable-

HOMMAGE AUX «CHIOUKH»
La deuxième partie fut réservée à une autre légende vivante du chaâbi, Chaou Abdelkader. Dans une ambiance chaleureuse et familiale, il créera un air de fête et de méditation avec du medhi, *Salou aalla Nabina, Kalhoua ou latay, Ghalkou el bab, El Casbah ana oulidha, Saâdmi ya bent anass, Ya Aâdra wimmoulik*, ou encore *Djah rabi ya djirani*. «L'ambiance du mois sacré du Ramadhane est toujours spéciale. Là, je me produis avec ma sœur, la diva Nassima Chabane, à la salle Afrique. Le chaâbi en perspective du public. Nous avons suivi le chemin tracé des anciens, les chioukh (les maîtres). Avec des textes plutôt éducatifs, sobres, très poétiques. C'est comme cela que j'ai été élevé dans le chaâbi en m'inspirant d'eux. Bien sûr sans les imiter aveuglément et trouver ma voie et mon propre style. Le chaâbi est prisé partout en Algérie. La dernière fois, j'ai donné un concert à Tamanrasset. Et on m'a demandé du *qaid* (logiques-chansons à textes). On a exigé du pur chaâbi. Cela m'a touché et encouragé et rassuré...» nous confiera-t-il. Chaou Abdelkader donnera bientôt des concerts aux États-Unis et au Canada. Pour le finish, Nassima Chabane et Chaou Abdelkader

de notre civilisation. Il y a certes les vestiges, le patrimoine matériel, mais il existe aussi celui immatériel à transmettre. Toujours, l'authenticité. Celle de l'andalou, le medh (chant religieux), le chaabi, le hawzi... le mois du Ramadan, c'est aussi une occasion pour transmettre et affirmer nos tra-



«C'est que je véhicule cet héritage. Celui de l'authenticité, comme le veut et l'exige la tradition»

PHOTOS: DR

Un beau duo interprétant *Chahlet Laïyani*, reprise en chœur par l'auditoire. Et Naïsima Chabane, donnera bientôt à Bordeaux (France), un récital en hommage à l'héritage soufi, lyrique et poétique de l'Emir Abdelkader.

K. Smaili

DE JEUNES MUSICIENS CUBAINS ET AMÉRICAINS AU DIAPASON

Cuba libre

Bague à la main, le chef d'orchestre, James Ross mélange anglais et espagnol pour donner le tempo : face à lui, près d'une centaine de jeunes musiciens cubains et américains apprennent, enthousiastes, à jouer ensemble malgré la dispute diplomatique entre leurs deux pays. «*Nous sommes arrivés il y a trois jours*», raconte-t-il à l'AFP, tout en sueur mais souriant aux lèvres, entre deux répétitions de l'Orchestre juvénile cubano-américain (Cayo). Et «*dès les premiers instants, l'échange (entre musiciens) a été très généreux, cela vient vraiment du cœur*».

Sur la scène du Théâtre national de La Havane, où ils répètent toute la semaine, difficile de distinguer les nationalités des violonistes, clarinettes ou cornistes, tellement ils sont mélangés les uns aux autres et jouent à l'unisson. «*C'est un groupe de 30 Américains et au moins 40 Cubains qui est en train de se former et de chercher l'harmonie*», explique James. Etudiants en musique ou jeunes professionnels, ils ont entre 18 et 24 ans. Parmi eux, Chris Bercois-Haigis, 24 ans, qui effectue son premier voyage sur l'île. «*C'est une expérience inoubliable, Cuba est un pays avec une histoire culturelle très riche, des personnes formidables et une musique*

bons conseils. Ce week-end, ils donneront deux concerts, à La Havane et Matanzas, à 100 kilomètres de là, pour jouer un morceau américain de Aaron Copland, du ballet *Billy the Kid* de 1938, et deux compositions cubaines, de Guido Lopez-Gavilan et du violoniste Jorge Amado Molina, membre de l'orchestre. Le symbole est fort à un moment de fortes tensions diplomatiques entre États-Unis et Cuba... qui ont bien failli faire languir le projet, né lors du réchauffement historique initié fin 2014. À l'époque, la détentée avait incité de nombreux artistes américains à se rendre sur l'île socialiste, dont l'orchestre symphonique du Minnesota, un des plus réputés du pays, qui avait donné deux concerts à La Havane en 2015, après 85 ans d'absence. Rena Kraut, clarinetiste, était du voyage : «*Après, je n'arrivais pas de penser aux gens qu'on avait rencontrés, et j'ai décidé que les deux pays avaient besoin d'une opportunité de se rapprocher avec la musique et les jeunes, d'où l'idée de former un nouvel orchestre*». Elle reconnaît que le chemin n'a «*pas été facile*». «*Au début, c'était très différent car il y avait l'ouverture politique, tant d'optimisme dans l'air entre les deux pays. Puis les choses ont changé, surtout dans notre pays, les États-Unis,*

avec l'arrivée à la Maison-Blanche de Donald Trump. Ce dernier a adopté une position dure face au gouvernement cubain et multiplié les sanctions à son encontre, pour le «*punir*» de son soutien au Venezuela de Nicolas Maduro. Alors que l'idée de l'orchestre était aussi de faire venir des musiciens cubains pour poursuivre l'échange aux États-Unis, cela n'a pu se faire qu'une fois, en 2017.

Depuis, la section consulaire américaine a fermé à La Havane et les Cubains peinent à obtenir des visas. Rena ne s'est pas découragée : «*Cela renforce notre détermination de laisser un pied en travers de la porte, entre les États-Unis et Cuba, pour qu'elle ne se ferme pas*». En face, elle a trouvé des Cubains tout aussi enthousiastes qu'elle, comme Dayana Garcia, directrice de l'orchestre de chambre de La Havane. Ce n'est pas la première fois que musiciens cubains et américains jouent ensemble, mais «*cette fois, cette union a une saveur très spéciale : nous traversons des moments très tendus entre les gouvernements des États-Unis et de Cuba*», souligne Dayana.

AFP

«*Dès les premiers instants, l'échange (entre musiciens) a été très généreux, cela vient vraiment du cœur*»

incroyable», raconte-t-il, violoncelle à bout de bras. L'espagnol ? «*L'appréhends un petit peu*».

SYMBOLE FORT

A ses côtés, Maria Laura Terry Zamora, clarinetiste de 20 ans, dit parler «*un petit peu l'anglais*» mais au fond, peu importe : «*La musique, c'est le*

que nous pouvons rester unis».

L'ÉPOQUE

ON VOUS LE DIT

Deux contrebandiers arrêtés à Tamanrasset et In Guezzam

Deux contrebandiers ont été arrêtés vendredi à Tamanrasset et In Guezzam, lors d'opérations distinctes effectuées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 24 mai, lors d'opérations distinctes à Tamanrasset et In Guezzam (6^e Région militaire), deux contrebandiers et saisi 1,2 tonne de pâtes, 1 véhicule tout-terrain, 9 marteaux piqueurs et 8 groupes électrogènes », précise-t-on de même source. Dans le même contexte, des garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale « ont intercepté 66,6 kg de kif traité à Tiemcen et Ain Témouchen (2^e RM) ». Par ailleurs, des garde-côtes « ont déjoué, à Annaba (5^e RM), des tentatives d'émigration clandestine de trente-neuf personnes à bord d'embarcations artisanales », ajoute le communiqué.

Dispositif spécial pour sécuriser le bon déroulement des examens de fin d'année

Un dispositif spécial a été adopté par les services de la Protection civile pour garantir la sécurité des centres d'examen de fin d'année scolaire 2019 et leur bon déroulement, indique un communiqué de cette institution, rendu public hier. Plusieurs visites de prévention et de sécurité ont été ainsi effectuées, dans ce contexte, par les services techniques de la Protection civile, dans les établissements scolaires et les centres d'examen, en prévision de cette échéance. Le but de ces visites de prévention est de « veiller à leur conformité aux normes de sécurité et de garantir, ainsi, la protection des élèves et du personnel enseignant », précise la même source.

14 morts et 27 blessés dans des accidents de la route

OOREDOO

«KASSAR SYAMEK» au profit des automobilistes



Ooredo, entreprise résolument engagée aux côtés des Algériens, marque sa présence durant ce mois sacré du Ramadan à travers une action citoyenne «Kassar Syamek» (Koms ton jeune) en collaboration avec les Scouts musulmans algériens (SMA) et la Gendarmerie nationale. Lancée dans les whayas d'Alger, d'Oran et de Constantine, l'opération «Kassar Syamek» consiste à distribuer des coffrets Iftar aux jeûneurs au niveau de certains barrages routiers de la Gendarmerie nationale sur

jeûne avant de reprendre la route sereinement et prudemment. Au-delà de son caractère citoyen en ce mois de piété et de solidarité, cette initiative vise surtout à sensibiliser les automobilistes sur les accidents de la circulation et prévenir leur survenue à l'heure de la rupture du jeûne. L'action «Kassar Syamek» s'inscrit dans le programme de solidarité de Ooredo durant ce mois de Ramadan à travers ses différentes actions de bienfaisance. Aussi, l'ambassadeur de Ooredo, Madjid Bouguerra,

Abdullatif Hamad Datalah,

TV

19.55 Comédie

BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS

Pour faire plaisir à ses femmes, Julie, Philippe Avramovic, directeur de la Poste de Sud-est de Provence, demande à être mué en bord de mer sur la Côte d'Azur. Pour mettre toutes les chances de son côté, il se fait passer pour handicapé.

19.55 Politique

EDITION SPÉCIALE EUROPEENNES 2019

Environés de Bruce Tanguay, de l'Institut Ipsos, et Mathieu Saint-Olivier, chef du service politique de France Télévisions, Anne-Sophie Laprie et Laurent Delahousse commentent les résultats des élections européennes.

19.50 Série

LES ENQUÊTES DE MORSE

Le sergent Morse doit se rendre dans le petit village paisible de Chigton Green pour élucider le meurtre de Cecilia Greenell lors d'une chasse à courre. Propriétaire d'une célèbre chocolaterie, il s'était isolé de la course lorsqu'il a été tué.

19.50 Sport

LES BLEUES



L'équipe de France féminine de football, dimanche.

10 heures

Quatre personnes ont trouvé la mort et 27 autres ont été blessés dans plusieurs accidents de la circulation survenus durant les dernières 48 heures à travers le territoire national, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans Wilaya de Béchar, avec 3 personnes décédées et 2 autres blessées suite au renversement d'un véhicule léger sur la RN6, commune d'El Ouata, précise la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 27 personnes incommodes par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas de Annaba, Médé Constantine, Mila, El Bayadh et Tébessa.

21 migrants secourus par la Marine maltaise

La Marine maltaise a annoncé, hier, avoir secouru dans la nuit 21 migrants qui se trouvaient à bord de deux embarcations en difficulté en Méditerranée. Ils étaient dans la matinée à La Valette, le jour où les Maltais ont été appelés aux urnes pour les élections européennes. Un groupe a été secouru vendredi soir après avoir lancé un appel de détresse parce que leur embarcation prenait l'eau. Dans la nuit, Malte a reçu un autre appel de détresse, le patrouilleur qui faisait route vers La Valette avec 11 migrants du premier groupe a fait demi-tour pour aller chercher le second groupe. Selon la Marine, des femmes enceintes et des mineurs non accompagnés se trouvent parmi les migrants secourus. Malte a tout fait ces dernières années pour laisser l'Italie prendre en charge le second et l'accueil des migrants partant de Libye pour gagner l'Europe. Mais la quasi-absence de navires de secours au large de la Libye et la fermeté affichée par le gouvernement populiste italien a remis La Valette sur la carte migratoire.

Les principaux axes routiers s'est joint à cette initiative citoyenne en participant à cette opération aux côtés des Scouts musulmans algériens, SMA et de Ooredoo sont mobilisés tout au long de ce mois sacré pour offrir des coffrets contenant notamment des dattes, du lait, de l'eau et une galette de pain traditionnel, qui permettront aux automobilistes retardataires de rompre leur

à domicile de 8e coupe du monde de l'histoire organisée du 7 juin au 7 juillet 2019. Emmanuelle notamment par Amadou Henry, Eugène Le Sommer et leur emblématique capitaine Wendie Renard. Les Tricolores se donnent comme objectif de se qualifier pour la finale de la compétition.

19.50 Documentaire

VIENNE, CAPITALE DE L'EUROPE MUSICALE

Le 25 mai 1869 a été inauguré le théâtre Opéra d'Etat de Vienne. Pour célébrer ses 150 ans, l'Institut d'organise une soirée prestigieuse sur son parvis. Sur la scène installée à l'extérieur défilent des stars internationales de l'art lyrique.

19.55 Magazine

CAPITAL

«Extension de maison, comment gagner des mètres carrés sans trop dépenser ?» Aujourd'hui, il est possible de construire jusqu'à 40 m² sans avoir recours à un permis de construire. Parpaing, bois, acier, quel matériau faut-il utiliser ?

19.50 Comédie

VILAIN

Mélanie Lupin, une petite brune roublonne, est si gentille que toute le monde en profite. La veille de la Saint-Valentin, elle rencontre un garçon sur Internet. Sa cousine Aurane et ses amies Blondine et Jessica lui donnent des conseils pour le conquérir.

HÔTEL MERCURE À ALGER

Soirée touristique et littéraire

écoutées à l'échelle nationale, n'a pas manqué de mettre en évidence les efforts à déployer pour sortir ce département du marasme dans lequel on l'a plongé. Soirée conviviale, où les anciens du tourisme national, à l'instar de Bob Taïri, Nabil Badj, Nacerdine Mihoubi, Cherif Hamouche, Moh Bouleghnem et Krime Kettani n'ont pas manqué de proposer des solutions intéressantes pour la relance de ce secteur. D'autres anciens, comme Rachid Oucherif, Farid Oukaci et Mohamed Azerguerras, ont mis un peu de piment à cette rencontre en racontant des anecdotes croustillantes vécues alors qu'ils présidaient aux destinées de la direction au sein de ce secteur.

La soirée, qui a débuté à 23h et s'est terminée à 2h30, a vu la présence des pionniers du tourisme Algérie qui, en plus des retrouvailles nostalgiques, ont abordé l'état des lieux actuels et la possibilité de booster ce secteur important, pour en faire un segment de l'économie nationale. D'ailleurs, le maître de cérémonie, Saïd Boukhehli, vieux routier du tourisme, peut devenir l'une des voix les plus

El Watan - Le Quotidien Indépendant
Édité par la SPA "El Watan Presse" au capital social de 255 623 520 DA.
Directeur de la publication : Tayeb Beighiche
Titulaire - Rédaction - Administration : Maison de la Presse
Maison de la Presse - 1, rue Bachir Attar 16 016 Alger - Place du 1^{er} Mai
Tél : 021 68 21 83 - 021 68 21 84 - 021 68 21 85
Fax : 021 68 21 87 - 021 68 21 88 Site web : http://www.elwatan.com E-mail :

admin@elwatan.com PAO/Photogravure :
El Watan Publicité - Abonnement : El Watan 1, rue Bachir Attar -
Place du 1^{er} Mai - Alger - Tél : 021 67 23 54 - 021 67 17 62
Fax : 021 67 19 88
R.C. : 02838857 Alger
Compte CPA N° 00.400.103.400 095000178 - Compte devises : CPA N° 00.400.103.453 095049084
ACOM : Agence de communication : 102 Logis, tour de Sidi

Yahia, Hydra. Tél : 02357258/59
Impression : ALDP - Imprimerie Centre ; SIMPREC - Imprimerie Est ; ENIMPOR - Imprimerie Ouest.
Diffusion : Centre : Adp Tél/Fax : 021 - 55 77 31
0552 21 80 65, Est : Société de distribution El Khabar.
Tél : 031 66 43 67 - Fax : 031 66 49 35 - Ouest : SPA El Watan
Diffusion, 38, Bd Benzardjeb
(Oran) Tél : 041 41 23 62 - Fax : 041 40 91 66



Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction.

RÉGIONS

SCANDALE À LA MAIRIE D'OUENZA (TÉBESSA)

La gendarmerie enquête sur des marchés passés de gré à gré

Des cadres du service technique ont été auditionnés sur les conditions d'attribution de quatre marchés publics dans un intervalle de six mois, sans passer par l'appel d'offres.



La brigade de recherches de la Gendarmerie nationale a ouvert au cours de la semaine dernière une enquête dans la

entreprise locale sans passer par la procédure de l'appel d'offres. Chose qui a suscité beaucoup d'interrogations, notamment chez

compétents de la commune pour favoriser l'entreprise en question, excluant ainsi les offres de plusieurs soumissionnaires

MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE GUELMA

Quand des denrées alimentaires riment avec pourriture

Le marché hebdomadaire, qui réunit, chaque vendredi matin, des milliers d'habitants de la ville de Guelma et ses communes voisines est un cloaque à ciel ouvert. L'abattage clandestin des volailles est pratiqué par des marchands peu soucieux de l'hygiène et de la salubrité. La vente de poissons et de viandes rouges sur des états de fortune, sous un soleil de plomb, en ce mois de Ramadan, à proximité immédiate des vendeurs de fruits et légumes et autres marchands d'effets vestimentaires, frapes et camelots, est devenue une pratique courante. Malgré ce tableau répugnant, il y a une foule énorme qui se rue vers le marché. Comble de l'ironie, ce dernier, situé en pleine zone urbaine, à l'extrémité est de la ville, plus exactement à la cité Frères Rahabi, fait aussi office d'un marché à bestiaux, durant les autres jours de la semaine, d'où la présence d'excréments d'animaux, et des effluves qui s'y dégagent. « Au regard de ce comportement, les gens qui viennent ici sont soit inconscients, soit des mysophobes sous traitement de choc », déclare un psychologue à la retraite. Et d'expliquer : « La mysophobie du grec mysos (souillure et les impuretés) phobos (peur) correspond à la peur irrationnelle de la saleté, des microbes, de la poussière, ou encore des odeurs, mais là nous sommes dans un cas qui doit être sérieusement pris en charge ». L'absence des services de contrôle de la direction du commerce, de la commune et même de la police en dit long. « C'est un laxisme à la limite de la complaisance. Ce sont les mêmes vendeurs qui reviennent chaque vendredi. Mon beau frère a acheté de la sardine ici pour 400 dinars le kilogramme, m'avait-il annoncé fièrement. Il en a eu pour 4500 dinars, entre le médecin et les médicaments suite à une intoxication carabinière. Deux vendredis plus tard, il est revenu pour un poulet vendu sur pied puis égorgé et vidé sur place. Franchement, je suis resté sans voix », raconte, médusé, un habitué des lieux du côté de la frappe. Quoi qu'il en soit, une frange non négligeable de la population à Guelma s'interroge : « A quand une réaction franche et décisive des autorités pour mettre fin à l'anarchie qui règne dans ce marché pourtant réglementé ? »

Karim Doudi

SKIKDA

Prison ferme pour cinq douaniers

Cinq douaniers ont été condamnés, en appel, jeudi dernier, à des peines allant de un à cinq ans de prison ferme. Les mis en cause, deux officiers de la direction

INTERNATIONALE

GEORGES CORM FAIT LE POINT SUR LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

«L'Etat islamique est une émanation de la CIA»

● Pour lui, la résolution du conflit palestinno-Israélien ne peut se faire qu'en «mettant fin au système d'apartheid, comme cela s'est réalisé en Afrique du Sud ou même en Algérie».

C'est une accusation grave qu'a portée hier l'historien et ancien ministre libanais Georges Corm à l'encontre de l'Occident en général. Invité à l'émission «Géopolitis» de la chaîne de télévision suisse RTS, Georges Corm a lourdement chargé les Occidentaux auxquels il a reproché d'avoir précipité des régions entières dans le chaos et particulièrement le Moyen-Orient. «On n'a jamais vu les puissances occidentales envahir avec autant de facilité des pays souverains, sous de faux prétextes parfois, et sans qu'il y ait une demande d'un Parlement démocratique ni un vote du Conseil de sécurité, ce qui est assez ahurissant», a regretté l'universitaire libanais. Georges Corm accuse également les Occidentaux d'avoir créé des cellules islamistes. «Les Américains sont très bavards. M^{me} Clinton nous a raconté comment ils avaient fabriqué tous ces mouvements islamistes démons et fous, qui ont semé la terreur dans toute la Syrie et en Irak. L'Etat islamique n'existe pas. C'est une émanation de la CIA et d'autres officines», assène-t-il. A l'occasion, Georges Corm a rappelé



PHOTO: DR

L'islamisme, une création de la CIA pour remodeler les nations du Moyen-Orient palestiniens. «La seule différence entre un gouvernement travailliste et celui de M. Netanyahu, c'est que les travaillistes ont la parole plus légère. Le Likoud a la parole dure et la main dure, mais les travaillistes (lorsqu'ils étaient au pouvoir, ndr) ont eu la main dure aussi : c'est avec eux qu'a commencé et que s'est intensifiée la colonisation», a-t-il rappelé, selon le site de RTS qui a rapporté l'information. Pour lui, la

et respecté. Et pourtant sa politique ressemblait à celle d'aujourd'hui. Staaf sur un point : le shah avait de très bonnes relations avec l'Etat d'Israël», a ajouté Georges Corm. A. Z.

NETANYAHU VEUT ANNEXER UNE PARTIE DE LA CISJORDANIE

en bref

Libye HAFTAR BOMBARDE TRIPOLI

Les forces du maréchal libyen, Khalifa Haftar, mènent une offensive au sud et à l'est de la capitale libyenne, selon le porte-parole du commandement de l'Armée nationale libyenne (ANL), Khalifa Al Obeidi. «L'armée libyenne et ses unités militaires avancent depuis leurs positions au sud et à l'est de la capitale Tripoli (vers la capitale, ndr) avec le soutien de l'aviation», a-t-il annoncé hier au site russe Sputnik. L'ANL a également bombardé, vendredi, le complexe hôtelier Rixos servant de siège à des députés qui s'opposent à Haftar. En visite, à l'Elysée, où Emmanuel Macron demandait un cessez-le-feu, Khalifa Haftar a répondu que les conditions n'étaient pas encore réunies pour envisager une telle option. Le Premier ministre du gouvernement d'union nationale (GNA), Fayez Al Sarraj, s'est prononcé de son côté sur cette situation conflictuelle qui tend vers une guerre civile. A la faveur d'une interview qu'il accordée à Euronews, Al Sarraj a à nouveau pointé d'un doigt accusateur certains pays qui arment le camp adverse au mépris de l'embargo sur les armes à l'encontre de la Libye.

«L'une des parties a été approvisionnée en armes et en équipements de toutes sortes, jour et nuit, par les frontières terrestres et maritimes», a-t-il dénoncé avant de faire remarquer que ces soutiens au camp du maréchal Haftar proviennent des pays qu'il considère comme des alliés au GNA. «Le soutien militaire exacerbé qu'a reçu l'autre partie... l'éloigne des négociations politiques et lui donne l'illusion qu'il pourrait, par un coup d'Etat, prendre le pouvoir avec cette attaque...», a ajouté Fayez Al Sarraj. Les combats dans la banlieue de Tripoli ont fait

tribunaux. La mine de 600 morts et 400 militaires

ment américain et Al Qaeda : « toutes les cassettes vidéo de M. Ben Laden arrivent par le canal de la télévision Al Jazeera. Et au Qatar, il y a la plus grande base militaire américaine. Il nous faut quand même réfléchir un peu. » Il s'étonne d'ailleurs que les puissances occidentales aient salué la défaite militaire du groupe Etat islamique en Syrie, en mars dernier, alors que ce sont elles qui ont créé les premières cellules islamistes dans la région. S'agissant du conflit palestinien, l'ancien ministre libanais estime que la victoire, le 9 avril dernier, du Likoud aux législatives ne changera pas le sort des

ans, ne peut se faire qu'en venant fin au système d'apartheid, comme cela s'est réalisé en Afrique du Sud ou même en Algérie. Quid de la Ligue arabe ? Georges Corm a soutenu que l'organisation « a cessé d'exister. Je dirais que ce n'est plus qu'une annexe de l'Otan. (...) Je crois qu'aucun Arabe dans son bon sens vous dira que les rois et les chefs d'Etat arabes les représentent ». Georges Corm attire l'attention sur le fait que concernant le dossier iranien, « la République islamique d'Iran est aux yeux de Washington le premier ennemi à combattre ». « Une iranophilie devenue très envahissante,

ont évoqué, il y a près d'une semaine, leur soutien à l'application de la souveraineté israélienne dans certaines zones de Cisjordanie, après que plusieurs responsables de la sécurité ont déclaré que cela pouvait mettre le pays en danger. Dans une lettre adressée à Netanyahu et relayée par la Douzième chaîne, reprise par le site The time of Israël, le groupe Commanders for Israel's Security (CIS), qui se décrit comme un ensemble non partisan de 300 militaires retraités, a exhorté le Premier ministre à faire un référendum avant d'annexer du territoire. Ils ont déclaré qu'une telle démarche pourrait conduire à l'effondrement de la coopération sécuritaire avec l'Autorité palestinienne et renforcer les organisations terroristes. Netanyahu a balayé leurs craintes. En utilisant la dénomination biblique de la Cisjordanie, il a déclaré sur Twitter que « les terres en Judée et en Samarie ne sont pas juste une garantie pour la sécurité d'Israël, elles sont notre patrimoine ». A.Z.

Mali LE G5 SAHEL INDÉSIRABLE À BAMAKO

A l'initiative de plusieurs associations de la société civile, des manifestants ont entamé un mouvement de protestation à Bamako, contre l'installation du QG de la force conjointe militaire du G5 Sahel. Pour la population locale, le siège de la force militaire doit se retrouver sur le champ de bataille, d'où il a été ramené à la suite d'une attaque terroriste qui a saccagé l'ancien siège de Sévaré. Selon eux, la force du G5 Sahel ne doit pas installer son QG à Bamako. Cette fronde contre l'installation du QG de la FC Sahel en plein quartier résidentiel de Bamako illustre, selon de nombreux médias maliens, « la méfiance des populations à l'égard de cette force militaire qui n'a véritablement pas pris son envol ». « Malgré l'annonce des financements, elle n'a lancé que quelques opérations militaires dans le Sahel, où la situation sécuritaire ne cesse pourtant de se dégrader avec la multiplication des attaques terroristes, notamment au Mali, au Burkina et au Niger », rappellent nos confrères maliens. Jusqu'en juin 2018, le QG de la FC Sahel était basé à Sévaré, en plein centre du Mali et sur le théâtre des opérations militaires. Depuis que le siège a été complètement dévasté par une attaque terroriste de grande envergure, la décision a été prise, par le commandement de la force militaire, de le transférer à Bamako. Les autorités maliennes n'ont jusqu'à présent pas réagi à cette fronde qui risque de prendre de l'ampleur, en raison aussi de l'incapacité des forces étrangères (Minusma, Barkhane, G5 Sahel) de contenir les menaces sécuritaires, R. I.

SOUDAN Le bras de fer reprend entre l'opposition et l'armée

● Après deux cycles de négociations, les deux parties ont accepté, le 27 avril, d'établir un Conseil souverain constitué de militaires et de civils ● Les négociations ont repris le 13 mai et la période de transition a été fixée à trois ans ● Mais, depuis, les discussions n'ont plus avancé.

Les dirigeants du mouvement de contestation au Soudan appellent à une grève générale « mardi et mercredi » en raison de l'impasse dans laquelle se trouvent depuis plusieurs jours les négociations avec l'armée sur le transfert du pouvoir aux civils. Ce mouvement de grève, qui sera levé jeudi, est destiné, selon l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), à « recadrer le processus de la révolution et parachever ses objectifs » dans un pays plongé dans l'incertitude politique. L'ALC, fer de lance de la contestation, a indiqué dans un communiqué qu'elle était « contrainte de recourir à cette action pacifique, faute d'alternatives ». Les discussions avec l'armée, qui a pris le pouvoir après avoir écarté le président Omar

El Béchir le 11 avril, ont été suspendues, lundi, en raison de désaccords sur la composition du futur Conseil souverain, qui doit être mis en place pour gérer la transition, et sur la personne – un civil ou un militaire – qui doit en prendre la tête. Depuis, nul n'a indiqué si les négociations allaient reprendre.

Les généraux à la tête du pays ont jusqu'ici, rappelle l'AFP qui rapporte l'information, refusé les demandes de la contestation pour un transfert du pouvoir aux civils et insistent pour que l'un des leurs prenne la tête du Conseil souverain, censé diriger le pays pendant trois ans. L'armée fait ainsi la sourde oreille aux appels de la communauté internationale à céder le pouvoir à un gouverne-

ment civil. « Des grèves générales seront lancées mardi et mercredi dans les entreprises et sociétés publiques et privées et dans tous les secteurs professionnels. Des sit-in seront organisés parallèlement dans la capitale et dans les provinces », est-il précisé dans le communiqué de l'ALC.

Depuis le 6 avril, des milliers de Soudanais campent nuit et jour devant le QG de l'armée à Khartoum. Ils exigent une administration civile pour remplacer les généraux. Le 14 avril, les dirigeants de la contestation ont transmis au Conseil militaire une liste de leurs requêtes, dont la principale était et demeure le transfert du pouvoir à un gouvernement civil.

A.Z.

“Le petit livre des grandes phrases” de Gilles Guilleron

“Il faut rendre à César ce qui appartient à César”

“Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quæ sunt Dei Deo” ; pour qui n’a pas fait du latin cela donne : “Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.” Selon le nouveau testament, ce sont les paroles qu’aurait prononcées Jésus-Christ en réponse à une question-piège posée par un Pharisien (pratiquant juif particulièrement zélé) qui cherchait à lui faire prendre position sur la validité de l’impôt payé à Rome. Par cette formule, il marquait une frontière entre les affaires et le pouvoir temporel (César) et le monde spirituel (la religion). Par la suite, cette distinction deviendra un principe majeur des relations entre l’Église romaine et les pouvoirs politiques. Aujourd’hui, l’expression a perdu sa connotation théologique et indique seulement qu’il faut attribuer le mérite d’une action ou d’une chose à son auteur.

Le César de Jésus-Christ : il s’agit de l’empereur Tibère (42 av. J.-C. - 37 apr. J.-C.) qui régna à l’époque de Jésus-Christ ; il était le troisième à porter le titre de César après Auguste et Jules César.

Cogito, ergo sum (Je pense, donc je suis)

elwatan.com/archives/contributions-archives/cogito-ergo-sum-je-pense-donc-je-suis-12-01-2013

Mohamed-Nadjib Nini

12 janvier 2013 à 10 h 00 min

121

Descartes écrit dans les Principes de la philosophie, lettre-préface de l'édition française des Principes(1) : «C'est proprement avoir les yeux fermés, sans tâcher jamais de les ouvrir, que de vivre sans philosopher ; et le plaisir de voir toutes les choses que notre vue découvre n'est point comparable à la satisfaction que donne la connaissance de celles qu'on trouve par la philosophie... On doit croire que c'est elle seule, la philosophie, qui nous distingue des plus sauvages et barbares, et que chaque nation est d'autant plus civilisée et polie que les hommes y philosophent mieux, et ainsi que c'est le plus grand bien qui puisse être dans un Etat que d'avoir de vrais philosophes».

Pour Descartes, philosopher c'est surtout douter. Douter de tout et à force de penser que tout est douteux et de tout rejeter comme faux, le philosophe découvre, comme dans une intuition, qu'il ne peut alors pas douter de son propre doute, dans ce cas il y a au moins une chose qui soit sûre et vraie : c'est que lui, c'est-à-dire celui qui philosophe, est en train de douter, c'est à dire de penser et que donc il existe. Et c'est cela la première vérité de Descartes : «Je pense, donc je suis» (cogito ergo sum). Ainsi, dans ce moment de doute radical, il y a au moins une évidence, une chose qui soit sûre et dont on ne peut plus douter : c'est que nous sommes en train de douter. Et si nous sommes en train de douter : c'est que nous sommes, donc nous existons nécessairement(2). Le doute est donc le fondement même de l'existence, c'est ce qui fonde la pensée humaine. Aussi, on ne peut concevoir l'existence sans cette pensée qui doute et qui fonde aussi toute spiritualité chez l'être humain.

Cette spiritualité qui nous permet de prendre du recul par rapport aux contingences matérielles de l'existence. L'être humain n'a pu progresser qu'à partir du moment où il a réussi à transcender sa nature animale, à renoncer à ses instincts. C'est donc parce qu'il est un animal spirituel que l'être humain a pu, par sa spiritualité, s'élever au-dessus de cette condition qui le rendait esclave de ses instincts et du monde matériel, un peu comme le veut la tradition aristotélicienne qui considère que l'homme est un animal comme les autres, mais avec la raison en plus. Pour Descartes également, c'est le «bon sens» ou la raison qui ont permis à l'homme de se distinguer de l'animal. Pour lui, la raison est la seule chose qui nous distingue des bêtes. Rousseau, quant à lui, considère que si l'être humain a réussi à se hisser au-dessus du règne animal, c'est par la liberté qui le caractérise, c'est-à-dire par sa capacité à dépasser sa nature pour tendre vers la perfectibilité.

En effet, Rousseau place la qualité de perfectibilité au sein de la nature humaine et par là même il induit qu'il est de la nature humaine de se perfectionner. L'homme est donc perfectible, selon Rousseau, dans la mesure où il est défini essentiellement comme un être en puissance, non en actes, par opposition à l'animal dont les caractéristiques spécifiques sont immuables, l'homme est un être en devenir. Pour Rousseau, le progrès est une composante humaine, comme le démontre l'évolution des villes comparée à l'immobilisme des sociétés animalières. L'animal, quant à lui, n'a pas cette faculté de se sortir du cadre naturel qui est le sien, de se soustraire à ses penchants instinctifs.

L'homme, au contraire, peut s'arracher du réel, se poster en observateur du monde et ainsi procéder à des jugements(3). Si de par sa nature l'homme est proche de l'animal, il se singularise de l'animal, comme on vient de le voir, par cette faculté exceptionnelle qui lui permet de penser ses actes au lieu de se laisser gouverner par l'instinct, mais

aussi par certains de ses comportements. En effet, plus encore que l'animal, l'homme est la seule créature capable d'actes, qui peuvent paraître à l'observateur non averti, gratuits dans le sens où ils n'ont aucune motivation consciente. Sur ce point précis, le mérite revient à Freud d'avoir su montrer qu'en définitive il n'y a pas d'actes gratuits et que tout comportement est motivé. La découverte de l'inconscient a permis justement de dévoiler ce côté obscur de l'être humain qui le différencie radicalement de l'animal et qui fait de lui un être unique en son genre, un être capable du meilleur comme du pire.

En fait, plus encore du pire que du meilleur. La thèse qui soutient que l'homme est naturellement bon, qu'il n'est pas méchant par nature, thèse soutenue par Rousseau qui exonère l'individu de la responsabilité du mal, la thèse du bon sauvage, qui énonce que c'est la vie sociale avec les passions qu'elle suscite qui corrompt l'homme en l'éloignant de l'innocence originelle, a largement été battue en brèche par Freud, qui a su démontrer dans «l'avenir d'une illusion»(4), la présence en l'homme d'une tendance innée à la destruction, que l'homme est mu par des pulsions, des affects, bref par de l'irrationnel.

Pour Freud, l'homme n'est point cet être débonnaire, mais plutôt un être qui porte au compte de ses données instinctives une bonne somme d'agressivité.

En vérité, comme l'affirme Plaute, «l'homme est un loup pour l'homme», (Homo homini lupus est). Le dogme du péché originel signifie qu'il y a inscrit, dans la nature humaine, un mal radical devant être racheté»(5). Freud écrit à ce propos dans *Malaise dans la civilisation*(6) (1929) : «Cette tendance à l'agression, que nous pouvons déceler en nous et dont nous supposons à bon droit l'existence chez autrui, constitue le facteur principal de perturbation dans nos rapports avec notre prochain, c'est elle qui impose à la civilisation tant d'efforts. Par suite de cette hostilité primaire qui dresse les hommes les uns contre les autres, la société civilisée est constamment menacée de ruine. L'intérêt du travail solidaire ne suffirait pas à la maintenir : les passions instinctives sont plus fortes que les intérêts rationnels. La civilisation doit tout mettre en oeuvre pour

limiter l'agressivité humaine et pour en réduire les manifestations à l'aide de réactions psychiques d'ordre éthique...».

L'homme n'est donc devenu ce qu'il est, c'est-à-dire un homo sapiens, que grâce à un long processus de socialisation inclus dans le processus de civilisation. Pour s'élever au dessus de sa condition animale, pour domestiquer ses instincts, seules conditions à une vie en société, l'être humain a été contraint de soumettre sa nature, ce qui a donné lieu à la civilisation et à la culture. La civilisation que l'homme a édifiée est donc le fruit d'une lutte de l'homme contre sa nature fondamentalement égoïste, ce que Freud a essayé de démontrer dans son ouvrage *Malaise dans la civilisation*.

«Dans cet ouvrage foncièrement pessimiste, Freud s'interroge si l'homme est fait pour le bonheur ? Dans cet essai de 1929 qu'il intitula d'abord *Le Bonheur et la civilisation*, puis *Le Malheur dans la civilisation*, pour retenir enfin le titre définitif : *Malaise dans la civilisation*, Freud démontre que notre existence est plutôt caractérisée par la violence, la souffrance et l'insatisfaction. Utilisant la théorie des pulsions élaborée dix ans plus tôt, dans *Au-delà du principe de plaisir*, Freud explique pourquoi «l'agressivité, l'hostilité et la cruauté sont inhérentes au genre humain, il dégage ce qui les relie au plaisir et à l'amour, et il montre à quelles conditions la culture permet de contrôler les pulsions de mort» (7).

Selon Simone Manon(8), «être cultivé est le résultat d'un processus par lequel à force d'instruction et d'éducation, de socialisation et d'humanisation, un individu donne à voir un visage de l'humain (...). La culture est la promotion de l'humanité dans le monde et dans l'homme». En fait, la culture n'est pas donnée à l'humain, c'est un construit (construct) artificiel totalement contraire à la nature de l'homme. On pourrait appliquer à l'homme cette maxime que Bachelard attribuait à la science : «dans l'homme rien n'est donné, tout est construit». Plus encore, puisque la culture est une nécessité imposée à l'humain, on peut la considérer comme l'a fait Kant, comme ce qui nous est «extorqué pathologiquement».

Extorqué pathologiquement à cause de l'insociable sociabilité de l'homme. Selon Kant, l'homme, à l'encontre de la tradition aristotélicienne, n'est pas naturellement sociable. S'il entre en société, c'est en vertu d'une nature duelle, à la fois intéressée par les profits résultant de l'association et par le désir d'y avoir le moins de recours possible, puisque ce qu'il cherche c'est son profit. Kant écrit à ce propos : «Le moyen dont la nature se sert pour mener à bien le développement de toutes les dispositions humaines est leur antagonisme au sein de la société, dans la mesure où cet antagonisme est, en fin de compte, la cause d'une organisation régulière de cette société. J'entends ici par antagonisme l'insociable sociabilité des hommes, c'est-à-dire leur inclination à entrer en société, inclination qui est cependant doublée d'une répulsion générale à le faire, menaçant constamment de désagréger cette société.

L'homme a un penchant à s'associer, car dans un tel état, il se sent plus qu'homme par le développement de ses dispositions naturelles. Mais il manifeste aussi une grande propension à s'isoler, car il trouve en même temps en lui (...) l'insociabilité qui le pousse à vouloir tout diriger dans son sens. Et, de ce fait, il s'attend à rencontrer des résistances de tous côtés, de même qu'il se sait par lui-même enclin à résister aux autres. C'est cette résistance qui éveille toutes les forces de l'homme, le porte à surmonter son inclination à la paresse, et sous l'impulsion de l'ambition, de l'instinct de domination ou de cupidité, à se frayer une place parmi ses compagnons qu'il supporte de mauvais gré, mais dont il ne peut se passer.

L'homme a alors parcouru les premiers pas, qui de la grossièreté le mènent à la culture ; c'est alors que se forme le goût, et que même cette évolution se poursuivant, commence à se fonder une forme de pensée qui peut, avec le temps, transformer la grossière disposition naturelle au discernement moral en des principes déterminés et, enfin, transformer un accord pathologiquement extorqué pour former la société en un tout moral.» Pour Rousseau, un homme privé de culture n'est rien de plus qu'un

«animal stupide et borné». «Tous les attributs proprement humains : la bipédie, l'usage approprié des mains, la parole, la pensée, la civilité, etc., requièrent un milieu social, des apprentissages, du mimétisme et de l'éducation.

L'enfant est un candidat à l'humanité selon Piéron, mais un candidat seulement. Hors d'un contexte culturel dans lequel il prend forme humaine, le petit de l'homme est condamné à la condition fruste, hébétée de l'enfant sauvage. Ainsi, on ne naît pas homme on le devient. L'homme n'est donc pas homme par son héritage biologique, il l'est par son héritage culturel. Sa nature n'est pas une nature donnée, c'est une nature acquise», (Simone Manon, Est-ce un devoir pour l'homme d'être cultivé, *Ibid.*). Ainsi, l'homme n'a pu devenir ce qu'il est, c'est-à-dire un homo sapiens, que grâce à un long processus de socialisation et d'enculturation. Cependant, ce processus n'a pu s'enclencher que grâce au fait que l'homme possède une capacité qui fait de lui un être unique en son genre : la capacité de penser. Pour Pascal, l'être humain est avant tout un vivant pensant.

«L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant.

Toute notre dignité consiste en la pensée. L'homme est visiblement fait pour penser : c'est là toute sa dignité et tout son mérite; et tout son devoir est de penser comme il faut».(9) L'esprit est donc ce qui distingue l'homme comme être rationnel, lui permettant de s'élever et de passer ainsi de l'état de nature à celui de culture. Grâce à son aptitude à penser le réel au lieu d'agir sur lui, l'homo faber a pu se hisser au stade d'homo sapiens, à bâtir des civilisations, mais comme il n'arrive pas toujours à contrôler son instinct de destruction, l'homme a vite fait de détruire ce qu'il a construit et les choses en sont allées ainsi depuis l'aube de l'humanité jusqu'à aujourd'hui.

Ainsi, malgré cette force morale qui le caractérise, l'instinct de destruction reste toujours actif en l'homme. Pour des raisons de possessions matérielles, de pouvoir, d'espace vital, de stratégie politique, l'homme est toujours prêt à déclencher des guerres meurtrières, si bien que toutes les luttes et tous les acquis civilisationnels n'arrivent pas à contrecarrer la force de l'instinct de mort, la force de Thanatos qui est en nous et qui

nous pousse toujours à vouloir asservir et dominer notre prochain et parfois même à vouloir le détruire.

Cependant, malgré cette tendance obscure qui anime l'être humain, il reste que par la force de sa pensée, il a su accomplir les miracles dont témoigne le degré atteint par l'humanité dans son évolution. La pensée est donc créatrice de richesses.

Pour survivre, l'être humain a certes besoin de nourrir son corps, mais il a surtout besoin de nourrir également son esprit, car c'est grâce à son esprit que l'être humain a réussi à survivre et se développer, malgré le fait qu'il soit la créature la plus faible et la plus démunie. En effet, contrairement à l'animal qui est héréditairement programmé pour survivre dans son environnement, l'être humain est l'être le plus démunie de la création, le plus fragile et le plus vulnérable, c'est bel est bien un roseau pensant, comme l'a énoncé Pascal, mais sa force réside dans ce don exceptionnel qu'il a su développer : sa pensée créatrice.

Pour survivre, l'être humain a non seulement besoin de nourrir son corps mais également son esprit, car comme l'écrit Descartes : «Les bêtes brutes, qui n'ont que leur corps à conserver, s'occupent continuellement à chercher de quoi le nourrir ; mais les hommes, dont la principale partie est l'esprit, devraient employer leurs principaux soins à la recherche de la sagesse, qui en est la vraie nourriture...» Descartes ajoute : «Les gens du commun se comportent en toutes choses comme des animaux, cherchant à se nourrir, à s'accoupler, à prendre leurs aises. S'ils n'y parviennent pas, ils se battent, ou encore, craignant la mort, tremblent d'effroi», (Les principes de la philosophie, lettre-préface de l'édition française des Principes, op.cit.).

Ainsi, la condition humaine ne peut advenir que si l'homme s'attache non pas à nourrir uniquement son ventre, mais également à employer toute son énergie à rechercher la sagesse par la culture de l'esprit. Aussi, aucune civilisation ne peut être érigée sur la culture du ventre. Aucune société ne peut évoluer en tournant le dos à cette vérité

première, à la certitude que tout doit être construit par la force de l'esprit, qui est seul

capable de se créer ses propres instruments. Selon Descartes, les instruments que se forge lui-même l'esprit ce sont les règles de la méthode, la méthode qui «prépare notre entendement pour juger en perfection de la vérité et nous apprend à régler nos volontés en distinguant les choses bonnes d'avec les mauvaises.»

Pour Descartes et pour ce faire, il faut se servir de «toutes les ressources de l'intelligence, de l'imagination, des sens, de la mémoire, pour avoir une intuition distincte des propositions simples», (règle douzième). Aucun salut n'est donc possible pour celui qui ne cherche qu'à nourrir son ventre sans se préoccuper de ce qui fait de lui un être humain : la spiritualité et le bon sens. La spiritualité et le bon sens, voilà en deux mots ce qui définit le mieux l'être humain qui a su, grâce à ce don exceptionnel, à domestiquer non seulement sa nature fondamentalement égoïste, mais également son environnement et à ériger des civilisations. Quant à nous, comment allons-nous nous situer par rapport à ce continuum évolutionniste ? S'il est vrai que l'Algérie est un pays jeune, on vient juste de fêter le cinquantième anniversaire de notre indépendance, cela n'excuse en rien les retards que notre nation a accumulés.

Des nations beaucoup moins nanties que nous ont accompli des miracles dans à peu près le même laps de temps. Citons à titre d'exemple le Japon, dont la superficie est à peine le quart de la nôtre, pratiquement dépourvu de matières premières, dont la population est quatre fois plus importante que la nôtre (123 millions) et la densité de 1000 habitants au kilomètre carré sur les 20% de surface habitable. Ce petit pays a réussi, en cinquante ans, à passer de la féodalité à la modernité pour devenir, enfin, un siècle plus tard, l'une des plus grandes puissances du monde. Quelques repères nous permettront de mieux comprendre la situation de ce pays.

- En 1868, c'est la restauration Meiji, première partie de sa révolution bourgeoise accomplie par les féodaux. Et ensuite, cela va très vite :
- En 1895, il entame ses premières conquêtes coloniales.

- En 1905, il étonne le monde en remportant la victoire sur l'armée tsariste.
 - En 1914, il participe à la guerre impérialiste aux côtés des alliés.
 - En 1941, il attaque les USA et détruit leur flotte à Pearl Harbour.
 - En 1945, le Japon est occupé par l'armée américaine qui réalise la seconde partie de la révolution bourgeoise au Japon.
 - En 1968, cent ans après la restauration Meiji, le Japon est le troisième grand pays.
- (10)

L'exemple de la Corée du Sud est également à méditer. Ce pays est passé, en un demi-siècle, de la situation de pays pauvre à celle de membre de l'ODCE au revenu de 17 000 dollars par habitant.

Ce qui caractérise ces deux pays, le secret de leur réussite, c'est le fait qu'ils ont tous les deux misé sur l'effort et l'endurance conjugués à une soif d'éducation. Voilà les rouages d'un «miracle» qui s'inscrit dans l'histoire tourmentée de ces deux peuples, par ailleurs victimes d'une guerre meurtrière qui a totalement détruit le pays pour le premier (la Seconde Guerre mondiale) et d'une guerre fratricide (1950-1953) pour ce qui est du second, pays qui, en plus, a longtemps été humilié (pendant un demi-siècle) par son voisin japonais.(11) Point de secret donc.

La réussite, l'évolution d'une nation ne peut s'inscrire que dans la promotion de l'homme, dans l'effort et l'endurance et dans la promotion de l'intelligence et du savoir. S'il est vrai que la comparaison entre notre pays et ces deux nations n'est pas aisée, compte tenu du fait que nous n'avons pas les mêmes réalités historiques et culturelles, il reste que les exemples de ces deux pays sont à méditer pour en tirer les leçons qui s'imposent. En effet, cinquante ans après l'indépendance, l'économie de notre pays n'arrive pas encore à décoller. Nous continuons toujours à dépendre de nos ressources naturelles et à manger frénétiquement notre pétrole et notre gaz.

Cette frénésie gastronomique atteint des sommets ahurissants pendant le mois sacré du Ramadhan, qui a perdu toute sa sacralité à cause, d'une part, de la spéculation qui sévit en cette période au cours de laquelle certains commerçants doublent carrément leurs prix (et dire que tout ce beau monde se retrouve le soir à la prière des Taraouih, alors que par ailleurs certains d'entre eux font tout pour affamer leurs concitoyens tant il est vrai que pour certaines bourses cette spéculation effrénée est insupportable), d'autre part à cause du comportement de nos concitoyens prêts à s'écharper devant les étals des commerçants pour un fruit ou un morceau de viande, alors même que ce mois est censé être le mois de la rahma, de la modération, de la méditation et du pardon.

Moi-même je n'ai pu échapper à cette réalité dégradante en ce mois de Ramadhan où je me suis surpris à jouer des coudes et à me faire bousculer et pourquoi, s'il vous plaît ?

Pour une simple botte de céleri (krafès), herbe aromatique, ô combien nécessaire à une bonne chorba à la Constantinoise. Pour l'anecdote, j'ai quand même réussi à l'avoir ma botte de céleri, que j'ai fièrement ramenée à la maison comme un trophée de guerre arraché de haute lutte. Que reste-t-il de sacré à ce mois quand nos concitoyens perdent leur contrôle pour un oui ou pour un non, quand on affame les plus démunis d'entre nous, mais surtout quand on renonce totalement à ses obligations professionnelles ? En effet, si en temps normal l'Algérien est très peu travailleur, en ce mois de Ramadhan il arrête pratiquement toute activité et ne pense qu'au moment du f'tour. Pourtant, l'Islam est la religion qui a le plus sacralisé le travail. En Islam, le travail est un acte d'adoration. Toute activité, tout travail que le croyant exerce est considéré comme un acte de culte.

L'Islam va plus loin encore, en considérant comme un combattant dans la voie de Dieu celui qui travaille pour satisfaire ses besoins et les besoins de sa famille. D'ailleurs, le

devoir du travail vient juste après le devoir de la prière. Dieu nous exhorte à rechercher ou à regagner le travail une fois la prière accomplie : «Lorsque la prière est achevée,

dispersez-vous sur terre, recherchez la grâce d'Allah ; invoquez souvent le nom d'Allah.

Afin que vous réussissiez», 63.10. Il n'est pas licite pour un musulman de fainéanter et de ne pas chercher à gagner son pain, que la raison de cette oisiveté soit de se consacrer à l'adoration, ou au nom de la confiance en Dieu, car il ne pleut ni de l'or ni de l'argent.

«Dieu déteste l'homme oisif», (hadith) (12). S'il est vrai que l'Algérien a longtemps souffert de toutes sortes de privations, qu'au regard de l'histoire des nations et des sociétés l'Algérie est un pays encore jeune, ce qui explique peut-être cette fringale insatiable qui nous caractérise, mais il faut quand même garder à l'esprit que nous vivons dans un monde hautement compétitif, dans lequel seuls les plus forts peuvent survivre. Les défis qui nous attendent sont donc immenses, parce que jusque-là nous n'avons fait que manger sans nous soucier du lendemain, à l'heure où les nations développées sont en train de penser à nous enlever jusqu'à notre seule et unique source de survie : les ressources naturelles qui alimentent notre ventre.

Cela n'est pas sans me rappeler une chanson parue dans les années soixante-dix, lors du premier choc pétrolier qui dit à peu près ceci : Vous avez du pétrole, nous avons des

idées. Cela est d'autant plus vrai qu'aujourd'hui, au moment où nous sommes en train de manger nos ressources naturelles (le pétrole et le gaz), les nations développées sont en train de penser à trouver des solutions à leur dépendance énergétique, et ils y arriveront tôt où tard, et ce jour-là qui n'est pas si loin qu'on le pense, il arrivera aux énergies fossiles ce qui est arrivé par le passé au charbon : plus personne n'en voudra. Que mangerons nous alors? Il est donc grand temps de nous atteler, nous aussi, à la tâche et de commencer à penser comment sortir du cercle vicieux de la rente pétrolière et de la culture du ventre. Il est temps de commencer à penser à la préservation de nos ressources naturelles, en investissant dans les énergies renouvelables.

L'Algérie est un pays ensoleillé presque douze mois sur douze, il ne faut donc pas trop tarder à investir dans l'énergie solaire, énergie propre et renouvelable. Des pays beaucoup moins ensoleillés que le nôtre sont déjà en train d'exploiter ce créneau et là où il n'y a pas de soleil, ils investissent les créneaux de l'énergie éolienne ou géothermique, sans parler des biocarburants ou encore la nouvelle génération des énergies nucléaires. Plus urgent encore, il est impérativement temps d'investir dans l'homme, dans les ressources humaines. «L'homme est le capital le plus précieux», aurait dit Lénine. Il faut donc œuvrer à promouvoir cette ressource inépuisable : l'intelligence, en formant des citoyens qui pensent et non de simples tubes digestifs et inverser ainsi cette réalité du vivre pour manger pour cette autre réalité plus triviale : manger pour vivre et prendre ainsi le temps de penser, de réfléchir à construire une nation viable. Parce qu'à l'heure actuelle, nous sommes bien loin de cette maxime de Descartes : «cogito, ergo sum» et beaucoup plus proche de cette autre maxime : «Je mange, donc je suis».

Tizi Ouzou : Yacine Brahimî hôte d'Aït Bouadd

elwatan.com/archives/sports-archives/tizi-ouzou-yacine-brahimi-hote-dait-bouadd-2-07-06-2015

Yacine et sa famille sont arrivés samedi matin devant l'école du village décorée de posters du joueur. C'est par «Azul fellawen» que Brahimî a entamé son intervention. «Je remercie toutes les personnes qui sont venues nous réserver cet accueil chaleureux. Je voudrais rendre hommage à mon grand-père El Hadj Younsi, à mon oncle Abder. J'ai une pensée pour tous les autres. C'est une fierté d'être là aujourd'hui, avec ma famille, dans le village de mes ancêtres», a-t-il dit. A une question sur ses projets dans le village, Yacine a déclaré : «J'ai plusieurs projets à Aït Bouadda et dans plusieurs villes d'Algérie. A Aït Bouadda, mon souci est d'améliorer la situation du dispensaire du village en finançant un mammographe et, avec l'aide de plusieurs pharmacies, mettre les moyens nécessaires à la prise en charge des diabétiques. L'occasion nous est donnée d'apporter espoir aux jeunes en leur offrant des cadeaux. C'est un message de solidarité que ma famille et moi voudrions faire passer.»

Pour terminer, Brahimî s'est dit très heureux d'être lié à deux régions d'Algérie : le M'zab dont est originaire son père et la Kabylie de sa mère.

Le MAK et le MCB dans le calme

Pour commémorer le double anniversaire du Printemps berbère et du Printemps noir, plusieurs centaines de citoyens ont marché à travers les artères de la ville de Bouira en scandant des slogans hostiles au pouvoir et en exigeant l'officialisation de tamazight. Dès les premières heures de la matinée, des bus affluaient vers le point de départ de cette marche à l'appel du MCB et du MAK.

C'est vers 9h que des jeunes, une dizaine, ont été interpellés par la police alors qu'ils s'apprêtaient à déployer des banderoles devant l'université Akli-Mohand-Oulhadj. Suite à des pourparlers entre policiers et militants du MCB, les jeunes ont été relâchés quelques minutes après.

Le premier carré des marcheurs, composé de militants du MAK, s'ébranlera en prenant le boulevard montant vers le siège de la wilaya. "Pouvoir assassin", "Ulac smah ulac", "Azul fellawen", "Tubiret d-Imazighen" seront entonnés à gorge déployée tout au long du parcours.

Le deuxième carré, formé de militants du MCB, suivra le même itinéraire, mais pas en scandant les mêmes slogans. Arrivés devant le siège de la wilaya où était déployé un dispositif policier, les deux carrés se sont regroupés avant de rejoindre l'esplanade de la maison de la culture Ali-Zaâmoum. Sur place, une prise de parole sera improvisée par un des initiateurs de cette marche, sympathisant du MCB, Bellal Nouredine.

"Nous célébrons cette année le 34e anniversaire du Printemps amazigh dans un contexte particulier. Nous sommes ici aujourd'hui pour la reconnaissance de l'identité et de la langue amazighes, le respect des libertés démocratiques. Nous nous élevons aussi contre l'impunité à l'égard des responsables des massacres du Printemps noir de 2001 et nous tenons à apporter notre soutien et réaffirmer notre solidarité avec les Mozabites." Les jeunes manifestants du MAK ont tenté de prendre la parole pour expliquer également leur point de vue en voulant s'en prendre comme chaque 20 avril à la stèle représentant l'Émir Abdelkader érigée au coeur de la ville de Bouira.

Ils seront, toutefois, vite ramenés à la raison par la sagesse des militants du MCB qui ont souligné le caractère pacifique de cette action. Les marcheurs se sont dispersés dans le calme et aucun incident n'a été signalé.

April 13, 2019

8e vendredi de protestation à Oran : Une mobilisation spectaculaire et une discipline sans faille !

[elwatan.com/edition/actualite/8e-vendredi-de-protestation-a-oran-une-mobilisation-spectaculaire-et-une-disciplinesans-](http://elwatan.com/edition/actualite/8e-vendredi-de-protestation-a-oran-une-mobilisation-spectaculaire-et-une-disciplinesans-faille-13-04-2019)

faille-13-04-2019

La journée du 12 avril 2014 a marqué d'une pierre blanche le hirak algérien, tant il s'était agi d'un 8e acte où la mobilisation était impeccable, et où les manifestants, qui se comptaient pas centaines de milliers, ont brillé par un esprit de discipline et de rigueur des plus pointilleux.

Tout en conservant une ambiance festive, où l'humour et la poésie étaient de mise, les manifestants semblaient plus déterminés que jamais. Si Bensalah, Bedoui, Belaïz et compagnie en ont pris pour leur grade, beaucoup des manifestants ont ciblé Gaïd Salah et dénoncé l'implication de l'armée dans la chose politique. A titre d'exemple, on peut citer ce slogan, crié à maintes reprises par un grand nombre de manifestants : «La doustour, la a3sskar, echaab houa li y3arar.» A 13h, la place du 1er Novembre commençait peu à peu à se remplir de monde, une occasion pour les manifestants présents de «s'échauffer» avant le commencement de la marche. Sur le perron du théâtre, une centaine de personnes se sont rassemblées et ont d'ores et déjà commencé à crier des slogans hostiles à Bensalah et «sa clique». Les autres manifestants étaient éparpillés un peu partout à travers la place, certains assis sur les quelques bancs publics, d'autres carrément allongés sur le gazon. Il y avait de tout sur les banderoles : «Djaych ta3na wel généralates ta3koum» (L'armée est à nous, et les généraux sont à vous), «On veut l'indépendance de la justice», «Goul'nalkoum rouhou ga3, machi erwahou ga3» (On vous a dit de dégager tous, pas de venir tous !), «Ce système n'a rien à envier à Machiavel» «Rah el cadre w bkaw el mssamir» (Le cadre est parti, mais les punaises sont encore là), «Djaych jaychna ou Gaïd Salah khatina !» Un manifestant, plus politisé, a écrit sur une grande pancarte : «Une vraie transition

pour la fin du système est impossible avec la même Constitution et les mêmes partis alibis : FLN, RND, TAJ, MPA et Hamas.» A côté de lui, un autre tenait une banderole : «Libérez Hadj Gharmoul», une manière de sensibiliser sur le sort de ce militant des droits de l'homme, toujours emprisonné à Mascara pour avoir été l'un des premiers à avoir exprimé publiquement son refus du 5^e mandat de Bouteflika. A 14h, comme un seul homme, tous les manifestants se sont dirigés vers le boulevard Emir Abdelkader, pour une marche qui ira jusqu'au rond-point Zabana avant de retourner au point de départ en passant par le front de mer.

A mesure que la marche avançait, les retardataires ne cessaient d'affluer, grossissant le rang des manifestants. «Pas de confiance, pas de vote avec ce système jusqu'à ce qu'ils dégagent tous !» criait un sexagénaire. Une autre manifestante brandissait quant à elle ce joli jeu de mot : «La Salah, la Bensalah, tansalhou gaa» (Ni Salah ni Bensalah, vous serez tous balayés), tout en rendant hommage, dans le verso de sa pancarte, aux militaires tués le 11 avril de l'année dernière, dans le crash d'un avion. Au niveau de la rue Larbi Ben M'hidi, un manifestant marchait à pas déterminés, en tenant cette pancarte : «Ntouma kbah w hna samtine w samet yarleb lekbih» (vous êtes méchants, et nous, nous sommes entêtés, et les entêtés l'emportent sur les méchants). A quelques mètres de lui, se trouvait une femme qui brandissait : «Gaïd Salah, écoute le cri du peuple qui brise ses chaînes !»

D'autres encore avaient écrit : «En avril, les maffieux ne tiennent qu'à un fil», «Nous vendredirons jusqu'à déboutefliker tout le système» ou encore, un jeune manifestant qui tenait une grande affiche sur laquelle il précisait qu'avec les 1000 milliards de dollars dilapidés par la mafia, «nous aurions construit 30 millions de logements F3, 20 hôpitaux, 20 aéroports internationaux, 10 universités, 8 stades olympiques, 2 autoroutes Est-Ouest et nord-sud, et il serait resté 142 milliards de monnaie».

Et d'affirmer, d'un ton péremptoire, qu'un jour ou l'autre, cette mafia finira par rendre des comptes au peuple. Sur le grillage de l'espace vert attenant au rond-point Zabana, une grande banderole était accrochée sur laquelle on pouvait lire, en caractère gras,

«Street vote». Il s'agissait en fait d'une sorte de sondage, pour savoir si les citoyens sont pour ou contre la révision de la Constitution avant la tenue des élections présidentielles, ou le contraire. Le résultat, expliquent les organisateurs, sera connu sur internet les prochaines heures.

A côté de la banderole indiquant le vote de la rue, une autre était accrochée sur laquelle était marqué : «Djaych chaab, khawa khawa», mais avec cette précision mentionnée plus bas : «Quand on parle de djaych, on fait référence, bien entendu, à nos frères, fils du peuple, de l'Armée nationale populaire, pas des généraux corrompus !» A l'heure où cet article est mis sous presse, nombre d'Oranais sont encore dans les rues à manifester et à célébrer cette révolution joyeuse.

Advertisements

Institut Cervantès : le dialecte algérien est-il à revendiquer ?

elwatan.com/archives/oran-archives/institut-cervantes-le-dialecte-algerien-est-il-a-revendiquer-10-06-2013

Ce dialecte, spécifique à l'Algérie, et qui diffère selon les régions du pays, a été le thème, samedi dernier, d'une conférence à l'Institut Cervantès, intitulée : «Le langage comme patrimoine». L'air de rien, beaucoup de mots qu'on emploie dans notre langage courant proviennent de mots d'origine française, espagnole ou turque. Pour les mots hérités de la langue turque, on peut compter, à titre d'exemple, «moutcho» (garçon de bain), kabcha (la louche), papas (prêtre chrétien). Quant aux mots d'origine espagnole, on en compte à la pelle. Des sobriquets comme «bouffou» (le gros), calbo, tchato, matcho, nigrou, roukhou ; mais aussi des noms communs : likhiya (Javel), meriou, tchangla, joder. Certains reconnaissent cet état de fait comme étant une richesse, tandis que d'autres, un carence identitaire.

C'est donc afin de débattre de ce sujet que samedi dernier, deux intervenants, en l'occurrence Lamine Benallou et Kamel El Korso, linguistes émérites, ont animé une rencontre à l'Institut Cervantès, parlant tour à tour en arabe, en français et même, de temps à autre, en espagnol. Le thème de la conférence a gravité autour de l'influence de ces différentes langues sur le dialecte algérien, notamment celui parlé à l'Ouest, qu'on appelle autrement «darija». Tout d'abord, Lamine Benalou a insisté sur un fait, du reste connu des linguistes mais ignoré de la plupart des locuteurs, qu'il «n'y a pas de différence entre une langue et un dialecte».

Il a appuyé ses dires en faisant référence à Louis-Jean Calvet, qui dit en substance qu'une langue n'est ni plus ni moins qu'un dialecte qui a réussi politiquement.

Autrement dit : ce ne sont pas les qualités intrinsèques d'un idiome qui en font un dialecte ou une langue. Il refusera également de parler de dialecte arabe : «Le dialecte arabe, je ne sais pas ce que c'est ! Pour moi, il y a un dialecte maghrébin !». Lors de la

conférence, il sera aussi question de la pudibonderie, proprement algérienne, et qui pousse les locuteurs à employer des mots étrangers pour désigner des choses qui leur sont tabous. Exemple illustratif : si «une gorgée d'eau» se traduit en arabe algérien par «jorma ma», une gorgée de vin se traduit, elle, par «trago de rouge», autrement dit, plutôt que de recourir à un mot d'origine arabe pour désigner le vin, l'inconscient collectif pousse les locuteurs à employer un mot étranger. Après la conférence, un débat a été ouvert avec le public.

Advertisements

Soirées du Ramadhan: La chanteuse kabyle, Yasmina, subjugué son public à Bouira

Par Rédaction L'Echo d'Algérie 1 juin 2019

L'artiste a saisi cette occasion pour rendre aussi un vibrant hommage à tous les martyrs de la révolution à travers une très belle chanson nouvellement composée et qui porte le titre « Anegriw idiyoughen midezdem ouroumi».

Yasmina, a livré une prestation de haut vol jeudi soir à son public de Bouira, lors d'un concert mémorable animé à la maison de la culture Ali Zaâmoum de la ville en présence de plusieurs familles notamment venues des quatre coins de la wilaya, a-t-on constaté. C'est sous un tonnerre d'applaudissement que la chanteuse a fait son apparition sur scène devant un public nombreux. « Azul Fellowen, thanmirthenwen imi dussaem gherghouri (merci d'être venus me voir ce soir)», dira la chanteuse à son entrée avant d'entamer la soirée par une chanson « Yechraq Yittij youli wass» du défunt Salah Sadaoui « auquel elle a rendu un vibrant hommage ainsi qu'à sa famille présente au concert. L'hôte de Bouira a réussi à bercer l'assistance sous l'effet d'une musique nostalgique de l'artiste défunt Sadaoui. « Je suis ici pour rendre un grand hommage à ce grand monsieur, qui a sacrifié sa vie pour la musique et pour la nostalgie», a dit Yasmina avant de terminer sa première chanson.

L'artiste a saisi cette occasion pour rendre aussi un vibrant hommage à tous les martyrs de la révolution à travers une très belle chanson nouvellement composée et qui porte le titre « Anegriw idiyoughen midezdem ouroumi ». L'œuvre relate l'époque de guerre de libération nationale et les affres de la révolution menée avec courage et héroïsme par les martyrs. Avec un ton triste accompagné d'une musique extraordinaire, la chanteuse a pu subjugué l'assistance en lui rappelant les atrocités de la France coloniale commises à l'encontre des femmes et hommes algériens. Au cours de la soirée, qui a duré une heure et demi, Yasmina a voulu répondre aux demandes du public qui réclamait une chanson à la gloire de la JS Kabylie en interprétant une très belle chanson sous le titre « JSK nni » dédiée à ce club phare du Djurdjura, et qui a, plusieurs fois, honoré l'Algérie. La chanteuse a changé de style pour prendre en charge les demandes des jeunes réclameurs des chansons folklore, en se rabattant sur ces anciennes chansons créant de belles scènes de joie et de danse au sein du public Bouiri. Avant de clôturer son gala, l'artiste a chanté aussi ses anciens et nouveaux tubes d'amours retraçant les souffrances de sa vie et ses déceptions amoureuses. Avec ses chansons émouvantes notamment « yiwén wass kan adoughledh (tu me reviens dans un jour seulement) », « Dunitihw Tsiqessidhin (ma vie est une série d'histoires) », l'artiste a pu subjugué toute l'assistance qui la saluait et l'applaudissait à chaque fin de la chanson. « Je suis très contente de retrouver mon public à Bouira, et je souhaite vous revoir prochainement », a lancé Yasmina à l'adresse du public la fin de la soirée.

Bonheur individuel et justice collective

par Abdelaziz Djaout

«Depuis quand vous attribuez-vous le droit de réduire en esclavage les gens, alors que leur mère les a engendré libres ?» Omar Ibn al-Khattab

Il est souvent dit que les musulmans ne sont pas à la hauteur de leur religion. Cela n'est jamais aussi exact que lorsqu'il s'agit du respect des libertés individuelles. Majoritairement, les musulmans contemporains, on ne peut le nier, peinent à concevoir un ordre sociopolitique où l'observance des préceptes de la religion musulmane ne relèverait que de la libre adhésion et le bon vouloir du citoyen. Cette question est fondamentale. Non pas seulement, comme beaucoup l'affirment à juste titre, à cause des tensions politiques malsaines et itératives que suscite cette fermeture aux libertés, pour ne pas dire cette intolérance religieuse, dans les sociétés musulmanes telle l'Algérie. Non pas seulement aussi, comme le soutiennent d'autres avec raison également, du fait des conséquences de ce rejet des libertés sur l'image même de la religion musulmane et de ses adeptes auprès des opinions étrangères. Ni surtout pas, comme l'a écrit récemment un chroniqueur algérien, cette fois à tort, pour stimuler le tourisme en Algérie et augmenter la productivité de l'Algérien.

La question des libertés individuelles est capitale pour un ultime motif à la fois plus simple et extrêmement plus profond, à savoir que ces libertés sont indispensables afin de précisément assurer le bien-être moral de l'individu, et partant, son bonheur. En effet, sans liberté point de bonheur. Et aussi paradoxal que cela puisse paraître à prime abord, il n'est de bonheur pour un individu que dans le respect par soi-même et par autrui de son autonomie et de son intégrité morales. Cette autonomie représente un impératif pour le bonheur de chacun de nous parce qu'elle comble un besoin qui nous est aussi vital que celui de respirer. Sans le respect de cet impératif, nous ne pourrions vivre notre vie selon nos choix existentiels, nos convictions les plus profondes. Or, qu'est-ce qu'une vie qui ne serait que simulacre dicté par la contrainte d'autrui, quand bien même celle-ci serait désintéressée, voire altruiste ? Vivre la vie que les autres choisiraient pour nous et malgré nous, est-ce réellement vivre ? Est-ce vivre, sans parler de vivre heureux, que de vivre sous une camisole de force ?

Évidemment, parler de la liberté en termes d'autonomie morale, c'est d'emblée refuser de la réduire à de simples désirs plus ou moins éphémères et plus ou moins légitimes. Être libre n'a jamais signifié assouvir l'ensemble de nos désirs à n'importe quel prix, d'autant plus si ce sont d'autres personnes qui auraient à payer ce prix en partie ou en totalité. L'autonomie morale renvoie plutôt aux choix qui comptent particulièrement dans nos vies, qui sont significatifs pour

notre bien-être moral, qui font de nous ce que nous sommes fondamentalement. En fait, ce ne sont pas là des choix à proprement parler. Ce sont plutôt des états spirituels, moraux et intellectuels choisis en partie, mais davantage acquis au fil de nos expériences de vie. Ces états – par exemple être musulman ou ne pas l'être, pratiquer tel ou tel précepte islamique ou ne pas le pratiquer, etc. – dépendent de ce que nos éducations familiales et scolaires, de même que des rencontres significatives mais souvent fortuites de nos vies personnelles et professionnelles, ont bien voulu faire de nous.

Une fois acquis et plus ou moins assumés, ces états façonnent notre être moral et déterminent inéluctablement aussi bien nos comportements privés que publics. Sans être immuables, ces états ne peuvent évoluer ou se transformer que lentement au fil du temps, dans le cadre d'un processus exigeant, jalonné d'interrogations difficiles, de révisions et de remises en cause déchirantes. Vouloir brusquer ce travail intérieur de l'individu avec son intimité, ou chercher à lui imposer une issue artificielle, c'est prendre le risque de blesser son âme et de porter préjudice à son équilibre psychologique. Il est vrai aussi qu'au-delà même du cercle des désirs, du fait que nous vivons en société, le respect des choix les plus foncièrement moraux de l'individu ne peut également se concevoir sans limites. Vivre en société c'est en effet adhérer, et avant cela construire, un cadre en vertu duquel tout n'est pas permis. Cela, il est aisé pour nous tous de le concevoir. Cependant, il semble plus pénible pour certains d'entre nous de comprendre qu'à l'intérieur de ce cadre rien ne peut être interdit sans raison valable, c'est-à-dire sans que ne soit préalablement faite la démonstration que l'interdiction est elle-même nécessaire pour un vivre-ensemble dont la finalité doit demeurer le bonheur individuel et la justice collective, par l'entremise justement de la protection des libertés individuelles et le respect de l'autonomie morale des individus. Comprendre la question des libertés de la sorte transforme notre façon de la poser dans le cadre du débat public en cours aujourd'hui dans nos sociétés. Une telle compréhension permet en effet d'arracher cette question à l'appréciation subjective des contenus concrets des libertés accordées ou refusées. Défendre un droit ne devient plus tributaire de notre accord personnel avec les comportements qu'il autorise.

Nous pourrions ainsi reconnaître à nos concitoyens qui le voudraient le droit de vivre une religiosité qui serait à nos yeux plutôt excessivement conservatrice, à l'instar de ces imams salafistes dont l'adhésion à une certaine lecture religieuse amena dernièrement à s'inscrire en faux avec la manière officielle de saluer les symboles de l'État algérien, tel le drapeau national. Mais, de la même manière, comme dans le cas des non-jeûneurs d'Aïn al-Hammam, il nous devient possible de refuser à ce même État le droit de contraindre à la pratique religieuse d'autres citoyens, moins, non ou autrement croyants, sans que nous soyons obligés de cautionner leur comportement sur le plan religieux. Bref, comme le disait à sa manière Omar Ibn al-Khattab, voilà maintenant quatorze siècles, une société juste est une société où c'est à l'interdiction de se justifier, la règle étant que les individus naissent libres et doivent pouvoir le demeurer dans le cadre de leur vivre-ensemble.

Affidavit

I, Mr. Monir Riadh, affirm in lieu of oath that the dissertation has been prepared by me independently and without unauthorized outside assistance, in compliance with the 'Regulations on the Principles for Ensuring Good Science Practice at Heinrich Heine University'.

Mascara, Algeria 17/10/2023

Monir Riadh



RIADH MONIR

28 years old

13 rue Abbès Ben Yahia, Cité El Quods, Bab Ali « D »

Mascara (29000) – Algeria

Sex: Male | Date of birth: 11/11/1994 | Marital status: single | Nationality:
Algerian

Master's degree in French language

Tél: +213 (0)7 96 27 46 11

E-mail : monimoniriadh@gmail.com

EDUCATION AND QUALIFICATIONS

Year 2019	Preparation of PhD in French linguistics Topic: Linguistic polyphony. Dusseldorf- Germany <i>University of Heinrich Heine.</i>
Year 2018	Master's degree in French language Option: French language and culture. Mascara- Algeria <i>University of Mascara</i>
Year 2015	High studies degree in French language Option: French language. Mascara- Algeria <i>University of Mascara</i>
Year 2013	Baccalaureate, Option: Foreign languages. Mascara- Algeria <i>Technicum of Mascara</i>

WORK EXPERIENCE

2018 – Present (till now)

UNIVERSITY ASSOCIATE PROFESSOR, Area: Higher Education, Mascara University, Algeria.

Missions and tasks realized:

-Teaching unity: French language and translation.

SKILLS

Languages:

Arabic: Native and speaker fluency.

English: Near native and speaker fluency.

French: Native and speaker fluency.

Deutsch: Near native and speaker fluency.

Spanish: Near native and speaker difficulty.

Programs:

Good keyboard skills, familiarity with Excel, Power-Point, Word.

Knowledge in:

Linguistics, semiotics, literature, phonetics, culture